

Séminaire

POUR LA SAUVEGARDE DE L'ARCHITECTURE

ET DE L'ENVIRONNEMENT DE DJERBA

(23 - 26 Janvier 1975)

Communications et Recommandations

Préface du Dr Salah - Eddine Tlatli

Publié par l'Association de sauvegarde de Djerba

TABLE DES MATIERES

	Pages
Préface	
<i>Par le Dr Salah Eddine Tlatli</i>	
PREMIERE PARTIE	
<i>L'habitat, ses caractéristiques, son évolution</i>	
1. Aspects géographiques et démographiques de Djerba. (Direction de l'Aménagement du Territoire)	15
2. Evolution du peuplement et de l'habitat djerbiens <i>Par le Dr Salah Eddine Tlatli</i>	31
3. Caractéristiques de l'habitat et évolution de l'urbanisation	49
<i>(Direction de l'Aménagement du Territoire)</i>	
4. L'organisation traditionnelle à Djerba	57
<i>Par Ben Ayad et Salem Cherif</i>	
5. Le Bordj Ghazi Mustapha	61
<i>Par Rachid El Ghrif</i>	
DEUXIEME PARTIE	
<i>Problèmes de la sauvegarde de l'architecture</i>	
6. Aspects de l'architecture traditionnelle de Djerba <i>Par Tahar Hantous et Salah El Younsi</i>	71
7. Reflexions sur la sauvegarde du patrimoine djerbien. <i>Par Mohamed El Bahi</i>	109
8. Analyse de l'architecture traditionnelle à Djerba <i>Par Mimita Mohamed</i>	115
9. Pour une approche de la maison djerbienne	125
<i>Par Gian Carlo Miletta</i>	
10. L'habitat traditionnel, essai de réaménagement de certains menzels	131
<i>Par Jenaïna El Akkari</i>	
11. Remarques sur le développement de Djerba et problèmes pour la conservation de son patrimoine	135
<i>Par S. Baaziz</i>	
12. Contribution à la discussion	143
<i>Par Wolf Hayder</i>	
13. Sauver Djerba	147
<i>Par Mohamed Mimita</i>	

TROISIEME PARTIE

Problèmes de la sauvegarde de l'espace djerbien

14. Sauvegarde du patrimoine architectural et naturel face au développement 155
Par Piero Gazzola
15. Evolution du mouvement international de sauvegarde du patrimoine traditionnel 167
Par Luciana Miotto
16. Pour un développement de Djerba qui tienne compte de son équilibre écologique 173
Par Gustavo Calpini
17. Utilisation de l'espace djerbien 181
Par Messaoud Yamoun
18. Problèmes de la sauvegarde de l'architecture et de l'environnement 185
Par Abderrazak Lotfi
19. Principes généraux des plans d'aménagement touristique 193
Par Abdellatif Barbouch
20. Djerba, structuration urbaine 201
Par Fethi Djelassi
21. Contribution aux études d'aménagement de Midoun .. 207
Par G.E. Bonacorsi

QUATRIEME PARTIE

Le séminaire et ses recommandations

22. Conclusions et recommandations de la commission sur les édifices 221
23. Conclusions et recommandations de la commission sur les structures urbaines 224
24. Conclusions et recommandations de la commission sur la géographie, l'écologie et l'économie 233
25. Document de synthèse du séminaire 237
26. Discours de clôture de Monsieur Sadok Mokaddem 241
27. Depuis le Séminaire... par F. El Cadhi 245
28. Liste des participants 249

PREFACE

par le Dr. Salah-Eddine TLATLI

Par un phénomène qui relève du miracle, Djerba a traversé les siècles et les millénaires en continuant à poursuivre le rythme de sa vie dans l'ambiance de sa mythologie homérique et biblique. Elle demeura ainsi, en plein vingtième siècle, une île dans le temps tant qu'elle le demeura dans l'espace. Malheureusement, la route qui la relia au continent par El Kantara et surtout l'aérodrome de Mélița qui la rattacha au reste du monde lui ont fait perdre cette double insularité avec tout ce qu'elle impliquait de spécificité et de richesses authentiques.

Une véritable micro-civilisation s'était épanouie, en effet, sur cette terre bénie des dieux et s'exprimait aussi bien dans une architecture djerbienne caractéristique, unique en Afrique du Nord, avec ses menzels, ses ateliers de tissage et de poterie, ses innombrables mosquées, véritables chefs d'œuvres de l'âme populaire, que dans le costume des hommes et des femmes, l'archaïsme des métiers à tisser, les procédés de travail de la terre et de la pêche, dans tout le mode de vie et jusque dans les valeurs morales et familiales de cette population qui avait su préserver, contre les vents et marées d'une hisotire exceptionnellement agitée, sa puissante personnalité.

Or, cette douceur de vivre anachronique, cette atmosphère quasi-homérique, comme aux temps heureux où les compagnons d'Ulysse faillirent oublier leur patrie en dégustant le lotos de l'oubli, tout ce paradis djerbien, dont j'avais pu apprécier le charme inestimable il y a quarante ans lorsque j'écrivis mon premier livre sur Djerba et même, il y a encore treize ans, lorsque de je publiais le second, risquent de disparaître définitivement et s'effritent chaque jour davantage sous les coups de boutoir d'un modernisme aveugle et niveleur dont la manifestation la plus grave est incontestablement l'invasion touristique et ses séquelles.

A aucun moment de son histoire, pourtant fertile en convulsions et en invasions qui ont laissé leurs traces jusque dans le style fortifié des maisons et des mosquées, la civilisation djerbienne n'a dû faire face à un tel danger.

Tout ce passé de techniques artisanales pieusement conservées, d'art architectural génial, ce genre de vie patriarcal, taillé à la mesure de l'homme, de ses besoins, de ses moyens, de ses conceptions puritaines de l'existence, tout ce patrimoine exceptionnel s'effondre comme un château de cartes devant l'irruption brutale d'un vingtième siècle soumis à la folie de la vitesse, de la pollution, de la rentabilité à tout prix, des loisirs débridés et des sacro-saintes devises.

Depuis que les plages « polynésiennes » de Djerba, avec leur parfum d'exotisme désuet, sont devenues à la mode, c'est-à-dire depuis une quinzaine d'années, notre petite île fait figure de grande vedette du tourisme international et son aéroport débarquait déjà en 1972, soixante huit mille « vacanciers », c'est-à-dire plus que la population autochtone elle-même.

Mais on s'est rendu compte de plus en plus que cette essor touristique vertigineux, qui a entraîné la construction de tout un chalet d'hôtels côtiers dans la zone nord-est, totalisant près de 10.000 lits sur un total de 27.000 lits qu'on projette de réaliser pour 1985, s'il a eu des effets bénéfiques sur l'économie tunisienne par ses apports en devises, n'en a guère eu sur celle de l'île. Loin d'être un catalyseur et de fournir un débouché providentiel, comme on aurait pu l'espérer, pour la production agricole, la pêche, l'artisanat textile et la poterie, déjà en perte de vitesse, cet afflux de nouveaux consommateurs affamés de soleil, de mer, de bonne chère et de couleur locale folklorique, a eu au contraire pour effet une désaffection de plus en plus grande de ces trois branches d'activité sur lesquelles a reposé durant des siècles la prospérité djerbienne. Ce qui a eu pour conséquence de précipiter le mouvement migratoire de caractère commercial antérieur qui de saisonnier a pris l'allure d'un exode définitif.

La relève n'étant plus assurée on ne compte plus aujourd'hui, à quelques encablures des palaces touristiques, les terres et les vergers en friche, les menzels en ruines, les mosquées délabrées, les ateliers abandonnés, les fours à chaux ou de potiers effondrés.

On ne saurait naturellement imputer au tourisme seul — car ce serait inexact — la responsabilité de cette conjoncture. Mais on ne saurait davantage nier que, dans son optique actuelle, il y a, directement ou indirectement, contribué. Ses « nuisances », qui s'exercent à plusieurs niveaux, atteignent aussi bien l'environnement physique, c'est-à-dire l'unité et la beauté paysagères et architecturales, que l'environnement social, économique et culturel qu'elles polluent et désintègrent insidieusement.

C'est précisément pour tenter de sauver ce qui peut encore être sauvé de ce prestigieux patrimoine esthétique, architectural, culturel et humain qui a fait la valeur de la civilisation djerbienne depuis l'antiquité, qu'un « Séminaire pour la sauvegarde de l'architecture et de l'environnement de Djerba », s'est tenu du 23 au 26 janvier 1975 dans cette île, groupant une cinquantaine d'architectes, de professeurs, de sociologues et de chercheurs venus de Tunisie et de divers pays.

Les travaux de tous ces spécialistes, qu'unissaient un grand amour pour l'île et un commun désir de sauver ce qui subsistait encore de sa riche identité, devaient porter initialement sur l'architecture djerbienne qui paraissait la plus menacée et même en voie de disparition. Non seulement plus personne ne construisait ou ne savait construire des menzels, des mosquées, des ateliers ou des souks comme ceux qui faisaient la beauté du paysage, mais presque plus personne ne réparait ceux qui se dégradaient et tombaient en ruines. On assistait ainsi de plus en plus à l'expansion d'un style bâtard de villas, de constructions commerciales, artisanales, ou d'hôtels qui jurait terriblement avec le contexte esthétique traditionnel de l'île et la défigurait littéralement.

Les réactions des participants devant cette situation ont été parfois catégoriques :

« Si, comme l'écrit, Mimita, citant Le Corbusier, "la mort d'une société, la décadence d'une civilisation, est inscrite dans la dégénérescence du logis", il y a lieu de s'inquiéter du sort qui est actuellement réservé à Djerba. Il faut prendre des mesures strictes pour arrêter ce massacre (celui de l'espace djerbien) afin d'éviter de défigurer le site et le caractère de l'architecture de Djerba en stoppant ces monstruosités »...

D'autres voix aussi autorisées que celle de Gazzola se sont élevées pour souligner « les menaces qui pèsent sur le patrimoine culturel immobilier en conséquence d'un développement rapide et chaotique du tourisme » et pour déclarer : « Il s'agit en substance de refuser le monde de la consommation à tout prix qui nous enserre de toutes parts et de rejeter « les lois de fer » de l'économie et du profit comme retirant à l'homme les valeurs authentiques qui seules lui permettent de survivre sans se dégrader ».

Mais il apparaissait clairement aussi que pour sauvegarder le patrimoine architectural il fallait non seulement sauver son environnement écologique avec toutes les harmonies qu'il suppose par une action globale comme le proposait déjà Le Corbusier dans « La Charte d'Ahènes » en 1933, mais aussi et surtout ranimer la vie elle-même qui a donné naissance à ce patrimoine et l'a façonné à son image. Il est bien évident que c'est la fonction qui crée l'organe, c'est-à-dire en l'occurrence le type d'habitat et le paysage humain propres à Djerba.

C'est donc par la fonction, par la réanimation de ces activités antérieures ou par la création d'activités nouvelles adaptées au milieu local qu'il s'agit d'entreprendre le traitement si l'on ne veut pas tomber dans le piège de la sauvegarde d'une enveloppe vide et morte, c'est-à-dire d'un décor folklorique tout juste bon pour appâter quelques touristes atteints de myopie culturelle et esthétique.

Le maintien de la vie djerbienne, suivant son rythme traditionnel ou suivant un rythme adapté à son passé historique et à ses impératifs géographiques apparaît ainsi comme la condition première de la sauvegarde de l'intégrité du patrimoine de l'île. Or « l'industrie touristique » qui a pris une ampleur inquiétante n'a pas su s'intégrer dans ce cadre géographique et est demeurée comme une activité économique étrangère sur une terre dont elle n'a catalysé ni les ressources ni les potentialités humaines. Les conséquences de cet « essor » posent donc des problèmes très graves, car on ne saurait se résoudre à accepter de « vendre Djerba au tourisme ». C'est là une option aberrante aussi funeste pour notre île que pour le tourisme lui-même, car en définitive, le soleil, la mer, le sable doré, qui constituent ici les atouts maîtres, peuvent se retrouver ailleurs. Mais le charme de la personnalité djerbienne, de son paysage humain aux réminiscences antiques, seule Djerba en a encore le monopole. Et c'est là son principal trésor.

Aussi, la résolution finale du Séminaire, après avoir fort justement souligné que « l'île doit toujours être considérée comme un ensemble ou une unité dont la spécificité a résulté d'un équilibre harmonieux entre le milieu naturel et les activités humaines » et constaté que « l'effort lent et persévérant de l'homme et le milieu naturel ont abouti à une synthèse architecturale et paysagère considérée comme une richesse esthétique et culturelle exceptionnelle », insiste sur la nécessité fondamentale pour réanimer la vie djerbienne et maintenir son équilibre écologique, d'entreprendre « prioritairement sur l'agriculture une action de rénovation » en particulier par un aménagement plus judicieux des ressources hydrauliques et de faire en sorte que la pêche et l'artisanat puissent connaître « un développement en rapport avec le marché existant ou potentiel du tourisme ». Celui-ci, surtout, devra être « repensé dans une optique nouvelle, c'est-à-dire d'intégration aussi harmonieuse que possible à tous les niveaux : de son infrastructure dans le paysage, de son poids sur l'économie, de son impact dans la société ».

Et cette recommandation finale, après avoir passé en revue les solutions pratiques et les moyens juridiques pour parvenir à ces fins, conclut que « rien ne peut être valablement entrepris en faveur de la sauvegarde et que rien ne peut efficacement aboutir s'il n'y a pas à la base une volonté politique et une conscience de plus en plus grande de la population vis-à-vis de ces problèmes, à la solution desquels elle doit être intimement associée ».

C'est précisément parce que ce Séminaire constitue une véritable charte pour toute action de développement d'une île qui revêt « une valeur particulière sur le plan culturel universel » et qu'il a donné lieu, comme l'a déclaré mon ami Sadok Makkadem, dans son discours de clôture, « à des débats et des échanges de vues qui constituent une riche matière à réflexion pour les responsables publics » qu'il nous a paru utile d'en publier les diverses communications et recommandations afin de mieux éclairer les autorités responsables et de susciter parmi la population concernée une prise de conscience bénéfique sur les problèmes de sauvegarde d'un patrimoine dont dépend, dans une large mesure, l'avenir de Djerba.

1er PARTIE :

L'HABITAT, SES CARACTERISTIQUES, SON EVOLUTION

ASPECTS GEOGRAPHIQUES ET DEMOGRAPHIQUES DE L'ILE DE DJERBA

Djerba est une île située dans la partie méridionale de la Tunisie littorale, plus précisément dans le golfe de Gabès. Elle a 514 kilomètres carrés de superficie et 68.000 habitants en 1966, ce qui lui donne une densité de 136 habitants au km², soit une des densités les plus fortes de la Tunisie.

1. — LE CADRE NATUREL

A. - LE RELIEF

Le relief de Djerba est simple. Cette île n'est qu'un bout de plateau bien plat à peine détaché du continent. Les altitudes sont **partout basses**. Les secteurs les plus élevés de l'île sont à une cinquantaine de mètres. Cette élévation est due à des failles qui ont affecté la partie méridionale de Djerba.

Les côtes de l'île de 140 kms de longueur sont souvent basses mais ne présentent pas partout le même aspect. Les côtes à **plages de sable fin** et de très bonne qualité s'étalent sur une vingtaine de km au Nord-Est et à l'Est de l'île.

Ailleurs les côtes à marécages ou à affleurements rocheux sont **prédominantes**.

B. — LE CLIMAT

a) - Les Températures

Djerba a des températures modérées pendant toute l'année. Il est évident, que lorsqu'on compare le climat de Djerba où l'effet de la mer sur les températures est nettement sensible, à celui des zones intérieures du gouvernorat de Médenine où la continentalité joue un rôle important sur les températures, on voit que les différences sont

bien visibles. La moyenne annuelle des températures, calculée sur une longue période allant de 1901 à 1960, est de 20°,1. Les amplitudes thermiques n'y sont pas très grandes.

Dans cette île la moyenne mensuelle des températures du mois le plus frais, janvier, et de 12°,1 et celle du mois le plus chaud, Août, est de 27°,7. Cette dernière moyenne qui peut paraître assez élevée l'est beaucoup moins si on la compare à celles du même mois dans les localités situées à l'intérieur des terres sur le continent et à la même latitude que Djerba. Les chaleurs de l'été ne sont pas insupportables car souvent, à partir de 14 heures de l'après-midi, la brise de mer qui accompagne la marée montante vient rafraîchir l'atmosphère. La plupart des mois de l'année ont une moyenne thermique voisine de 20°. De même, le froid est pratiquement inconnu à Djerba où la moyenne des minima quotidiens est de 8,4° pour le mois de janvier.

La moyenne des maxima quotidiens atteint 32,7° au mois d'Août. Les maxima absolus enregistrés à Djerba sont de 48° au mois de septembre. Mais il s'agit là de phénomènes rares très limités dans le temps. Djerba qui offre son climat doux au touriste ne le déçoit guère. Celui-ci y vient chercher du soleil, de la chaleur. Cette chaleur, qui caractérise l'été des pays méditerranéens, est supportable au bord de la mer, où elle ajoute un charme particulier aux plaisirs de la plage.

L'hiver, quant à lui, très doux présente un véritable plaisir au touriste Européen qui quitte son pays brumeux, nuageux et froid, pour se trouver en plein décembre sur une plage ensoleillée de Djerba. Le climat de l'île de Djerba est donc particulièrement favorable au tourisme estival et au tourisme de séjour d'hiver.

b) - Les Précipitations

Le golfe de Gabès, vaste d'eau peu profond permet la formation de quelques nuages locaux qui donnent quelques pluies à la Tunisie littorale du Sud - c'est le Dieble Matmata, culminant à 600 mètres qui retient la plus grande quantité de ces pluies du secteur Est. L'île de Djerba reçoit peu de pluie et n'est guère plus favorisée dans ce domaine que le reste de la région où elle se trouve, région caractérisée par une sécheresse qui annonce déjà le désert.

En consultant les moyennes de précipitations annuelles tombées à Djerba entre 1909 et 1960 on enregistre une moyenne

annuelle de 209 millimètres, ce qui est peu pour des activités agricoles rentables et sûres. L'eau est ainsi une denrée bien précieuse à Djerba où l'on pratique des cultures céréalières en sec et surtout de l'arboriculture. Il s'agit de palmiers, d'oliviers et d'arbres fruitiers. Les oliviers sont souvent très vieux, parfois millénaires. Les vergers de vignes, de figuiers, de grenadiers ainsi que les oliviers ne pourront guère vivre s'ils doivent se contenter des maigres ressources en eau que leur offrent les pluies. L'humidité atmosphérique est très importante à Djerba, elle présente un apport appréciable pour la végétation.

Mais l'agriculture est peu importante à Djerba. La population étant particulièrement dense ne laisse que peu de terre disponible pour l'agriculture.

Les pluies sont rares à Djerba et nettement insuffisantes pour entretenir une agriculture à rendements élevés capables de subvenir aux besoins d'une population nombreuse mais ces pluies sont assez suffisantes pour donner à l'île son aspect d'oasis verdoyante. Les palmiers, les oliviers et les autres arbres fruitiers semblent exister à Djerba beaucoup plus pour lui donner un charme particulier que pour nourrir ses habitants.

Djerba a un ciel lumineux durant la plus grande partie de l'année. Sur une période de cinquante ans on a enregistré une moyenne de 40 jours de pluie par an. Octobre, novembre, décembre, janvier et février, avec cinq jours de pluies pour chacun d'eux, totalisent 25 jours. Les mois mars et septembre n'ont ensemble que 15 jours. Pendant l'été la pluie est un phénomène extraordinaire. Nous avons ici affaire à un climat méditerranéen très dégradé au point de vue des précipitations.

Cette nette insuffisance des pluies si elle inquiète le paysan djerbien d'ailleurs dans une faible mesure, car le djerbien a appris depuis longtemps que sa terre ne peut guère le faire vivre, elle permet à l'île d'offrir au touriste Européen avide de soleil un lieu de vacances privilégié. L'hôtelier djerbien n'a pas à se soucier de la défaillance du climat de son île et ne risquera pas de rembourser ses clients pour les jours de pluies qui peuvent les décevoir.

c) - Les Vents

Les vents dominants à Djerba pendant la saison froide, de novembre à mars, sont de secteur Ouest. Les hautes pressions installées sur le continent vont diriger leur vent froid et sec sur l'île

pendant une soixantaine de jours. Ces vents d'Ouest seront quand même humidifiés et attédis par leur passage sur la mer de Bou Chrara. Ils sont également interrompus par quelques vents d'Est qui se font accompagner par des averses.

De mars à octobre, les vents seront essentiellement de secteur Est-Nord-Est. L'aire cyclonale installée sur le continent va attirer des vents maritimes pendant plus de deux mois. Ces vents sont accompagnés de quelques brouillards et pluies.

Le sirocco, vent sec et chaud qui balaie les contrées méridionales de la Tunisie en été fait son apparition à Djerba dès la fin du printemps. Une vingtaine de jours de sirocco sont enregistrés de mars à juin. Ce vent est de direction Sud-Ouest ou Sud-Est suivant le déplacement vers l'Est ou vers l'Ouest de l'aire cyclonique de la méditerranée. Ce vent quoique pas très chaud, est désagréable à Djerba dans la mesure où il est à l'origine de la formation de tourbillons de poussière.

A partir de juin l'aire cyclonale qui règne sur les régions continentales va créer un petit phénomène de mousson. Les vents d'Est-Nord-Est qui vont souffler pendant 47 jours sont d'une importance capitale dans la formation du climat de Djerba. Lorsque les zones continentales sont soumises à un temps suffocant, l'île reçoit une brise maritime qui rafraîchit l'atmosphère et qui rend l'été djerbien si agréable et si apprécié par les touristes. Même le sirocco qui souffle sur Djerba pendant une quinzaine de jours en été est profondément altéré. Le passage de ce vent sur la mer de Bou Chrara l'humidifie et le rend plus supportable que sur le continent.

Ainsi Djerba, ce bout de continent au milieu de la mer, se trouve fortement avantagé par son insularité qui lui épargne en grande partie la sécheresse et les forts contrastes thermiques que sa latitude lui impose.

2. — LA POPULATION DE DJERBA

A - LES MOUVEMENTS DEMOGRAPHIQUES

Djerba avec ses 514 km² et ses 68.000 habitants présente un secteur de peuplement très dense dans la Tunisie Méridionale.

Ce qui caractérise la population de l'île c'est son faible taux de croissance jusqu'en 1966 ce taux de croissance n'a cessé de baisser.

Il est passé de 13 % en 1936-46 à 9,4 % en 1946-56 à 0,4 % en 1966. Ce dernier taux est plus de cinq fois inférieur à la moyenne nationale qui est de 22 %. Cela n'est guère dû à une surmortalité où à une sous natalité puisque l'excédent annuel des naissances sur les décès varie entre 23 et 29 %. C'est l'émigration qui ralentit la croissance démographique de l'île tout en la privant d'une bonne partie de sa population active.

La partie Nord Est de l'île est la plus densément peuplée. Elle correspond aux cheikhats de Taourit, de Mahboubine, de Midoum, de Oualag et d'El May.

Houmt-Souk, chef lieu de l'île s'est caractérisé ces dernières années par une croissance démographique rapide. Le recensement de la population de 1966 y a enregistré 12.513 habitants. Le solde migratoire de la ville en 10 ans est de 3255. Le croit habituel naturel qui y est de l'ordre de 23 % par an n'explique pas à lui seul le phénomène. En tenant compte du départ définitif de 600 européens et israélites et d'autant d'émigrés musulmans pendant cette période l'immigration aurait apporté plus de 2.000 personnes durant cette décennie. Houmt-Souk a ainsi réalisé un taux de croissance démographique global de 3,5 % par an. Il s'agit là d'un phénomène nouveau à Houmt-Souk qui a connu un nouvel essor économique.

B. — L'IMMIGRATION

a) - *L'Essor de l'Immigration.*

Houmt-Souk compte un grand nombre d'immigrés dans sa population. Sur 2.443 personnes actives recensées en 1966 546 sont originaires de l'extérieur de l'île. Sur ce chiffre les étrangers représentent donc 22,3 % de la population active totale de la ville (1).

Si Djerba s'est toujours présentée comme un pôle d'émigration elle devient aujourd'hui de plus en plus un pôle d'attraction pour les populations des différentes localités du gouvernement de Médenine, elle l'est aussi dans une moindre mesure, pour les gabésiens, sfaxiens et autres ressortissants des différentes régions du pays. Ces courants d'immigration sont assez anciens mais ils prennent aujourd'hui une importance plus grande par la croissance du nombre d'immigrés d'une part, et par l'extension de l'aire géographique de l'origine de ces arrivants.

L'immigration ancienne est un courant corollaire de l'émigration

djerbienne. En effet, les insulaires qui émigrent pour s'occuper de commerce, recrutent généralement une main d'œuvre agricole venant de la région de Médenine, Ben Gardane pour l'entretien des « Menzels » (2). Il s'agit de travaux de labours, de taille des arbres et d'irrigation. On a ici un phénomène ancien lié au manque de bras disponibles pour l'agriculture djerbienne. Cette agriculture est considérée depuis toujours comme insuffisante par les insulaires qui vont chercher ailleurs des revenus plus importants et surtout, plus stables. Les travaux agricoles sont alors en partie confiés aux immigrants.

Aujourd'hui, le courant d'immigration est la conséquence de l'urbanisation de Djerba qui est étroitement liée au développement du tourisme. C'est entre 1956 et 1966 que les effectifs gonflent rapidement et les travailleurs installés à Houmt-Souk sont au nombre de 365. Cette évolution rapide est due à l'amélioration des possibilités du marché de l'emploi à Houmt-Souk. Les développements de l'activité du bâtiment en est le facteur principal. La construction de villas et de locaux de différents usages et surtout les chantiers de construction de grands établissements touristiques vont faire appel à un grand nombre de travailleurs non disponibles à Djerba. En 1972 plus de 1.000 ouvriers non djerbiens sont employés dans les grands chantiers de l'île.

b) - L'origine géographique des immigrants :

D'après le recensement général de la population de 1966, le gouvernorat de Médenine fournit 59 % de la population active immigrée à Houmt-Souk, soit 327 sur un total de 547 personnes.

BEN GARDANE :

BEN Gardane vient en tête avec un contingent de 162 actifs (2). Cela s'explique par l'importance et l'ancienneté des relations entre Djerba et Ben Gardane.

Partout ailleurs dans le reste du gouvernorat de Médenine en 1966 les travailleurs installés à Houmt-Souk et originaires de Ben Gardane représentent 29,6 % du total de la population active allogène

TATAOUINE :

Tataouine vient en seconde position avec 96 actifs à Houmt-Souk.

(2) L'habitation familiale et le jardin qui l'entoure.

Cette ville aux portes du désert a des possibilités économiques très limitées et a été depuis longtemps un pôle d'émigration vers Tunis principalement. Un phénomène général dans cette région méridionale de la Tunisie n'a pas freiné les départs vers Djerba. Ainsi 17,5 % de la population active immigrée à Houmt-Souk sont de la région de Tataouine.

ZARZIS :

Zarzis est représentée à Houmt-Souk par 62 personnes actives en 1966 soit 11,3% du total des travailleurs non djerbiens. La proximité de Zarzis explique cette situation. Zarzis est le prolongement de l'île et la vie de relations est très active entre Houmt-Souk et Zarzis.

Si les Zarzisiens ne sont pas aussi nombreux à Houmt-Souk que les gens de Tataouine c'est que leur pays est moins répulsif. Le site maritime de Zarzis lui a permis de créer de vastes plantations d'oliviers qui retirent une grande partie de l'eau nécessaire à leur vie végétale de l'humidité de l'air qui est très grande durant toute l'année.

L'oléifaction, la savonnerie, le commerce et la pêche permettant à Zarzis d'avoir des revenus assez importants surtout pendant les années de bonnes récoltes. Cela n'empêche pas pour autant Zarzis d'être un pôle d'émigration, ce qui est d'ailleurs la grande caractéristique de toute la Tunisie du Sud-Est.

GABES :

Les actifs ressortissants du gouvernorat de Gabès représentent 7,1 % de l'ensemble des travailleurs étrangers. La ville de Gabès en fournit la moitié. Le reste est formé de gens des oasis du Djerid et de Nefzaoua essentiellement de Tozeur, Nefta, Kébili et Douz.

c) - L'activité des immigrants :

Les personnes actives, étrangères à Djerba remplissent des tâches différentes selon leur qualification. Le trait commun à tous, est que toute cette population a un emploi régulier et un salaire stable.

La Main-d'œuvre subalterne du bâtiment se recrute parmi les originaires de Médenine, Tataouine, Ben Gardane et Zarzis. Les jeunes djerbiens préfèrent le travail à l'hôtel qu'ils jugent plus agréable et plus intéressant par les salaires qu'il offre. Le bâtiment exige aussi

une main d'œuvre qualifiée, formée de maîtres maçons, de carreleurs, peintres, de spécialistes en installations sanitaires et d'électriciens. Le tiers des actifs immigrés se trouve dans le bâtiment.

En deuxième position nous signalons la fonction publique qui occupe 116 étrangers à Houmt-Souk. Certes, il s'agit d'une immigration très limitée dans le temps. C'est entre 1956 et 1966 qu'on signale l'arrivée au plus grand de personnes dans ce secteur. Cela est dû à l'effort de scolarisation à Djerba, effort général pour toute la Tunisie d'ailleurs.

Pour Houmt-Souk la multiplication des fonctionnaires s'explique par la croissance de la ville qui améliore ses services et essaie de répondre à ses besoins croissants en personnel de différentes spécialités. Toujours en 1966, 25 européens travaillent à Houmt-Souk dans le cadre de la coopération technique. En 1966, sur 116 fonctionnaires djerbiens exerçant à Houmt-Souk, 111 ont rejoint leur poste à Houmt-Souk entre 1956 et 1966.

Plusieurs fonctionnaires originaires des autres localités du gouvernorat de Médenine ont tendance à s'installer définitivement à Houmt-Souk. Ils trouvent que le climat y est plus doux que chez eux et que les commodités y sont plus importantes que dans leur région d'origine. Cela se traduit par l'acquisition et la construction de logements que ces immigrants occupent avec l'idée de s'installer définitivement. Cette installation leur paraît particulièrement avantageuse dans la mesure où ils peuvent satisfaire leurs besoins en produits et services qu'ils risquent de ne pas trouver chez eux, tout en restant dans la région proche de leurs parents et des biens qu'ils possèdent dans leur pays natal.

Les services publics offrent eux aussi des possibilités d'emploi aux immigrants.

Les transports et l'hôtellerie emploient 45 personnes étrangères à l'île.

Les Zarzissiens sont généralement cuisiniers, les Sfaxiens sont employés dans la réception et l'économat.

Les services utilitaires quant à eux, occupent, toujours en 1966 48 actifs. Il s'agit généralement de mécaniciens, de cyclistes, de vulgariateurs, d'électriciens et de menuisiers. Les Sfaxiens contrôlent en grande partie ces spécialités.

Le développement de l'activité du bâtiment a permis à bon nombre de travailleurs manuels de développer leurs entreprises. Les journaliers, les femmes de ménages immigrés sont au nombre de 100.

Cette population étrangère a également ses chômeurs qui sont au nombre de 20. Journaliers, femmes de ménages et inactifs constituent une population flottante à Houmt-Souk. Cette population immigrée marginale dans la vie économique de la ville l'est aussi quant à ses conditions de vie et plus précisément par la qualité de son habitat. Ces étrangers venus des localités déshéritées du gouvernorat de Médenine vivent aux limites de la ville dans des huttes de branchages.

Les désaffections rapides du quartier juif d'El Hara Kébira, a permis à grand nombre d'immigrés de s'y installer. Ceux qui disposent de quelques économies ont acheté des maisons à des juifs en partance pour Tunis, la France ou Israël. Mais il s'agit généralement de maisons très vieilles et incommodes. Leurs propriétaires ayant l'idée du départ n'entretiennent plus ces maisons qui sont actuellement en très mauvais état. Les belles demeures d'anciens commerçants juifs sont achetées par des Djerbiens. Actuellement la Hara Kabira qui était le quartier exclusivement juif voit sa population musulmane se multiplier pour devenir actuellement majoritaire.

Le flux d'immigration constaté à Djerba en 1966 n'a fait que s'accroître actuellement : on ne parle plus de centaines mais de milliers d'étrangers à Djerba. En ville, les autochtones deviennent moins nombreux que les travailleurs immigrés.

C. — LA STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE :

a) - L'agriculture et la pêche :

Chose assez curieuse le secteur primaire n'occupe à Djerba, dont une grande partie présente un paysage rural, qu'une part infime de la population active. A Houmt-Souk ce secteur n'intéresse que 151 personnes soit 6,1 % des actifs. Le tiers de cet effectif soit 47 personnes s'adonnent à la pêche.

Il s'agit là d'une activité qui intéresse peu les jeunes. Avant l'indépendance une petite colonie maltaise participait efficacement à cette activité. Actuellement il ne s'agit pas d'un secteur abandonné, mais d'un secteur qui se convertit pendant quelques mois de l'année, en laboureurs et pêcheurs. Mais l'impact de l'agriculture reste très faible. En 1961, la part de l'agriculture dans le revenu

global de l'île est de 18,6 % celle de la pêche étant de 3,3 %. Ainsi dans cette île qui semble être une oasis le secteur primaire n'apporte que le 1/5 du revenu global des habitants. Ce pourcentage déjà négligeable a beaucoup baissé avec la croissance rapide des autres secteurs de l'économie de Jerba. Quant à l'agriculture, malgré les tentatives de son animation, on sait d'avance qu'elle ne pourra enregistrer qu'une croissance lente insignifiante, vues les possibilités de l'île extrêmement limitées dans ce domaine et l'absence de quantités d'eau suffisantes pour élargir d'une manière sérieuse les périmètres irrigués.

b) - *L'Artisanat et le Bâtiment :*

En 1966 ces deux branches d'activité occupent la deuxième position par le nombre des effectifs qu'elles emploient après la fonction publique et les services utilitaires. 936 personnes sont classées dans le secteur secondaire soit 39 % de la population active totale d'Houmt-Souk.

- *L'Artisanat :*

Les personnes que nous avons classées dans le secteur secondaires s'occupent en réalité d'activités artisanales. A Djerba il n'y a guère d'entreprise industrielle, si l'on exclut les ateliers de l'Office National de l'Artisanat qui emploient des méthodes modernes. Par ces dimensions et par le nombre d'ouvriers qu'il emploie ce centre n'est guère une usine mais les ateliers où l'on a introduit des méthodes nouvelles de teinturerie et de traitement de la laine. L'artisanat occupe 712 actifs.

Le travail de laine, traitement, filage, teinturerie et tissage occupe la majeure partie des artisans. Cette activité qui est très ancienne à Djerba semble perdre de plus en plus de ses actifs. Elle intéresse les jeunes de moins en moins. Les fileuses retirent de leur travail qu'elles font généralement en plus de leurs activités ménagères, de minces revenus. Néanmoins cela leur arrondit leur budget familial.

Le travail de la laine passe par des périodes creuses dans l'année à cause de la mévente, ce qui oblige les patrons à renvoyer temporairement leurs salariés qui s'adonnent provisoirement à la pêche ou à l'agriculture. Les tisserands indépendants sont plus sensibles aux fluctuations des cours sur le marché et se trouvent souvent dans l'obligation de changer de situation pour se réduire au

salariat chez un patron qui bénéficie de plus de capitaux, et qui a donc de plus grandes possibilités de stocker les produits jusqu'à la reprise des cours.

Au sommet de cette hiérarchie de tisserands salariés, tisserands indépendants ou patrons ayant une dizaine d'ouvriers se trouvent un petit nombre de commerçants, trois ou quatre qui achètent la majeure partie de la production artisanale qu'ils commercialisent eux mêmes, par l'exportation sur les marchés de Tunis, du reste de la Tunisie, ou même à l'étranger, principalement en Algérie et en Libye.

Le tissage de la laine à Djerba garde ses méthodes archaïques, voir millénaires, mais les produits gardent une qualité excellente et un cachet très spécial. Le développement du tourisme à Djerba a eu une influence à la fois positive et négative. Influence positive, parce que la clientèle de ce secteur s'intensifie. Il s'agit d'une clientèle à pouvoir d'achat élevé. Le deuxième mérite de cette clientèle, c'est qu'elle vient acheter la marchandise à Houmt-Souk même. Ce qui a permis à certains petits patrons de commercialiser eux-mêmes leurs produits dans une douzaine de magasins qui n'existaient pas avant. La marchandise va directement du producteur ou consommateur ce qui lui fait éviter le passage par le gros commerçant qui tirait les profils les plus élevés de ces transactions.

L'artisan s'est trouvé dans l'obligation d'améliorer la qualité de ses produits puisqu'il a une clientèle prête à offrir des prix avantageux. On a calculé que pour un prix donné le prix touristique est égal à 2,40 le prix à l'exportation. Ainsi voit-on que les tisserands utilisent des teintes fixes et introduisent dans leurs ouvrages des motifs nouveaux. Cela a permis de relever les salaires et les revenus des tisserands. Seulement malgré l'amélioration des salaires l'activité du tissage n'intéresse plus les jeunes, ce qui fait que cette activité se trouve menacée de vieillissement et de disparition à long terme. En effet, les jeunes, même s'ils sont fils de tisserands sont peu enclins à prendre la navette.

L'hôtellerie qui n'offre pas toujours des salaires plus élevés, a une forte attirance sur les jeunes qui croient, à tort d'ailleurs, que le travail à l'hôtel est moins fatigant. Les jeunes sont surtout attirés par le cadre du travail qui leur paraît particulièrement attrayant. Le recensement général de la population de 1966 nous indique que 45 % des travailleurs d'hôtels sont fils de tisserands.

Donc l'influence négative du tourisme sur l'artisanat réside dans le fait que cette activité dynamique et nouvelle détourne les jeunes du travail artisanal.

Bien que les prix des produits tissés à Djerba aient augmenté rapidement la production quant à elle semble plafonner.

L'augmentation rapide des prix des matières qui n'est pas spécifique de Djerba, est elle aussi un facteur qui freine le développement de la croissance de la production artisanale.

Une tendance à la dégradation de l'artisanat se fait sentir à Djerba par l'apparition sur le marché de fil à base de fibres artificielles. Certes, ces produits sont prohibés à l'exportation et ne reçoivent pas le label de garantie, livré par le contrôle de l'Office National de l'Artisanat.

Si la masse des produits artisanaux vendus à Djerba devient de plus en plus importante, c'est que les commerçants jerbien s'efforcent de plus en plus à leurs clients des articles fabriqués dans d'autres régions de la Tunisie et, parfois même, ailleurs en Afrique du Nord.

- LA BIJOUTERIE :

Fort ancienne à Houmt-Souk, elle occupe 29 personnes. Cette activité est intéressante par son ancienneté et par la qualité de ses produits. Il s'agit d'une activité qui a été exclusivement contrôlée par la colonie juive de Djerba qui compte parmi les colonies juives les plus anciennes d'Afrique du Nord. Ces bijoutiers produisaient des bijoux très beaux inspirés de traditions juives, berbères et musulmanes.

Cette activité est en déclin depuis les années 50, à cause de l'émigration de juifs vers Tunis, vers la France et Israël. Pour sauver cet artisanat qui procure des revenus importants à la ville par l'accroissement continu de la clientèle touristique, l'Office National de l'Artisanat s'est occupé de la formation de jeunes gens pour les initier aux techniques de ce métier. Un vieil artisan juif veille à la formation de ces apprentis. Actuellement quelques jeunes bijoutiers ont achevé leur stage et tiennent des boutiques dans les souks où ils commercialisent leurs produits.

- LE BATIMENT :

En 1966 l'activité du bâtiment occupe 251 personnes soit 10 % de la population active de Houmt-Souk. Mais cette branche d'acti-

tivité a connu un développement extrêmement rapide ces dernières années. Les travaux de construction sont dans la majeure partie des cas, exécutés par des immigrants. En 1966, le bâtiment se présente comme le secteur le plus accessible aux immigrants de fraîche date. Les travailleurs Djerbiens abandonnent de plus en plus cette activité pour d'autres, plus rentables et moins harassantes. Le bâtiment est le secteur où les étrangers sont majoritaires; sur 251 personnes actives dans ce secteur 164 sont des immigrants dont 111 sont d'immigration récente.

En 1972, le bâtiment présente des dimensions nouvelles à Djerba. Son rôle d'attraction sur les populations du continent s'est largement renforcé.

c) - LES SERVICES :

En 1966 déjà le secteur tertiaire est prédominant dans la vie économique d'Houmt-Souk. 1074 personnes actives sont dans ce secteur, ce qui représente un taux assez élevé qui est 43 %. Certes, l'existence d'un secteur tertiaire hypertrophié est une donnée générale qui caractérise la structure socio-professionnelle de plusieurs villes de Tunisie et de celles des pays sous-développés en général. Ce qui est original dans notre cas, c'est qu'il s'agit bien d'un secteur tertiaire viable, ayant un contenu économique réel. Il groupe des personnes ayant des revenus relativement assez suffisants et des salaires généralement stables. La fonction publique, les services publics et le commerce occupent la quasi totalité des personnes ayant des fonctions du secteur tertiaire. Ces trois branches d'activité retiennent des effectifs semblables.

Le commerce occupe 312 personnes soit 12 % de la population active totale et 29 % du secteur tertiaire.

La fonction publique quant à elle, avec un effectif de 327 emplois occupe 13,2 % de la population active totale de Houmt-Souk soit 30 % du total des personnes ayant des activités tertiaires.

Les services publics quant à eux occupent 360 personnes soit 14,5 % de la population active totale et 33 % de l'ensemble des effectifs du secteur tertiaire. Cette branche d'activité occupe en 1966 un nombre de personnes légèrement plus élevé que les deux branches d'activités étudiées précédemment. En effet, nous avons regroupé dans cette rubrique les transports, les professions libérales, les banques et assurances et surtout l'hôtellerie et la restauration qui occupent la majeure partie des actifs classés dans cette rubrique.

Sur les 360 personnes du secteur des services publics, 239 travaillant dans les hôtels, cafés et restaurants. Ceux qui sont dans l'hôtellerie, sont au nombre de 199 personnes.

Actuellement, le secteur territorial n'a fait que consolider ses positions, il a connu un essor rapide. La création d'un grand lycée à Houmt-Souk en octobre 1969, a nécessité l'appel à une centaine d'enseignants et une cinquantaine de fonctionnaires de toutes catégories. L'agrandissement de l'aéroport de Djerba Mellita et la multiplication des services, ont créé de nouveaux besoins en administrateurs et techniciens.

Quant aux activités du tourisme elles occupent, en janvier 1972, 1903 actifs à Djerba. En juillet 1972 1000 nouveaux emplois touristiques seront offerts par le seul village de Dar Jerba.

De même que le commerce, après sa libération voit actuellement ses effectifs se multiplier rapidement. Plus de 200 actifs se sont orientés depuis 1970 vers le commerce des produits artisanaux, sans compter la multitude de vendeurs de pacotille touristique.

3. — LA SOCIÉTÉ ET L'ÉCONOMIE :

A. - LES FORMES ANCIENNES :

Jusqu'aux années 50 Djerba se présentait comme une île particulièrement pauvre et surpeuplée. Les habitants s'occupaient d'agriculture d'artisanat, de pêche et de commerce. Mais aucune de ses activités ne pouvait assurer à la majorité de ceux qui s'en occupaient un niveau de vie assez élevé. La sécheresse réduit l'agriculture de l'île à une arboriculture peu productive et à une céréaliculture qui ne s'explique que par l'opiniâtreté des paysans jérbiens. La pêche et l'artisanat utilisant un outillage et des méthodes archaïques étaient plus pittoresques qu'économiquement viables. Leurs produits arrivaient cependant à répondre à la demande locale.

Les Djerbiens très conservateurs, ont gardé leurs mœurs, leurs traditions et leurs techniques qui remontent dans certains cas à l'antiquité. Faute de changements la vie était un éternel recommencement à Djerba. D'ailleurs cet anachronisme dans lequel vivait l'île était un de ses atouts touristiques. Ceux qui n'avaient pas de patience pour vivre à un rythme antique, ceux qui ne pouvaient accepter une vie calme et frugale franchissaient la mer et allaient s'installer sur le continent dans les grandes villes du pays ou même à

l'étranger, ainsi l'émigration est un facteur important dans la vie de cette île.

B. - LES ACTIVITÉS NOUVELLES :

Depuis une quinzaine d'années l'île de Djerba a connu un essor économique nouveau y ayant entraîné des changements à tous les niveaux. L'île a connu une croissance urbaine concentrée à Houmt-Souk et dans la nouvelle zone touristique. Les aspects de cette croissance ont touché la démographie de l'île ses activités et ses paysages.

La croissance que connaît Djerba est due en partie au phénomène général d'urbanisation qui a touché l'ensemble de la Tunisie depuis l'indépendance du pays, mais l'essentiel de cette croissance urbaine et due à l'essor de l'activité touristique qu'a connu l'île depuis 1960.

En 1972 Djerba a reçu 68.000 touristes soit un chiffre égal à celui de sa population. Pour répondre à la demande croissante du marché touristique international et surtout européen Djerba a dû s'équiper en unités hôtelières et sa capacité actuelle est de 8.000 lits. Une véritable station étalée sur une quinzaine de kms a été créée en l'espace d'une décade. L'île a également développé son infrastructure. Le petit aéroport de Djerba Mellita située à 6 kms à l'Ouest d'Houmt-Souk s'est converti en Aéroport International pouvant recevoir des appareils modernes et de grande capacité ; 230.000 passagers sont enregistrés dans cet aéroport en 1972.

Le réseau routier de l'île s'est également développé et l'accès de l'île s'est amélioré par la construction d'une route d'une quarantaine de kms permettant un raccourci important entre Gabès et Djerba et par la mise en service de deux-bacs à grands débits pour relier l'île au continent. Les moyens de télécommunications sont également modernisés.

L'activité touristique a également favorisé et accéléré l'équipement de l'île d'un réseau électrique et d'aductions d'eau. Les insulaires n'ont pas tous profité directement de certains de ses équipements. En effet 15 % des logements Djerbiens disposent de l'électricité et encore la plus grande partie de l'eau courante est consommée par les établissements touristiques. L'île a pourtant bénéficié de la création de 6.000 emplois nouveaux directement ou indirectement liés au tourisme. Certains secteurs économiques ont connu un essor sans précédent comme le commerce et le bâtiment. L'artisanat n'a pourtant pas réellement profité du tourisme. La pêche et l'agriculture

n'ont guère connu la croissance escomptée. Une canalisation des investissements vers des secteurs nouveaux de la production s'impose pour, d'une part créer encore de nouveaux emplois et, d'autre part diversifier les ressources de l'île afin de la rendre moins dépendante d'une activité somme toute assez fragile.

Direction de l'Aménagement du Territoire

DECEMBRE 1974

EVOLUTION DU PEUPELEMENT ET DE L'HABITAT DJERBIENS

Par le Dr Salah-Eddine Tlatli

La révolution pacifique qui se déroule dans la Tunisie indépendante vise à transformer à la fois l'homme et son milieu aussi bien social que naturel et à faire progresser l'un en agissant sur l'autre. Ainsi le développement de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, des voies de communications, de la culture, de l'enseignement, des organisations sanitaires permet une élévation certaine à la fois du niveau de vie et de la valeur de l'homme qui de ce fait pourra agir avec plus d'efficacité sur son milieu naturel pour le transformer, le façonner et l'organiser pour en tirer plus de richesses et de rendements qui à leur tour se répècutent pour accroître les potentialités techniques des cadres et ainsi de suite.

Dans cette stratégie globale qui enclenche la dynamique du développement et qui lui permet de faire en quelque sorte boule de neige entre l'homme et son milieu, on constate que la coquille dans laquelle l'individu déroule la majeure partie de son existence est à l'image à la fois de l'homme et de son milieu, elle en est le reflet et comme le prolongement. Elle est déterminée dans sa nature, sa conception, son agencement par l'un et par l'autre. Mais inversement elle peut, en subissant des transformations radicales et provoquées artificiellement, agir sur l'un et l'autre. Vu sous ce double aspect l'habitat apparaît comme une pièce maîtresse dans l'édifice d'une civilisation puisqu'il est à la fois la conséquence des modes de vie de l'homme et un levier puissant pour leur transformation et leur amélioration. Cette corrélation étroite qu'on retrouve à travers tous les pays, est clairement illustrée surtout par toutes les phases d'adaptation de l'habitat au fur et à mesure qu'on assiste à des phénomènes aussi bien spontanés que provoqués de sédentarisation.

A cet égard l'exemple du Sud Tunisien est particulièrement utile à analyser. Cette zone immense qui fut jusqu'à l'indépendance, aban-

donnée à elle-même dans un état de sous-développement qui frisait souvent la famine et qui constitua un poids mort freinant dangereusement toute velleité de progrès du pays, sert aujourd'hui de cadre à une grande entreprise de mise en valeur depuis que le gouvernement de la Tunisie souveraine a décidé d'entreprendre la réanimation de ce membre atrophié de notre pays, pour le revitaliser, le développer et lui permettre de jouer son rôle dans le grand corps d'une Tunisie en pleine évolution.

Cependant dans le cadre de l'étude de cette évolution, il y aurait lieu de faire une place à part à une région qui, tout en faisant partie de ces territoires, constitue un monde présentant les caractères d'une profonde originalité, il s'agit de Djerba.

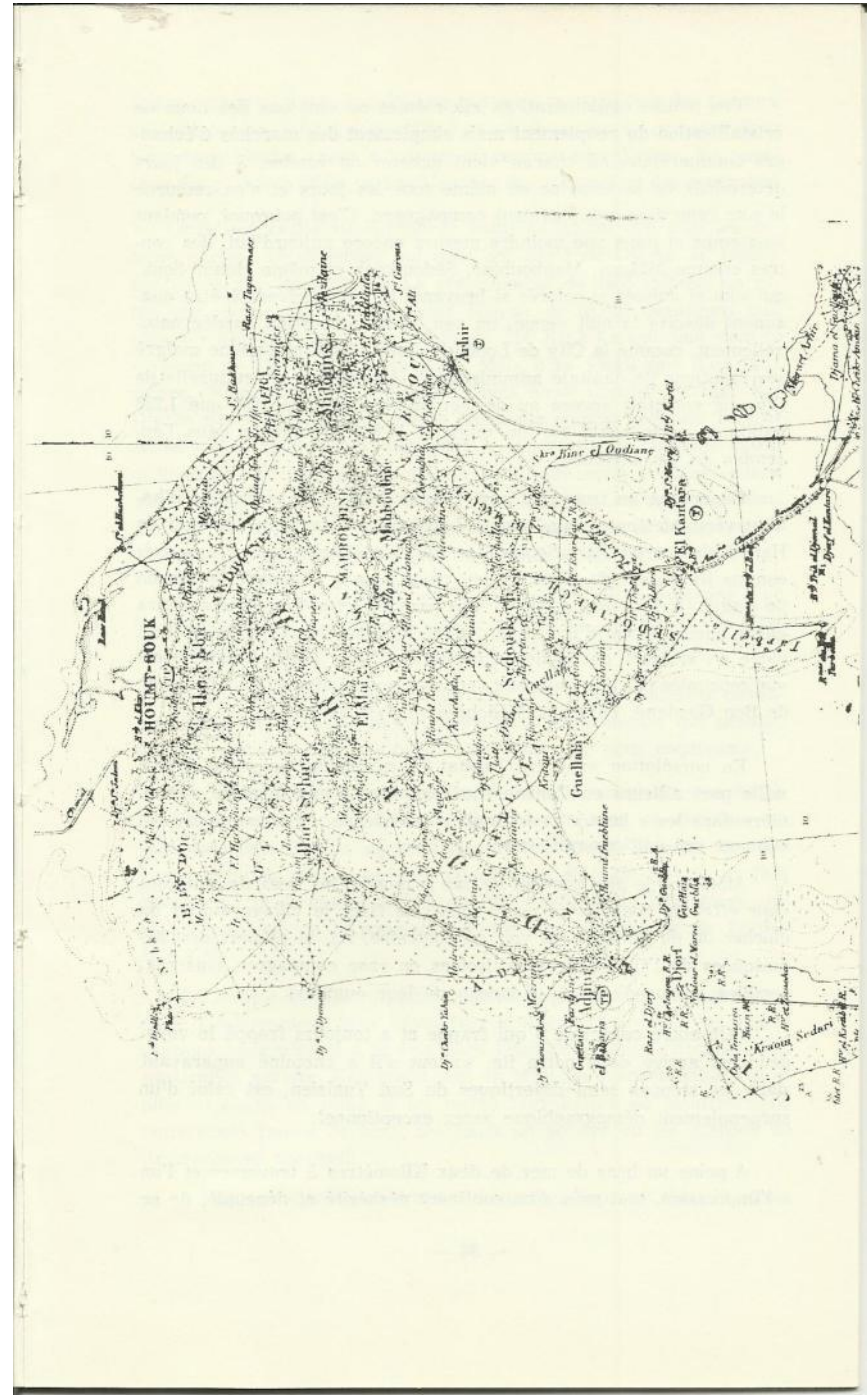
Nous nous proposons donc ici d'esquisser les données fondamentales d'un des problèmes qui reflètent le mieux cette évolution, celui du peuplement et de l'habitat vu à travers ses aspects présents et ses imbrications avec le passé. Nous pourrons ainsi mieux saisir sur le vif les transformations économiques et humaines qui s'opèrent dans une des régions les plus prestigieuses de notre pays.

Les traits essentiels de l'habitat djerbien, c'est à dire du mode de groupement de la population, apparaissent clairement aux yeux les moins prévenus.

Le plus frappant de tous est dispersion.

Le voyageur qui arrive dans l'île des Lotophages aussi bien par voie terrestre que par voie aérienne constate en effet que les blancs menzels s'égaillent à travers la campagne et les vergers comme dans une sorte de banlieue au tissu urbain très lâche enchassant dans sa verdure, des villas d'un type particulier, souvent assez éloignées les unes des autres.

Il ne s'agit donc à proprement parler ni d'un habitat strictement rural, ni d'un habitat urbain, mais d'une interpénétration des deux types, comme si on avait assisté à une désintégration de la ville en une poussière de maisons, d'édifices religieux, et d'ateliers artisanaux disséminés sur un vaste espace lui-même morcelé en foule de petites propriétés agricoles. Cette notion d'appartenir à un même ensemble urbain existe dans l'esprit même des Djerbiens puisque leurs petites agglomérations sont appelées Houmt-Souk, Houmt-Midoun, Houmt-Adjin, etc. comme s'il s'agissait des divers quartiers d'une même cité.



Ces petites agglomérations elle-mêmes ne sont pas des lieux de cristallisation du peuplement mais simplement des marchés d'échanges commerciaux où chacun vient acheter ou vendre, à des jours déterminés de la semaine ou même tous les jours et s'en retourne le soir venu dans son logement campagnard. C'est pourquoi, pendant longtemps et dans une moindre mesure encore aujourd'hui, des centres comme Midoun, Mahboubine, Sédouikech et même Houmt-Souk, qui sont si animés si colorés si bruyants le jour arrivent à être quasiment déserts la nuit venue, un peu, toute proportion gardée naturellement, comme la City de Londres. Houmt-Souk elle-même malgré ses fonctions de capitale administrative économique et culturelle de l'île, ne comptait encore au dernier recensement de 1966 que 1.288 habitants permanents sur un total de 10.804 dénombrés dans l'ensemble de son cheikhât.

Cependant on trouve, à part Houmt Souk, deux exemples d'habitat véritablement groupé qui font exception à la règle, il s'agit de Hara-Kbira et de Hara-Sghira, les juifs de Djerba, ayant éprouvé, comme ils le font du reste un peu partout dans le monde, le besoin de s'agglutiner entre eux pour vivre en vase clos. Seule Hara Kbira garde encore aujourd'hui ce caractère typique; Hara-Sghira, s'étant vidée en majeure partie de sa population juive qui a émigré, s'est vue repeuplée par des nouveaux venus en provenance du Sud Tunisien, de Ben Gardane, Zarzis et Médenine en particulier.

En corrélation avec cet habitat en nébuleuse qu'on ne trouve nulle part ailleurs en Tunisie sauf peut-être d'une manière saisonnière dans les « jnan » de la banlieue sfaxienne, on constate un essaimage des édifices religieux.

Alors que le plus souvent de par le monde, les lieux de culte ont pour effet de coaguler le peuplement, de fixer le village autour du clocher ou du minaret, on voit au contraire, ici, la plupart des 300 mosquées de l'île, se dresser, isolées en rase campagne, sans rassembler autour d'elles le troupeau de leur ouailles.

« Un autre caractère » qui frappe et a toujours frappé le voyageur qui arrive dans notre île, surtout s'il a cheminé auparavant dans les steppes semi désertiques du Sud Tunisien, est celui d'un surpeuplement démographique assez exceptionnel.

A peine un bras de mer de deux Kilomètres à traverser et l'on a l'impression, tout près d'un continent déshérité et dépeuplé, de se

trouver dans un autre monde. Des hommes, mais surtout des femmes et des bambins, à pied, à dos d'âne ou de chameaux se pressent dans les petits chemins creux à travers la verdure des oliviers, les panaches des palmiers et les taches blanches des menzels ou des mosquées.

Cette impression de surcharge humaine qu'ont eue tous les auteurs anciens et modernes qui nous ont parlé de Djerba se trouve confirmée par les chiffres. Le recensement de 1966 indique en effet une population globale pour Djerba de 65.533 personnes qui, répartie sur une superficie totale de 514 Km² fournit une densité moyenne de 127 habitants au Km². Mais il ne s'agit que d'un taux moyen. Nous avons pu déterminer dans notre dernier ouvrage sur Djerba paru en 1967 que certains cheikhats comme celui de Taourit où se trouve Houmt-Souk atteignait la concentration humaine extraordinaire pour l'Afrique de 476 au Km², que celui de Mahboubine arrivait à 216 au km², de Midoun 197 au km² etc., on se trouve ainsi fort loin de la densité kilométrique voisine de 21 de la délégation de Médenine et d'une trentaine pour l'ensemble de la Tunisie.

Il est donc bien évident que l'on se trouve ici en présence d'un foyer démographique exceptionnellement chargé, surtout si l'on tient compte des ressources naturelles très limitées de la région.

Cependant en y regardant de plus près et en poussant davantage l'analyse, certains aspects nouveaux apparaissent qui permettent de compléter les données du problème que nous esquissons.

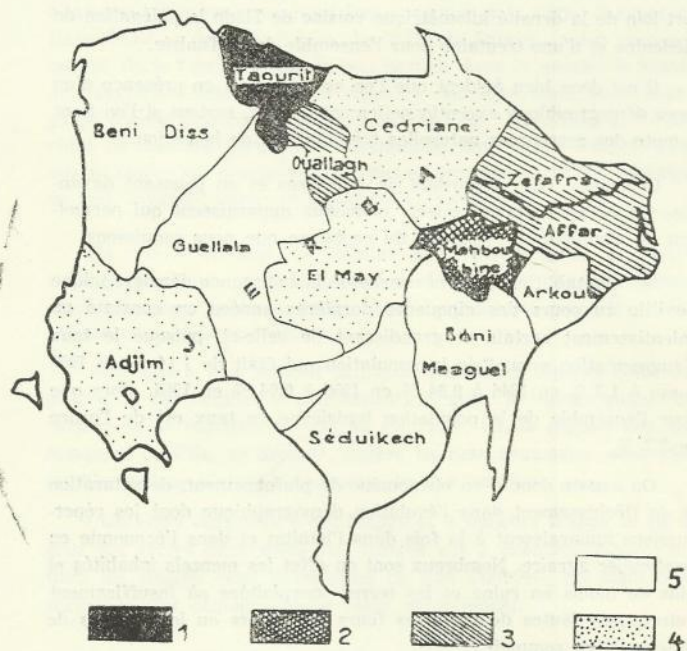
Si l'on établit en effet la courbe de la croissance démographique de l'île au cours des cinquante dernières années on constate un ralentissement certain et grandissant de celle-ci, puisque le taux d'augmentation annuel de la population qui était de 1,14 % en 1936 passe à 1,3 % en 1946 à 0,94 % en 1956 à 0,04 % en 1966, alors que pour l'ensemble de la population tunisienne ce taux est de l'ordre de 2,2 %.

On assiste donc à un phénomène de plafonnement, de saturation et de fléchissement dans l'évolution démographique dont les répercussions apparaissent à la fois dans l'habitat et dans l'économie en particulier agricole. Nombreux sont en effet les menzels inhabités et plus ou moins en ruine et les terres inexploitées où insuffisamment entretenues fautes de bras, les fours de potiers ou les ateliers de tisserands en sommeil.

« Enfin un élément nouveau et important apparaît dans la struc-

ture humaine de l'île, celui d'une véritable invasion par les continentaux.

Au fur et à mesure que s'accroissait l'émigration commerciale des Djerbiens et surtout depuis que cette émigration, jusqu'à ces dernières années saisonnière, tendait à devenir définitive, on assistait à une intrusion d'abord feutrée puis de plus en plus massive des gens du sud, nomades ou sédentaires trop heureux de remplacer les partants. Combien sont-ils ? Il serait difficile de le dire. Mais il suffit de regarder tous les porteurs de Ouazra du continent un jour de marché à Midoun par exemple pour se rendre compte qu'ils sont presque aussi nombreux que les Djerbiens vêtus de Kadroun ou de Kébaia. Ils ont commencé à venir d'un peu partout des zones du sud, surtout de Médenine, Ben Gardane, Zarzis poussant timidement devant eux quelques maigres bêtes efflanquées pour tenter de leur trouver de rares pâturages clandestins à travers l'île. Puis profitant à



Carte de la densité de population

1 : Plus de 400 au Km² — 2 : De 400 à 200 — 3 : 200 à 150
4 : De 200 à 150 — 5 : De 100 à 50

la fois de l'absentéisme lié à l'émigration commerciale des Djerbiens et de l'établissement d'une route reliant l'île au continent, ils se sont sédentarisés et établis à demeure partageant le fruit de l'exploitation avec le propriétaire fantôme et parfois se substituant totalement à lui. Une fois fixés soit dans un Khoss soit dans le menzel lui-même ils sont rejoints par les autres membres de la famille restés sur le continent. Mais l'agriculture n'est pas seule à fournir des débouchés à ces immigrants continentaux. Près de Houmt-Souk, à Fatou, tout un quartier de nattiers originaires de Charbane, voisin de Tataouine, s'est développé.

Ainsi toute la structure ethnique de l'île est en train de se modifier, de se remodeler et de transformer le paysage humain et naturel traditionnel de Djerba.

Ces traits généraux qui caractérisent le peuplement et l'habitat djerbien tels que nous les avons indiqués : dispersion de l'habitat, surpeuplement mais aussi dépeuplement, émigration djerbienne mais aussi immigration nomade s'expliquent dans une large mesure par un contexte géographique, mais également par des influences historiques parfois lointaines et surtout par des motifs économiques et même psychologiques. Ce sont donc ces facteurs qui nous permettent de mieux saisir la situation présente et d'en dégager les potentialités qu'il s'agit de passer en revue.

Le milieu géographique a exercé une influence déterminante par l'attrait de l'insularité qui a fait jouer à Djerba un rôle d'île refuge à travers l'histoire, mais surtout par l'originalité de son climat et les caractères de son hydrologie.

Il est devenu aujourd'hui presque banal de parler de la douceur et du charme du climat djerbien pour expliquer et dans une certaine mesure pour justifier le surpeuplement exceptionnel de cette île en Tunisie. Mais cela l'était beaucoup moins il y a trente sept ans lorsque nous cherchâmes alors à en expliquer les composantes dans notre premier ouvrage « Djerba et les Djerbiens ». Par la suite l'essor touristique que connaît l'île des Lotophages est venu à son tour corroborer et vérifier la valeur fondamentale de ce facteur géographique.

Certes dans le contexte climatique le rôle de la pluviométrie n'a pas été négligeable. Pour retrouver les 230 mm. de pluie qui tombent à Djerba, il faut remonter à 150 Km plus au Nord, et dépasser Sfax. Djerba est donc nettement plus avantagée que la Djefara continentale où Médenine ne reçoit que 136 mm par an.

Mais il y a tout de même autre chose pour expliquer l'attrait pour ne pas dire l'engouement qu'a toujours exercé cette île sur les populations du Sud et cet autre chose est précisément l'inertie thermique liée à une certaine humidité atmosphérique. C'est là que réside tout le secret du climat djerbien. Une atmosphère plus dense, plus chargée d'humidité marine, retient dans son filtre magique tous les éléments thermiques extrêmes pour ne laisser passer que des températures plus amorties et plus tempérées que celles du continent voisin. Djerba bénéficie pour ses moyennes thermiques mensuelles par rapport au littoral continental de deux à trois degrés en moins en été et de un à deux degrés en plus en hiver.

Ainsi l'harmonieux agencement des pluies, de l'humidité et des températures a déterminé cette fameuse cinquième saison spéciale à notre île, faite à la fois de sécheresse et d'humidité, de chaleur diurne et de fraîcheur nocturne, qui a enchanté les humains depuis Ulysse et les temps homériques et contribué plus qu'aucun autre facteur au surpeuplement démographique et à l'essor touristique actuel.

Mais il ne faut pas se figurer pour cela que ce climat si agréable ne recèle pas en lui-même ce fameux problème de l'eau dont dépend toute la vie et tout le développement du Sud.

Car il se trouve précisément que le sous-sol de notre île a été particulièrement avare en eau douce. La plupart des puits ne fournissent que de l'eau saumâtre, ayant de 2,5 à 6 grammes de résidu sec. Seule la zone comprise entre Ouallagh, Cedriane, et Mahboubine a généralement moins de 2,5 grammes de résidu sec, quantité qui elle-même varie d'une saison à l'autre et d'une année à l'autre, c'est ce qu'on appelle la zone d'eau douce, assez facile à repérer par le réactif végétal qui se traduit par de riches vergers d'agrumes et de cultures maraîchères. Naturellement si l'on superpose une carte de la densité humaine à celle de la densité en résidu sec de la nappe phréatique on constate une étonnante corrélation. C'est à la zone d'eau douce que correspondent les plus fortes concentrations humaines, exception faite de Houmt-Souk. C'est ce qui explique les 216 habitants au km² du Chéikhath de Mahboubine les 197 habitants au km² de celui de Midoun, les 154 de Ouallagh et les 142 de celui d'El May. Le reste de l'île ne disposant que d'eau saumâtre voit sa densité humaine tomber à moins de 100 au km² et le Chéikhath la plus mal pourvu, celui de Cédouikech, n'arrive qu'à 55 habitants au km².

Cependant si nous avons insisté sur cette étroite dépendance de l'aspect humain et physique dans notre dernier ouvrage « Djerba L'île des Lotophages », il n'en demeure pas moins, à ce point de vue, une certaine anomalie, qu'il a fallu tirer au clair.

Certains géographes, en effet, ont cru pouvoir expliquer invariablement l'habitat groupé dans les zones arides par le manque d'eau et l'habitat dispersé par son abondance. Appliquée à Djerba cette explication trop facile ne donne aucun résultat. Nous avons vu en effet la rareté des points d'eau potable et pourtant la dispersion est on ne peut plus absolue. C'est qu'ici, précisément l'eau de consommation provenant presque exclusivement des citernes, la concentration n'avait plus sa raison d'être.

Ainsi le cadre physique naturel, par l'insularité, le climat, le problème de l'eau a décidé pour une large part du caractère du peuplement et de l'habitat. Sans lui on ne pourrait expliquer ni la densité démographique ni cet essaimage de l'habitat qui demeurent les traits majeurs du paysage humain djerbien.

Cependant les influences historiques, religieuses psychologiques et économiques sont aussi intervenues pour tempérer ce déterminisme géographique et pour modeler dans sa complexité la trame humaine actuelle.

Les origines du peuplement sont assez obscures. Ibn Khaldoun, dans son « Histoire des Berbères » (tome III P. 63) nous affirme que « les habitants de Djerba appartiennent à la race berbère et font partie de la tribu des Ketama. En effet, ajoute-t-il, s'y trouve encore aujourd'hui des Sédouikech, Cedriane, peuples d'origine ketamienne. On y trouve aussi des Nefaza et quelques fractions d'autres tribus berbères. »

Il semble même que la tribu des berbères de Djerba soit un rameau de la tribu berbère des Lemta, proches parents de celles de Matmata. Les renseignements d'Ibn Khaldoun se trouvent confirmés par les données anthropologiques qui définissent un « type djerbien brachycéphale dans le Sud de l'île en particulier », mais aussi par la survivance d'un dialecte berbère qui correspond à cette zone.

Bien qu'importante la barrière de l'insularité est loin, néanmoins, d'avoir été étanche et un long métissage avec des dolychocéphales s'est accompli au cours des siècles, en particulier lors de l'arrivée des arabes qui se sont établis dans les parties les plus riches de l'île,

refoulant vers les terres plus pauvres et plus salées du Sud, les berbères autochtones.

Ainsi malgré la présence d'une ethnie relativement pure, Djerba n'en a pas moins été depuis les temps les plus reculés un grand carrefour où sont venus se réfugier les hommes et les cultures de l'Afrique, de la Méditerranée et même du Proche-Orient.

A cet égard, rien ne saurait mieux souligner ce rôle d'île refuge que la présence de la communauté juive de Djerba qui constitue elle-même un véritable îlot religieux et racial au milieu de l'île depuis des millénaires. Car une tradition, que plusieurs arguments semblent **authentifier, veut que les juifs soient arrivés à Djerba après la destruction de Jerusalem par Nabuchodonosor en 586 av. J.C.** par conséquent cinq siècles avant l'arrivée des Romains en Afrique et douze siècles avant celle des Arabes. La présence depuis vingt-six siècles dans notre pays, d'une colonie juive qui a pu se perpétuer jusqu'à présent en toute sérénité constitue ainsi un exemple de tolérance, de libéralisme et d'absence de racisme peut-être unique de par le monde. Il fait honneur à Djerba et à la Tunisie.

Pourtant lorsqu'on considère l'histoire extraordinaire de cette vaillante petite île on est ahuri par le déferlement des fanatismes religieux, politique, racial qu'elle eut à subir de la part des plus grands maîtres de l'heure sans que cela ait en rien modifié son comportement à l'égard de ses hôtes hébreux.

Le plus ancien témoignage de l'occupation humaine de notre île, véritable lettre de noblesse, remonte probablement à ce légendaire voyage d'Ulysse dont Homère nous relate les péripéties à travers l'Odyssée, et qui se déroule au lendemain de la chute de Troie, vers le 13^{ème} siècle av. J.C. C'est alors que se place le récit de cette escale dans la fameuse île des Lotophages, que la plupart des historiens identifient avec Djerba.

Ces mangeurs de lotos, gens particulièrement policés aux dires d'Homère, furent par la suite intégrés au sein du vaste empire colonial carthaginois à partir du 8^{ème} siècle av. J.C. Toute une chaîne d'escales commerciales les Emporia s'égrenait le long du golfe de Gabès et d'une partie du littoral libyque qui formaient les rivages de la Petite et de la Grande Syrte. L'île de Méninx, nom dont on désignait alors Djerba, en comprit plusieurs, en particulier Tipasa correspondant à Ajim, Haribus à Guellala et Méninx à El Kantara.

D'autres centres ont pu exister dont on est moins assuré peut être Thoar près de Borgo et Ghizen à l'Est de Houmt-Souk.

Nous savons d'après les indications fournies par plusieurs auteurs que Djerba avait déjà son aspect d'île-Jardin actuel. Pseudo-Scylax nous dit au 4^{ème} siècle av. J.C. « qu'on y fait beaucoup d'huile, Méninx produit d'ailleurs beaucoup de fruits, de blé et d'orge; la terre en est fertile ». Pêcheries, ateliers de potiers, ateliers de teintureries de pourpre à partir du murex, y étaient aussi prospères. Une grande activité commerciale regnait ainsi à Méninx où venaient s'échanger les principaux produits du marché commun punique avec les marchandises aboutissant par caravanes des fins fonds de l'Afrique. Djerba connut durant près d'un demi-millénaire, à l'époque punique, un véritable âge d'or qui devait la marquer d'une empreinte indélébile, à telle enseigne qu'on a souvent aujourd'hui appelé les Djerbiens, les Phéniciens des temps modernes.

La colonisation romaine semble avoir maintenu la prospérité de l'île mais cette prospérité profita surtout au vainqueur. Par la suite avec l'arrivée des Vandales, des Byzantins et surtout des conquérants Arabes on assiste à une lente évolution dans la répartition de l'habitat qui remonte peu à peu vers le Nord de l'île. Méninx, Haribus, Tipasa, tournés vers l'Afrique perdent de leur importance au fur et à mesure qu'une certaine insécurité s'installe sur le continent. La densité glisse vers la zone d'eau douce. On tend à s'écarter aussi du littoral pour des raisons de sécurité. Ainsi les pêcheurs du port d'El Kantara habitent à Sédouikech, située à 8 km de la mer.

Cependant la conquête arabe s'est traduite par une faible coulée ethnique vers le N.E., mais surtout par l'introduction de doctrines religieuses qui ont dangereusement divisé et déchiré le pays. Le Malékisme s'étendant dans la zone N.E. et un peu dans la huerta d'eau douce semble correspondre aux populations nouvellement venues alors que le Kharédjisme, intéressant toute la zone du Sud avec quelques prolongements à l'Ouest et au Nord, semble lié aux Berbères autochtones. L'hostilité qui devait se manifester entre la première communauté, considérée comme orthodoxe et la seconde considérée comme schismatique, allait pendant près d'un millénaire briser l'unité djerbienne et provoquer un véritable repli de chaque groupe sur lui-même empêchant non seulement les alliances matrimoniales entre les deux mais parfois même les relations commerciales et politiques.

Ce morcellement religieux qui devait marquer toute la vie djerbienne d'une empreinte profonde, apparait même dans l'architecture des Menzels. Les Kharedjites du Sud enfiévrés de puritanisme ont toujours tendu vers un mode de vie austère, excluant le moindre luxe. Le style de leur maison lui-même s'en ressent. C'est ainsi qu'on ne trouve pour ainsi dire jamais de coupoles dans les habitations de la zone Kharedjite alors qu'on les rencontre à profusion sur les maisons de Houmt-Souk et de la zone malikite.

Mais c'est l'insécurité de la période médiévale et moderne qui semble avoir le plus contribué à donner à l'habitation djerbienne l'aspect fortifié que nous lui connaissons.

Durant quatre siècles en effet du 12ème au 16ème siècle les Djerbiens devaient se trouver engagés dans une lutte presque ininterrompue non seulement contre les princes espagnols en pleine phase d'hégémonie, mais parfois même contre la plupart des princes coalisés de la Chrétienté, ayant à leur tête le pape lui-même. Djerba devient alors le champ particulier des convulsions générales qui agitent l'Islam et le monde chrétien. Dans cette fin du Moyen-âge c'est l'esprit des croisades qui domine les rapports entre chrétiens et musulmans.

Il n'entre pas dans le cadre de cet exposé de relater les péripéties de cette lutte héroïque dans laquelle le petit peuple de Djerba se couvrit d'une gloire mémorable en réduisant à merci quelques-unes des armées des plus grandes puissances chrétiennes comme ce fut le cas par exemple le 30 Juillet 1510, lors d'une victoire écrasante qui fit perdre à Ferdinand le Catholique, le Roi Très Chrétien d'une Espagne toute puissante, près de 15.000 hommes. Un commentateur espagnol ne disait-il pas « On ne vit jamais gens plus acharnés que ceux-là. En vérité on n'aurait pu en trouver un seul parmi eux qui ne voulut se faire tuer. »

Il n'entre pas non plus dans notre propos d'évoquer la résistance de Djerba contre les Turcs ni la lutte de mon ancêtre le Chéikh Daoud ben Ibrahim Tlatli qui trouva la mort contre Dragut en 1551, ni de raconter cette formidable expédition de 1560, véritable invincible armada européenne, forte de 30.000 hommes et de 90 navires, qui vint pour écraser la petite Djerba et qui fut anéantie par elle, laissant près de 6.000 tués devant Borj El Kébir, tués qui servirent à bâtir la tour des crânes qui s'éleva sur les lieux même de la victoire.

Il faudrait pour esquisser les pages glorieuses de l'histoire de Djerba y consacrer plusieurs causeries, car la passion des Djerbiens à défendre leur liberté les amena à poursuivre la lutte aussi bien contre les envahisseurs que contre leurs propres coréligionnaires venus du continent comme ce fut le cas en 1608. Les Tripolitains aidés par les Turcs voulurent envahir l'île. Les Djerbiens et surtout les Djerbiennes de Sédouikéch les acculèrent le dos à la mer et les massacrèrent. De même, au 18ème siècle, le Chéikh de l'île, Moussa extermina les Ouerghma et les Accara qui avaient envahi l'île et éleva ainsi une seconde tour des crânes à côté de la première.

De cette longue période d'insécurité, de ces siècles de grandeur et de misère, de massacres, de déportation et de ruines, Djerba, et c'est là un véritable miracle de vitalité, sortit avec un potentiel économique et humain presque intact, rayonnant par son commerce et son artisanat sur une grande partie de l'Afrique du Nord.

Cette volonté inébranlable de surmonter toutes les épreuves est attestée par de nombreux témoignages comme celui de Cerni, un des rares survivants de l'expédition de 1560 qui nous a laissé de précieuses indications sur l'économie et le peuplement de l'île à cette époque.

« La population, écrit-il s'élevait jadis à 40.000. Elle est maintenant réduite à 35.000. »

« Djerba ne contient que trois ou quatre hameaux, le reste des habitations consiste en de petites chaumières éparses sur presque toute l'île. Celle-ci est pleine de palmeraies donnant infiniment de dattes, d'olivettes fournissant pas mal d'huile et d'une grande quantité de vigne dont le fruit est utilisé pour la fabrication du raisin sec. On trouve aussi des figues, des poires, des pommes... Les habitants tissent avec de la laine fine de très belles couvertures en étoffe mince ornée de soie ».

Ainsi donc il y a plus de quatre siècles la physionomie humaine de Djerba et son activité ne différaient guère de celles d'aujourd'hui. On y trouvait déjà cet habitat dispersé qui caractérise son peuplement actuel, cette agriculture surtout arboricole et cet artisanat textile réputé. On pourrait citer plusieurs autres témoignages, comme celui de Léon l'Africain, ou de nombreux auteurs arabes. Ils ne font que confirmer ce que nous savons déjà aussi bien sur l'économie, que sur l'habitat, que sur l'habitation ou les mosquées.

Habitations et mosquées ont été, en effet, dans leur architec-

ture profondément marqué par le facteur insécurité. Il suffit de regarder la forme massive des menzels, leur absence d'ouverture sur l'extérieur, les tours carrées des ghorfas qui les flanquent aux angles et les font ressembler à de véritables petites forteresses pour comprendre le mobile défensif qui a présidé à leur édification. De même les mosquées avec leurs formes trapues, leurs meurtrières, comme dans celle d'El May, leurs créneaux, ont souvent servi de lieux de refuge et de résistance comme le château-fort dans l'Europe médiévale.

Il y aurait lieu toutefois, ici, de s'étonner que l'insécurité, comme le manque d'eau, qui habituellement dans la plupart des pays, ont eu un effet cristallisateur sur l'habitat n'ait au contraire influencé en rien la dispersion. C'est que le facteur psychologique a été le plus fort.

Le Djerbien a toujours été avant tout un individualiste, acharné à protéger sa vie privée. Il répugne à s'agglutiner dans les villes ou à laisser aliéner sa liberté par une occupation étrangère. Pour lui le cadre de la cellule familiale, le menzel, est absolument sacré. C'est le minuscule royaume dont il voudrait rester le maître. Il tient à se sentir chez lui sans être gêné par aucun voisinage encombrant, fut-ce celui d'une mosquée. La liberté individuelle qu'il a défendu héroïquement durant des siècles il se figure qu'il peut la protéger dans le cadre modeste mais sacro-saint de sa maison campagnarde qu'il cherche à isoler du reste du monde par le petit rempart des tabias. Même l'arrivée d'invités ne doit pas perturber l'intimité de sa vie familiale. Une bâtisse indépendante a été prévue à cet effet pour les recevoir.

L'habitat Djerbien apparaît ainsi comme l'image frappante de toute une conception de l'existence basée fondamentalement sur la famille et l'autonomie familiale. C'est une conception sociale sans doute primitive qui s'est perpétuée presque intacte depuis des millénaires. La famille, forme élémentaire de la société, constitue un univers en lui-même, qui a sa vie propre, ses moyens d'existence, ses moyens de défense. Toute la vie djerbienne s'est trouvée conditionnée par cette structure familiale, aussi bien la vie économique du pays, que l'architecture, l'habitat, la vie spirituelle ou sociale.

Sans elle on ne pourrait comprendre ni le morcellement foncier qui a pulvérisé la propriété au fur et à mesure de la progression démographique, ni la conception autarcique de l'économie, chaque



— Vue aérienne de la région de Midoun montrant la dispersion de l'habitat et le morcellement foncier. Les menzels, à la forme carrée autour d'une cour centrale est apparente, ne sont jamais alignés en bordure des chemins.

menzel tissant à vivre en vase clos en se suffisant à lui même aussi bien pour les ressources agricoles qu'artisanales, ni la structure et l'agencement du menzel avec ses réserves d'eau, de provision de paille, de nourriture, ni l'architecture défensive faisant de chaque demeure un véritable fortin capable de soutenir un siège en règle, ni la présence des ghorfas qui permettent une émigration estivale en hauteur sans quitter le même logement. Bref chaque petit domaine s'est organisé comme un tout pour ainsi dire autonome, le chef de famille se rendant le jour du marché pour effectuer les échanges commerciaux indispensables.

Or cette organisation de type patriarcal qui s'est maintenue figée dans son archaïsme depuis des millénaires, se trouve brutalement confrontée depuis une quinzaine d'années avec les impératifs d'une Tunisie en pleine course pour rattraper le 20ème siècle dans son modernisme, ses techniques et sa rentabilité. La société djerbienne est ainsi à une heure cruciale de son évolution, une heure qui rappelle celle de l'éclatement de l'économie européenne lors de la Révolution Industrielle du 19ème siècle et cela d'autant plus qu'à l'intrusion du 20ème siècle dans une civilisation de type antique, s'ajoutent les effets d'un triple mouvement migratoire : celui d'un exode djerbien à objectif commercial, celui d'une immigration nomade venue du continent et surtout celui d'une joyeuse invasion touristique, véritable raz de marée qui révolutionne toutes les données économiques, sociales et mentales du pays. C'est dire la complexité du problème. Car il est bien entendu qu'une partie des touristes vient pour prendre des bains de mer et de soleil mais qu'une bonne partie d'entre-eux vient aussi pour prendre des bains d'archaïsme, des bains de ce genre de vie simple et tranquille, tels, que les savouraient les compagnons d'Ulysse en dégustant le lotos de l'oubli. De la sorte ce bain dans les eaux profondes d'un passé de l'humanité partout révolu devient à son tour un attrait, une richesse, un capital à préserver. L'archaïsme, techniquement condamné par le 20ème siècle peut constituer, pour le tourisme, une ressource véritablement fondamentale. C'est l'objet principal de notre séminaire.

Le plan de développement de Djerba doit donc impliquer tout un subtil dosage entre des impératifs contradictoires. Certes Djerba doit s'intégrer dans un contexte tunisien soumis aux nécessités modernes de la croissance économique, mais elle ne saurait ignorer et encore moins renier la présence d'un passé qui a fait sa gloire et qui peut encore participer à son enrichissement. C'est dans la coordi-

nation entre les innovations nécessaires et le respect de certaines traditions millénaires que résident les formules originales qui doivent préparer l'avenir.

Il appartient donc aux responsables, guidés par les recommandations des hommes de l'art, de sauver à tout prix le paradis djerbien, ou ce qui en subsiste, de la plus grave invasion qu'il ait connue au cours d'une histoire pourtant fertile en tragédies. Notre réunion pourrait à cet égard jouer un rôle déterminant.

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT ET EVOLUTION DE L'URBANISATION A JERBA

1. - JERBA (LE REFUGE) :

Sa prospérité d'île-jardin a fait de Jerba une proie convoitée au cours des siècles. Les envahisseurs s'y sont succédés et cette situation d'insécurité a conduit la population à adopter un mode de vie et une forme de répartition de l'habitat très particuliers.

Djerba est une île de vieille civilisation, le phénomène d'urbanisation y est ancien. L'intérêt stratégique, autant que les avantages commerciaux de sa situation dans le bassin méditerranéen, au fond du golfe de Gabès, expliquent l'existence des comptoirs puniques, puis la création des cités romaines. Meninx, point d'aboutissement de la chaussée qui relie DJERBA au continent, puis Haribus et Tipasa sont édifiées sur la côte Sud, au bord du golfe de Bou Grara. Ces villes côtières sont les témoins du développement d'une économie d'échanges. Dès cette époque, la campagne jerbienne présente les mêmes caractères qu'aujourd'hui : palmier, oliviers, vergers, habitat dispersé dans toute l'île, à proximité des puits et des citernes, nombreuses activités complémentaires (artisanat, pêche...)

Après la rupture de la paix romaine, l'arrivée des vandales, puis des Byzantins, provoque l'abandon des villes du Sud. La population reflue vers l'intérieur et se réfugie dans les menzels dispersés dans la campagne. La conquête arabe est suivie par cinq siècles de luttes politiques et religieuses, au cours desquels les côtes restent inhabitées. Les activités, surtout agraires, se limitent au Nord-Est et au centre, près des puits d'eau douce.

L'île est ensuite disputée aux musulmans par les Normands de siciles et les Aragonais : de cette époque datent les forts (bordj) qui protègent les côtes. Aux XVI^e siècle, l'intervention espagnole contre les Rais et les Ottomans ayant échoué, Djerba peut enfin rétablir

son équilibre économique. Elle devient à nouveau un marché important, commerçant avec l'Afrique du Nord, et un point d'aboutissement des caravanes venues d'Afrique Noire. Il n'y a plus de véritable vie urbaine : jusqu'au début du XX^e siècle, on ne trouve aucune ville à Djerba. Des centres mineurs, lieux de marchés, tels Houmt-Souk et Midoun, se développent dans la partie Nord de l'île.

Après 1881, Houmt-Souk devient le siège des administrations locales du protectorat, et une faible population étrangère s'y installe, surtout composée de commerçants. Les Juifs arrivés dès le I^{er} siècle sont venus nombreux attirés par la création des soukks et par la situation de « protection » que leur offrait le Protectorat Français.

En 1911, à côté de 3450 israélites, l'île comptait 660 étrangers surtout Maltais et Français. Son commerce, moins important que celui de Gabès, était tout de même actif : Djerba importait des tissus de coton, des produits coloniaux et des céréales. Elle vendait des tissus de laine et des éponges. Au moment de l'Indépendance, Djerba comptait 62.455 habitants, dont 6.458 à Houmt-Souk. De petites localités s'étaient développées un peu partout dans l'île : Adjim (pêcheurs) Guellala (potiers) Hara Sghira, ainsi que quelques centres agricoles et des marchés hebdomadaires comme El May, Mahbouline, Mellita, Sedouikkech et Midoun. (voir carte des localités de Djerba).

2. - L'EVOLUTION DE LA POPULATION JUSQU'EN 1966

Par bien des aspects, Djerba a conservé aujourd'hui son caractère d'île refuge : le dialecte berbère y est encore parlé et un important groupe de kharidjites, pratiquant une religion puritaine semblablement à celle des Mzabites avec lesquels ils restent en contact, s'y maintient encore aujourd'hui. Cependant, les particularismes de l'île, pas plus que les paysages riants, n'ont retenu les habitants. La rareté de l'eau douce, la pauvreté des sols minces et la densité exceptionnellement forte de la population (125 h par Km² en 1956) ont provoqué très tôt une émigration importante. Dès le XVI^e siècle, le commerce Djerbien se développe à Tunis. Au XVII^e siècle, les marchands vont jusqu'à Tripoli, Alexandrie et Alger, mais il s'agit toujours d'une émigration temporaire, le relais étant assuré par un autre membre de la famille. Le ralentissement de la croissance démographique, dont le taux annuel passe de 1,3 % entre 1936 et 1946, à 0,94 % entre 1946 et 1956, puis à 0,9 % entre 1956 et 1966

(contre 2,7 pour l'ensemble de la Tunisie), s'explique par une émigration de plus en plus importante. On estime qu'en dix ans, de 1956 à 1966, 13.000 personnes environ ont quitté l'île. Aux départs pour la France, il faut maintenant ajouter ceux à destination de la Libye.

2. 1. - Evolution de la population de Djerba entre 1906 et 1966

Année	Nombre d'Habitants	Densité par K2	Taux Annuel
1906	31.800	62	
1926	45.275	90	(26-36) 1,14 %
1936	51.227	102	(36-46) 1,30 %
1946	58.603	116	(46-56) 0,94 %
1956	62.445	125	(56-66) 0,90 %
1966	68.200	136	

En 1966, Djerba comptait 68.200 habitants, soit une densité de 136h/km² et sa population restait surtout rurale (à près de 80 %). Cependant, au cours de la période de 1956-1966, la ville de Houmt-Souk était passée de 6.453 à 9.666 habitants, enregistrant ainsi un taux de croissance de 4 % par an, plus fort même que celui de la population urbaine de l'ensemble du pays, qui était de 3,8 %. Les causes sont certainement à rechercher dans la petite taille de la ville, dans l'effort d'équipement entrepris par l'Etat après l'indépendance, dont les villes ont été les principales bénéficiaires et dans les retombées du secteur touristique, qui profitent exclusivement à Houmt-Souk. Pendant la même période, la croissance de la population rurale se ralentit (0,40 % par an).

2. 2. - Evolution de la population rurale et urbaine à Djerba

	POPULATION			TAUX DE CROISS. ANNUEL	
	1956	1966	1973	1956-66	1966-73
POP. Urbaine	6.453	9.666	15.000	4,0 %	6,5 %
POP. Rurale	55.987	58.554	58.000	0,4 %	0,1 %
POP. Totale	62.445	68.220	73.000	0,9 %	1,1 %

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DE LA TUNISIE		
	1956 - 66	1966 - 73
POP. Urbaine	3,8 %	4,0 %
POP. Rurale	1,8 %	1,0 %
POP. Total	2,7 %	2,3 %

A cause des changements des limites et du nombre des cheikhats depuis 1956, il nous est difficile d'analyser l'évolution de la population par cheikhats : Entre 1956 et 1966, la diminution de la population a surtout intéressé les cheikhats de l'Est de l'île (Afar, Zefafra, Mahboubine, Arkoub et Beni Maghel) qui semblent donc les plus touchés par l'émigration par contre, ceux à caractère urbain ont vu leur population augmenter (essentiellement Taourit).

2. 3. - Evolution de la Population par Cheikhats :

	1956	1966	Taux Annuel 1956-1966
Taourit	8.400	12.513	+ 4,9 %
Guellala	8.300	9.743	+ 1,7 %
Cedriane	6.300	7.841	+ 2,4 %
Ajim	7.200	7.738	+ 0,7 %
Sédouikech	3.900	4.147	+ 0,6 %
Qualag	2.100	2.153	+ 0,2 %
Beni Diss	4.000	3.974	
El May	6.200	6.032	- 0,3 %
Zefafra	2.295	2.174	- 0,5 %
Afar	6.200	5.410	- 1,2 %
Mahboubine	3.350	2.886	- 1,4 %
Ben Maghel	3.100	2.631	- 1,5 %
Arkoub	1.100	925	- 1,6 %

3. - REPARTITION DE LA POPULATION

La repartition des densités de peuplement dont nous avons vu les liens avec les visites historiques, de l'île, obéit également à des contraintes naturelles impératives. Le problème de l'eau reste fondamental dans une région dont la pluviométrie ne dépasse guère 200 mm, sauf dans la partie Nord de Djerba qui reçoit 230 mm. La pénurie d'eau de surface, à laquelle s'ajoute la forte salinité de la nappe superficielle expliquent les densités inférieures de certaines

Omdats comme celles du Nord Ouest (Beni Diss) ou du Sud-Est (Arkoub, Beni Maghel, Sédouikech). La nappe phréatique dont le taux de salinité est inférieur à 4 g/l s'étend de Hara Sghira à Midoun et dans la région de Trifa, près de la côté Nord Est sur ses bords, la nappe dont le taux dépasse 6 g/l, devient impropre à l'utilisation agricole.

(Circonscriptions Administratives)	Population Totale	Superficie	Densité
Afar	5.410	24	225,4
Adjim	7.738	56	138
Arkoub	925	14	66
Beni Diss	3.974	72	55
Beni Maghel	2.631	40	65,8
Guellala	9.743	80	121,8
Mahboubine	2.886	16	180
El May	6.032	45	134
Oualag	2.153	20	107
Cedriane	7.841	55	142,5
Sédouikeck	4.147	50	83
Taurit	12.513	17	736
Zefafra	2.174	17	127,8
TOTAL	68.220	506	134,8

(voir carte de la répartition des densités confrontée avec la carte de localisation de la nappe phréatique à moins de 4 g/l).

La moitié Sud de l'île, défavorisée par l'absence des ressources en eau, l'est aussi par la faible épaisseur des sols. C'est là que l'on trouve les escarpements de faille les plus étendus et les sols les plus superficiels (les sols inférieurs à 40 cm d'épaisseur s'étendent sur environ 13.600 ha). Les sols les plus profonds de plus de 120 cm se trouvent dans la moitié Nord de l'île, où ils alternent avec d'étroites côtes calcaires. Les zones côtières de l'Ouest ont de grandes étendues de sol salins très peu fertiles, soumis à des phénomènes de sebkhas, tandis qu'au Nord-Est de l'île, on trouve une zone de dunes sableuses et instables.

Les Omdats du Nord-Ouest (Beni Diss et même Guellala) ainsi que celles du Sud-Est (Arkoub, Beni Maghel et Sédouikech) sont dé-

pourvues d'eau, et dont des sols minces et peu fertiles, ce qui explique leur densité inférieure à la moyenne. Au contraire, Cedriane, Mahboubine et Afar qui correspondent à la zone des sols épais et de la nappe phréatique, ont conservé des densités élevées. L'omdat de Ajim (grâce à la présence d'une localité de pêcheurs et aux relations commerciales avec la Tunisie continentale) et surtout l'omdat urbaine de Taourit sont très peuplées.

4. — LA POPULATION DE L'ILE EN 1973 :

Nous l'avons estimée à partir des chiffres d'une enquête conduite par l'O.M.S. Jerba compte environ 73.000 personnes, elle a donc connu une croissance annuelle de 1,1 % entre 1966 et 1973. Ce léger relèvement du taux de croissance s'explique par le développement du secteur touristique qui, depuis 1966, a offert un bon nombre d'emplois sur place et a permis en partie de contenir l'émigration. En effet, le recensement de 1966 avait dénombré 200 employés dans l'hôtellerie de Jerba, alors que selon les résultats de notre enquête menée en Mai 1973, ils s'élevaient à 2.400 environ. Au cours de la même période, la population de Houmt-Souk est passée de 9.666 à 15.000 habitants, enregistrant ainsi, un taux annuel de croissance 6,5 %.

On voit donc qu'au cours des sept dernières années, la croissance urbaine s'est accélérée, tandis que la croissance de la population, totale ne progressait que lentement. Malgré le développement du secteur touristique, l'émigration reste très forte (environ 3.000 personnes ont quitté l'île) et s'explique par la stagnation des activités économiques surtout agricoles.

Ajoutons à cela le fait que le développement d'une économie moderne et l'évolution générale du pays ont créé dans la population une véritable explosion des besoins et la diminution progressive de l'autoconsommation au profit du commerce. La population rurale est pratiquement stationnaire, avec une tendance à une légère baisse. A part Houmt-Souk, l'île n'a pas beaucoup évolué.

L'habitat rural a conservé ses caractères originaux : d'après l'enquête O.M.S. de 1973, il reste à la fois dispersé, très dense, puisque 81 % des habitations sont réparties selon des densités dépassant 25 maisons par Km². Avec l'émigration, la taille des ménages a diminué : elle est passée de 5,6 personnes 1956 à 4,9 en 1966 et 4 en 1973. Le logement moyen se compose de 3,1 pièces et le taux moyen

se compose de 3,1 pièces et le taux moyen d'occupation des pièces est de 1,3 personne par pièce.

5. — LA CROISSANCE DE HOUMT - SOUK :

La zone urbaine que nous analysons (voir carte des étapes de l'urbanisation) est constituée par les anciens noyaux de Houmt-Souk et de Hara-Kébira et par le territoire compris dans le périmètre communal de 1965. Jusqu'à une époque récente, les deux noyaux étaient restés séparés, et Houmt-Souk était moins importante que Hara Kébira. La première phase d'expansion de la ville entre 1956 et 1966 est le résultat d'une situation originale, car en 1956 il n'y avait aucune ville de taille importante à Jerba. Les petits centres ont été particulièrement favorisés par l'effort étatique d'équipement du pays après l'indépendance, car ils étaient le plus souvent dépourvus de tout.

La création de l'infrastructure administrative, commerciale, et des services nécessaires à cette population ont déterminé la première étape de croissance de la ville. Houmt-Souk est le lieu privilégié des échanges, son rôle de carrefour a facilité le développement du commerce, et la plus grande partie de la production artisanale de l'île est commercialisée dans la ville. Tous les services à l'échelle de la délégation y sont représentés ainsi que les bureaux locaux des administrations.

Autour d'éléments anciens, mosquées, marabouts, foundouks, se sont développés les souks couverts; tandis qu'autour des deux plaquettes se sont établis des commerces. Jusqu'au protectorat, la ville était ce centre, l'habitat environnant était dispersé et groupé en petit noyaux. Le reste des constructions autour du centre ancien ont une origine administrative qui date de l'époque du protectorat. A cette époque, l'habitat reste encore épars et lié surtout aux activités artisanales (ateliers de tissage) et commerciales de la ville. Il n'y a pas d'habitat à caractère agricole dans la ville. L'expansion récente s'est faite surtout en direction de la mer et du port de pêche, et vers l'Est (le long de la route qui mène aux hôtels). Cette urbanisation consiste en un développement de l'habitat autour d'anciens noyaux et en une première densification de l'espace urbain. La création des nouveaux équipements publics importants (le Lycée) favorisent la croissance de la ville le long de la route qui mène à Midoun et à Zarzis, et le long de la M.C. 116 vers Ajim. Remarquons que

l'ancien noyau de Hara Kébira n'est pas encore complètement intégré à l'espace urbain de Houmt-Souk.

La carte du centre de Houmt-Souk confirme l'ancienne fonction de ce quartier où se concentrent les activités liées au commerce et à l'hôtellerie ainsi que quelques hôtels. Les services se sont développés autour de ce noyau central, vers la place et le long des deux axes routiers qui mènent à Zarzis et à Ajim. Toute la partie Ouest de la ville apparaît peu équipée et à caractère exclusivement résidentiel. Ce sont les deux parties Est et Ouest de la ville qui sont actuellement les moins structurées du point de vue urbain; par contre, l'axe Nord-Sud est déjà bien structuré.

Ainsi, la phase d'expansion récente de la ville est surtout liée au développement du tourisme et aux effets induits que cette activité exerce dans différents secteurs économiques de la ville: les services publics, le secteur commercial et toutes les activités paratouristiques. L'achèvement de certains équipements publics d'importance régionale, en particulier le grand Lycée, ont augmenté l'effet polarisant de la ville sur tout le territoire de l'île.

*Direction de l'Aménagement du Territoire
Région de Jerba-Zarzis*

JANVIER 1975

L'ORGANISATION TRADITIONNELLE DE L'HABITAT

A JERBA

par Ben Ayed et Chérif Ben Salem

1. — AVANT PROPOS :

L'habitat jerbien est en pleine mutation. Les maisons sont multiples. Le tourisme, du reste important, s'inscrit dans un horizon plus vaste. Il s'agit du croisement, sinon de l'affrontement dramatique, entre une culture, une économie, et un mode de vie traditionnels, avec une culture, une économie et un mode de vie moderne.

L'habitat, notion qui dépasse le cadre du logement pour englober celui du travail, de culte, de culture, de rencontre et d'échange, est au centre de ce drame.

Cadre de la vie, il est le reflet des rapports et des valeurs d'une société, avec ses supports économiques, culturels, religieux et historiques. C'est dire, qu'il est un problème global.

Ainsi à Jerba, l'intervention de l'architecte dans la conception de l'habitat doit s'insérer dans le cadre d'un développement intégré de l'île. Et là aussi, l'obligation de tenir compte du Jerbien. Celui-ci, imprégné par des siècles d'histoire, ayant sa propre culture et ses propres valeurs a modelé et subi un habitat à sa mesure. Son espace d'enfance, son espace familial, son contact avec ses voisins avec la nature, sa familiarité avec les formes ne sont pas des souvenirs. Largement vécues, ces composantes constituent en fait des besoins. Et ce n'est qu'à travers l'étude de l'habitat traditionnel dans sa forme et son organisation, qu'on peut espérer avancer des propositions, où figurent l'évolution et le lien avec le passé.

2. — ORGANISATION TRADITIONNELLE DE L'HABITAT JERBIEN :

L'originalité de l'habitat traditionnel Jerbien, puise et dans l'ar-

chitecture, et dans l'organisation de ses différentes composantes. Dans l'étude présente, nous nous limitons à traiter l'organisation de cet habitat :

Ses composantes principales sont :

1. — La Maison : le Menzel ou le Houche.
2. — Le lieu de travail : l'atelier de poterie, de tissage, l'huilerie, la terre.
3. — Le lieu de Culte et de Culture : la Mosquée (Jamâa), la Medrassa.
4. — Le lieu de commerce et d'échange : la place, le souk.

La maison est la projection de la structure, des rapports et des valeurs, d'une famille patriarcale Musulmane. Des espaces privés pour chaque ménage (cellule) et des espaces communs (cuisine, Makhzen) pour la famille, s'articulent autour d'une cour. Le contraste entre intérieur et extérieur de la maison est net.

Au niveau de l'agencement, c'est un schéma que l'on retrouve là où règnent la même structure de la famille, la même religion, et relativement le même climat. C'est plutôt par son côté architectural que la maison djerbienne se distingue.

La Maison est implantée dans une parcelle de terre. Tout en permettant à la famille de s'agrandir, en maintenant son unité et son intimité, elle offre les produits de consommation journalière, et des revenus souvent minimes, mais jamais négligeables.

Une haie assez élevée, entoure la parcelle de terre : elle marque la limite de la propriété, protège de la vue des curieux. Par ailleurs, son rôle n'est pas négligeable dans la stabilisation des sols, et pour la beauté du paysage et des cheminements.

Pensant à une ressource auxiliaire, le jerbien, développe l'artisanat. Le fait que cette activité soit plus importante dans la zone d'eau saumâtre que dans celle d'eau douce montre son caractère de complément.

L'emplacement des ateliers de poterie est conditionnée par la présence du matériau. La couche de Marnes gypseuses effleurant dans la région de Guellala, c'est uniquement dans cette partie de l'île que s'est développée cette forme d'artisanat. L'essor de la poterie et celui de l'Olivier sont étroitement liés : car l'huile, ne l'oublions pas est exportée dans des jarres.

Par contre les ateliers de tissage, libres de la contrainte du matériau, sont installés là où il y a les hommes.

Chaque groupe d'habitations, suivant son importance, dispose d'un ou de plusieurs ateliers. Leur situation est minutieusement étudiée. Tout en respectant l'intimité des maisons, elle évite aux hommes le parcours de longues distances.

Le processus ayant conduit au choix de la position de l'atelier la Mosquée occupe une place de choix dans la vie du JERBIEN. La différence est qu'elle intéresse un groupe numériquement plus grand. Par son rôle polyvalent. Elle est d'abord un lieu de culte, il y fait ses prières, et notamment celle du vendredi. Lieu de Culture, on y éclaircit des questions théologiques et autres, les enfants y viennent apprendre à lire et à écrire à travers l'étude du Coran. Enfin, la Mosquée fortifiée joue un rôle défensif : en cas d'agression, on s'y réfugie rapidement pour organiser la riposte. Ces facteurs expliquent d'une part la proximité des maisons et des mosquées, et d'autre part le nombre élevé de ces dernières.

A ce stade, nous pensons qu'il est utile de souligner l'unité des quatre éléments : terre, habitation, atelier et mosquée. Si l'on considère la maison comme centre, les autres éléments constituent son environnement immédiat. Cependant le Jerbien, ne vit pas enfermé dans ce petit monde. Il exerce d'autres activités, qui lui font découvrir d'autres horizons.

Toujours avec le même souci de complémentarité, il exploite la mer, pour en tirer poissons et éponges. Malheureusement la mer est aussi le chemin de l'envahisseur, alors, même dans les régions où la pêche est une activité première, le JERBIEN place sa maison loin des côtes pour éviter toute surprise.

L'échange et le commerce, sont aussi anciens que l'histoire de l'île. Ils sont leurs espaces propres. Qu'ils soient des places ou des souks, une zone tampon les sépare des logements. Houmt-Souk, malgré son importance n'échappe pas à cette règle. Non seulement, il n'y a aucune habitation au sein du centre, mais la zone tampon s'y retrouve, les logements et les bâtiments coloniaux l'ont d'ailleurs réduite.

Les lieux d'échanges regroupent les gents de l'île et ceux venant du continent et de la mer. Les produits de Jerba cotoient ceux du

Soudan et de plusieurs régions de la Méditerranée. Elle ne s'est pas contentée de sa position géographique privilégiée, pour servir de lieu de passage et de transaction ; bien plus, par la valeur et le volume de sa production, elle participe dans ce courant.

Les lieux d'échanges plus ou moins spécialisés, sont comme les activités du JERBIEN, complémentaires. Bien répartis, et animés pendant des jours différents, ils ont donné à l'île une activité interne à la fois intense et prospère. La forte densité de la population en est l'illustration.

Cependant, l'absence de villes est particulièrement frappante ; surtout quand on pense que la Tunisie est un pays à vieille tradition urbaine. Est-ce le résultat des invasions successives ? Cette hypothèse généralement admise ne nous semble pas convaincante. Les hommes soumis à des agressions répétées ont plutôt tendance à se regrouper pour construire des fortifications. Le JERBIEN, attaché à sa terre, son logis, son atelier et sa mosquée, organise sa défense là où il a ses biens. Le genre d'organisation qu'il a donné à son habitat, ne connaît pas la centralisation, par conséquent il ne pouvait pas aboutir à la création de villes.

Ce schéma d'organisation s'il est répandu n'est pas unique. Les adaptations régionales sont nombreuses.

A Mellita, située au Nord-Ouest de l'île, la terre n'est pas fertile en plus les gens de Mellita n'en possèdent pas. Les maisons sont très rapprochées soulignant — de cette communauté pauvre. A côté de l'artisanat, d'autres ressources deviennent nécessaires. Avec l'aide de facteurs naturels, ils ont développé la pêche et la fabrication de la chaux, cette dernière a induit celle du transport.

La communauté Juive des deux Haras a trouvé une autre forme d'habitat, motivée à la fois par des raisons religieuses et économiques.

3. — CONCLUSIONS :

L'habitat traditionnel Jerbien, s'il est dispersé, il est aussi parfaitement organisé, et dégage une nette impression d'équilibre. Conçu à la dimension de l'homme et de l'île, il a su tirer le maximum de la nature, sans la détruire.

LE BORDJ GHAZI MUSTAPHA
A HOUMT-SOUK

par Rachid Guérib

1. — L'HISTORIQUE DU BORDJ :

Le bordj El Kébir, comme le nommait Abou Ras (écrivain Jerbien du 18^e siècle), est l'un des plus beaux monuments actuels de l'île de Jerba, et l'un des édifices du Sud de la Tunisie le plus apprécié par les voyageurs et les géographes tels Sir Grenville Temple et Flachenacker, qui avaient signalé son existence.

Cet ensemble architectural se trouve au Nord de l'île de Jerba dans les environs de la ville d'Houmt-Souk et au bord de la mer des côtes Nord et Nord-Est.

Sa construction remonte au XV^e siècle, elle fut ordonnée, par le Sultan Hafcide Abou-Farès, lorsqu'il décide de porter secours aux Jerbiens attaqués par les Espagnols en 1432 au cours de la deuxième expédition d'Alphonse V d'Aragon.

Il est construit sur un édifice beaucoup plus ancien et qui remonte au 13^e siècle.

Servonnet et Lafayette nous rapportent qu'en 1284 le Roi Pierre d'Aragon confia à Roger de Loria, Amiral d'Aragon et de Sicile la mission de s'emparer de l'île. L'expédition fut couronnée de succès et pour exprimer sa satisfaction le Roi donna à Roger de Loria l'île de Jerba en apanage, pour la garder.

L'amiral y fit construire au bord de la mer, une vaste forteresse, ce fort doit être celui de Tijani nous a décrit dans Rihla.

Monchicourt nous rapporte qu'en 1289 les chrétiens de Sicile prirent possession de Jerba et construisirent sur la plage un édifice dont la description correspond à celle de Tijani.

Quant à Brunschvig, il nous fait les mêmes descriptions mais il le situe à l'entrée du détroit d'El Kantara.

La ressemblance entre le bordj, se trouvant au Sud de l'île (actuel bordj Castille) et le Bordj Roger de Loria a induit en erreur. Gendre nous rapporte que le Bordj castille construit par les Espagnols au XV^e siècle est un petit fort carré de 30 m de côté environ se dressant au dessus de la Sebkhah et de la mer.

Il me semble que les deux forts portent le même nom : bordj castille mais pour les différencier Ibn Khaldoun appelle le fort du Sud Bordj cashtil El Oued vu qu'il est entouré par la Sebkhah et par la mer.

Pour cette raison les auteurs indiqués ci-dessus ont mal situé le bordj en question car celui-ci était alors complètement enfoui sous le sable dans le grand fort actuel. Ce premier fort a été remblayé par les Hafcides sur lequel ils construisirent un nouveau fort. Les travaux accomplis par les Turcs ont porté seulement sur des modifications de détail et sont dus en particulier aux progrès de l'armement.

En 1560 Darghouth s'empara de Jerba et s'installa dans le bordj.

Monchicourt nous rapporte qu'une stèle en marbre avec des inscriptions en caractères Neskhi décrite de façon suivante : « c'est un fut carré de 17 cm. sur lequel on lit onze lignes dans un double cadre en forme de rectangle coiffé d'un arc outrepassé ». Le texte nous apprend qu'après la reprise du bordj Soliman ordonna de le remettre en bon état. Darghouth chargea alors le gouverneur de Jerba en 1560, de l'exécution du projet. Le caïd Ghazi Mustapha présida les travaux, le travail fut long puisqu'il ne s'acheva qu'en 1567. Pendant trois siècles, le bordj ne connut aucun événement important et dépendait soit du Pacha d'Alger soit des Turcs de Tripoli.

En 1605, il passa entre les mains des autorités Tunisiennes, il fut occupé par un groupe de 30 hommes de Zouaoua puis par 12 soldats et un Agha.

Au milieu du XIX^e siècle, le fort est passablement entretenu, en 1860, Guérib dit que l'eau de la mer entrainait dans les fossés du bordj, vingt ans plus tard, l'armée Française s'installa au bordj et l'état de ce dernier empira.

En 1903, par un décret beylical, la troupe Française l'évacua et le remit entre les mains du gouvernement Tunisien qui le déclara monument historique le 15 Mars 1904.

2. — DESCRIPTION DU BORJ GHAZI MUSTAPHA

2. 1. - L'aspect extérieur :

Le Borj affecte sensiblement la forme d'un rectangle de 68 x 53m environ. Ses hautes murailles sont flanquées de tours, et des diagonales sont orientées Nord-Sud et Est-Ouest.

L'épaisseur du mur d'enceinte varie de 1,20 m à 1,50 m, il est construit en pierres de taille posée au mortier de chaux grasse.

La face Ouest présente quatre tours rectangulaires, sur la face Nord nous retrouvons deux tours rondes et deux contreforts. A l'Est s'élèvent une tour carrée et deux tours rondes dont celle du Sud-Est et trois contreforts.

Au Sud nous trouvons une tour ronde et deux tours rectangulaires dont celle du Sud Ouest.

La façade Sud est celle qui a subi le plus de retouches depuis sa construction seules ont survécu la tour ronde de l'angle Sud-Est et la tour rectangulaire de l'angle Sud-Ouest, quant au reste il me semble qu'il a été l'objet de sérieux remaniements et cela est prouvé par l'aspect des murailles Nord et Est où se trouvent des contreforts de même forme consolidant ces deux façades.

2. 2. - Accès :

Le fort est entouré d'un fossé large d'une moyenne de 10 à 15 m, on y accède en franchissant un pont à deux arches de 4 m de large et un escalier de six marches. Servonnet nous rapporte que ce pont a été construit à la place d'un pont-levis qui servait comme entrée du borj et cela au début de la 2ème moitié du 19è siècle.

L'escalier aboutit à une petite plateforme, qui précède la porte d'entrée, cette dernière n'amène pas directement sur la cour intérieure de telle sorte qu'un ennemi qui aurait violé l'entrée avait à soutenir une attaque de flanc des défenseurs, mais elle amène à une Skifa (vestibule) rectangulaire et couverte d'un plafond de bois, faisant partie des aménagements exécutés sur le pont-levis. Cette entrée est placée sur la courtine Sud entre la tour ronde et la tour carrée.

2. 3. - Description interne :

La cour est très vaste entourée de galeries sur les côtés Sud et Ouest, de casemates et des dépendances nombreuses qui remontaient au 16è siècle, dans le côté nord du fort se trouvait une double Koubba, élevée à la mémoire de Ghazi Mustapha.

Dans la partie Sud-Ouest un escalier doublé d'une rampe menant à la partie Ouest ; cette rampe servait à faire monter les canons sur la plate forme occidentale.

Selon Monchicourt ; il y avait une mosquée qui a été démolie, elle s'appelait la mosquée de la Prière. Elle avait, dit-il, un plan assez bizarre qui comprenait trois parties distinctes qui ne communiquaient pas entre elles.

Après la démolition de cette mosquée, la Koubba de Ghazi Mustapha est devenue un lieu saint, où se rassemblaient de temps à autre les Jerbiens ; celle-ci est précédée d'une petite cour à arcades sur les côtés Nord et Est.

Au sud du fort, les chambres étaient le vestibule de l'entrée du fort par le pont-levis. L'ancienne porte d'entrée est surmontée d'un arc en grand appareil, on y remarque également une ouverture supplémentaire correspondant à l'emplacement de la herse qui est un dispositif de défense de la porte d'entrée dont l'emploi est purement militaire.

Quand aux galeries centrales, elles sont voûtées en berceau. On pourrait penser que l'enceinte du borj a connu deux modifications depuis sa création jusqu'au 16è siècle.

D'après la gravure du fort que Mouchicourt a publié nous remarquons tout d'abord la symétrie entre les côtés Est et Ouest et les côtés Sud et Nord. Les différentes formes ne sont pas encore déterminées ni par une date ni par une utilisation différente. On peut voir un renforcement à l'emplacement de la nouvelle porte et il y aurait probablement une autre dans la partie Nord étant donné l'existence d'un retour de la tour TN 2 dans laquelle nous avons trouvé une meurtrière ne donnant pas à l'extérieur.

Dans la partie Est, il existe des murs en grand appareillage dont nous n'avons pas pu faire le relevé car le terrain est très bouleversé. La deuxième modification nous montre que le fort a été agrandi sur les côtés Nord et Est qui sont le mieux exposés à la mer et les plus endomagés à cause de l'humidité.

Les murailles de ce fort étaient constituées de deux murs appareillés à l'intérieur et à l'extérieur et remplis de remblais.

Les maçons qui avaient construit cette forteresse avaient employé des matériaux locaux. En effet le sol de Jerba est couvert d'une couche de grés friable (cherch).

3. — DESCRIPTION DE L'ANCIEN FORT :

3. 1. - L'ancien fort :

Ce fort est un bâtiment carré occupant une superficie de 1000 m² environ, il est pourvu de tours rondes aux angles Nord et Est et de tours Octogonales aux angles Sud et Ouest, et de tours carrées disposées au milieu de chaque courtine.

L'entrée est aménagée au milieu de la façade Nord-Est, dans une tour carrée ; cette entrée conduit à un vestibule carré, à chaque angle il y a une colonne en pierre. La skifa est fermée au fond et nous trouvons un passage latéral en chicane amenant à la grande cour (seuil).

Au milieu de la grande cour, il existe une galerie couverte de voûte en berceau et une citerne centrale sur les diagonales. Des sondages, effectués tout autour de la partie Est, ont établi avec certitude la présence de petites cellules dont les parois sont construites avec des moellons de petites appareillages.

D'après un dégagement fait à l'intérieur et à l'extérieur des murs d'enceinte, nous avons pu remarquer que les fondations des gros murs Ouest et Sud reposent sur un terrain vierge entièrement constitué de sable fin ; le reste repose sur des vestiges beaucoup plus anciens ; nous avons en effet découvert des murets parallèles en biais, par rapport aux murs d'enceinte qui semblent avoir servi de fondation au sol de l'entrée.

Monchicourt nous rapporte que ce fort est construit sur un rocher, mais les sondages nous ont révélé que le terrain sur lequel s'élève aujourd'hui le borj était occupé par des constructions probablement romaines.

3. 2. - Travaux de Restauration :

La Restauration de cette célèbre forteresse a été décidée, en tenant compte de diverses considérations :

Etat de vétusté avancé du monument qui constitue un risque pour les visiteurs et une perte probable pour le patrimoine historique.

Les travaux de restauration et de fouilles ont été commencés depuis juillet 1968, des interventions très importantes ont été effectuées ; notamment la restauration des murailles, étant donné l'importance de la silhouette pour un bâtiment défensif comme le borj. Certaines parties étant très abimées, menaçaient de s'effondrer et

commençaient à disparaître. Ce sont ces parties qui ont été restaurées en premier lieu.

D'autres part pour atteindre l'intérieur de ces parties et arriver à connaître les dispositions anciennes du fort, des sondages et des travaux de déblaiement ont été faits.

Les travaux de restauration du fort et des différentes périodes ont été poursuivis sur la partie Ouest, en tenant compte des circuits projetés et de l'implantation du musée etc...

Il est envisagé de laisser la partie Est telle quelle et de ne plus faire de sondages dans cette partie, sauf si le dégagement et la mise en valeur du mur Est du premier fort l'exigent.

Nous avons pensé montrer l'enchevêtrement des constructions des différentes époques. En effet, chaque génération s'est servie des pierres des générations précédentes pour édifier d'autres constructions. Dès que l'on fait un sondage, on est arrêté par une autre structure. Dans l'état actuel des choses, le plan de cette zone n'est pas facile à comprendre étant donné les remaniements où nous avons constaté l'existence de trois niveaux très bouleversés.

Nous n'avons trouvé que les dispositions de détails, des petites chambres etc... qui ne nous permettent pas d'avoir une idée très précise des dispositions générales d'autant plus qu'on peut noter de très nombreuses modifications.

Les chambres, qui sont situées près de l'entrée de l'enceinte extérieure du fort et qui jouxtent la galerie conduisant vers la zone Ouest, ont été aménagées en salles, tout en conservant leur caractère primitif. Nous avons essayé de leur garder leur caractère turc. Elles ont été aménagées en salles d'exposition, elles pourraient accueillir les éléments intéressants trouvés dans le fort lors des fouilles.

4. — LES DECOUVERTES :

Les différents sondages ont permis de découvrir beaucoup d'éléments antiques : fut de colonne haut de 1.20 m, des bases de colonnes une corniche, une statue romaine défigurée, tous sont en marbre blanc. Ces éléments ont été trouvés, éparpillés dans le remblais, nous avons découvert, le long du mur de fond des galeries centrales, un ancre à trois branches, long de 2 m. ainsi que des éléments métalliques ; ferrailles d'anciennes portes, des canons au nombre de six, ainsi qu'un grand nombre de boulets de canon en métal et en pierre, nous signalons aussi la découverte d'une grosse chaîne et une poulie qui servaient certainement à hisser le pont-levis.

4. 1. - *Les Céramiques :*

Le dégagement des remblais a amené aussi à la mise à jour de très nombreux tessons de céramique locale et d'importation. Ils comprennent des plats de différentes formes, des cruches, des jarres et un grand nombre de fragments.

Si nous examinons de près ces céramiques, nous nous rendons compte qu'elles constituent vraiment un haut sommet de l'art de la céramique de cette époque.

4. 1. 1. - a) *Les céramiques d'importation :*

Les céramiques d'importation proviennent d'Iran, de Turquie, d'Italie d'Egypte et surtout d'Espagne et plus particulièrement des villes Andalouses qui produisaient cette qualité de céramique du 14^e au 16^e siècle. Ce sont des tessons de céramique à reflets métallique, faits d'une argile rougeâtre ou blanc-jaunâtre, enduite d'un émail blanc crème et couverte de décors géométriques et floraux bleu foncé. Quelques tessons portent des inscriptions dans le style Naskhi (pseudo-Inscription).

Il y a aussi d'autres qualités de céramique en terre rouge enduite de vernis blanc et bleuâtre, ayant un décor floral bleu clair sur fond blanc, datant du 18^e siècle, provenant de la Turquie et particulièrement du centre d'Izmir et de Kutahya (surtout les tasses à café très fines).

4. 1. 2. - b) *La céramique locale :*

Il s'agit de lampes à huile avec anse, de réservoirs à bec, de colliers et de déversoirs avec tronc et base. La plupart de ces lampes ont été trouvées dans la première couche, elles appartiennent à des époques très tardives.

On a aussi trouvé dans cette même couche des céramiques Jerbiennes vernissées, à fond jaune et à décoration géométrique et florale de couleurs brun et vert pâle.

Il y a aussi des céramiques en terre rouge, vernies à l'intérieur, ayant des décorations géométriques ; elles sont noires violacées avec un fond verdâtre, d'autres ont des fonds blanchâtres et des décorations géométriques de couleur bleu.

Un grand nombre de plats comporte des motifs berbères en forme de triangle, des poissons, des mains de Fatima, des losanges et des tridents.

Au cours de la fouille, nous avons trouvé aussi un grand nombre de pipes en terre cuite.

2^eme PARTIE :

PROBLEMES DE LA SAUVEGARDE DE L'ARCHITECTURE

ASPECTS DE L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE DE DJERBA

par HANTOUS Tahar et EL YOUNSI Salah

1. — PREAMBULE :

Légendaire par son histoire, l'île des lotophages, par son climat pays de la cinquième saison, Djerba depuis la haute antiquité a été chantée par les chroniqueurs, les poètes et les écrivains. Ceux qui ont foulé son sol ont été frappés par la richesse de ses jardins, par la diversité de ses artisanats, la douceur de son climat et chacun d'eux, à sa manière n'a pas manqué de verser dans le lyrisme.

C'est dans ce cadre que vit et évolue une population qui malgré les invasions consécutives a su garder ses mœurs, ses coutumes, sa manière de vivre.

La première caractéristique de cette population est la densité très importante sur une île qui fait à peine 500 km².

URBANISME RURAL :

La densité aussi surprenante qu'elle soit, environ 135 habitants. au Km² n'est pas aisément « visible ».

En effet lorsqu'on débarque à Djerba, on a l'impression que l'île n'est pas plus peuplée que le continent tout proche ; Et pourtant...! cela est dû au caractère dispersé de l'habitat.

Y-a-t-il une forme groupée d'habitat ? Pour cela, revenons en arrière pour voir ce qu'en dit l'histoire de l'île.

Pendant l'antiquité, on signale l'existence de 4 bourgades : MENINX, TIPASA - HARIBUS, au sud de l'île, autour de la mer intérieure de Boughrara, enfin GIRBA et GHIZEN au nord de l'île. Ces comptoirs ont été localisés aux emplacements qu'occupent de nos jours, respectivement EL KANTARA, AJIM, GUELLALA, HOUMT SOUK et GHIZEN.

D'autre part les deux Haras juives actuelles seraient celles que les Juifs fondèrent à leur arrivée au VI^e siècle avant J.C. d'après la légende.

De nos jours comment se présente la situation ? A part les bourgades signalées, il existe 5 différentes à savoir MELLITA, MIDOUN, MAHBOUBINE, EL MAY et CEDOUIKECH et les deux Haras juives qui font exception à la règle. Toutes les bourgades ont la particularité de n'être seulement que des centres d'échanges, de rencontre, pourvus d'un équipement commercial, artisanal, avec quelques fondouks et quelques cafés. Leurs fonctions s'exercent uniquement le jour lorsqu'on y vient pour pratiquer un commerce, un métier, traiter des affaires ou simplement rencontrer des amis.

Le soir venu, on ferme boutique et ateliers et chacun regagne son habitation à la campagne.

Ces bourgades sont les chefs lieux des différents « Cheikhat » ou « Omdat » c'est-à-dire les subdivisions administratives à l'échelle de l'île.

Toutefois on rencontre une forme d'habitat semi groupé à AJIM et à TAOURIT au point que la densité déjà signalée (135 ha au km²) dépasse en réalité les 200 ha au km² si l'on ne prend en considération que les zones habitées autre que les « Sebkhha » et les forêts d'oliviers.

Ces différentes zones communiquent entr'elles par deux sortes de voies, les grandes artères dont la plupart sont goudronnées depuis le début du XX^e siècle et les voies secondaires, le plus souvent bordées de hautes Tabias formant une « Jedda » qui donnent accès aux « Menzel ».

2. — L'HABITAT :

Quand à l'habitat proprement dit : il s'agit d'un habitat qui n'est ni exclusivement rural, ni urbain. C'est peut-être l'interprétation d'une synthèse des deux : une sorte de banlieue diluée, une sorte de « nébuleuse » blanche dans un cadre verdoyant. L'habitat se présente sous la forme d'exploitation : « Menzel » délimité par des haies « tabia » et par un réseau ramifié de chemins, au milieu duquel se trouve la maison d'habitation « houch ».

Quelles sont les causes de cette dispersion de l'habitat ?

Les principales sont psychologiques, économiques et certainement défensives.

Le Djerbien, du fait de sa religion, sa tradition et par conséquent sa mentalité est individualiste. Il aime bien se sentir « chez lui », ne peut supporter un voisinage tracassier et proche et tient à son intimité, ce qui eut pour effet d'engendrer une certaine susceptibilité.

L'agriculture occupait une place importante dans l'économie de l'île. L'amour de la terre, et la forme d'exploitation du sol a fait que la famille habite au milieu des terres d'où elle tire une partie de ses ressources.

L'insécurité qui, jusqu'à une époque non lointaine, régnait dans l'île est pour une bonne part la cause de cet éparpillement, et eut pour résultat des maisons fermées sur elles-mêmes, communiquant avec l'extérieur avec une porte unique (parfois les maisons sont fortifiées).

Il est tout de même paradoxal de se trouver en présence d'une maison rurale « fermée ». Donc, le résultat de ces différentes raisons a été cet isolement résidentiel, et ce genre de maisons « fermées » clairsemées qui demeurent un des traits caractéristiques du paysage djerbien.

Il s'agit par ailleurs, de savoir si cet habitat à toujours été le même et s'il n'a pas connu une certaine évolution.

Il est difficile de faire le point, cependant il semble qu'il n'y ait pas eu de changement à ce point de vue depuis l'antiquité. On signale déjà au moyen-âge le caractère dispersé de l'habitat.

Les seules transformations résidentielles dans la lente remontée vers le nord de l'île, de la population des côtes Sud où se trouvaient les plus importantes agglomérations et comptoirs (Meninx, Haribus, Tipasa...).

Et cela pour deux raisons :

- Sécurité : la côte Sud est plus exposée aux incursions des nomades du continent, qui sont facilités par les gués et hauts-fonds, qu'on pouvait facilement traverser.
- La fertilité des terres du Nord-Est (présence de nappes d'eau douce) a fait que la densité glissa vers cette zone.

Vu d'avion, l'ensemble des menzels apparaît sous une forme de

mosaïque irrégulière surprenante, lézardée par un labyrinthe sans fin de sentier et de chemins vicinaux « sa vision aérienne, dit J.L. Combes, rappelle certaines préparations microscopiques où l'on aperçoit les cellules.

Les menzels et leurs noyaux (les maisons).

Cet aspect de mosaïque irrégulière est dû au morcellement foncier poussé à l'extrême et qui forme cette multitude de petites unités d'exploitations parfois minuscules.

« Transmettre l'héritage familial intact et plus beau, c'est le sens que le Djerbien donne à la vie », écrivait Guy Ermeneux.

C'est peut-être grâce à ce sens que donne le Djerbien à la vie que l'on peut encore admirer le charme légendaire des « menzels ».

En quoi consiste le « Menzel » ? Dans quel cadre architectural, la famille djerbienne déroule-t-elle son existence ?

Le mot « menzel » veut dire littéralement lieu où l'on descend. Mais comme, le Djerbien est amant de sa terre alors, tout en exerçant plusieurs métiers selon la saison, vit au milieu de son exploitation ou si l'on veut, domaine agricole et il la désigne par le nom « menzel », alors que le lieu d'habitation est le « houch ».

Slaheddine TLATLI, dans sa monographie, « Djerba et les Djerbiens » donne l'interprétation suivante du terme « menzel ».

« Elle est pour lui un « menzel » c'est-à-dire un gîte d'étape où l'on s'arrête pour un séjour tout provisoire de l'existence, une simple halte sur le chemin de l'éternité, toute sa philosophie est là ».

Dans l'esprit de l'auteur, il y a confusion entre les termes « menzel » et « houch »... mais cela n'enlève rien au charme de cette extraordinaire définition.

D'ailleurs, pour le Djerbien le « chez-lui » commence bien à l'entrée du « menzel » dont le cœur battant est la maison proprement dite.

3. — LE MENZEL :

Bordé de toute part une haute haie « Tabia » en terre, qu'on a soin de planter de cactus et d'aloès pour en faire un rempart qui préserve la vie familiale et la soustrait aux regards indiscrets, le

Menzel a une forme irrégulière et une superficie variable selon l'importance de la famille qui l'habite.

Planté de palmiers et d'arbres fruitiers, on y pratique aussi certaines cultures saisonnières tel que sorgho, blé, orge, etc...

Les ramifications des chemins et des pistes relient les menzels entre eux ou bien avec les voies de communication les plus importantes.

Entre les limites des « tabias », que l'on refait pendant la saison des pluies, l'organisation de l'espace répond à un souci pratique de différenciation des fonctions.

Chaque élément de l'ensemble qui forme le « menzel » occupe une place et une fonction bien déterminées. Le tout se complétant judicieusement.

Donc on y trouve :

- La maison d'habitation qui trône au milieu du domaine, jamais en bordure.
- Les puits dont l'eau est nécessaire à l'irrigation.
- La citerne d'eau de pluie, réservée à la consommation domestique.
- L'aire de battage des récoltes.
- La chambre des invités.
- Différentes huttes qui peuvent être utilisées selon le cas, soit comme grange, établi, lieu de réunion des femmes etc...

Invariablement, chaque « menzel » se compose de différents éléments, qui peuvent être doublés ou triplés en cas de besoins si l'exploitation est plus grande.

Nous allons examiner dans le détail la fonction et l'architecture de ces éléments.

Nous commencerons par la chambre des invités.

3. 1. - « MAKHZEN ED-DHIAF » :

A proximité immédiate de l'accès du « menzel » on trouve la chambre des invités.

C'est la manifestation touchante de l'hospitalité djerbienne. Aussi chaque menzel qui se respecte possède-t-il sa chambre des invités.

Mais si le Djerbien cultive bien la tradition de l'hospitalité, il tient par dessus tout que cela n'entraîne aucune perturbation dans la sacrosainte intimité familiale, et ainsi il a choisi l'emplacement du local loin de son habitation privée, donc à proximité immédiate de l'accès du menzel.

Notons quand-même que certains Djerbiens plus tolérants, ont surmonté leur susceptibilité et ont construit cette chambre dans le corps du bâtiment de leur maison, mais dont l'entrée est diamétralement opposé à l'accès.

Le souci « d'autonomie interne » est décidément coriace.

D'ailleurs d'une façon générale on reçoit uniquement pendant la journée. Cette chambre d'invités est de forme rectangulaire, qui fait fonction de « Séjour Salle à manger » plutôt qu'une chambre à coucher, aussi est-elle équipée en conséquence. D'une façon générale une galerie longe sa façade principale, et de préférence orientée vers l'est où il est agréable de s'installer à la belle saison.

À l'intérieur une partie du sol est surélevée d'environ 0,50 m, sur lequel les matelas sont disposés pour ceux qu'on garde pour la nuit.

Cette surélévation du sol appelée « doucana », fait office de lit en quelque sorte.

Il s'agit là d'une pièce, simple dans sa conception, répondant à une fonction déterminée, d'où ses dimensions plus grandes qu'une chambre ordinaire afin d'avoir l'espace nécessaire pour accueillir une dizaine de personnes au moins.

3. 2. - Puits et Citernes :

Démunie de sources, au ciel avare de son eau et sous-sol plus parcimonieux encore, Djerba a été marquée par le manque d'eau jusque dans son nom.

En effet, son nom antique MENINX aurait pour racine punique « MA-NAQS » c'est à dire « manque d'eau ».

Il semble d'autre part que la rareté de l'eau a joué un rôle dans la dispersion de l'habitat.

Ces difficultés naturelles d'autant plus dramatique vu la densité traditionnelle de l'île ont poussé les Djerbiens à avoir recours à 2 moyens pour répondre à leurs besoins divers en eau.

- Recueillir précieusement l'eau du ciel
- Rechercher l'eau du sous-sol

D'ailleurs, ces deux moyens n'ont rien de particulier, étant utilisés un peu partout en Afrique du Nord, toutefois ici ils sont des éléments essentiels du « Menzel ».

3. 2. 1. - Citermes :

Il y en a 2 sortes : « Fesquia » et « Magel ».

a) « Fesquia » : il s'agit là d'un réservoir inspiré des anciennes citermes romaines. Il se présente sous la forme d'une chambre souterraine, dont la partie haute qui affleure au dessus du sol est soutenu par une série d'arcades.

Un impluvium important recueille l'eau de pluie, qui de là coule dans la citerne ce qui représente couramment selon la période 30 à 50 m³ d'eau.

Mais ce moyen est peu utilisé pour plusieurs raisons, on lui préfère la « magen ».

b) « Le magen » : là, la citerne a une forme cylindrique plus évasée vers le bas et plus profond que la « Fesquia », il est de la forme d'un tronc de cône la grande base étant en bas.

3. 2. 2. - Puits :

L'eau de pluie (ou du moins ce que l'on arrive à capter) est tout juste suffisante pour la consommation, il fallait un supplément de réserves, qu'on a tenté de trouver dans les nappes souterraines. La multitude des puits qui crible la surface de l'île souligne bien l'acharnement des Djerbiens dans cette recherche.

Lorsqu'on creuse un puits, on espère toujours de « tomber » sur une nappe douce, mais si cet espoir est déçu, qu'à cela ne tienne, l'eau saumâtre sera utilisée quand même, notamment en agriculture irriguée.

De loin, un puits est visible grâce à ses deux « ailes » en maçonnerie, qui supportent le système de poulies nécessaires au puisage. Le profondeur est variable selon la région, ainsi à proximité des côtes elle ne dépasse pas une dizaine de mètres, alors qu'à l'intérieur de l'île, elle atteint parfois 50 m. Une première margelle de-

vant le puits reçoit l'eau, et de là elle coule vers un bassin d'accumulation, d'où partent les rigoles de distribution.

Pour faciliter le va et vient du chameau qui tire l'outre, un chemin de longueur égale à la profondeur du puits, est conçu en pente douce descendante..., parfois même, on a été jusqu'à couvrir cette piste d'une pergola qui protège du soleil et permet d'effectuer le travail dans l'ombre.

Suivant l'importance de l'exploitation, il est muni de deux et parfois de quatre systèmes de puisage.

3. 4. - Aire de battage

Une méthode archaïque est encore utilisée même de nos jours pour battre les récoltes (blé, orge, sorgho, etc..) elle consiste à les faire piétiner par des bêtes de somme. (chameaux et mulet). Pour cela, on a conçu une aire circulaire d'environ 10 m de diamètre. Son emplacement est choisi avec soin. En effet il doit être dans une zone libre, dans laquelle la brise n'est arrêtée par aucun écran (bâtiments ou autres...) ce qui est nécessaire pour la séparation des grains de la paille.

Au centre un poteau est planté pour y atteler quatre ou cinq chameaux qui tourneront inlassablement pendant des heures et des heures.

3. 5. - L'habitation (houch)

C'est l'originalité de conception de la maison d'habitation qui est le reflet le plus frappant de l'architecture djerbienne.

Ce que l'on remarque tout d'abord c'est l'homogénéité de style avec deux qualités contradictoires et nécessaires : Unité et variété, les lotisseurs traditionnels ont obtenus des résultats étonnants. L'unité était donnée par l'utilisation dans les ensembles, des mêmes matériaux et des mêmes éléments architectoniques.

La variété est obtenue par l'infinité des combinaisons de ces éléments.

Donc unité dans l'ensemble, variété dans le détail.

Le temps a sûrement joué un rôle décisif dans cette unité de forme et d'aspect.

Les formes s'adaptent peu à peu aux nécessités de la vie en se perfectionnant jusqu'à l'obtention de véritables « Prototypes » qui répondent parfaitement aux fonctions des organes de la maison.

Cependant si le plan et l'aspect extérieur de chaque maison djerbienne sont presque identiques, chacune d'elle conserve une certaine individualité. L'aspect extérieur de l'habitation tient à la fois de la villa, du marabout et de la forteresse. Une unique porte y donne accès. Les pièces de différentes fonctions entourent un patio, qui fait office d'espace plus primitif et plus intime que l'espace extérieur. Nous pensons qu'il est inutile de s'étendre ici sur l'origine du patio et les motifs qui l'ont imposés ; d'ailleurs le patio se trouve pratiquement dans toute maison méditerranéenne et orientale.

Des auteurs, depuis longtemps, ont été « charmés » par la beauté de l'habitation djerbienne... L'un d'eux disait « De la visite d'un menzel, se dégage une impression de calme, de sérénité et de bonheur ».

L'architecture djerbienne a atteint inconsciemment par les moyens les plus simples, avec ses cubes et ses coupoles, l'accord parfait des volumes, des surfaces et des lignes... »

Voyons de plus près en quoi consiste la maison. La première remarque qui saute aux yeux, c'est la distinction des pièces en deux catégories.

- Les pièces propres et... nobles pourrait-on dire.
- Celles qui le sont moins.

En effet, les pièces comme la cuisine, les toilettes, les écuries... n'ouvrent jamais à l'intérieur de la maison. Bien que faisant parfois partie du bloc de bâtiment leur accès est à l'extérieur et même souvent, ils sont construits indépendamment et à quelques mètres de la maison.

Seules les chambres et les magasins s'organisent autour du patio.

Pour quelles raisons il y eut cette distinction ?

Deux principalement : la propreté et la sécurité, sur lesquels on reviendra plus loin.

Comme nous l'avons vu plus haut, l'aspect conjugué de villa de marabout et de forteresse est dû à l'emploi simultané de trois sortes de couvertures.

La terrasse, la coupole sphérique et la voûte, pour chacun des éléments de l'habitation, ce qui fait que vu de l'extérieur, la forme de couverture indique la fonction de la pièce. Un souci esthétique est peut-être la raison de cet amalgame, qui il faut le reconnaître est très réussi.

L'habitation se compose donc de plusieurs chambres, d'un ou deux magasins et d'une cuisine. La cuisine est une pièce assez grande, généralement rectangulaire, qui sert aussi de salle à manger.

Le foyer proprement dit a la forme d'une grande cheminée médiévale, flanquée de part et d'autre de deux niches qui servent à entreposer les fagots de bois.

A part la batterie de marmites et d'ustensiles, la cuisine est peu meublée. A l'autre bout de la pièce des nattes sont disposées par terre, et sur lesquelles on s'assoit pour manger et veiller avant de gagner les chambres.

La cuisine est couverte soit d'une terrasse, soit d'une voûte cylindrique, et surmontée d'une et parfois plusieurs cheminées, auxquelles on s'est amusé à donner des formes originales.

La présence d'animaux nécessaires aux travaux agricoles tels que chameaux, ânes, mulets... a nécessité la construction de bâtiments pour les abriter. Une pièce voûtée répond à ce souci.

Quant aux toilettes elles sont toujours disposées à une distance respectable de la maison pour éviter toute mauvaise odeur et toute saleté. D'ailleurs, souvent, elles ne sont pas construites en « dur » et ainsi changent d'emplacement de temps en temps.

L'entrée de la maison est toujours une porte massive dont seulement une partie est ouverte. Le grand battant n'est ouvert que lorsqu'on a de grands objets à faire sortir. Mais la porte franchie, on n'est pas pour autant admis dans l'intimité des lieux. En effet, une sorte de hall et un couloir en bayonnette font tampon entre le patio et l'entrée. Ce couloir et le « hall » servent à entreposer les « bardaa » et les instruments agraires. Dans un coin, une partie surélevée du « hall » est réservée aux meules rudimentaires qui servent à mouliner les céréales...

Enfin on débouche sur la cour intérieure. Comme on l'a vu plus haut chaque « Menzel » peut grouper plusieurs maisons. Mais

chaque maison peut se suffire à elle-même et constituer une entité indépendante. Donc autour de la cour, où un oranger est planté au milieu, parfois même deux vignes grimpantes étalent les ramifications de leur branche sur le patio et créent une ombre très appréciée, on trouvera trois chambres et un magasin.

Le magasin sert à abriter les provisions de la famille. Comme il s'agit d'une pièce d'une grande surface, une série d'arcades soutiennent soit la terrasse soit les voûtes en berceaux. On y trouvera à l'intérieur une collection de grosses jarres de Guellala qui sont remplies d'huile et de céréales, lesquelles constituent la provision annuelle de la famille. Les murs sont creusés de petites niches.

Quant à la chambre, son agencement est très fonctionnel. Elle se compose de quatre parties distinctes et de trois niveaux.

En effet, c'est sous une forme de « duplex » qu'elle se présente : et comprend donc un séjour, un coin des enfants, un coin pour les parents et une salle d'eau. Sur une petite surface, sont groupés ces quatre éléments pour que la vie d'un couple et de ses enfants se déroule harmonieusement.

Le séjour occupe la partie centrale de la chambre et où l'on dispose des matelas, tapis nattes, etc... pour s'asseoir, manger... Un grand coffre sert à ranger les éléments.

À gauche une partie à peu près carrée et surmontée d'une coupole est surélevée de 0,40 m, qui est la chambre à coucher des enfants, (la tradition veut que la nuit nuptiale du couple se passe dans cette partie de la chambre). À droite se trouve le 1er étage auquel on accède par six ou sept marches où dorment les parents, et qui est si l'on veut la partie la plus privilégiée de la chambre, car elle bénéficie de fenêtre et d'un panorama intérieur et extérieur.

Cette « mezzanine » que l'on retrouve aux Cyclades en Grèce est relatée par C. PAPAS, dans son ouvrage sur l'architecture populaire dans ces îles, où il fait état de pièces d'habitations comportant un étage partiel qui sert justement de « chambre à coucher » sous lequel on trouve un débarras.

Mais la similitude s'arrête là, car cet élément n'est pas construit en dur, mais en bois, et où on accède à l'aide d'une échelle ou de deux ou trois coffres superposés... et dont le plafond est le prolongement de celui du reste de la pièce...

Il est tout de même curieux de constater qu'à des milliers de kilomètres de distance, le même besoin a engendré le même résultat... toute proportion gardée tout de même, car si à Djerba les « ghorfas » sont généralisées, aux Cyclades, les « Bataros » ne se trouvent que dans quelques cas isolés.

S'agit-il là d'une « importation » d'origine Djerbienne qui a fait de timides apparitions aux Cyclades ? Il est malaisé de répondre à cette question...

Sous cet étage partiel on trouve la « salle » d'eau où l'on prend ses bains, et fait les ablutions rituelles. Quelques jarres pleines d'eau sont toujours bien rangées dans un coin pour ces usages. Les inévitables niches sont creusées çà et là pour ranger mille petites choses : sur les murs, sous l'escalier etc...

L'aération et l'éclairage se font de trois façons par la porte, par les fenêtres qui sont pratiquement toujours ouvertes uniquement à l'étage et enfin par des petites lucarnes circulaires ou rectangulaires. Ces petites ouvertures sont uniquement disposées soit dans la salle de bain ou dans la chambre des enfants. Il peut paraître que ce système soit insuffisant, en réalité il répond parfaitement à la destination.

Le seuil est surélevé d'une dizaine de centimètres pour arrêter les eaux de pluie, un petit creux dans le sol sert à recueillir la poussière lorsqu'on balaie la chambre.

L'eau de la salle de bain est évacuée d'une façon assez simple une grosse jarre éventrée est enfouie dans le sol ; et l'eau usée qui s'y déverse est absorbée par le sable, ce qui a pour effet probablement de rafraîchir la température du sol de la chambre.

Comme on vient de le signaler, l'étage partiel de la chambre, vu de dehors à l'aspect d'une tour, quelquefois carrée, quelques fois voûtée et donne cette allure de forteresse de la maison.

D'ailleurs, il servait certainement de lieux d'observation des alentours mais est surtout un lieu de « villégiature » où l'on monte pour mieux goûter la brise marine grâce aux fenêtres qui sont pratiquées. D'ailleurs, comme on l'a vu, l'absence de fenêtre au rez-de-chaussée que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'habitation, est motivée par la sécurité et par le climat. Pour ce dernier point en effet les ouvertures judicieusement placées à une certaine hauteur captent mieux la brise, qui n'est arrêtée par aucun écran.

Les parties démunies de fenêtres, leur ventilation est assurée par les petites lucarnes et leur isolation thermique par l'épaisseur des murs.

Les Djerbiens, du fait de leur religion orthodoxe et de leur mentalité puritaine ont une conception de la propreté tant corporelle que spirituelle qui tend à l'obsession et à la manie.

Comme on l'a vu, tout est agencé pour que la propreté soit la règle d'or de la vie quotidienne : séparation des zones domestiques et des zones de repos et de détente, même dans la chambre, les différents niveaux répondent à ce souci, afin d'éviter que les parties réservées au sommeil soient épargnées par le va et vient, présence d'une salle d'eau dans chaque chambre, implantation de la citerne derrière la maison et pratiquement jamais devant ou à l'intérieur; toujours impeccablement entretenu et bien propre ; d'ailleurs, comme on le verra plus loin, dans les mosquées seulement, la propreté absolue étant de rigueur, la citerne se trouve dans la cour, sans inconvénient.

Régulièrement chaque année, pendant la belle saison, on badigeonne la maison et les communs de chaux grasse, ce qui donne à l'ensemble un aspect avenant.

Dans l'ensemble, l'ameublement est sobre et quelque peu ascétique.

Des matelas de laines pour les gens aisés, d'algues sèches ou de crin pour les gens de conditions plus modestes, des nattes de jonc, de grands coffres de rangement etc.

Le seul luxe consiste en des tapis et des tentures multicolores, qu'on se presse d'ailleurs de ranger dès que le maître de céans va rejoindre son comptoir au loin pour quelques temps. Car la tradition veut que lorsque l'homme est absent la femme range ses bijoux et son mobilier jusqu'à son retour...

Ce type d'agencement de l'habitation est général pour toute l'île, seul quelques détails font la différence entre une région et une autre. Les « ghorfas » (étage partiel) ont une forme cubique dans une certaine partie de l'île, ailleurs elles sont voutées, parfois même le cube est surmonté d'une coupole, des « doukanas » disparaissent pour faire place à une terrasse, pour de mystérieuses raisons etc...

D'autre part, dans la région d'Houmt Souk, une chambre dont le plan est celui des pièces des maisons bourgeoises de Tunis, occupe

une position centrale, flanquée de part et d'autre de deux chambres typiques comme pour le reste de l'île.

Mais il semblerait que ce principe a été adopté et introduit par les Turcs, qui du reste ont une descendance dans cette partie de l'île.

4. — L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE

Dans le langage arabe, un seul terme « Djemaa » désigne tous les lieux de culte sans distinction de forme ou plutôt d'échelle, comme cela existe pour les lieux de culte chrétiens : chapelle, église, cathédrale etc...

C'est pour cette raison que dans les manuels qui ont parlé de l'île de Djerba, on relève qu'il y a 250 et parfois même 360 « Mosquées » alors qu'en réalité ce chiffre est exagéré.

Cette confusion est sans doute due aussi aux fonctions des lieux et le terme « Djemaa » désigne sans distinction la tombe d'un marabout en passant par la « zaouia » lieux de rencontre d'une confrérie religieuse... et leurs fêtes.

La première constatation à faire, c'est que ce nombre impressionnant de « Mosquées » est dispersé à travers la campagne Djerbienne, loin des habitations.

Deux raisons principales sont à notre avis la cause de cet état de dispersion.

Le caractère individualiste du Djerbien, lui fait préférer une Mosquée (lieux de rassemblement des hommes) loin de son habitat pour éviter toute promiscuité et plutôt de renoncer à avoir les « courdées franches », il s'impose une marche pour aller prier.

D'ailleurs la dispersion de l'habitat ne pouvait qu'amener inévitablement la dispersion des mosquées.

Ainsi contrairement à la règle établie ailleurs, l'édifice religieux n'a pas été un élément cristallisateur sur l'habitat.

Cet isolement des mosquées ne doit pas laisser supposer un manque de piété ; loin de là, car si l'on juge d'après le nombre de mosquées, on arrive à la très honorable proportion d'un édifice religieux pour... 200 personnes.

La seconde raison est sans doute un souci de propreté. Comme on l'a vu, la propreté corporelle et spirituelle est le souci majeur

des mœurs locale. Pour éviter que ces lieux sacrés ne soient souillés, il était nécessaire de les isoler.

Remarquons toute fois qu'il y a des exceptions à cette règle.

Les plus importantes mosquées sont situées dans les différentes agglomérations de l'île, et cela pour une raison simple et... logique.

Comme on l'a vu, les agglomérations sont le lieux d'échange et de rencontre des hommes, il fallait donc un édifice qui puisse contenir un grand nombre de fidèles pour célébrer la prière du vendredi, puisque le dogme coranique exige qu'elle soit pratiquée collectivement, contrairement aux autres prières « ordinaires » que les gens peuvent faire soit chez eux soit dans la petite mosquée qui leur est proche.

Les édifices religieux quelle que soit leur importance, sont des fondations communautaires, quelquefois seulement individuelle. Ils portent le nom du pieux croyant qui les a fait construire en quelque sorte pour « immortaliser » son nom, mais surtout pour s'attirer les louanges et les bénédictions des gens qui fréquentent le lieu, et peu à peu au cours des temps, ils sont « canonisés » par la tradition populaire et deviennent des saints et le terme « Sidi » (Mon Seigneur) est adjoint à leur nom.

D'ailleurs, presque toute les mosquées portent le nom d'un saint quelconque, s'il ne s'agit pas de celui du fondateur proprement dit, ce sera celui d'une personne (quelquefois une femme) qui était vénérée de son vivant l'édifice sera construit sur son tombeau qui deviendra un lieu de pèlerinage et ainsi recueillera plus sûrement le mérite posthume et s'attirera par surcroît la bénédiction de tous.

Avant d'aborder la partie architectonique de ces édifices, il convient sans doute de s'interroger sur leur historicité. Question délicate !

En effet, les cas où la date précise de la construction est réellement connue sont extrêmement rares, et ne dépassent pas 4 ou 5 cas. Pour le reste elle est soit connue vaguement, « à peu près », ou bien elle s'est complètement effacée de la mémoire des gens, aucun document écrit ne pouvant la leur rappeler.

Comme il n'est nullement question d'étudier la totalité de ces édifices, on va se limiter d'une part à différencier leur genre et leur fonction, d'autre part d'en analyser quelques spécimens. « représentatifs ».

Il existe 3 catégories d'édifices religieux.

- Les Marabouts
- Les Zaouias
- Les Mosquées

4. 1. - Les Marabouts :

Généralement il s'agit de petites constructions, abritant le tombeau d'un saint, parfois même réduite à leur plus simple expression, elles se limitent à une chambre de quelques mètres carrés et surmontée d'une coupole.

C'est uniquement un lieu de pèlerinage où l'on vient à une certaine date faire des sacrifices et des offrandes pour implorer la protection du Saint.

Clairsemés à travers la campagne, ils sont quelquefois au bord de la mer, ce qui a fait dire que Djerba est protégée par sa « ceinture » de Saints.

4. 2. - Les Zaouias :

Comme partout ailleurs, la plupart des Djerbiens appartiennent à différentes confréries religieuses. Pour se réunir lors de la célébration de leurs fêtes et leur cérémonies à certaines époques de l'année, les « Zaouias » leur servent de lieux de rencontre, où les adeptes sont initiés aux secrets et aux mystères de la secte par le « Mokaddem » (Maître de l'ordre).

Ces manifestations à caractère religieux et... ésotériques sont très respectées comme en témoigne le nombre de « Zaouias » qu'on trouve à Djerba, qui sont toutes consacrées aux fondateurs de ces confréries comme par exemple, les Zaouias Sidi Ben Aïssa, grand Maître de confrérie des Aïssaouias, dont le sanctuaire se trouve à Meknès etc...

Ces édifices peuvent avoir parfois trois fonctions lieux de prière, lieux de pèlerinage et enfin « siège » de la confrérie, et de ce fait ils peuvent être plus ou moins de grande superficie.

Les différents éléments ont groupés autour d'une cour bordée elle même d'une galerie. Ces lieux sont reconnaissables par la profusion de coupoles qui les coiffent, et généralement une immense coupole couvre la salle principale qui est carrée.

Autour de cette dernière de petites chambres abritent les tombeaux des notables qui ont manifesté le désir d'être ensevelis dans

ce lieu béni, et qui étaient de leurs vivants membres influents de la confrérie.

D'autre part on trouve dans la Zaouia des salles réservées à la prière, des salles d'ablutions et différentes annexes.

4. 3. - Les Mosquées :

Contrairement aux deux lieux de culte cités, la mosquée comporte toujours un minaret (à de très rares exceptions près), qui peut être plus ou moins élancé et parfois réduit à un symbole : un pinacle dans un des angles de la terrasse, symbole qui par le passé avait sans doute une explication (unité de Dieux probablement).

En effet, on trouve fréquemment ces pinacles dans des constructions mêmes profanes (aux angles « des ghorfas » notamment) qui outre leur utilité statique, avaient certainement une signification « hermétique » qui s'est perdue.

Comme on l'a vu la population djerbienne appartient à deux rites : le Malekisme et le Wahabisme, (Ibabisbe) et par là, on peut sans risque d'erreur, d'après l'aspect d'une mosquée, savoir si elle est Malekite ou Wahabite.

En effet, les Malekites, plus tolérants admettent que leurs mosquées soient plus « luxueuses » que celles des Wahabites qui sont plus intransigeants.

Toutefois ce « luxe » n'est pas traduit par une profusion de décoration, mais seulement par un minaret plus élancé, et par une superficie plus grande, car pour les deux rites, les lieux où Dieu reçoit l'adoration de ses fidèles n'ont nul besoin de signes extérieurs ou intérieurs de richesse. Par contre les mosquées wahabites sont plus ramassées, plus massives, au minaret bas surmonté d'un lanterne au en pain de sucre dans lequel certains « érudits » ont cru voir une réminiscence d'un culte... phallique.

C'est dans la campagne Djerbienne qu'on rencontre les plus beaux spécimens de ces mosquées, qui tout en étant simples dans leur conception et réussies dans leurs proportions, sont des petits chefs d'œuvre de l'architecture locale.

A ce propos, citons, S.E. Tlatli : « ... Même les plus modestes et les plus petites ont la candeur naïve et le charme d'un château de sable sorti d'un rêve d'enfants »...

Outre leur fonction principale qui est d'être un lieux de prière, certaines mosquées de Djerba sont fortifiées et servaient de lieux de refuges pendant les périodes de troubles, ce qui témoigne des préoccupations défensives des habitants. Le même souci de sobriété et de sécurité qui a présidé à l'édification des maisons, se reflète dans ce type de mosquées, qui ont souvent joués le rôle de « châteaux-forts ».

Aussi, ces mosquées ont-elles gardé de ce rôle cet aspect massif qui n'est pas sans rappeler celui des églises fortifiées du littoral provençal.

Remarquons au passage, qu'il est des exemples de mosquées qui initialement n'ont pas été conçues pour répondre à cette préoccupation, mais seulement, lorsque la situation l'a exigé on les a transformé pour les fortifier, comme cela peut se voir dans leur structure, les parties « surajoutées » étant nettement visibles.

A part cette fonction, somme toute temporaire, les mosquées, sont principalement le lieux où l'on vient prier, apprendre le coran et écouter les commentaires « l'Imam ». Le programme de chaque mosquée, quelque soit son importance répond à ces besoins.

Une salle de prière est l'élément le plus important entouré des annexes ou l'on trouvera la salle d'eau pour les ablutions rituelles, des pièces pour loger éventuellement les pèlerins etc.

Tous ces bâtiments sont agencés autour d'une cour-impluvium au milieu de laquelle on trouve une citerne d'eau.

A noter que la nature précieuse de l'eau de pluie est soulignée par le fait que la salle des ablutions est alimentée par un puit d'eau saumâtre, l'eau douce de la citerne n'étant utilisée que pour la boisson des fidèles et constituant une réserve à laquelle les gens des alentours ont recours en cas de pénurie.

Quand au minaret, son accès est à l'extérieur sauf si la mosquée est fortifiée ; dans ce cas on accède à la tour directement de l'intérieur de la salle de prière, où un escalier mène soit sur la terrasse soit au sommet du minaret.

Cet escalier intérieur, permet en cas de siège de bloquer la porte de la salle et de monter sur la terrasse dont l'acrotère est surelevé d'environ 1,30 m, et où sont pratiquées des meurtrières, machicoulis etc...

Ces différents éléments de mosquée sont coiffés soit par des voûtes, soit par des coupoles plus rarement par des terrasses, et qui reposent d'une part sur les murs d'enceintes et de l'autre sur les arcs et piliers.

Comme dans la maison, les murs sont toujours creusés de niches qui les allègent tout en créant des formes.

Pour équilibrer la forte poussée des coupoles et des voûtes, des contreforts massifs viennent s'appuyer sur les murs à l'extérieur. Il est à noter que ce système est exceptionnellement employé dans les habitations qui comportent elles aussi des voûtes et des coupoles. Par contre dans les mosquées il est employé à profusions aux angles et sur les faces, il est même visible quelquefois qu'un certain nombre de contreforts ont été ajoutés chaque fois que le besoin de consolider l'édifice a pu l'exiger.

Comme nous l'avons dit la décoration est pratiquement inexistante, car comme l'a écrit si justement M. Roches a propos des mosquées du M'zab, il fallait aux constructeurs une élévation de pensée au-dessus de tous les fétichismes « seule la structure, en défini la beauté ».

Cette structure, est toujours d'un effet heureux même dans les mosquées aux programmes et aux dimensions réduits aux strictes nécessités du culte.

Certaines mosquées, enfin, à part leur salle de prière fermée, ont une sorte d'aire de prière à l'extérieur, signalée simplement par un mur où est creusé le Mihrab indiquant la direction de la Mecque, et qui est utilisée pendant la belle saison.

Quand à l'entretien de tous les lieux de culte il est l'œuvre communautaire dont les ressources sont dûes soit à la générosité d'un « mécène » soit aux « Habous ».

5. — L'ARCHITECTURE INDUSTRIELLE :

Avec sa maison, sa mosquée, le Djerbien s'est construit le troisième volet de sa vie quotidienne à savoir l'atelier : « Habiter-Prier-travailler ». Il a accordé à ce type d'édifice la même attention que pour les deux autres, c'est à dire qu'il en a fait un ouvrage avant tout fonctionnel qui répond à un besoin bien déterminé.

Ainsi ce chapitre groupe l'atelier de tissage, l'atelier de poterie et enfin l'huilerie, dont les conceptions respectives sont typiques.

5. 1. - Ateliers de Tissage :

Le tissage étant une des ressources de l'île, les ateliers sont parfois batis dans un coin du Menzel ou a proximité des agglomérations.

Il s'agit d'une pièce longue et étroite, à demi-enterrée pour que la température à l'intérieur soit fraîche l'été, tiède l'hiver. L'accès de cette pièce est d'une manière générale orienté vers le Sud, et en descendant de quelques marches, on arrive au niveau bas. Le long des murs, des métiers primitifs sont installés, dans cette ambiance fraîche et obscure, et c'est là que se confectionne des couvertures et des tissus dont la réputation n'est plus à faire...

L'éclairage est assuré par la porte et par deux fenêtres de part et d'autre de la porte, et par une ou deux autres fenêtres au mur opposé.

Pour compléter la ventilation, des petites lucarnes rectangulaires sont pratiquées dans les murs latéraux.

Les petits côtés du rectangle sont surmontés d'un fronton triangulaire, ce qui ne manque pas d'attirer l'attention sur cet élément vaguement grec et qui n'a apparament aucune utilité pratique, mais rehausse certainement l'esthétique de l'atelier et c'est là l'une de ses originalités.

Cette construction est toujours couverte avec une voûte en berceau, mais quelquefois aussi, cette voûte est remplacée par une série de vouutelettes obliques s'appuyant deux par deux les unes sur les autres perpendiculairement à l'axe principal de l'atelier, ce qui donne à l'atelier une certaine allure légère et harmonieuse.

La poussée des voûtes est contenue à l'extérieur par une série d'arcs-boutants.

Signalons que l'on trouve en Crète (autre île méditerranéenne) de petites églises qui ressemblent à ces ateliers : une voûte en berceau flanquée de deux frontons triangulaires.

Cette forme de bâtiment, est quelquefois utilisé comme grange de paille pour remplacer la hutte en troncs de palmiers, avec deux différences, seule la voûte unique est utilisée pour la couverture et l'édifice n'est pas à demi-enterré comme les ateliers.

5. 2. - ATELIERS DE POTERIE

C'est dans la région de Guellala, où la couche d'argile est plus importante qu'ailleurs que « l'art du feu » s'est installé.

Cet artisanat très florissant jadis, est en plein déclin aujourd'hui pour des raisons sur lesquelles on ne peut s'étendre-ici.

Néanmoins, il existe encore aujourd'hui environ 150 ateliers avec autant de fours.

Les ateliers se signalent à l'attention par les buttes de tessons, de poteries manquées et de cendres qui s'élèvent aux alentours, ce qui les rend presque invisibles.

L'atelier est conçu pour répondre à deux fonctions : d'une part le tournage des pièces diverses qui vont de la petite tasse jusqu'aux immenses jarres de 250 l de capacité; d'autre part le séchage à l'ombre de ces pièces avant leur cuisson dans les fours. L'atelier est un parallépipède d'une dizaine de mètres de long en façade, sur une trentaine de mètres en profondeur et deux mètres et demi de haut, à demi-enterré pour une raison qu'on verra plus loin.

Précédée d'une cour rarement clôturée, où l'on trouve un puits pour la poterie ordinaire ou une citerne d'eau douce pour les spécialistes de poterie vernissée. C'est dans cette cour que se trouve entreposée la matière première, l'argile, et la provision de combustible pour la cuisson.

L'unique porte de l'atelier s'ouvre toujours au Sud pour des raisons d'éclairage régulier et d'abrit des vents dominants.

Cette unique porte, sans prétention, est le plus souvent en bois de palmiers, s'ouvre à l'intérieur et à droite.

Les murs extérieurs sont bâtis en pierre du pays liés par du mortier, d'argile.

La couverture de l'atelier est faite par des troncs de palmiers sur lesquels une couche d'algues (Prosedonies) est placée puis le tout est couvert d'une couche d'argile tassée, en réservant une pente pour l'écoulement des eaux.

On descend à l'atelier par deux ou trois marches de pierre, pour accéder à la première partie de l'atelier.

Cet espace de la profondeur d'une travée et de la « largeur »

de la façade (environ 3 m x 8 m) est réservé aux tours de façonnage, qui sont placés toujours à gauche de la porte.

En face des tours (au nombre de deux ou trois par atelier) entre deux culées de voûte et à droite de la porte est disposé le batit de malaxage et enfin au fond, une fosse contient la réserve d'argile pétrie.

Par souci d'économie, les poteries manquées ou cassées sont toujours utilisées dans le remplissage des cloisons et peuvent servir de ... « placards », « d'étagères ».

Au coin opposé aux tours, au fond de la travée (c'est à dire le plus éloigné de la porte de l'atelier) est l'entrée du séchoir.

La nature du sol du séchoir est variable : pour les poteries de petit calibre, le sol doit être dur, pour les pièces de grandes dimensions il doit être meuble, facile à creuser de manière à fixer sans difficultés les poteries à fond pointu.

L'enterrement partiel de l'atelier est l'absence totale d'ouverture est exigé par le fait que les poteries avant la cuisson, doivent sécher lentement à l'abri des intempéries, car un séchage accéléré fait fendre les pièces ou les déforme.

Pour augmenter cette isolation thermique et créer une atmosphère appropriée à l'intérieur du séchoir, un talus de terre, de cailloux et de tessons entoure les faces extérieures de l'atelier (sauf la façade de l'entrée).

Les fours sont construits à proximité immédiate des ateliers et en dehors de ceux-ci.

Il était en effet nécessaire tout en évitant le transport long des pièces encore fragiles, que la chaleur dégagée par le four « n'influence » pas l'atmosphère du séchoir.

Pour ces deux raisons primordiales, les fours sont proches des ateliers et au trois-quarts enterrés (ce qui d'ailleurs limite la déperdition de la chaleur et offre à l'ouvrage une assise plus solide).

Au nombre de 300 environ, les fours se classent en deux catégories :

- Les fours pour « poteries fermées », qui sont les plus vastes et qui sont réservés aux grandes jarres.

— Les fours pour « poteries ouvertes » plus petits, pour les pièces genre plats... et la poterie vernissées.

Le seul matériau utilisé est la brique réfractaire, qui est spécialement et uniquement fabriquée à cet effet.

Cet une brique en terre de « dépôt » que l'on recueille au bas des collines après la pluie, aux endroits où les ruisselets ont déposés leur alluvions, dont on ramasse précieusement la pellicule supérieure des lits de dépôts.

Selon les dimensions du four à bâtir, les briques fabriquées à la main et à l'aide d'un moule en bois et séchées en plein air sont calibrées différemment : de 0,28 x 0,14 x 0,07 jusqu'à 0,40 x 0,20 x 0,10 m.

Pour accéder au niveau bas du four où se trouve la chambre de chauffe, un tunnel en pente y conduit (là aussi le tunnel est dirigé vers le midi). Un orifice à l'aplomb de la porte de « chambre de feu » permet de déverser le combustible du niveau du sol extérieur, pour être à portée de la main du « chauffeur ».

5. 3. - *Pressoirs à huile : les huileries souterraines*

Les oliviers plusieurs fois centenaires, qu'on rencontre encore dans la campagne Jerbienne témoignent de l'importance de l'agriculture depuis l'antiquité dans l'éventail des ressources de l'île.

Pour presser les olives et en tirer l'huile précieuse, l'édification de pressoirs à proximité des forêts d'oliviers s'imposait.

Ces archaïques « moulins » étaient plus de 280, disséminés à travers l'île, il y a tout juste une vingtaine d'années.

A présent, le modernisme et la mécanisation en ont eu raison, puisqu'ils n'en subsiste que de rares exemples, qui sont utilisés sans doute par traditionalisme, car nombreux sont les vieux Jerbiens, qui tout en reconnaissent le meilleur rendement des presses mécaniques, sont convaincus que l'huile des antiques « maassera » à traction animale est meilleure et plus délicieuse.. Remplacées par des pressoirs modernes, les huileries survivantes tombent peu à peu en ruine.

Par leur valeurs de document d'un autre âge elles méritent d'être évoquées.

Leur première particularité, c'est qu'elles sont toutes, sans exception souterraines.

La raison avancée, à ce sujet, est la température.

La séparation de l'huile de la « margine » (eau de végétation) à besoin d'une atmosphère tiède que seul le sous-sol peut fournir en hiver... A moins qu'il n'y ait eu, à l'origine, d'autres motifs qui nous échappent... (ce qui est d'autant plus curieux, que l'on a là, le seul exemple d'ouvrage complètement souterrain, de toute l'architecture Jerbienne).

Ces huileries se classent en deux catégories :

— Celles qui sont directement creusées et taillées dans une couche de travertin, ce qui leur donne l'allure plutôt de cavernes.

— Celles dont tous les éléments sont bâtis en moellons comme toute les autres constructions. Dans ce cas, il semble que l'on a fait une excavation du volume de l'huilerie, puis on l'a construite enfin on l'a recouvre de terre en laissant émerger parfois une coupole ou une voûte au ras du sol.

D'une manière générale, rien ne signale ces antiques huileries, à part le couloir en pente (et voûté) qui donne accès, et la cheminée de ventilation qui marque l'emplacement de la salle principale.

Le plan des huileries n'est pas uniforme, il est variable suivant la configuration du terrain et l'importance de l'huilerie ».

Néanmoins si les dimensions peuvent varier, les éléments du programme sont constant.

Une pente douce permet aux chameaux et aux hommes d'y accéder.

Dans le couloir qui fait suite à cette pente, de chaque côté sont aménagés une douzaine de placards où est entreposé la charge d'olives de chaque famille, avant d'être pressée.

Au bout du couloir une salle circulaire ou carrée est coiffée d'une coupole dont la partie supérieure émerge faiblement hors du sol.

Cette salle est occupée par le broyeur constitué d'une sorte de cuvette circulaire en maçonnerie dure sur laquelle deux meules soit en granit (d'Italie) soit en porphyre (d'Assouan) provenant d'ancien fut de colonnes antiques servent d'éléments de broyage en étant entraînés par un chameau ou par un âne qui tourne inlassablement autour de la cuvette.

De part et d'autre de la salle de broyage sont disposées deux longues pièces voutées ou sont aménagées selon le cas une ou deux presses ainsi qu'une collection de jarres.

La presse formée de deux troncs de palmiers, entraînés à bras d'hommes par une grosse vis en bois écréée. La pâte d'olive qui ainsi comprimée dans des scourtins laisse sinter l'huile qui s'écoule dans les jarres enterrées ou elle se sépare par gravitation des eaux végétales.

Il peut y avoir d'autres pièces pour le repos, des ouvriers en plus de celle réservée au « responsable » qui tient les comptes et reçoit les commandes.

6. — MATERIAUX ET TECHNIQUE DE CONSTRUCTION

Avant d'aborder ce chapitre technique, nous pensons qu'il serait utile de donner un aperçu succinct sur les cérémonies qui précèdent accompagnent quelquefois, et clôturent la construction d'un édifice.

Cela fait partie du folklore djerbien, très enraciné dans les mœurs locales.

En effet, les Djerbiens, pieux et... superstitieux ne conçoivent pas le « geste de bâtir », sans que cela nous donne lieu à des manifestations particulières.

Dans les croyances des insulaires, le sol pourrait être la possession de mauvais-esprits : les Djinns. Aussi pour éviter d'être inquiété par ces êtres invisibles et redoutables, il convient de leur faire un sacrifice afin de gagner leurs bonnes grâces ou plutôt de les chasser à l'amiable.

Avant de donner le premier coup de pioche pour creuser les fondations du bâtiment projeté, « faire couler le sang » est de rigueur.

On égorge pour cela un mouton, sur le lieu même, souvent un symbolique poulet peut suffire à ce cérémonial qui se déroule dans une atmosphère encensée. En fait, la nature du sacrifice est fonction de l'aisance des gens.

Et c'est, seulement après, que les ouvriers en prononçant le rituel « Bismillah » (au Nom de Dieu) peuvent s'attaquer à la besogne en attendant qu'on leur prépare le couscous avec la viande de l'animal que l'on vient de sacrifier.

Après quelques mois, le jour de l'inauguration, le propriétaire invite les notables de son voisinage pour un festin. Et ce monde, après s'être copieusement restauré, termine la journée en psalmodiant des versets du Coran et des invocations rituelles, afin que l'occupation des lieux soit bénie et pour s'assurer éventuellement que les « Djinns » récalcitrants ont bien consenti à élire domicile ailleurs, forcés en quelques sortes par ces incantations auxquelles ils sont allergiques. C'est enfin à ce moment, que l'heureux propriétaire peut disposer en toute quiétude de ses locaux.

Pour terminer, nous signalons la cérémonie spéciale qui accompagne le forage d'un puits.

Opération qui mène au « royaume des autres ». (les Djinns) qui n'apprécient pas particulièrement cette violation de frontière. Pour éviter leur courroux et après le Sacrifice d'usage, les travaux commencent, accompagné par le « Tbal et Ghita », jouant un rythme qui a paraît-il le pouvoir si non de chasser, du moins de calmer ces puissances occultes si redoutées. C'est aussi en quelque sorte une façon de joindre l'utile à l'agréable.

Ces étranges cérémonies d'un âge révolu qui nous apparaissent comme des aberrations humaines ont pourtant quelque chose de profond, en ce sens qu'elles ne sont que la survivance de cultes et de rites disparus.

Ces conjurations, malgré ce qu'elles ont de naïf et de saugrenue, ajoutent une note charmante et inattendue dans la vie souvent austère des hommes.

6. 1. - MATERIAUX

Le bâtisseur Djerbien a avant tout cherché à utiliser les matériaux divers que lui offre la nature de son île.

Ces matériaux, on peut les diviser en deux catégories complémentaires :

6. 1. 1. - MATERIAUX MINERAUX

Les différentes couches du sol offrent un ensemble de matériaux, utilisés à l'état brut ou traités ou les deux à la fois comme l'argile.

LES PIERRES :

Les carrières de pierres sont nombreuses. La couche dure émerge

parfois. Il ne reste plus qu'à extraire et à débiter. Les moellons ainsi extraits sont de deux types : Le « Chekck » ou « Tefza », travertin calcaire, poreux et assez facile à tailler. Le « Samm » Travertin sili- ceux, plus compact et plus dur.

L'ARGILE

Le sous-sol de l'île en est en partie constitué. C'est seulement à Guellala qu'on l'extrait dans des mines pour la poterie.

Dans le reste de l'île, on ne va pas la chercher si loin, comme il est d'usage d'avoir un puits et une citerne dans chaque « Menzel », l'argile extraite lors du forage est soigneusement entreposée dans un coin, et utilisée chaque fois qu'il est nécessaire.

L'argile entre dans la construction de deux manières : Comme liant à l'état brut, ou bien comme matière première de certains éléments en poterie, tel que brique plate, briques rondes de différentes formes, et enfin pour une sorte de tuile vernissée, en forme d'écaille.

Signalons, qu'à la fin du siècle dernier, la famille Ben Ayed se fit fabriquer des carreaux émaillés et décorés à la main à Guellala.

Hélas, cette tentative est restée sans lendemain.

LE SABLE :

Qu'on trouve à profusion et entre dans la composition des mortiers.

LES LIANTS :

Chaux Vives :

Utilisée pour le badigeon et les mortiers. Elle est obtenue à partir du travertin Saumon. (Samm) qui est cuit dans des fours appropriés que l'on voit encore de nos jours un peu partout dans l'île.

Le plâtre ou « gibs »

Obtenu à partir du gypse recueillie dans les marnes de Guellala ou les marais de Mellita et Sidi Mahrez et qui après cuisson donne un plâtre gris très utilisé dans la confection des voûtes et coupôles.

6. 1. 2. - MATERIAUX VEGETAUX

Pour compléter les matériaux minéraux, la végétation offre

plusieurs ressources qui entrent dans la construction des édifices en dur et surtout dans les constructions légères tel que huttes, cabanes, étales etc...

TRONCS DE PALMIERS

Entiers ou coupés en deux dans le sens de la longueur pour les poutres pour les toits en terrasse et la structure des cabanes.

TRONCS D'ARBRES

(Amandier, Citronier...) servent de poteaux et de piliers dans les cabanes.

L'ALOES

Planté sur les haies donne des poteaux très utiles.

PALMES

Entières pour la couverture et le remplissage des parois de certaines cabanes. Ecrasées, ces palmes donnent une fibre dont on fait des cordages de différentes grosseurs (de 2 mm. à 40 mm). Certaines de ces cordes sont nécessaires aux liaisons des éléments en bois ou le tressage de nattes de remplissage.

LES TIGES DE SORGH

Tressées en nattes, sont le principal matériau des « Khoss ».

L'ALGUE SECHE

Offre un isolant efficace.

LE FER ET LE BOIS

Matériaux d'importations, donc chers, sont utilisés seulement pour les accessoires, grillage, tirants, ... pour le premier ; portes, fenêtres et coffrages pour le second.

Il est à noter, qu'une espèce de palmier dont les fibres du tronc sont plus compactes, à permis quelquefois, en le débitant en planches d'en faire des portes pour locaux secondaires (Tel qu'ateliers, huileries...)

Enfin, peut-on omettre de mentionner la LUMIERE ? Matière, même si elle est utilisée inconciemment, n'en a pas moins une part non négligeable dans la composition de l'architecture.

6. 2. - TECHNIQUES :

En utilisant exclusivement les matériaux disponibles sur place (du moins jusqu'à une date récente), les maçons ont été dans l'obligation de créer des modes de constructions adaptés aux matériaux en usage. Il est parfois surprenant de constater la maîtrise avec laquelle, ils ont faits face à leurs nombreux problèmes, sans autre règle qu'une connaissance parfaite des possibilités et des performances de chaque matériau utilisée.

Pourtant, ces techniques souvent simples ont donnée la preuve de leur efficacité. On n'en prendra comme témoin que les nombreux édifices encore « debouts », qui ont résisté aux épreuves du temps depuis l'époque immémoriale qui les a vu s'élever. Cela est dû, il est vrai, aussi à un entretien soigneux. Mais on ne peut s'empêcher, tout de même, de s'étonner devant la manière dont ont été résolu certains problèmes, qui laisseraient un technicien moderne perplexé

D'ailleurs, et cela est valable pour toute architecture populaire, il est évident que le constructeur traditionnel est sans doute passé par des recherches, des tâtonnements, guidé en quelque sorte par son instinct, avant de maîtriser la matière.

Soit que certains de ces procédés ont été oubliés, soit délaissés inconciemment, à tort ou à raison, de nouvelles techniques modernes les ont peu à peu remplacé !

Pour étudier de plus près ces techniques, nous allons essayer de suivre en quelque sorte la construction d'un édifice.

6. 2. 1. - FONDATIONS ET MURS :

La structure du sol sablonneux, donc peu résistant, exige naturellement une assise stable au bâtiment.

Dans le fossé de 0,80 m de profondeur, une sorte de béton de propreté est d'abord tassé et dammé. Cette couche n'a que quelques centimètres d'épaisseur, tout après le temps de séchage on exécute les fondations proprement dites, avec des moellons jointoyés au mortier de chaux. Les fondations, ne sont en fait, qu'une partie en-

terrée du mur de 50 à 60 cm, car la même épaisseur uniforme leur est donnée.

La seule différence est la structure du mur. La partie inférieure du mur, ayant à travailler plus, ou commence les fondations avec des moellons « Sann » en travertin siliceux, remplacé peu à peu à partir du niveau du sol par le travertin calcaire « Chakhch ». Le liant lui même peut varier pour la même raison. Jusqu'à trois sortes de mortier peuvent être simultanément utilisés :

Mortier à base de terre théraïque pour la partie enterrée mortier de chaux pour la partie intérieure du mur, et enfin tout simplement mortier d'argile pour la partie supérieure.

Notons toutefois que la plupart du temps seulement deux mortiers sont utilisés.

Si le propriétaire n'est pas pressé, et c'est souvent le cas, les murs sont construits pendant deux périodes espacées.

On élève le mur jusqu'à 1,50 m environ et l'on arrête les travaux pour un certain temps qui peut être de quelques mois.

Les constructeurs eux-mêmes conseillent vivement cet arrêt, qui permet affirmant-il, à la partie du mur qui a le plus de charges à supporter d'avoir le temps de « boire » (c'est le terme utilisé). Cette affirmation est logique, car le mur nu, subit les intempéries et par conséquent on peut déceler les imperfections à temps. Ce qui permet de les réparer avant de terminer les travaux. (plusieurs cas de bâtiments construits d'un trait, ont eu les murs et les plafonds lézardés après la première pluie) il est toutefois à noter que de tels inconvénients sont due avant tout, non pas à un défaut de construction, mais plutôt à la nature peu résistante du sol.

Un mot enfin sur la nature de structure des murs. Les pierres utilisées sont grossièrement débitées, taillées sommairement selon le besoin, surtout pour les angles des constructions. Leurs assises sont régularisées avec le liant utilisé.

Quand aux mortiers, la proportion de liant et de sable varie avec la nature du liant, qui peut être de chaux grasse, ou d'argile.

Pour le béton, on emploie quelquefois des coquillages minuscules, abondants sur certaines côtes de l'île ou les débris de poteries concassés pour le dallage.

6. 2. 2. - TOITURES :

On a souvent affirmé qu'un toit caractérise, un climat et une époque. Nous estimons, que cette règle n'est pas absolue, car on peut reconstruire les mêmes types de toitures dans des lieux éloignés les uns des autres et dont les caractéristiques sont différentes...

A Jerba, trois types de toitures sont employés simultanément et souvent pour un seul volume en même temps comme dans la chambre.

Ces trois types sont : Toit-terrasse, voûtes en berceau et coupes.

6. 2. 2. 1 - TOITS-TERRASSE :

Le souci d'avoir des surfaces planes pour collecter l'eau de pluie en est sans doute la raison majeure.

Pour l'obtenir, des poutres étaient nécessaires, faute de bois, on a eu recours aux troncs de palmiers, qui sont disponibles à profusion.

Ces troncs de palmiers, trop lourds sur les murs d'appuis, ont été coupés dans le sens de la longueur afin de permettre une meilleure assise et un sous-plafond parfaitement plat.

Ces poutres pourtant à la section importante (en moyenne 25 à 30 cm) ne résistent pas beaucoup à la flexion vu la consistance fibreuse du tronc de palmier, d'où leur portée limitée à 2,5 m environ.

Ces demis-troncs sont alignés l'un contre l'autre sur le faitage des murs. Reste à résoudre le problème de leur isolation contre les infiltrations d'eau, pour éviter leur pourriture. On a adopté le système multi-couche.

Tout d'abord, ils sont enrobés d'une couche d'algues de mer, que l'on va recueillir sur les rivages, puis une couche d'argile mélangée avec de petits cailloux, une fois cette couche bien sèche, une couche de mortier donne au toit sa forme finale, en pente vers l'extérieur pour l'écoulement des eaux et enfin le badigeon de chaux sans cesse renouvelé, permet de parfaire l'étanchéité efficace de l'ensemble l'épaisseur totale du toit dépasse rarement 35 cm.

Il existe aussi un autre cas de toit en terrasse.

L'intérieur de la pièce est une voûte surbaissée, l'espace entre les murs et la paroi extérieure de la voûte est garni par un remplissage de gros cailloux arrosés d'un mortier assez liquide. On obtient une surface horizontale qu'on régularise simplement avec une couche de mortier.

6. 2. 2. 2. - Voûtes :

Tout d'abord, on constate que l'emploi des voûtes d'arêtes est exceptionnel. Pour des raisons inconnues, on lui préfère les voûtes simples en berceau, plein cintre ou légèrement parabolique. Ils sont surtout employés en série pour la couverture de surface importantes tel que magasin à provision dans les maisons, les salles de prières dans les mosquées etc... Vraisemblablement pour neutraliser les poussées obliques, l'extrados est souvent plus évasé que l'intrados, ce qui fait qu'à l'extérieur, les voûtes émergent à peine au dessus du niveau de la terrasse. On a eu parfois recours aussi aux arc-boutants, mais uniquement dans les mosquées.

Les voûtes sont toujours construites avec des petits moellons (cammaris) liés le plus souvent avec du « gybs ».

Pour leur donner la forme courbe régulière surtout à l'intérieur, un coffrage rudimentaire est employé : les éléments du coffrage sont en bois sommairement taillé. Agencés de façon à obtenir de leur contour extérieur une courbe, sur laquelle on tend une natte en jonc, ou bien des planches en bois de palmiers et enfin plus récemment (un matériau importé) des planches en bois mieux débitées, à la surface régulière. Sur la forme obtenue, on construit la voûte de la même façon qu'un mur... courbe.

On commence d'ailleurs à la naissance de la voûte où elle repose sur le mur vertical, et simultanément de chaque côté, deux maçons agencent les pierres et se rencontrent au sommet de la voûte. Après le séchage, le coffrage est démonté et les extrémités sont à leur tour bouchées, on régularise l'extérieur avec une couche de mortier.

Les traces laissées par le coffrage sur l'intrados forment des dessins qui ajoutent souvent au charme de l'édifice.

6. 2. 2. 3. - Coupes :

Pour les coupes, leur structure est la même. Mais on n'a pas

pu être renseigné sur le système de coffrage employé qui était sans doute plus complexe que celui des voûtes. Il est tout de même surprenant de voir que les coupoles obtenues sont parfaitement hémisphériques. On serait moins étonné si elles étaient construites avec des briques, mais ce n'est pas le cas, car toutes les petites coupole (de 2m à 2,50m de portée) sont modelées avec les petits moellons (cammaris).

L'épaisseur des voûtes et des coupoles est relativement mince : 15 à 20 cm environ pour les voûtes et 10 à 15 cm pour les coupoles.

Pour les coupoles de plus grande portée, surtout dans les mosquées et les Zaouias, il arrive quelquefois qu'elles soient la plupart du temps, elles sont en briques rondes en formes de « diabolos », tournés spécialement pour cet usage, matériau résistant et bon isolant. Les fermes les plus utilisées ont les diamètres de leurs deux bouts différents et cette différence donne par assises successives de briques, la courbure souhaitée de la coupole. Parfois, le petit bout de ces « bobines » est émaillé.

Par mélange avec les tons émaillés, les maçons obtenaient à l'intérieur des dômes des ornements très heureuses. En effet, l'intrados des coupoles construits avec ces éléments n'est pas enduits : seuls les joints sont lissés à la main, et l'on a ainsi une multitude d'alvéoles, agencées selon leurs couleurs soit en simples lignes ou en formes géométriques...

Par contre, l'extérieur est enduit au mortier et blanchi à la chaux, sauf en de rares cas, où il est couvert avec des tuiles plates émaillées en vert.

Deux éléments différents de briques rondes ont été conçus pour la maçonnerie.

Leur utilisation a été très limitée dans certains édifices. Il s'agit d'une autre forme de brique, qui a été utilisée pour des voûtes, cloisons et coupoles.

Certaines ont une forme tronconique terminée, du côté de la petite base par un arrondi assez prononcé. La forme de ces éléments s'adapte parfaitement à son usage.

Pour les cloisons, on emploie des briques de forme presque cylindriques. Pour renforcer la construction de la cloison et mieux répartir les efforts, le maçon intercalait dans les lits de briques, tous

les cinquantes centimètres environ, une assise de briques pleines et plates.

Mais ces briques creuses, n'auraient pas eu à l'expérience, une solidité suffisante pour résister aux efforts de pressions des coupoles de grandes dimensions, ils furent abandonnés au profit des éléments pleins en « bobines ».

6. 2. 3. - OUVERTURES :

.. Les portes peuvent avoir deux formes : soit rectangulaires, soit en plein cintre, cette dernière catégorie n'est jamais employée dans les chambres.

L'encadrement est toujours constitué par 3 éléments en pierres taillées, deux pieds droits d'une hauteur de deux mètres environ, sur lesquels on pose un linteau, formée d'une dalle placée sur champs, derrière laquelle un arc de décharge supporte le reste de l'épaisseur du mur. Les portes sont directement scellées dans le mur, sans cadre.

Les fenêtres Pour les ouvertures plus petites telles que fenêtres ou niches elles sont directement aménagées dans l'épaisseur du mur, sans dispositif spécial, sauf que leurs parties supérieures sont courbées, à la façon d'un arc de décharge.

Pour les portes en plein cintre leur arc est fermée par des claveaux bien taillés, qui reposent sur les pieds droits. On rencontre parfois aussi des cas où l'arc est constitué par deux blocs de pierres (travertin calcaire) s'appuyant l'un sur l'autre au milieu de l'arc.

De même les colonnes et les voussures des arcades, qui peuvent être quelques fois rectangulaires sont en pierre bien taillée (travertin calcaire).

6. 2. 4. - ISOLATION ET VENTILATION :

Le climat étant tempéré, l'isolation thermique est résolue simplement par l'épaisseur des murs. Les ouvertures limitées et judicieusement orientées, jouent très bien leur rôle dans la ventilation.

Aucune disposition spéciale n'est prise contre l'humidité, pour la simple raison que le problème ne se pose pas. Le climat étant sec.

Quand aux infiltrations d'eau de pluie, les couches successives de badigeon, combent les fissures éventuelles.

D'ailleurs c'est toujours, avant la saison des pluies qu'on badigeonne l'intérieur et l'extérieur des édifices, et que l'on restaure s'il y a lieu.

Notons que si dans les pays chauds l'architecture est pratiquement toujours enduite en blanc, cela répond à deux impératifs.

- La couleur blanche, réfléchit mieux les rayons du soleil, qui sont ainsi peu absorbés par les murs.
- À l'intérieur, la couleur blanche répartit mieux la lumière malgré le nombre limité d'ouvertures. Et enfin, dans un autre ordre l'idée, la couleur immaculée que donne le lait de chaux anime les volumes, fait vibrer les surfaces au rythme même de la course du soleil.

Pour ce qui est de la ventilation, les moyens tout aussi simples sont à la mesure du besoin.

D'une part la porte et la ou les fenêtres, d'autre part les petites lucarnes circulaires aménagées dans les parois dépourvues d'ouvertures.

Ces lacarnes sont en fait des tuyaux en poterie (6 à 8 cm de) ou plus simplement des goulots de jarres, qui traversent le mur et que l'on noie dans la maçonnerie pendant la construction.

On les places en quinconces ou en triangles.

L'hiver, on se contente de les boucher avec des boules de chiffons, l'apport d'air frais est très grand. D'ailleurs c'est aussi pour éviter sans doute les courants d'air qu'ils sont placés assez haut.

6. 2. 5. - Planchers :

Les sols des pièces et des cours (comme des impluviums) sont régularisés de la même façon, ce qui consiste, en une couche de gros cailloux qui sont tassés et dammés, sur lequel une épaisse couche de mortier de chaux ou de terre théraïque leur donne leur plan définitifs.

On laisse sécher quelque temps puis on bat toute la surface avec des palmes. Cette opération a pour but de tasser le mortier de façon à ce qu'il adhère mieux et en robe la partie supérieure au moins de la couche de cailloux.

Enfin, après séchage complet, un enduit de chaux termine l'exécution.

7. — CONCLUSION :

« L'Architecture populaire nous attire, nous émeut, nous éblouit, nous rassure » écrit à juste titre V. Mare. Rien d'étonnant dans cette affirmation, car cette architecture simplement intuitive et à proprement parler inconsciente, continue et continuera longtemps à donner modestement, il est vrai, mais avec quelle rigueur, des leçons d'adaptation au site, de l'échelle humaine de fonctionnalisme, de proportion et pourquoi pas d'esthétique.

Mais, tout cela est menacé. Les tentations et souvent les obligations d'une civilisation devenue planétaire n'ont pas manqué de bouleverser les traditions. Dans ce domaine particulier qu'est l'architecture, l'artisan s'est laissé peu à peu corrompre par les « nouvelles idées » auxquelles il est resté imperméable pendant si longtemps. Cela s'est traduit par « l'oubli du sens de la mesure enfin trouvé ».

« La formule d'un homme accordé tout à la fois aux choses, à lui même et à Dieu » d'après l'expression de M. Maâmarie.

Du coup un « style » bâtard, d'un goût douteux est en train, hélas, de naître et qui est loin d'avoir les qualités de l'architecture populaire de jadis.

Cette constatation s'impose, d'autant plus que les nécessités et les moyens d'hier ne sont plus ceux d'aujourd'hui et encore moins ceux de demain. Le retour en arrière n'est pas possible ni même souhaitable car finalement les ressemblances plastiques ne sont qu'illusion et les formes que l'on croit semblable n'ont aucune parenté réelle.

Une architecture authentique n'admet pas l'imitation, et lorsqu'il s'agit de créer, il faut se méfier des ressemblances : « les vessies qu'on prend pour des lanternes ne donnent pas de lumière ».

À cela, il est une raison essentielle que devraient méditer les tenants actuels d'une certaine architecture aux fantaisies intempêtes, pour qui l'invention et la liberté des formes sont souvent arbitraires.

Admirons, comprenons surtout, l'architecture populaire, mais à défaut d'être pour nous un modèle, sachons simplement et seulement en garder l'esprit. Tâche mal aisée, il est vrai.

« On comprend tout lorsqu'on remonte aux sources » dit E. Faure.

L'architecture contemporaine touche aux mêmes vérités profondes que l'architecture populaire lorsqu'elle est l'œuvre d'un véritable artiste : « L'homme capable d'élever la vie jusqu'à la poésie sans qu'il s'en doute ».

Mais... l'humoriste J. Faisant à l'habitude de dire :

« Il ne faut pas confondre la nature des choses et les choses de la nature ».

DJERBA JANVIER 1975.

REFLEXIONS SUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ET LA PROTECTION DU SITE A DJERBA

par Mohamed EL BAHI

Djerba fut un couloir de passage pour les envahisseurs. Vandales, Byzantins, Turcs et Espagnols se sont succédés. Malgré cela, l'île a gardé son authenticité dans son architecture spécifique qui se trouve rarement ailleurs et qui constitue son patrimoine architectural.

L'île de Djerba jusqu'à une époque récente était restée intacte, certes mais aujourd'hui une quinzaine de kilomètres de sa côte sont irréversiblement figés parceque transformés en l'espace d'une décade en une véritable station touristique. De plus, nous assistons à une invasion de nouvelles constructions, de nouveaux aménagements qui défigurent le site et désorientent l'habitat.

Une nouvelle vie commence et c'est une nouvelle architecture qui vient d'être parachutée sur notre sol...

— Que faut-il faire alors ?

Voici des passages de votre analyse de l'architecture traditionnelle à Djerba qui ont retenu notre attention parcequ'ils rejoignent nos mêmes préoccupations dans la Médina de Tunis où se pratique actuellement toute une politique de sauvegarde du patrimoine et de réhabilitation du tissu urbain afin de sauver ce qui reste à sauver de la cité historique.

Nous nous permettons de vous proposer certaines idées, tirées de notre expérience sur le terrain, et qui pourraient servir pour un débat sur les moyens de protection du site et de sauvegarde de l'architecture dans l'île de Djerba.

Mais tout d'abord, nous voudrions insister sur le rapport dialectique qui s'instaure entre l'architecture et la culture d'une société, car la ville ou le village n'est autre chose que l'ensemble de pro-

duction architecturale qui traduit le niveau culturel et l'organisation sociale d'une société donnée, à un moment déterminé de son existence. La civilisation musulmane a conçu la ville selon ses besoins temporels et ses exigences spirituelles.

Il arrive que dans un même système se rencontrent plusieurs variantes d'architecture. Dans l'islam, par exemple, le minaret hanéfite diffère du minaret malékite.

L'architecture andalouse s'oppose par sa somptuosité à la conception kharéjite où l'éthique implique l'austérité : architecture mzabite et ibadhite.

L'ensemble des connaissances en la matière lentement acquises et progressivement transmises, ont constitué une tradition architecturale en l'occurrence l'urbanisme musulman.

L'introduction d'un mode de production, celui du colonisateur dominant, au niveau de la super et de l'infrastructure a engendré des emprunts (souvent forcés) et une pratique architecturale répondant à des besoins d'un système culturel et social déterminé.

La réalité architecturale produit social, issue de la société, s'y trouve profondément affectée par les changements induits : le passage de l'urbanisme traditionnel à l'urbanisme colonial s'est toujours traduit par une organisation de l'espace et un agencement des volumes correspondant entièrement aux besoins et tendance des nouveaux maîtres de la cité.

Avec l'avènement de l'indépendance et l'élaboration de la stratégie générale de développement s'est inauguré l'urbanisme des jeunes techniciens tunisiens formés dans des écoles de pensée étrangère qui ne font que refléter, consciemment ou inconsciemment, une pensée d'école étrangère aux réalités du pays dont ils assument la responsabilité de l'évolution dans ce domaine.

Si bien que dans la période actuelle et en une décennie la masse de production architecturale a apporté plus de dégradation du site et de l'environnement que n'en a fait la production urbanistique coloniale en un demi siècle.

Il est temps de s'arrêter pour réfléchir afin de préserver l'avenir en sauvant l'essentiel, pour cela une politique de sauvegarde doit être recherchée qui pourrait être basé sur trois orientations fondamentales correspondant chacune à un niveau donné d'intervention.

Il faut tout d'abord définir dans le cadre des optiques arrêtées :

- un schéma d'aménagement de l'ensemble du territoire de l'île,
- des propositions claires, pour un plan de protection de zones, un plan d'affectation de zones et un plan d'intervention sur le bâti.
- une législation réglementant un parc naturel de protection du patrimoine monumental des centres urbains, des sites et paysages de la côte.

Tous ces éléments permettront de dégager une politique de sauvegarde et de mise en valeur, cette politique devrait être une volonté d'action portée sur la sauvegarde des monuments, la mise en valeur du patrimoine et la restructuration des espaces résidentiels et économiques.

Sauvegarde des monuments :

Dans la sauvegarde des monuments il s'agit de distinguer :

- les secteurs des bâtiments arabes de type spécifique.
- les secteurs des bâtiments arabes de type simple.
- le type de transition ou franchement européen.

Mise en valeur de l'espace résidentiel :

La mise en valeur de l'espace résidentiel par une réhabilitation du tissu traditionnel afin de conserver dans les villages et les centres urbains atteints par la dégradation, une trame urbaine fonctionnelle et homogène.

Mise en valeur des fonctions culturelles touristiques et publiques :

Les activités culturelles et culturelles : il s'agit de distinguer les édifices où le fonctionnement de l'équipement culturel et culturel serait à mener avec réorganisation de la gestion de l'espace économique et plus particulièrement dans les centres historiques Houmt-Souk par exemple où subsistent trois formes d'actions possibles :

- action sur les activités de production.
- espace commercial historique.
- espace commercial touristique.

Le schéma d'aménagement, le plan de sauvegarde, la législation réglementant l'intervention, tout cet outil restera lettre morte s'il n'est pas adapté par les pouvoirs locaux s'il n'associe pas au départ des initiatives libres et constructives.

Donc en résumé, à côté de la production architecturale « répétitive de béton » sur 15 kilomètres de côtes, architecture d'importation qu'il faut sinon stopper du moins infléchir, il convient de rechercher une action qui doit se concrétiser dans la réhabilitation et la rénovation du bâti, dans la réanimation et dans la réactivation des activités essentielles à la vie économique et sociale des centres urbains de l'île.

Mais au terme de cet approche nous pouvons, à juste titre, nous demander qui peut réaliser une telle politique ? Autrement dit quelle formation doivent avoir nos bâtisseurs pour arriver à une conception architecturale répondant le mieux aux besoins et aux aspirations de ceux pour qui, on prétend construire.

La rupture dans la chaîne de transmission du savoir des ancêtres, a fait qu'aujourd'hui nos bâtisseurs se trouvent tous formés à l'école de pensée architecturale occidentale et plus particulièrement française.

Nous connaissons toutes les phases par lesquelles est passée l'accumulation du savoir technique chez nos jeunes architectes :

La période précoloniale où la production architecturale était le fruit du travail de maîtres d'œuvres traditionnels.

La période coloniale qui se distingue par la rupture de la transmission du savoir architectural traditionnel et la création d'un espace rationnel - rationalité - exogène - géométrique.

La période post-coloniale (l'indépendance) qui se distingue par une somme de production architecturale reflétant l'ambivalence culturelle, parceque introduite par des penseurs étrangers et de leurs sous produits les architectes tunisiens, lors même qu'ils sortent d'écoles d'architecture tunisiennes où les programmes tracés ne sont autre chose qu'un produit d'importation exemple même de la domination culturelle étrangère.

Pour repenser notre pratique architecturale il convient d'analyser notre tradition architecturale, une telle tradition ne réside pas dans la copie passive des formes, elle doit être la reconstitution de la somme des connaissances qui ont déterminé les formes de notre pratique quotidienne dans le domaine du bâti.

Dans son ouvrage « L'Ere des techniques constructions ou destructions » Pierre George donne le bilan des transformations que

L'Ere des techniques a apporté à notre planète, il considère qu'il faut à notre monde une orientation critique et constructive à la fois, ce pourrait être là, l'œuvre des nouvelles générations.

En conclusion nous pouvons inverser la démarche pour demander pour quel prix, et jusqu'à quelle limite peut aller une mise en valeur du site et du patrimoine urbanistique de Djerba en vue du développement économique et touristique de l'île.

De la réponse à cette question - réponse qui est entre les mains des détenteurs du pouvoir de décision - dépendra dans une large mesure l'avenir de l'île.

Janvier 1975.

ANALYSE DE L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE

A DJERBA

par MIMITA Mohamed

1. — PRESENTATION DE L'ILE DE DJERBA :

Vue d'en haut l'île se présente comme une plate-forme géante jetée en pleine mer, couvrant une superficie de 514 km² ; sa plus grande longueur est de 29 kms, elle dépasse à peine sa largeur.

1. 1. - SITUATION :

L'île est située au sud de la Tunisie; une chaussée romaine la relie à l'Afrique.

1. 2. - POPULATION :

L'île de Djerba qui compte 75.000 habitants a vu sur son sol beaucoup de peuples : Ulysse d'après la légende s'y arrêta. Les Romains en firent une capitale marine en la reliant au continent. L'Islam s'y installa avec plus de 300 mosquées sous la forme religieuse la plus austère :

Vandales, Byzantins et armées d'Europe se sont succédés sur les rivages de Djerba.

Le fameux « Bordj el Kébir » appelé « Fort espagnol » a été pendant quatre siècles le lieu de luttes entre Chrétiens contre les Barberesques et les Turcs. Le corsaire Dragut installé à Djerba bat les Espagnols en 1560, et avec les crânes de 5.000 hommes édifié une pyramide que le Bey fit abattre en 1848. Un socle remémore ce monument.

1. 3. - CLIMAT :

L'île présente un climat et des données assez particuliers. On

n'y trouve pas de relief important sauf quelques falaises vers Guellala et quelques dunes à l'Est. Son climat est tempéré.

L'étroite mer qui l'isole de la steppe atténue le sirocco. Sous les palmiers poussent l'olivier, l'arbre fruitier et la vigne.

La chaleur dans son ensemble est modérée, elle varie de 10° en janvier à 27° en été, le nombre des mois chauds juillet à septembre équivalant aux mois froids décembre à février.

L'orientation préférentielle des bâtiments est l'ouverture au Sud, elle est fortement conseillée pour les chambres, ensuite viennent l'Est le Nord et l'Ouest enfin.

La pierre ou la brique dont sont construites les voûtes sont des matériaux isolants satisfaisants contre le froid et le chaud. Le mur en pierre de 50 cm d'épaisseur est une réponse satisfaisante aux données climatiques.

La pluie tombe en grande quantité pendant quelques jours, la moyenne des précipitations reste faible (200 à 300 mm. par an) d'où l'existence d'un problème de l'eau aussi bien pour l'homme que pour la végétation. La pluie ne pose donc pas de problème pour les constructions elles-mêmes, il n'est pas nécessaire de prendre des précautions particulières d'étanchéité, descente d'eau etc...

Le vent est un élément constant du climat, il souffle en permanence; il est très violent au moment des équinoxes. il vient tantôt du N.E. tantôt du N.O. tantôt du Sud, c'est alors le sirocco, vent chaud soufflant par rafales avec apport de sable, d'où la nécessité de s'en protéger.

Il existe une forte humidité due à l'évaporation intense qui règne sur tout le Golf de Gabès.

1. 4. - LE SITE :

Il est presque plat et horizontal, rompu par des verticales que constituent les silhouettes des palmiers.

2. — CARACTERES DE L'ARCHITECTURE :

2. 1. - ANALYSE DE L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE :

Dans ce rapport qui se veut aussi synthétique que possible, il est difficile de résumer l'Architecture Djerbienne.

L'espace construit est très largement façonné par la Société qui l'occupe laquelle projette au sol son histoire, ses structures, ses moyens, ses besoins et son mode d'organisation ; en effet, l'architecture traditionnelle s'adapte d'instinct aux conditions imposées par le climat, les matériaux et le mode de vie de ses occupants.

Ces contraintes nous ont amenés à nous pencher sur l'étude des relevés, des photos, des dessins (qui seront d'ailleurs exposés durant notre séminaire) ainsi que sur l'impact de la tradition, de la langue et de la religion sur la forme de l'habitat traditionnel.

Cette architecture traditionnelle qui atteint inconsciemment par les moyens les plus simples avec ses cubes, ses voûtes, et ses coupes, l'accord parfait des volumes des surfaces et des lignes est le fruit d'une longue tradition pétrie de valeurs culturelles authentiques exprimées spontanément par des gens qui de génération en génération se sont transmis leur art et leur manière de résoudre intelligemment leurs problèmes quotidiens selon leurs besoins et leurs possibilités.

Ces architectes occasionnels qui ont cherché l'authenticité ont produit une architecture humaine fonctionnelle et esthétique en dégageant les lignes préférentielles qui leur sont aussi spécifiques que leur langue, leur climat et leurs coutumes.

Architecture admirablement ordonnancée autour de places offrent un charme exceptionnel : ses ruelles sinueuses qui conservent la fraîcheur et le confort thermique, ses accès, ses échappées, ses petites places, ses espaces fermés ou mobiles, ses maisons introverties, ses contreforts imposants, ses ateliers de tissage typiques, ses silhouettes de mosquées et de marabouts, ses lieux de rencontre, ses jeux de volumes dans la lumière.

Tout cela constitue un urbanisme instinctif, créé par l'homme et pour l'homme, en accord avec les conditions climatiques et socio-économiques tout autant qu'avec son environnement naturel. La qualité principale de la beauté de cette architecture spontanée est due à sa parfaite échelle humaine, à son souci de porter une grande attention à l'homme, à son mode de vie, à sa volonté de changement individuel et social autant qu'aux traditions populaires restées vivaces et qui expriment ensemble ses vraies valeurs culturelles.

Djerba fut un couloir de passage pour les envahisseurs : Vandales, Byzantins, Turcs Espagnols se sont succédés. Malgré cela,

l'île a gardé son authenticité dans son architecture spécifique qui se retrouve rarement ailleurs et qui constitue son patrimoine architectural.

Examinons les éléments de cette architecture traditionnelle :

2. 2. - LES MATERIAUX ET LA TECHNIQUE DE CONSTRUCTION UTILISEES :

2. 2. 1. - LES PIERRES :

L'île ne possède comme pierre à bâtir que le travertin marin qui est classé en 2 catégories :

— La pierre blanche facile à tailler qui sert pour la construction des arcs, des pieds droits, etc... on l'extrait des carrières.

— La pierre, d'aspect rougeâtre, (grès saumon) qui sert pour les murs et la préparation de la chaux.

Ces deux matériaux ont une friabilité très grande sous l'action du soleil, du vent, de l'humidité marine et de la pluie, ils s'érodent rapidement. Pour qu'elle résiste, il convient de mettre cette pierre à l'abri. C'est pour cette raison qu'on la recouvre d'un enduit épais de mortier lui même recouvert d'un autre enduit de chaux grasse et de sable.

Pour les murs de faible importance, ou tout simplement par raison d'économie, le mortier est remplacé par de l'argile pétrie et dégraissée avec du sable.

2. 2. 2. - LE PLATRE :

Le maçon emploie aussi le plâtre qui provient des carrières et plus souvent des fours de potiers où ces derniers font cuire les blocs de roses de sables trouvées dans l'argile.

2. 2. 3. - LA BRIQUE ET LES AGGLOMERES :

La brique utilisée est de forme tronconique fabriquée à Guellala.

2. 2. 4. - LES TRONCS DE PALMIER :

Ils sont refendus et utilisés pour la construction de terrasses légères.

Bâtir des murs est chose facile mais poser par dessus une toiture exige une solution à un problème délicat. A Djerba, il ne saurait être question de poutres en bois encore moins en fer. on doit employer la voûte.

On peut faire une voûte en pierres plus ou moins appareillées. Outre son prix de revient très élevé, cette voûte ne saurait convenir ; elle est lourde et exige des murs très épais et très solides. Le Djerbien bâtit ses voûtes et ses coupoles légères, solides et rapidement, sans coffrage tout au plus un léger gabarit est employé pour régulariser les courbes ; sa voûte est isothermique avantage appréciable en pays chaud. Pour le faire, il utilise la brique, non la brique rectangulaire pleine ou celle percée de trous, très difficile à fabriquer manuellement mais une brique très curieuse dérivée de la brique romaine et que les potiers de Guellala tournent rapidement dans leurs ateliers, elle a une forme légèrement tronconique, terminée du côté de la petite base par un méplat et du côté de la grande base par un hémisphère un peu aplati. La différence des diamètres des extrémités donne la courbure de la voûte. Automatiquement, la forme bombée de l'extrémité donne une grande solidité et une grande résistance à la voûte.

Pour bâtir les terrasses plates des stipes de palmiers refondus sont jetés d'un mur à l'autre jouant le rôle de poutres, on étend à contre-sens un autre lit de palmiers, puis par dessus un lit d'algues de mer. On colmate le tout avec l'argile et on badigeonne à la chaux. Cette terrasse est lourde, chaude en été, difficile d'entretien devient vite un repaire pour les insectes, c'est pour cette raison qu'on préfère l'emploi de la voûte.

Pour les grandes couvertures le maçon soulage la portée par un arc de décharge qui est noyé dans la maçonnerie. La construction terminée, l'ensemble de la construction est enduit de mortier. C'est à ce moment qu'interviennent les petits éléments. On construit le long des terrasses un rebord de 25 à 50 cm de hauteur environ pour retenir les eaux de pluie. Un grand soin est apporté à l'enduit de la couverture pour obtenir les pentes d'écoulement des eaux qui guidées dans les rigoles à ciel ouvert ou dans les tuyaux de poterie vont toutes se déverser dans la citerne qui se trouve généralement dans le patio.

Avec le mortier, le maçon dessine des listels très simples autour des ouvertures et à la hauteur du premier étage il établit un bandeau saillant qui rompt l'uniformité des murs.

2. 3. - L'HABITATION : *Génèse de la maison*

Pour répondre au climat la maison traditionnelle appelée « Menzel » s'est refermée autour d'un patio créant ainsi son micro-climat. Les pièces sont réparties autour de ce patio, l'ensemble de la construction est peinte en blanc de façon à réverbérer une partie de la chaleur. La maison ne possède qu'une porte sur l'extérieur. Les murs de la maison semblables à des remparts, sont tournés vers la rue. En revanche, elle s'ouvre largement sur le patio à galeries, parfois sur un jardin. Son architecture organise un monde tourné tout entier vers le dedans à la fois nid et miroir où les jeux de l'eau de l'ombre et de la lumière entrelacent sans fin leurs images avec celles de la vie de famille.

Pour se faire une idée de l'animation qui y règne il importe de ne pas perdre de vue que la famille Djerbienne est restée une famille patriarcale. Le patio constitue un théâtre vivant où se déroule et se noue le drame de tous les jours. C'est l'âme et le centre nerveux de la maison dans lequel se déroule parfaitement la vie familiale : travaux ménagers, distractions, fêtes, réunions, terrasse d'ombre, etc... Il permet de s'isoler, de faire retraite dans son foyer tout en étant en contact avec la nature de l'extérieur. Le patio est un des éléments principaux de la composition architecturale de la maison.

Autour de cette cour sont disposées 3 chambres longues et étroites, le quatrième côté, étant clos par les communs (cuisine, W.C., office, entrée en baïonnette, vestibule). A l'extrémité de chaque chambre une sorte d'estrade surélevée et surmonté parfois d'une coupole sert de lit. Chaque chambre de Menzel possède sa salle d'eau particulière et abrite un noyau de famille. La chambre principale, et parfois les autres chambres communiquent par un escalier intérieur vers une petite chambre au premier étage de forme carrée qui sert d'observatoire et de lieu de repos l'été. A part les fenêtres des chambres hautes protégées soigneusement par une grille, et la porte d'entrée, aucune ouverture ne donne à l'extérieur.

Pour le mobilier on note des coussins de laine, des tapis et des nattes pour le repos.

La porte d'entrée donne sur le vestibule, sorte d'anti-chambre où l'on reçoit les étrangers à la maison, c'est l'espace de transition entre l'espace public qui est la rue et l'espace privé qui est la maison

proprement dite. Le vestibule communique avec le patio par une ouverture percée dans le coin diamétralement opposé à la porte d'entrée pour obtenir un effet de chicane empêchant le passant de jeter un regard indiscret à l'intérieur.

L'orientation générale du Menzel est assez constante et tient toujours compte des vents dominants et l'éclairage du soleil. Très souvent la chambre principale, celle du maître de la maison, est orientée vers l'Est pour des raisons religieuses (prière).

Le Menzel constitue une belle sculpture perdue dans la verdure; son aspect ne change pas, il est un tout et comporte tout ce qui est nécessaire à la vie de la famille et rien de plus.

2. 4. - LES MOSQUEES :

Il existe plus de 300 mosquées à Djerba. Ces mosquées qui constituent une véritable architecture sculpture, sont toutes très belles et ne se ressemblent pas. Elles sont le plus souvent isolées dans le paysage, leurs silhouettes blanches, apparaissent partout au milieu des palmiers, les volumes sont souvent massifs car certaines mosquées furent aussi des forteresses. La variété des minarets est infinie, minaret cylindrique, minaret carré, etc...

2. 5. - Les ATELIERS DE TISSAGE :

L'atelier est constitué d'une pièce unique rythmée en travées où s'abritent quatre, six ou huit métiers. Chaque travée compte deux arcs traversant sur lesquels sont montés deux voûtes inclinés en berceau opposées par le sommet. Deux frontons triangulaires forment les pignons. Des contreforts extérieurs reprennent les poussées.

2. 6. - LES FONDOUK :

Ils sont constitués d'une cour centrale assez spacieuse et de deux étages superposés d'arcades très simples formant des galeries ombragées. Sur ces galeries s'ouvrent des cellules étroites, ventilées par une petite fenêtre haute. Ces fondouks servaient de caravansérails : les bêtes se reposaient dans la grande cour et les hommes sous les arcades ou dans les cellules.

Actuellement quelques uns ont conservé leur emploi, d'autres ont été loués à des tisserands, des artisans du fer ou du bois, des teinturiers, d'autres sont devenus des maisons d'habitation. L'un d'eux a

été aménagé par le Touring Club en gîte d'étape avec des installations sanitaires et un petit restaurant ; les cellules nettoyées et blanchies font des chambres confortables.

2. 7. - LES CENTRES COMMERCIAUX OU SOUKS :

Chaque village possède généralement son souk : succession de petites ruelles, de placettes, de passages couverts, véritables séquences visuelles importantes. On y retrouve les cafés maures, les boutiques, l'artisanat : c'est la rue animée qui fait partie de la vie. C'est le lieu de rencontre et d'échange. C'est le souk qui crée la vie de chaque jour, c'est une salle commune; on y vient pour acheter, vendre, rencontrer ses amis, échanger des mots et pour fêter. Monde des hommes, il est la limite de celui des femmes restreint aux secteurs résidentiels.

3. — CONCLUSION :

Ainsi, à partir de cette analyse, nous pouvons définir l'architecture traditionnelle à Djerba comme une architecture fonctionnelle, authentique, en harmonie avec l'environnement naturel et s'adaptant aux besoins de ceux qui l'ont créé avec leurs moyens les plus simples et leur bon sens. Cette « architecture sans architectes » logique et fonctionnelle a su donner à ses usagers un monde à leur échelle en leur permettant d'intervenir eux-mêmes dans l'appropriation de l'espace.

L'île de Djerba jusqu'à une époque récente était restée intacte, mais hélas, nous ne pouvons ignorer une réalité évidente : notre monde est en pleine mutation et sa principale caractéristique est d'évoluer rapidement. Bien de nouvelles choses sont apparues et ont eu une certaine incidence sur notre mode de vie, sur nos valeurs culturelles, bref sur notre architecture : la technocratie, la voiture, la démographie, l'essor commercial et touristique, etc...

En conséquence, nous assistons à une invasion de nouvelles construction, de nouveaux aménagements : hôtels, centres commerciaux, maisons d'habitations différents. Une nouvelle ère commence et c'est une nouvelle architecture qui vient d'être parachutée sur notre sol, dans laquelle l'homme se trouve négligé et perdu : il n'a plus le moyen de participer à l'élaboration de son espace propre.

Cette nouvelle architecture est-elle à notre échelle ? Répond-elle à nos besoins actuels ? Quel mode de vie exprime-t-elle ? y a-t-il

réellement création architecturale, authentique ou plutôt copie d'une certaine architecture et intrusion d'une autre ?

Que faut-il faire alors ? Bien des questions se posent et méritent d'être discutées. Nous vous attendons donc pour échanger nos idées pour bénéficier de vos réflexions et de vos propositions concernant le devenir de notre patrimoine architectural que des siècles ont façonné.

Décembre 1974

POUR UNE APPROCHE DE LA MAISON DJERBIENNE

par GIANCARLO Miletta

1. — « Un système est constitué par un certain nombre d'éléments qui inter-agissent entre eux. La définition complète d'un système implique la connaissance de la nature et du nombre des éléments constitutifs, de la nature et de la grandeur des fonctions d'interaction.

Dépendance entre les concepts de système et de structure, les données qui définissent le second étant contenues dans les données qui définissent le premier.

La structure n'a trait qu'à l'existence, à la nature et aux situations relatives des fonctions d'interaction par rapport aux éléments du système, et elle est purement qualitative ». P. DELATTRE - L'évolution des systèmes moléculaires-Maloine, Deim-Paris 1971.

La vie de chaque famille est un système fondé sur un certain nombre d'éléments qui exercent une action réciproque les uns envers les autres. Ces éléments, ces personnes physiques vivent dans un lieu appelé maison qui est celui où ces actions réciproques s'exercent. Ces actions ne sont pas seulement les rapports familiaux qui subsistent même en dehors d'une objectivation formelle, mais aussi bien les rapports politiques de la vie d'une communauté plus ou moins grande. Il s'agit donc d'interactions sociales.

2. — La maison, ce lieu, est constituée dans le cas qui nous intéresse et aussi bien en général, par des sous-lieux, les chambres où chacun dans certaines limites, déroule sa vie privée, alors que les actes nécessaires de la vie sociale prennent forme dans d'autres lieux, ainsi que les actes strictement matériels et obligatoires de l'existence.

Les éléments du système qu'est la maison djerbienne sont les suivants, dans l'ordre de pénétration dans son intérieur selon le parcours privilégié de celui qui apporte à la famille :

2. 1. - L'Entrée ou Skifa,
2. 2. - La cour,
2. 3. - Les chambres ou cellules familiales,
2. 4. - Les compléments : c'est-à-dire,
 - les magasins,
 - la cuisine,
 - le grenier - Matmoura
 - les « chambrettes »,
 - la citerne,
 - les puits.

2. 1. - Nous disons un parcours privilégié car en fait, dès l'entrée, la maison se constitue comme un enclos séparé de l'extérieur par la porte d'accès à la skifa. Cette porte forme une entrée en chicane avec celle d'accès à la cour et personne, à part les membres de la maison, ne pourra franchir cette deuxième, la chicane constituant déjà le symbole de l'infranchissabilité même au niveau du regard ou bien celui de l'admission à certaines conditions.

D'ailleurs, toutes les fenêtres donnant vers l'extérieur sont à une hauteur supérieure à celle d'un homme sur un cheval.

2. 2. - La cour, en général, est de forme carrée, avec au minimum, une porte cotoyée par 2 fenêtres sur chaque côté. Son sol est blanchi et en pente afin d'emmener les eaux de pluie vers la citerne.

La vie dans la cour suit le déplacement du soleil, ainsi pratiquement, chaque côté est fourni de banquette ou doukkana. Le fait d'avoir un côté toujours à l'ombre crée une différence de température et donc, une ventilation naturelle, qui dans les coins, arrive à créer des tourbillons fort agréables en été.

2. 3. - Les chambres se situent sur les côtés de gauche et de droite et sur celui qui fait face à l'entrée. En principe, la chambre qui est face à l'entrée est la chambre du Maître de la maison, les autres étant celle des ses fils. Cette chambre est orientée vers l'Est et commande donc la disposition de la maison.

La chambre, de forme rectangulaire allongée, est partagée en 3 volumes différents : la partie médiane est le volume quantitative-

ment le plus important avec toiture plate ou voutée. A une extrémité est située la doukkana, qui sert de lit, et qui est une sorte de banc en pierre, et généralement surmontée d'une coupole et sa séparation par rapport à l'espace d'entrée prend parfois l'allure d'un petit arc triomphal, comme dans les lieux de culte catholique.

La coupole peut alors prendre la valeur symbolique de la voute du ciel qui surplombe le couple conjugal et qui rassemble la communauté, le lien de parenté étant l'interprétation de l'unité des croyants dans la liaison à l'unicité de son Dieu. A l'autre extrémité, un volume essentiellement vertical : au rez-de-chaussée, le mostham, ou toilette, à l'étage le « ghorfa » ou « KOUCHK » qui dépasse donc le niveau moyen de la maison. Il est, en même temps, un observatoire contre les intrusions et invasions et l'endroit, qui jouissant de double ou même quadruple orientation, permet de profiter des brises à la tombée de la nuit pendant l'été et les grosses chaleurs. On y accède par un petit escalier en maçonnerie et sa toiture est plate.

La décoration des chambres est très simple et fonctionnelle. Mais sont particulièrement soignées, les transitions d'un plan à l'autre, à l'aide de bandes surajoutées dans l'enduît ou en creux, la plupart des objets étant gardés dans des niches.

2. 4. - Les compléments se regroupent, en principe, sur le côté d'entrée et n'ont pas un caractère spécial, sauf la cuisine et le magasin.

Pour la cuisine, le lieu de cuisson est particulièrement soigné, avec son foyer complexe et ses cheminées.

Les magasins utilisent parfois un système vouté pour pouvoir fournir un espace important de sorte qu'apparaissent des piliers.

La maison peut avoir 2 citernes : l'une à l'extérieur pour ramasser soit les eaux pluviales d'une partie des toitures, par l'entremise de rigoles, soit directement la pluie. Dans ce deuxième cas, l'impluvium est un élément important et caractérisant les abords de la maison ainsi que le puits avec sa tranchée pour le chameau qui charrie le seau en peau de mouton.

2. 5. - Tous ces éléments sont mis en réseau autour de la cour, espace central non directionnel, qui est séparé de ce qui l'entoure par le mur périmétral et qui est aussi, l'endroit où se réunissent les éléments du groupe familial. Il est donc le lieu délégué par excellence pour la vie officielle.

Les chambres, à la différence de la cour, ont une direction bien définie. En elles, se déroulant les vies privées des membres de la famille. De sorte que la maison peut se concevoir comme une série ou un système d'enclos qui, de par sa mise en réseau « fait des pièces un barrage autour d'un espace de relations entre sous-groupes familiaux ».

— Les fonctions d'interactions entre ces sous-groupes ont un caractère de stabilité dans le temps, car, dans la société jerbienne et arabe, beaucoup plus que dans les autres sociétés, les rapports familiaux sont réglés sur la base de la foi coranique avec une ordonnance précise et immuable.

2. 6. - STRUCTURE DE LA MAISON :

— Dans la cour, donc, se déroulent les rapports entre les sous-groupes de la famille qui vont du soir, à la préparation des réserves pour la vie quotidienne, aux cérémonies officielles du marigae et les travaux ménagers, c'est-à-dire, les éléments de la famille interagissent dans le but de la vie communautaire.

— La cour est donc aussi le lieu du groupement social élémentaire, sorte de monade du réseau avec action catalysatrice, au-delà de laquelle se développe un degré supplémentaire de réserve. Elle est aussi un lieu ambivalent, car en elle s'opère la réunion et l'exclusion. Elle isole les pièces-logement et permet la vie privée, et se définit en même temps, en tant qu'espace extérieur même si clos. Par rapport aux pièces, elle est aussi filtre, de porte que, même définition spéciale pour ce but, elle joue le même rôle que l'entrée, car en elle les liens de parenté ont un rôle semblable à ceux de l'ordre social en Europe.

La forme de la cour, qui va du carré au rectangle à peine allongé, ne permet à la rigueur que l'existence de 4 groupes familiaux. Ce nombre est un maximum, car, en principe, le 4ème côté est occupé par les locaux communs ou complémentaires. La croissance de la famille qui s'avère dans le mariage des fils de sexe masculin et qui continuent à habiter la même maison, pose le problème de la saturation de la maille carrée. En même temps, la fonction des pièces-logement demeure univoque ; en fait, leur conformation est telle qu'elles ne peuvent changer de fonction, ni abriter un nombre toujours plus grand d'usagers. De même, les rapports familiaux, que l'on a appelés jusqu'ici fonctions d'interaction, sont univoques aussi.

La solution au problème de saturation est la création d'une autre maille carrée autour de laquelle se construiront au fur et à mesure les pièces nécessaires. La communication avec la maille précédente peut être soit réalisée en utilisant un des locaux complémentaires, soit en démolissant partiellement un élément existant. Ou bien encore, la nouvelle maille empiète du côté de l'entrée de la vieille, permettant ainsi d'utiliser les mêmes locaux de service et transformant l'ancienne maison en une sorte d'hyper-pièce-logement.

Cette nouvelle maille carrée aura, pendant au moins une génération, des valences libres, les côtés, lesquels peuvent être déjà utilisés comme clôture.

De ce qui précède, résulte que la maison jerbienne est par sa nature non évolutive, car les éléments qui la composent ne se transforment ni se changent, ainsi que les fonctions d'interaction.

— Le résultat de cette opération de vie et de croissance est la création d'un lambeau de tissu dans la campagne. Ce lambeau est isolé, car la maison à son tour est une entité isolée dans la propriété, le menzel, lequel encore, pas seulement en raison « de l'individualisme jerbien et du besoin d'autonomie interne » comme dit Tlatli est dispersé dans la campagne, mais aussi pour des raisons de sécurité et pour l'éparpillement des terres cultivables.

— Le menzel s'isole par rapport aux autres, en utilisant les tabias, des tallus qui atteignent parfois 3 mètres, coiffés d'agaves et d'aloès. Ainsi avant d'atteindre la pièce-logement, le sous-groupe familial, on doit franchir 4 obstacles et l'enclos : la tabia, la skifa, la cour, la porte, sinon 5, en tenant compte de la mer.

L'HABITAT TRADITIONNEL DE DJERBA :

UN PROBLEME D'AVENIR

ESSAI DE REAMENAGEMENT DE CERTAINS
MENZELS ET DE LEUR INTEGRATION DANS LA
VIE CONTEMPORAINE

par Melle EL AKKARI Jenaina

La sédentarisation est connue depuis toujours dans l'île de Djerba. Déjà à l'époque romaine, des villas et des palais des plus luxueux s'étendaient dans la campagne djerbienne où des sites comme Meninx, Thoar, Haribus et autres soumettent à l'attention des spécialistes leurs vestiges et les restes de leur splendeur d'antan. C'est dire que de tout temps l'habitant de Jerba a connu l'habitation fixe, et la maison en pierre. Mais l'évolution de la société tunisienne au contact de la société moderne européenne a entraîné un changement presque radical dans le mode de vie du citoyen. La famille patriarcale cède de plus en plus la place à la famille beaucoup plus restreinte formée essentiellement du père, de la mère et de leurs enfants non mariés. De ce fait le type d'habitation même dans diverses villes et villages du pays tend à se transformer. Sans contester le besoin humain d'évoluer et de changer nous ne pouvons que déplorer les conséquences néfastes pour certains types d'habitation traditionnelle de la Tunisie tout comme ailleurs dans le monde. C'est pour cette raison que furent lancées plusieurs campagnes nationales et internationales pour sauver les quartiers et les villes anciennes ainsi que les Médinas, l'une des caractéristiques des pays arabes.

Et si à Djerba nous ne pouvons parler de véritable médina ou ville ancienne, hâtons-nous de parler d'une île qui se caractérise par un type d'habitation bien particulier. En effet peu à peu, le long de son histoire l'architecture djerbienne évolua pour arriver à un état à partir duquel elle n'a presque plus changé. C'est ainsi que le passé

nous légua un style de maisons d'habitation qui se caractérise par une netteté dans la forme et la composition. Un type d'habitation, dès lors, s'imposa dans le pays, constituant un tout harmonieux avec le paysage féerique de l'île des lotophages où les maisons loin d'être groupées s'éparpillent en un semis blanc, perdues dans la verdure du pays. Ce type d'habitation est le Menzel.

Le Menzel est une vaste jardin complanté de palmiers, d'oliviers(1), parfois séculaires, d'arbres fruitiers, de vignes où s'élèvent de blanches maisons surmontés de ghorfas et de nombreuses coupoles. A cet ensemble s'adjoint généralement un puits, une fesquiya, un magel, le tout entouré d'une clôture en toube ou en argile : la tabia.

C'est dans le but de transmettre cet héritage d'un mode de vie séculaire que se réunissent aujourd'hui, autour d'une même table des experts et des spécialistes de nombreux pays afin d'étudier et de chercher le meilleur moyen à adopter en vue de sauvegarder et de conserver toujours vivants l'architecture et l'urbanisme de l'île de Djerba. Toujours dans ce même but, nous avons jugé utile d'étudier l'un des aspects de ce problème qu'est l'habitation et de présenter en exemple certains menzels types et d'avancer un projet de leur réaménagement.

A partir de quelle base ? En nous appuyant sur certaines données caractérisant le type d'habitation adopté par le citoyen tunisien moderne. A savoir : un local où pourraient cohabiter les parents, leur fils ou fille aînés, le reste des enfants et où pourraient être bien équipé une cuisine, une salle d'eau (douche ou salle de bain), une salle d'accueil (ou chambre des invités) et une salle de séjour, une salle à manger et un cabinet de toilette. Le tout modérément éclairé et aéré.

Retenons que dans cette organisation «moderniste» la meilleure pièce est réservée toujours ou presque comme chambre à coucher aux parents, une deuxième chambre est réservée aux enfants, ils y dorment et y préparent leurs leçons. Si la maison dispose de plus de quatre pièces, l'une d'entre-elles est réservée pour les amis ou les invités, c'est le « bit el dhiaf » ou chambre des invités.

Enfin le salon joue en général plusieurs rôles à la fois, il fait figure de salle de séjour pour la famille ; c'est là aussi qu'elle se réunit pour prendre ses repas et pour regarder la « T.V. » ou écouter la radio. Sa localisation par rapport aux autres pièces de la maison

est arbitraire, il suffit qu'elle soit la plus vaste possible pour contenir un nombre relativement grand de personnes.

Nous voyons donc que le plan ainsi que l'organisation d'un tel habitat sont très simples et nous présumons qu'un essai de réaménagement des habitats djerbiens loin de leur nuire, permet de les sauver de la dégradation qui les attendrait à la suite de leur délaissement au profit de nouvelles constructions de villas à l'europpéenne qui présentent des fausses notes dans le beau paysage polynésien de notre île.

EN ANNEXE :

1. — Un menzel à Beni-Diss.
 1. 1. - Le menzel : Etat actuel.
 1. 2. - Proposition pour son réaménagement.
2. — Houmt-Souk n° 5 p. 33 in Enquête sur l'habitation rurale de A. Bernard.
3. — Cedouikech n° ? p. 35 A. Bernard.
Loc. Cit.

Tunis, le 3 Janvier 1975
J. AKKARI

(ANNEXE FAISANT SUITE A LA PAGE 2)

D'après ces plans d'habitations types, nous relevons certains noms « Techniques » connus spécialement dans l'île dont il est bon de préciser le sens et de donner la concordance moderne.

Kebou ou bit al Dhiaf : salle de réception des invités

- Misthān : genre d'une pièce d'habitations et de toilette
Ghorfa : chambre située au premier étage
Doukkana : banquette en maçonnerie
Squifa : vestibule
Fesquia : citerne peu profonde et plus ou moins rectangulaire
Majel : citerne profonde, arrondie ou en forme de carafe.
Houche el
bir : chambre du puits
Tabia : clôture en toub couronnée d'aloès ou de cactus.

Par ailleurs les matériaux utilisés pour la construction de ces maisons sont en général de la pierre tendre, le mortier de chaux ou d'argile et le bois, spécialement des palmiers. Or le réaménagement éventuel de ce genre d'habitation ne pose aucun problème tant du point de vue matériaux que celui du plan. En effet les matériaux existent dans le pays et les maisons en général sont assez grandes pour permettre des transformations internes adaptées à la vie moderne dont l'équipement est plus aisé et plus confortable qu'autrefois.

Nous voyons par conséquent que la réorganisation d'un tel habitat est très simple aussi bien qu'économique. C'est à nous chercheurs, hommes de sciences, de cultures et de promotion socio-économique, que revient la tâche laborieuse mais combien passionnante d'attirer l'attention du public et de développer son attitude afin de le rendre plus intéressé envers l'héritage historique de son pays. Personne n'ignore combien sont grands et importants l'intérêt et l'opinion du public dans la conservation du milieu et de l'environnement qui permet à son tour la protection des monuments historiques.

Nous savons tous que dans l'île de Djerba le modernisme menace « l'ambiance historique et traditionnelle » de l'île, et je suppose et je suis même sûr que l'intégration de cet aspect du problème auprès des élèves, des écoles et des maisons de jeunes, entre autre, nous aidera à sauver l'architecture et l'environnement de "l'île des lotophages" d'autant que savons tous combien est grand l'attachement du Djerbien aux biens légués par ses ancêtres et combien est enraciné chez notre insulaire sa fidélité pour les traditions et les coutumes.

Certes, cette tâche de sauvegarder le patrimoine architectural et traditionnel de "l'île aux sables d'or" est ardue aussi bien du point de vue économique que social mais nous espérons que les pouvoirs publics ainsi que la population Djerbienne qui sont les plus directement concernés ne laisseront pas lettre morte, l'appel au secours des spécialistes venus aujourd'hui pour étudier ce problème de la sauvegarde de l'architecture et de l'environnement de notre île et de sauver de la dislocation ce qui fait l'une de ses originalités : le célèbre menzel Djerbien.

Djerba, le 23 Janvier 1975
J. AKKARI

QUELQUES REMARQUES SUR LE DEVELOPPEMENT
DE L'ILE DE DJERBA ET LES PROBLEMES QUI SE
POSENT POUR LA CONSERVATION DE SON
PATRIMOINE ARCHITECTURAL

par BEN BAAZIZ Sadok

L'Architecture est le reflet de la vie d'une société. Le but de toute architecture est de répondre dans les meilleures conditions aux besoins de cette société dans le domaine de l'abri au sens large du mot.

1. — DEMARCHE :

Nous pensons que toute réflexion visant la sauvegarde de l'architecture et de l'environnement doit suivre une démarche juste qui paraîtrait de l'étude à notre avis des données suivantes :

A) *Etudes Sociologiques :*

Le mouvement démographique (mortalité, natalité, émigration, immigration).

B) *Etudes économiques :*

Agriculture, Pêches, Artisanat, Commerce, Transport, sources d'énergie, potentialité géographique (eaux, sols).

Et pour le cas spécifique de Jerba le Tourisme, (quantitative, qualitative, les possibilités et les problèmes).

C) *L'Architecture et l'Environnement*

Etudes historiques sectionnelles (préhistoire, antiquité, les périodes Islamiques, les temps modernes et l'histoire contemporaine).

- 1 - L'Architecture Religieuse.
- 2 - L'Architecture Domestique.
- 3 - L'Architecture liée aux autres activités émonociques (travail de la laine, l'huile).
- 4 - L'Architecture militaire.
- 5 - Le tissu urbain traditionnel.
- 6 - Le paysage Jerbien - (La Ghaba, forêt d'olivier, les Menzels, les Jenans, les Chotts, les Plages).

D) *L'Architecture Actuelle*

- 1 - L'habitat moderne.
- 2 - Les marchés modernes, bâtiments civils...
- 3 - Les hôtels.
- 4 - Les routes, le téléphone, l'électricité, l'eau.

2. — LES PROBLEMES :

A) *Démographie*

Le maintien et le développement de l'émigration pose des problèmes en ce qui concerne, le maintien, l'aggravation du sous-emploi des logements et l'accentuation de leur dégradation.

- Le maintien et l'accélération de l'immigration pose le problème de la dégradation de l'habitat par de nouvelles formes de logements incommodes et non fonctionnels (Mkhazen).

B) *Economie :*

- L'introduction brutale de nouveaux secteurs d'activités, l'accentuation de l'émigration, le développement des transports, achèvent la ruine de l'agriculture et accentue son déficit.
- Même remarque pour la pêche et l'artisanat.
- Défaillance du secteur commercial pénurie chronique, surtout l'été (pain).

- Les transports (exploitation du Tunisien et du Touriste par les chauffeurs de Taxi) : qualité médiocre des services dans l'île d'eau surpeuplement, due (au tourisme) et relativement aux dimensions des installations.

C) Source d'énergie :

L'installation des poteaux et fils électriques détruit le paysage, le tracé des lignes n'a pas été fait pour faciliter la distribution aux particuliers l'éclairage excessif pollue le paysage; le paysage nocturne Jerbien avec son seul éclairage lunaire a disparu de certaines régions surtout à l'Est de l'île.

D) L'eau

L'introduction de cette quantité d'eau et d'une population nombreuse et surconsommatrice d'eau pose le problème de l'épuration (pollution de Dar Jerba, Meninx El Khasna).

- Les sols : exploitation des carrières par la dynamite, les secousses non sensible sans appareil d'enregistrement auront un effet néfaste à longue échéance.
- Destruction des dunes sur les plages par le bulldozers pour, les hôtels.

E) Le Tourisme

La finalité de cette activité n'est pas évidente est elle rentable au niveau national ? (subvention des transports, pour la construction, pour les relations, pour l'approvisionnement).

- procure relativement peu de travail aux originaires de l'île ce qui n'a pas réduit l'émigration.
- provoque le surpeuplement de l'île.
- population de surconsommation dépassant les possibilités locales.
- Epuisement des possibilités dans le domaine.
- Absence de spécialisation.
- Secteur fragile.
- Faiblesse des loisirs et des activités culturelles.

F) L'architecture et l'environnement

- Nombre assez, réduit d'études historiques sur l'île.
- absence d'inventaire pour faciliter toute sauvegarde efficace.

- architecture religieuse l'éloignement de certains monuments religieux des zones, d'habitation provoque leur ruine (Tiger gare) suppression des habous. Absence d'inventaire, rendent toute intention hasardeuse inefficace et incomplète.

- Architecture domestique prolifération de micro logement sans adaptation avec le paysage urbain traditionnel des logements surexposés aux intempéries; absence ou éloignement de l'eau et des services.

- Ruine des batiments économiques traditionnels (huilerie, atelier de tissage).

- Architecture militaire, le borj "castille" est isolé, aucune étude n'a été faite et le moment est entrain de disparaître.

Le tissu urbain traditionnel est violé par des batiments neufs qui ont été mal intégrés. Les anciens bâtiments sont (devenus exigus).

G) Le Paysage

La structure foncière actuelle est un frein à tout développement de l'île : l'éfritement de micropriété, l'absentéisme, absence de cadastre le sens aigu de la propriété privée font que

- La Ghaba se dégrade de jour en jour.
- Vieillessement de la forêt d'olivier, sa disparition détériore le paysage.

- Les menzels :
L'absentéisme, l'importation des produits agricoles, le manque d'eau font que ces jardins autrefois de véritables paradis tombent en ruine.

- Les Jardins :
même problème.

- Le « chatt ».

Les terrains acquis par les sociétés ou l'état à d'autres fins qu'agricole se dégradent soit qu'ils ne reçoivent pas les soins nécessaires, soit par l'introduction des nouvelles plantes étrangères au paysages, soit par l'installation de nouvelles clôtures en dur, la forêt de palmiers dans cette zone se dégage de jour en jour.

— Les plages :

Destruction des dunes, pollution par les utilisateurs avec des débris de produits non périssables des plages, le non ramassage des algues par la population et le rejet du naphth accentuent cette pollution.

H) L'architecture actuelle

— J'ai déjà parlé des batiments modernes, les villages qu'on veut créer sont mal placés inutiles et ne cadrent ni avec le tissu urbain ni avec les possibilités de l'île.

— D'une part il paraît qu'il y a une crise du logement et je remarque un sous emploi des logements existants (absentéisme), des « homa » se vident d'autres prolifèrent.

Les hotels caractérisés par une architecture souvent étrangère, par un gaspillage d'espace vu la modicité des prix du terrain et les facilités d'investissements. Leur développement rapide, fait qu'on n'a pas toujours exploité comme il le fallait les possibilités du paysage et des terrains.

I) Les routes

Il faut faire attention à la pollution par le bruit que cause généralement la circulation automobile; le réseau routier de l'île est suffisant, important ou même sur le de dépasser le cotat normal de densité (Km de route / Km 2).

3. — LES PROPOSITIONS :

- Développer les études sociologiques qui sont un moyen indispensable pour toute intervention dans le domaine architectural et économique en général.
- 3. 2. - Essayer de trouver les moyens de réduire l'émigration et l'immigration par la recherche d'emplois stables et bien rémunérés car les Jerbiens préfèrent l'émigration à un revenu faible chez eux.
- 3. 3. - Essayer de dégager dans la quantité d'eau usée et au paravant purifiée une partie qui sera consacrée à l'irriga-

tion pour donner un développement à l'agriculture locale. Il faut envisager des études sur ce problème.

- 3. 4. - Le développement de la pêche par l'acquisition de matériels modernes et une formation technique moderne élèveront le niveau de vie des pêcheurs et permettront peut être l'intégration des jeunes à cette activité.
- 3. 5. - Développer le commerce, les transports, lutter par des moyens énergiques ainsi que par la persuasion contre la dégradation dans ce domaine (intervenir auprès des taxis) faire des liaisons régulières et faciles entre l'aéroport et les différents centres de l'île.
 - Agrandir les postes, augmenter le personnel des P.T.T. pour faciliter les opérations dans ce domaine.
 - Lutter contre les pénuries surtout en été. Ceci entre dans la rubrique amélioration générale des services.
- 3. 6. - Il faut enterrer systématiquement les lignes électriques et téléphoniques. Varier les circuits pour faciliter la distribution aux habitants de l'île.
- 3. 7. - Réduire l'éclairage extérieur nocturne dans les villages et surtout celui des hôtels sur la plage. Utiliser systématiquement de camouflage.
- 3. 8. - Eau étudier les nappes d'eau douce prendre des mesures de sauvegardes de ces nappes douces pour éviter leur épuisement et leur destruction, empêcher tout nouveau creusement de puits (nous assistons au même problème que celui de la nappe du cap bon mais en modèle réduit).
- 3. 9. - Faire une étude sur les eaux usées pratiquer systématiquement l'épuration dégager la part de l'irrigation Il faut de toute façon développer l'irrigation pour l'agriculture par un apport autre que les nappes.
- 3. 10. - Interdire l'exploitation à la dynamite des carrières.
- 3. 11. - Protéger les dunes des plages.
- 3. 12. - Le Tourisme opter pour une nouvelle formule le tourisme de luxe. Améliorer le service, les loisirs et l'activité culturelle au lieux d'augmenter le nombre de lits et de

touristes il faut augmenter les prix rentabiliser les entreprises existantes. Augmenter les salaires, cette rentabilité soulagera les charges collectives pratiquées par les subventions ceci stabilisera la main d'œuvre, réduira l'émigration, le déficit alimentaire, et le surpeuplement de l'île (par rapport aux installations d'intérêts collectifs).

Ce n'est pas un frein économique que nous proposons mais une rentabilisation et une amélioration qualitative de la vie.

Cette pose dans le domaine de l'extention permettra de dégager le temps utile à la préparation des études éclaireront les perspectives d'avenir.

3. 13. - Commander - demander, encourager des études et surtout des inventaires des monuments existants.
 - inventaire des mosquées (projet Rchid Ghrib)
 - inventaires des sites antiques de l'île
 - inventaires, études et restaurations des batiments défensifs un travail urgent est à faire au borj castille (piste d'abord)
 - études sur l'habitation traditionnelle privée
 - études sur les marchés de l'île
3. 14. - Accélérer systématiser la protection et la restauration des mosquées, badigeonnage surtout.
acquisition par l'état des autres moments (huilerie - atelier de tissage).
3. 15. - Développement de la muséographie.
3. 16. - Récupération des actes notariés privés indispensables à la recherche historique, constitution d'archives locales avec ces documents.
3. 17. - Le paysage.
Faire une campagne de reboisement dans la ghaba ; plantation de pieds d'oliviers à céder aux propriétaires ceci est à faire aux soins de l'état car le privé se refuse actuellement à planter dans les zones éloignées de son habitation.

3. 18. - Interdire tout arrachage de pieds d'oliviers tant qu'un mouvement et un effort de reboisement n'a pas été fait.
3. 19. - Pour les chotts sur les terrains abandonnés, installer des équipes d'entretiens avec des éléments qualifiés pour l'entretien et la taille des palmiers plantation de nouveaux pieds.
- 3.20. - Detruire les nouvelles clôtures qui ne cadrent pas avec la zone (Dar Jerba) (sur la route Midoun - le Phare).
3. 21. - Entretien, amélioration des jardins des hôtels en excluant les plantes grasses étrangères à la région.
3. 22. - Le développement de l'irrigation fera renaitre les menzels.
3. 23. - Sur les plages protéger les dunes.
Installer des équipes permanentes pour l'entretien des plages.
Ne pas se satisfaire de l'efforts fait par les hotels.
3. 24. - Contrôler le mouvements de construction par une législation rigoureuse.
3. 25. - S'abstenir de réaliser les nouveaux centres comme celui envisagé à Ouled Amor.
3. 26. - Les routes : stopper toute nouvelle réalisation qui ne soit pas indispensable en attendant les études sur ce points.
3. 27. - Faire le cadastre de la propriété dans l'île.
3. 27. - Contrôler la spéculation foncière qui sévit actuellement d'une façon honteuse aux profits d'une minorité de spéculateurs sans scrupules parmi les notables locaux.

« SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE
L'ILE DE DJERBA A »

CONTRIBUTION A LA DISCUSSION

par Dipl. Ing. Wolf Hayder, architecte à l'I.N.A.A. Tunis

«Los Gelves, madre, malos son de tomare»
ancienne chanson populaire espagnole.

1. — *Caractère problématique* :

1. 1. - envahissement par le tourisme.
1. 2. - vieillissement des gens du pays par l'émigration.
1. 3. - changement des conditions vitales.

Le cours indicatif pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'île de Djerba a des rapports par contrainte avec l'investigation et la solution de ces problèmes.

Et vertu de cela il me semble nécessaire de procéder à quelques recherches fondamentales grâce à :

2. — *Commission d'examen* : préalable des experts de :

2. 1. - sociologie
2. 2. - économie
2. 3. - éducation
2. 4. - administration
2. 5. - tourisme
2. 6. - histoire
2. 7. - archéologie et architecture.

Internationalement composée cette commission mais regroupant particulièrement des experts tunisiens établirait l'inventaire général, les besoins, et les suggestions pour la restauration, le réaménagement,

ment, la réanimation et la réorganisation, et enfin permettrait l'élaboration d'un projet de loi préventive et préservative.

3. — *Inventaire général* : (en considération de l'évolution tendancielle).

3. 1. - *population* : quantité, groupement selon âge, sexe, profession, race nationalité, religion, éducation, relation, naissance, mortalité, relation émigration - immigration, etc...

3. 2. - *économie / occupation* : agriculture, élevage, artisanat, service, transport et industrie ; rendement, usage personnel et touristique, import et export, etc...

3. 3. - *tourisme* : nombre de lits, couverture moyenne, rendement, animation, infrastructure, constitution éducative et sociologique, qualité et quantité de nourriture, obtention et transport, etc...

3. 4. - *institutions publiques* : administrations représentées.

3. 5. - *institutions culturelles* : écoles, instituts, mosquées, synagogues, églises, institutions sportives, musées, théâtres, cinémas etc...

3. 6. - *conditions ambiantes* : climat, ressources minérales, d'eau, végétation, richesse marine, etc...

3. 7. - *installations techniques* : électricité, gaz, eau, téléphone, télévision, télex, réseau d'égout, déchets, etc...

3. 8. - *transport* : nombre de voitures, genre, taxis, bus, bacs, bateaux, aviation, etc...

3. 9. - *constructions architecturales* : maisons d'habitations, ateliers d'artisanat et industriels, entreprises productrices et agricoles, commerce, banques, édifices administratifs et publics, édifices d'éducation, culturels et d'organisation des loisirs, hôtels, restaurants, cafés, édifices de transport, édifices religieux, places, réseau routier, parkings et édifices de service, de fourniture, de maintien et d'utilité publique, vestiges, fouilles et monuments historiques, etc...

4. — *Enquête des besoins* :

Elle devrait être exécutée suivant les résultats de l'inventaire général (voir n° 3.1. à 3.9) et sous l'aspect d'une planification à court terme, à moyen terme et à long terme.

Il y a lieu de réfléchir, si la dépendance économique du tourisme en masse pouvait être graduellement relâchée, car la tendance croissante est évidemment arrêtée par l'inflation dans le monde entier.

Au lieu de cela il faut créer de nouveaux emplois plus à l'abri des crises et moins saisonniers.

4. 1. - cessation de construction hôtelière.
4. 2. - aggrandissement et extension de l'infrastructure touristique afin de consolider la capacité actuelle.
4. 3. - freiner l'émigration et protéger la réintégration par la création de nouveaux emplois ; à grand renfort de :
 4. 4. - écoles artisanales (textiles, poterie, treillis, bijoux).
 4. 5. - écoles agricoles (intensification des rendements).
 4. 6. - établissement de l'industrie de transformation (conservation des produits agricoles et marins).
 4. 7. - création d'un office régional pour faciliter l'exportation collective (administration, marketing, publicité etc...)
 4. 8. - conservation du caractère « jardinier » sur toute l'île par une rentabilisation la plus grande possible à la construction des nouveaux bâtiments et utilisation de la capacité architecturale disponible en reemployant des édifices mis en valeur par
 4. 9. - restauration, réaménagement, réorganisation et réanimation des bâtiments déchus, détériorés, inhabitables et abandonnés ; des monuments historiques et des vestiges.

Au sujet de la forteresse, le « Borj el Kébir », située au bord de la mer et fouillée et restaurée par l'Institut National d'Archéologie et d'Art, je propose ce qui suit :

- a) - mise en valeur avec un circuit touristique et un musée de fouilles.
- b) - installation des appartement dans les tours et création d'un centre international pour des artistes (peintres et sculpteurs) qui travaillent dans la cour et qui sont appuyés par une bourse d'un an de leur propre pays.
- c) - installation d'un musée d'art contemporain en plain air avec des œuvres créées par les artistes (pierre apte à la sculpture dans une carrière avoisinante).

5. — *Projet de loi* :

Elaboration d'une loi préventive et préservative réglementant :

5. 1. - modifications aux bâtiments existants.
5. 2. - promulgation aux bâtiments existants.
5. 3. - genre, style, matériaux, couleur etc... des constructions neuves.
5. 4. - espace à bâtir, choix du lieu, infrastructures.
5. 5. - assainissement des quartiers d'habitation.
5. 6. - restauration des monuments historiques et mise en valeur.

SAUVER DJERBA

par Mr. MIMITA Mohamed

Nombreux sont les problèmes nés du développement anarchique des villes et des pays, et nombreuses sont les théories qui tentent de les expliquer et de les résoudre. Mais ce n'est que par la connaissance profonde de la réalité locale, l'étude des nécessités auxquelles l'architecture répond, l'analyse des données et des problèmes économiques et sociaux, la prise de conscience de chaque responsable concerné par l'acte de bâtir et par l'aménagement en général que l'on pourra participer efficacement à la solution de ces problèmes.

Djerba agglomération en pleine expansion vit comme tant d'autres villes ce phénomène de développement. Elle se trouve confrontée depuis une décennie à des agents de transformation extérieurs créant une situation grave et décisive qui engage son avenir. Des solutions urgentes s'imposent pour sauvegarder le cadre de vie et en premier lieu le patrimoine architectural.

Si nous analysons l'architecture traditionnelle à Djerba nous remarquons qu'elle a été de tous temps commandée par des impératifs pratiques et concrets liés au climat, aux matériaux et à la culture. Son espace a été très largement façonné par la société qui l'occupait, laquelle projetait au sol son histoire et ses structures sociales.

La fascination que cette architecture traditionnelle exerce sur les visiteurs ne s'explique que par ce monde qui est profondément humain et qui est l'expression d'une synthèse sagement équilibrée des besoins matériels psychiques et spirituels de l'homme. Mais hélas nous ne pouvons ignorer une réalité évidente : notre monde est en pleine mutation et sa principale caractéristique est d'évoluer rapidement.

De nos jours par conséquent, bien des choses ont changé et il est presque impossible de retrouver cette architecture logique fonctionnelle et esthétique avec ses espaces fermés ou mobiles ses

accès, ses échappées, ses petites places ses terrasses, ses maisons introverties, ses passages voûtés, ses volumes admirablement ordonnés, ses coins poétiques au but des ruelles étroites et sinueuses qui conservent la fraîcheur et le confort thermique et ses patios qui créent un micro-climat... tous ces éléments se sont définis à travers le temps et l'espace par l'homme et pour l'homme. Eléments immuables qui se trouvent remplacés par d'autres éléments importés qui ne s'adaptent ni aux conditions imposées par le climat de l'île ni au mode de vie de ses habitants.

Nous assistons ainsi à une invasion de nouvelles constructions, de nouveaux aménagements : hôtels, nouveaux quartiers d'habitations, centres commerciaux etc... une nouvelle ère commence et une nouvelle architecture est parachutée. Cette architecture qui malheureusement ne répond pas le plus souvent aux besoins de ses habitants a eu des incidences dangereuses sur ce patrimoine architectural que des siècles ont façonné.

Le moment semble opportun par conséquent pour dégager des réflexions sur le devenir de ce patrimoine en essayant d'analyser les causes et les raisons d'un urbanisme désastreux incohérent avec une architecture d'un niveau insuffisant et d'un environnement en pleine dégradation.

Si l'on en croit le corbusier qui écrivait que « La mort d'une société, la décadence d'une civilisation est inscrite dans la dégénérescence du logis », c'est-à-dire du domaine bâti il y a lieu de s'inquiéter du sort qui est réservé actuellement à l'île de Djerba. Si nous considérons pour cela le problème de l'habitat actuel à Djerba qui fait partie intégrante de l'urbanisme nous remarquons avec beaucoup de regret.

— le manque d'une étude sérieuse et d'une analyse approfondie de ce qui reste toujours valable de cette architecture traditionnelle.

— l'introduction de certains bureaux étrangers inconscients de la réalité locale.

— la désignation d'architectes non qualifiés pour certaines constructions.

Toutes ces raisons auxquelles sans doute d'autres se rajoutent encore ont conduit à la monotonie, à l'uniformité et bien souvent à l'absence de caractère humain et social dans cette nouvelle architecture : la maison traditionnelle du type introverti (patio) qui répondait aux besoins de ses occupants qui l'ont construite selon leurs

propres moyens en tenant compte de tous les facteurs climatiques et socio-économiques a fait place à la maison du type extraverti (véranda) qui ne répond plus aux besoins de ses habitants tant du point de vue fonctionnel qu'esthétique.

Quant aux quartiers résidentiels anciens, ils deviennent invivables : ils ont été transformés d'une manière anarchique à cause de la nouvelle greffe d'éléments étrangers qu'on leur a fait. On ne respecte presque jamais les plans approuvés par la Municipalité qui eux-mêmes ne sont pas la plupart du temps des réussites mais en plus on les modifie selon les circonstances. On assiste à une destruction progressive de l'espace. On tend à occuper tout le sol en construisant d'une façon désordonnée alors que ces quartiers devaient faire l'objet d'un plan d'aménagement très détaillé respectant le patrimoine architectural et prévoyant des équipements collectifs dans ces quartiers : espaces verts, jardin d'enfants, etc... pour qu'ils ne soient pas des quartiers sans âme et pour permettre l'épanouissement de ses habitants.

Il faut donc prendre des mesures strictes pour arrêter ce massacre afin d'éviter de défigurer le site et le caractère de l'architecture de Djerba en stoppant ces monstruosité issues du manque total d'étude et de création architecturale. On ne peut créer un nouveau type d'habitat en le confiant à des personnes non qualifiées qui n'envisagent même pas l'étude et l'analyse profonde de l'habitation traditionnelle.

L'essentiel n'est pas de construire un bâtiment qui n'amuse qu'eux mais de créer un monde apte à être habité et admiré. Car une construction n'appartient pas seulement à son propriétaire mais à toute une société. De là nous voyons l'importance du rôle de l'architecture. Avec cette urbanisme anarchique qui se développe aujourd'hui et le gaspillage exagéré des terrains pour les maisons pavillonnaires, c'est moins le surpeuplement qui menace Djerba que la perte de son identité. Quant à l'impact du tourisme sur l'environnement et le contexte social Djerbien il est considérable : bien sûrément sous certains angles mais non sans danger sous d'autres.

Certes le tourisme constitue l'une des données économiques de l'île et nous ne devons perdre de vue sa fonction d'échange et de connaissance culturelle sans laquelle le tourisme intensif et sans discernement devient un facteur de dégradation des milieux physiques et humains.

Djerba a sacrifié au tourisme ses sites les plus éminents qui appartiennent en réalité à la population locale qui en est ainsi frustrée. Ces sites sont le plus souvent mal utilisés par une transplantation d'hôtels qui dénotent une démission totale en ce qui concerne le respect de l'environnement et de l'architecture locale.

Il existe une disproportion considérable dans la répartition des investissements d'équipements entre les secteurs touristiques richement dotés et les secteurs locaux défavorisés et dépourvus des besoins les plus urgents et les plus utiles à l'épanouissement de la population. Ne faut-il donc pas essayer d'équilibrer le développement touristique et les besoins de la population dans les domaines d'aménagement urbain d'assainissement de culture, de loisir et de détente ?

Le tourisme doit rester l'invité et non le dominateur ou le colonisateur d'une société. A l'heure actuelle où le tourisme constitue souvent par la masse et la rapidité de ses investissements et de son développement la plus puissante intervention immédiate dans l'aménagement de l'île il semble opportun de reconsidérer le problème sous tous ses angles dans ses fondements même en tenant compte des données et de la réalité de l'île.

Pour pallier à cela la création d'une commission technique s'impose mais une commission hautement qualifiée et composée de personnes valables et compétentes dans la matière.

— Cette commission doit encourager les études et les analyses approfondies de l'architecture locale de connaître ce qui reste valable de ce qui ne l'est plus.

— Elle doit établir les plans d'aménagement réfléchis tenant compte de la réalité et des besoins de la région.

— Elle doit aider à promouvoir l'évolution de cette architecture en contrant le modèle emprunté à l'occident.

— Elle doit inciter les architectes à employer les matériaux locaux de préférence aux matériaux et techniques importés et cela dans un souci de sauvegarder le caractère de l'architecture locale et de faire face aux architectes agents commerciaux.

— Elle doit arrêter l'exercice illégal de la profession d'architecte.

— Elle doit discuter la méthode du choix des architectes d'o-

peration qui hélas se fait parfois par des instances souvent mystérieuses et avec un arbitraire total.

— Elle doit encourager l'organisation de concours ouvert à tous et jugés par un jury de personnalités de la profession pour qu'il y ait une véritable émulation et une préférence à donner entre diverses solutions. Cela évitera peut-être la concentration des commandes entre quelques agences d'architectures privilégiées et surchargées devenues commerciales.

— Elle doit décerner chaque année une récompense à la meilleure œuvre architecturale ou urbanistique.

— Elle doit créer une revue d'architecture et d'urbanisme publiant les meilleures œuvres et les différents points de vue des citoyens concernés par les opérations architecturales et urbanistiques.

— Elle doit organiser des rencontres, des conférences, des tables rondes des colloques permettant une sensibilisation et une information du public qui malheureusement n'est pas très exigeant pour une qualité architecturale.

— Elle doit aussi organiser des confrontations sur ces problèmes entre urbanistes architectes, économistes entrepreneurs, promoteurs, sociologues, financiers et surtout usagers où chacun doit exposer son point de vue critique et ses suggestions constructives quant aux remèdes les plus urgents.

D'autres mesures restent à trouver et si nous les jugeons utiles elles doivent être mises en application afin que ce séminaire organisé pour ce but bien précis ait un sens.

Ainsi nous ne devons pas oublier que dans toute création architecturale et urbanistique à venir la logique urbaine ancienne qui n'est pas forcément dépassée ne doit pas être délaissée. C'est d'ailleurs là le moyen d'innover en restant fidèle à une tradition mais en la renouvelant selon les besoins de l'époque. Nous devons nous inspirer de cette tradition de ce patrimoine architectural précieux et courir à ces véritables chef-d'œuvres de passé pour en tirer les leçons essentielles. Nous devons créer en distinguant l'authenticité de la copie, le passé du présent, notre vie de la vie d'autrefois et à la lumière de cet autrefois et de sa critique, les théories de cette nouvelle architecture contemporaine s'enrichiront d'un langage encore plus humain afin que nous puissions élever à la fois le passé et l'avenir.

3ème PARTIE

PROBLEMES DE LA SAUVEGARDE DE L'ESPACE DJERBIEN

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET NATUREL
FACE AU DEVELOPPEMENT

par Mr. le Professeur Pierre GAZZOLA

L'initiative que l'Office National du Tourisme et du Thermalisme a prise (en collaboration avec la Municipalité de Djerba, l'Institut National d'art et d'archéologie, le Comité culturel régional et la Société nationale de mise en valeur du Sud), en vue d'organiser un séminaire sur la sauvegarde du patrimoine architectural de l'île de Djerba mis en danger par un développement non coordonné me paraît très opportune et urgente.

C'est avec un sens de réconfort que l'on voit se répandre partout une certaine appréhension de plus en plus consciente, qui se manifeste tant de la part des gouvernements que des organismes locaux, préoccupés des conséquences néfastes qui se succèdent à cause d'un développement non coordonné et chaotique.

J'ai l'honneur de rappeler deux autres réunions qui se sont déroulés ici en Tunisie sur des problèmes analogues à ceux qui nous réunissent aujourd'hui et qui ont marqué une importante étape dans le développement de la pensée sur les questions posées par la responsabilité des hommes à l'égard de la conservation des biens culturels. Cette conservation ne peut plus être entendue comme un phénomène abstrait et passéiste, mais plutôt dans sa nouvelle fonction active, en tant que phénomène indispensable à la vie des hommes considérée dans toutes ses composantes : matérielles, spirituelles et sociales.

La première de ces deux réunions a été convoquée à Tunis, à l'initiative de l'UNESCO en janvier 1966. Les experts y réunis ont affronté pour la première fois dans le monde le problème du Tourisme culturel avec toutes les implications qu'il comporte. Dans les conclusions du colloque l'accent a été posé sur la nécessité que tous les

états, ainsi que les organismes culturels, s'unissent afin d'entamer des actions communes dans le but de défendre les monuments, le paysage et les sites menacés par un développement économique désordonné et incontrôlé.

La deuxième initiative a été un colloque organisé par le conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), encore à Tunis, en 1968 : le thème de ce colloque, qui suivait de près celui de Cacérès, était la sauvegarde des centres historiques du bassin de la Méditerranée menacée par l'invasion des mégapoles. La ville de Tunis après Cacérès - où l'on avait traité le sujet dans la perspective du monde occidental - a été choisie surtout en considération des problèmes tout-à-fait spéciaux que pose le tissu urbain islamique, menacé par un urbanisme sauvage, méprisant toute valeur du passé.

Parmi les activités internationales dans le secteur des monuments par rapport au tourisme, il est opportun de rappeler encore le colloque ICOMOS qui a suivi la troisième Assemblée générale de notre Organisation (Oxford 1969). Le thème en a été justement le tourisme culturel; les résultats ont été publiés dans le numéro VI^e de notre revue « Monumentum ».

Les aspects sous lesquels le problème qui nous réunit aujourd'hui à Djerba peuvent être examinés, sont évidemment multiples : mais il y en a quelques uns qui s'imposent avec une gravité et une urgence qui n'admettent pas de renvoi. C'est le cas du problème des menaces qui pèsent sur le patrimoine culturel immobilier en conséquence d'un développement rapide et chaotique du tourisme.

En effet, l'une des plus importantes causes de détérioration du bien culturel mis à la disposition du tourisme - et qui empêche d'ailleurs d'en jouir pleinement - est le manque de préparation des touristes. La plupart d'entre eux sont en effet persuadés que la perception de la connaissance serait instantanée et qu'un tableau, une statue, une architecture, un environnement naturel sont compris dès que le regard se pose sur eux. Il n'est personne qui ne pense être préparé à apprécier d'emblée n'importe quel monument ou n'importe quel site : la célébrité parfois séculaire d'artistes, d'œuvres, de panoramas emblématiques, agit comme un irrésistible slogan publicitaire. Le touriste « consommateur » de ces biens les regarde d'un œil amorphe, obéissant, comme hypnotisé par les louanges répétées par des générations et des générations ; il admire par devoir, sur commande, sans comprendre, parce que les ruines romaines, la peinture

ancienne ou le point de vue pittoresque doivent être admirés et il se plie docilement aux conventions, s'en rendant même esclave.

Dans les autres domaines de la culture, son comportement est bien différent. L'accès aux bibliothèques, aux conférences, aux spectacles, aux concerts est ouvert à tous et il est d'autant plus facile au public modeste que les manifestations ont un caractère plus particulièrement culturel. Toutefois, cet afflux est réglé par des lois qui sont aujourd'hui bien enracinées dans les consciences et qui garantissent la conservation du bien auquel le public accède. Par contre, certaines règles élémentaires, comme celle par exemple qui interdit à ceux qui fréquentent les bibliothèques de détériorer les livres, sont totalement inobservées lorsqu'il s'agit d'autres biens ; en effet, des monuments qui sont des palimpsestes uniques ou fort rares, sont laissés à la disposition de visiteurs insouciantes et peu soigneux. De même que pour apprécier un livre - qu'on recherche un enrichissement spirituel ou une simple distraction - il ne suffit pas de voir clair qu'il faut savoir au moins lire, il est nécessaire pour goûter un bien « touristique » (monumental ou naturel) d'avoir un minimum de préparation et de sens de responsabilité. Le paysage, le milieu, les monuments laissés sans discrimination à la disposition d'une masse qui n'est nullement préparée, sont destinés au même sort que celui auquel serait soumis un précieux incunable entre les mains d'un analphabète et, par ce fait même, un inconscient.

Ce sont surtout les individus dont la préparation est presque nulle ou même seulement moyenne - et qui constituent aujourd'hui la pourcentage le plus élevé de la population - qui sont la cible du tourisme social. On organise des voyages collectifs, ce qui provoque le rassemblement et la circulation de masses importantes. Ces masses se répandent en une foule anarchique qui pratique le tourisme le plus incivil et le plus destructif qui soit, ou bien elles sont littéralement prises en charge dès le départ par les organisateurs des groupes et guidées dans les visites aux monuments de la ville, objet de l'excursion, dans les environs ou encore dans les lieux où l'on s'amuse. Dans le premier cas, les groupes de touristes donnent une leçon d'humiliante barbarie, négative naturellement sous tout aspect, qui en fait des hôtes parfaitement indésirables. Dans le second cas, l'impossibilité de prendre une initiative personnelle quelconque, l'absence totale de choix et participation spontanée, le programme trop rempli, transforment les vacances en une entreprise exténuante et grotesque qui fait courir au bien touristique bien plus de dangers qu'il n'en

court avec le tourisme qu'on peut qualifier d'« individuel », par opposition au tourisme de groupe.

A ce stade - c'est-à-dire au stade moyen du tourisme qu'on pratique aujourd'hui - l'équation entre voyage et culture devient impossible et l'incidence du tourisme sur l'habitat ne peut être que négative. La définition de « culture continue » donnée par Bachelard à propos du tourisme est vraiment utopique et celle de « culture dynamique » émise par Armand - lequel affirme que la solution des problèmes du tourisme réside dans le perfectionnement continu des installations ! - n'est pas moins optimiste. Ce n'est certes pas en tout cas en continuant les méthodes actuelles, c'est-à-dire en poursuivant les finalités auxquelles on vise avec ténacité aujourd'hui, que nous pouvons avoir l'illusion que voyager soit quelque chose de plus ou de mieux qu'une suite de soubresauts et de déplacements à l'aveuglette qui ont d'ailleurs sur l'habitat des effets tout aussi désordonnés et tout aussi néfastes.

L'affirmation d'un Fourastier qui prétend que « le tourisme favorise de la façon la meilleure la culture populaire » est démentie par l'amère réalité du nivellement croissant par la base des masses touristiques et des lieux : elle part en fait d'une hypothèse en partie erronée parce qu'en réalité c'est un minimum de culture populaire qui peut favoriser le tourisme et non point le contraire. Ce n'est qu'en partant en effet d'une éducation-base du touriste, c'est-à-dire d'une préparation à tous les échelons, y compris l'art de voyager, qui devrait commencer dès l'école primaire et au sein de la famille, que le tourisme peut devenir à son tour l'un des facteurs de l'éducation, un excellent instrument de connaissance et de complètement de la personne humaine, un moyen d'échange d'expressions civiles entraînant des transformations bénéfiques - et non plus maléfiques - dans la détermination d'un nouvel habitat. Au niveau actuel, le tourisme se traduit par une opération commerciale et devient une cause de dégradation de lieux en même temps qu'un instrument annulant les effets de la bonne éducation des individus.

Cette situation n'a malheureusement pas été redressée par l'ensemble d'initiatives patronnées par l'UNESCO qui ont essayé au cours de ces vingt dernières années de requalifier et de réorganiser le tourisme de masse, entendu comme mouvement spontané dans ce qu'on appelle le « tourisme culturel », c'est-à-dire d'instituer un rapport rationnel et positif entre le développement touristique et la

conservation de biens culturels. Dès 1964, à Genève, des mesures propres à diriger les courants touristiques vers des régions en voie de développement, à augmenter d'une manière rationnelle le tourisme là où celui-ci constitue depuis toujours une source de revenus et à coopérer avec certains états dans l'élaboration de plans organiques, ont été étudiées au cours d'une série de rencontres au sommet. En 1966, la Conférence générale de l'UNESCO, dans sa 13^{ème} session, décida qu'on devait procéder à une étude complète de la question dans le but de déterminer dans quelle mesure le sauvetage et la conservation du patrimoine monumental d'un pays contribuent au développement touristique et quelle est la place occupée par ce patrimoine parmi les facteurs de développement économique. Les recommandations formulées par le Comité des experts de l'UNESCO lors de la conclusion de ses travaux à Tunis en janvier 1966 (comme je l'ai déjà dit), ont prévu la nécessité que les états et les organismes culturels agissent sur une base commune et en conformité de l'évolution continue de la réalité.

En substance, la création du « tourisme culturel », pour remédier aux graves inconvénients présentés par le tourisme de masse spontané, entendait tout d'abord donner une première forme d'organisation au tourisme de masse en invitant les puissances économiques de caractère international, jusqu'alors étrangères, à se réunir puis, en second lieu, obtenir qu'une quote-part des capitaux employés (et des revenus) soit engagée dans l'opération de restauration et de mise en valeur des biens représentant un intérêt artistique.

Malheureusement, cette seconde partie de l'opération est restée à peu près lettre morte. Du côté pratique, il s'est toujours agi en effet de très peu de chose, ce qui a peut-être cependant été un bien, ou plus exactement un moindre mal, car presque partout où l'on a opéré on a fait des désastres et on a traité le bien culturel sans aucun respect réel, ne visant qu'à une vulgarisation simplificatrice et aculturelle qui s'est conclue par une triste exploitation. L'opération « tourisme culturel » se présente donc, quant à ses effets sur la conservation des biens touristiques, - c'est-à-dire sur l'habitat - qui en était le but, comme une grosse équivoque née de l'impréparation des forces culturelles.

L'appel à une action nationale et internationale sur des bases communes des états et des organismes culturels n'a même pas eu d'effets pratiques. Dans très peu de pays on est arrivé à inclure dans les plans nationaux de développement des programmes de conserva-

tion et de mise en valeur du patrimoine monumental et du paysage comme facteur essentiel au développement rationnel du tourisme ; l'on n'est d'ailleurs pas arrivé à la programmation des opérations touristiques qui intéressent des valeurs de monumentalité ou de beauté naturelle.

L'appel des gouvernements pour un consortium des états aux fins de créer un fond international pour la défense du patrimoine monumental des pays économiquement moins développés, a été seulement abordé tout récemment, à l'occasion de la Conférence UNESCO qui a préparé le texte de la Convention sur la conservation des biens naturels et culturels. Cependant, la portée mondiale du tourisme et le développement inflationniste prévisible dans les mouvements des masses touristiques offraient une justification précise à l'appel à la solidarité mutuelle entre les différents états.

Si l'on doit reconnaître sans aucun doute - comme on le doit avec Mumford - que le problème principal de la colonisation humaine a consisté dans l'adaptation de notre planète aux besoins de l'homme sans détruire complètement pour autant l'équilibre de la nature, il est triste par ailleurs de constater que le maintien de cet équilibre écologique devient presque fatalement de plus en plus compliqué avec la progression des techniques et des possibilités économiques capables de transformer les interventions de l'homme en phénomènes de plus en plus radicaux et massifs.

Tout cela a été solennellement reconnu par les représentants de tous les pays réunis par l'O.N.U. à Prague, New York et Stockholm au cours de la fameuse Conférence de l'environnement humain et ensuite par la Conférence sur les politiques culturelles. Le problème a été repris récemment à Nairobi, en préparation de la Conférence de Vancouver de 1976. On a constaté qu'on était arrivé à la limite de tolérance avec des menaces de plus en plus directes pour la survivance de l'homme. On prévoit en effet qu'avec l'intensification de l'exploitation de la production les systèmes d'équilibre se démontreront fatalement de plus en plus inadaptés aux innovations ultérieures; et cela sans compter les cas où l'on amorce un processus de déséquilibre croissant et de détérioration progressive générale, aussi bien physique que morale.

Il est donc nécessaire que tout le monde s'emploie - et totalement - à rechercher de nouvelles voies pour analyser les problèmes dans leur complexité et pour élaborer des directives d'avenir.

Il s'agit en substance de trouver le courage de refuser le monde de la consommation à tout prix qui nous enserme de toutes parts et de rejeter les « lois de fer » de l'économie et du profit comme retirant à l'homme les valeurs authentiques qui, seules, lui permettront de survivre sans se dégrader.

Quelques indications en ce sens ont déjà été avancées au cours des plus récentes réunions internationales. En 1970 à Rotterdam par exemple, à l'occasion du Congrès que la Fédération européenne de la culture a tenu sur le sujet « La ville de l'an 2000 », les importantes interventions de Sicco Mansholt, président de la Communauté européenne et de Kenneth Galbraith, professeur d'économie à l'Université d'Harvard ont plaidé d'une manière inattendue la cause des biens culturels en partant de raisons strictement économiques et sociologiques, et non point humanistiques comme c'est ordinairement le cas ; la coïncidence est, à notre avis, fort significative. Mansholt a souligné d'une manière très nette que la « Ville de l'an 2000 » vers laquelle nous nous dirigeons menace d'être, à raison de notre imprévoyance même, une aventure qui pourrait être fatale et il a conclu qu'il était urgent que l'homme procède à la révision, encore jamais abordée, des valeurs et qu'il en prenne intimement conscience. L'économiste Galbraith, étendant l'intérêt de la collectivité aux raisons sociologiques, a affirmé que le problème doit être affronté non seulement sur le plan économique et social, mais aussi sur le plan esthétique. Il est superflu que je dise que les arguments qui ont été apportés à l'appui de cette thèse - qui est la mienne depuis toujours - m'ont été particulièrement agréables à entendre, non pas tant d'ailleurs parce qu'ils coïncidaient avec des propres convictions ou parce qu'ils on étaient le comolément, mais bien parce qu'il m'ont libéré de la prévention que les milieux différents dans lesquels on opère équivalent à des secteurs ayant entre eux des cloisons étanches.

Bref, il a donc été assez réconfortant de constater qu'en cette réunion de Rotterdam, basée sur des problèmes économiques, on se soit trouvé en concordance avec ce qui avait été dit lors de la réunion ICOMOS d'Oxford en 1969, au cours de laquelle les présents avaient souhaité que les planificateurs de l'économie se persuadent qu'il est nécessaire de conserver, dans l'intérêt même de l'humanité, et au delà des contingences passagères, le potentiel lurique des monuments et des paysages. On avait donc souligné, en définitive, la coïncidence d'intérêt qui doit conduire les économistes à aligner leurs positions sur celles des responsables de la mise en valeur des mo-

numents et des sites, renvoyant, en ce qui concerne les modalités à suivre, aux indications de la Charte de Venise.

Une dernière confirmation de cette clarification progressive des idées et des programmes nous a été donnée par la Conférence d'Helsinki, déjà citée, où le Ministre de la Culture de l'URSS a rappelé la nécessité pour l'Europe d'en revenir à ses traditions d'humanisme. Humanisme qui, ainsi que je l'ai précisé à Prague en 1970 à la réunion préparatoire à la Conférence sur l'environnement humain, déjà citée également, ne doit pas être conçu comme phénomène réservé à une classe d'individus avec comme conséquence l'exclusion de la masse. Il doit au contraire être considéré comme un habitus mental, capable de conduire à un élévation générale du niveau de vie et de donner à un nombre croissant d'individus la possibilité d'accéder à la compréhension et à la jouissance des biens de la nature, de l'art et de la culture qui ne peuvent être appréciés qu'au moyen de l'affinement des capacités intuitives et intellectives.

L'augmentation de la population et le nombre, heureusement toujours plus grand, de personnes qui accèdent au bien-être et par conséquent au temps libre constituent des faits qui méritent toute notre attention : « le grand nombre » ne doit pas nous faire oublier l'individu. L'homme ne doit jamais cesser d'être l'objet des pensées de chacun de nous : l'homme avec ses propres exigences physiques et spirituelles.

Ce sont là des exigences dont on doit tenir compte dans la planification après que les études interdisciplinaires auront été accomplies. Toute décision devra de toute manière être subordonnée à un examen préalable en collège où toutes les disciplines intéressées seront appelées à donner leur avis.

Si donc parfois il est nécessaire pour la conservation d'un bien d'en interdire l'accès à la foule pour le réserver aux spécialistes, cette interdiction ne sera jamais - et ne devra jamais être interprétée comme un privilège de caste (fût-il culturel) mais uniquement comme une exigence inéluctable dans l'intérêt de l'humanité, parce que ce patrimoine doit être conservé pour les hommes de demain (qu'ils soient nombreux ou non), lesquels, à travers l'étude de ces témoignages, pourront être en mesure de servir au mieux leurs propres contemporains et la postérité.

A la fin on doit parvenir, à travers le respect de l'individu et de ses exigences de vie physique et spirituelle, à l'abandon de toute

idée de propriété (selon l'énonciation du droit romain) du bien naturel et culturel; bien qui d'ailleurs n'appartient en réalité qu'à l'humanité et à l'avenir de celle-ci : d'où la conséquence que ni l'individu ni même la collectivité ne peuvent décider de sa destruction.

C'est uniquement en vertu de cette liberté intérieure que l'idée de propriété peut trouver son acceptation la plus évoluée. Du reste, on peut observer que même dans le concept traditionnel de propriété, la valeur de la chose possédée déchoit chaque fois que la richesse commence à tourner comme fin en soi ; déchéance qui serait inévitable même si la chose possédée pouvait réellement être fractionnée entre tous les hommes. Cela ne signifie pas que le fait de posséder est impossible en soit mais que le bien, pour être moralement actif, ne doit appartenir qu'à ceux qui le respectent et qui l'aiment.

Dans cet ordre d'idées, cherchons donc à examiner comment on peut préparer une nouvelle voie pour une récupération de civilisation dans le délicat secteur du tourisme, celui-ci étant considéré dans toutes ses implications, comme l'un des éléments déterminants de l'habitat humain.

Je pense qu'il s'agit d'élaborer des instruments qui donneraient des indications sur l'attitude générale (interdisciplinaire) de l'homme devant sa planète : en un mot, de jeter les bases d'un « studium » mondial pour l'écologie humaine. Dans les limites de ce vaste cadre, le problème du tourisme pourra être affronté sur deux plans :

1. — la constitution d'universités du tourisme ;
2. — la préparation du citoyen à l'utilisation de son temps libre, dans le respect de la planète sur laquelle il vit.

En ce qui concerne la première proposition, la chose pourrait sembler évidente, mais la réalité est différente. En effet, les universités qui opèrent actuellement dans ce secteur, ont comme seul objectif le développement du tourisme, les problèmes de la mobilité du touriste, les capacités d'accueil des sites, les problèmes financiers, la préparation des opérateurs touristiques etc..., problèmes qui, en un mot, appartiennent tous à la sphère économique.

La nouvelle université que nous souhaitons devrait avoir pour but l'étude interdisciplinaire du problème et devrait surtout considérer comme base l'homme par rapport à tous les secteurs que le tourisme intéresse.

Peu de gens en réalité aujourd'hui encore se rendent compte de la relation profonde qui existe entre l'homme et le monde qui l'environne, particulièrement du point de vue psychologique et social. C'est là cependant le secteur auquel devraient être consacrées les études de la nouvelle université. A la lutte pour survivre (la compétition biologique) correspond la lutte pour la suprématie économique (la compétition économique).

Les dernières études et les plus récentes expériences ont mis en évidence l'impossibilité d'appliquer les lois de l'écologie naturelle au milieu social, et ont permis d'observer le fait que celle-ci comprime excessivement les facteurs spirituels et culturels et, par conséquent, la portée de l'intervention volontaire de l'homme.

La théorie d'une écologie sociale basée sur l'importante contribution fournie par la planification territoriale et urbaniste est en train de se former peu à peu. D'où la nécessité d'encadrer également le problème touristique dans le contexte plus vaste d'une école d'écologie humaine capable de répondre aux exigences du monde nouveau qui est en voie de formation.

Cette enquête, dont pour l'instant nous n'avons vu que les indications relatives à l'urbanisme, doit être étendue au domaine social et culturel, en soulignant une sage méfiance envers le progrès, entendu dans le sens le plus normal et le plus banal du mot.

Devant le progrès, l'homme n'a agi jusqu'ici qu'avec des mesures propres à absorber les conséquences négatives du phénomène ou au moins capables d'en atténuer les crises. Il a cherché en effet à démontrer que même la partie nocive pouvait apporter quelques avantages en ce sens qu'elle était convertible en applications bénéfiques (énergie atomique pour la production de l'électricité par exemple) ou bien - du fait qu'elle représentait un danger - qu'elle exigeait un avancement ultérieur en mesure de la neutraliser (tranquillisants). Mais il ne s'agissait en réalité que de palliatifs qui devaient détourner l'attention du problème principal : étudier le sens, le bien du progrès.

Ces derniers temps, on s'est finalement rendu compte que le développement industriel et technologique ne pouvait continuer, comme par le passé, en suivant exclusivement les loins technico-économiques souvent brutales et inhumaines. La conscience de la limite devant les raisons supérieures de la nature dans laquelle - et grâce à laquelle seulement - l'homme peut vivre a commencé à se faire jour. La spé-

culatation et l'initiative économique, qui risquent de compromettre l'existence du bien de la collectivité, doivent être bannies de la façon la plus sévère.

La dualité et le contraste d'intérêts entre l'opérateur économique (qui ne voit le problème touristique que comme une source de revenus immédiats et à tout prix) et l'homme civilisé qui est intéressé à la conservation des biens culturels (œuvre de la nature, de l'homme ou bien mixte) doivent cesser d'exister. Il ne s'agit du reste que d'accepter le principe de la vision globale des problèmes en évitant les pointes de secteur toujours pleines de carence et de considérer nos décisions en vue des conséquences qu'elles pourront avoir pour notre avenir et pour celui des générations futures.

A la lumière de toutes ces nouvelles considérations, le problème touristique devra être examiné ex novo, sous tous ses angles et avec une attention particulière pour :

1. - les rapports sociaux entre les populations locales et les populations immigrées, à la suite de l'afflux touristique ;
2. - l'habitat, par rapport surtout aux tracés et aux structures pour la viabilité ;
3. - les installations à usage d'habitation.

C'est de ces nouveaux instituts culturels que pourront sortir les spécialistes et les techniciens capables de faire des choix judicieux et de programmer des structures touristiques propres à répondre aux exigences réelles de l'homme considéré dans tous ses aspects.

Ce n'est seulement qu'après que pourront intervenir ceux qui sont considérés aujourd'hui comme les opérateurs touristiques (à préparation regardant le secteur). Et même pour ces derniers, de nouvelles disciplines devront être introduites dans les programmes scolaires d'enseignement, de façon à les rendre au moins conscients de l'existence de problèmes bien plus vastes que ne le sont ceux de l'augmentation des moyens de réception, de la facilité de circulation des moyens de transport et, en un mot, que ceux concernant l'augmentation des profits économiques.

En ce qui concerne la seconde proposition, la préparation du citoyen, nous devons reconnaître que le problème ne peut être résolu d'une manière réaliste sans une préparation scolaire capillaire à tous les niveaux de l'entière population.

On devra habituer le citoyen au besoin de l'éducation et à l'acceptation des limites ; au choix des buts pour ses propres évasions ; à la connaissance de ce qui peut être l'optimum pour ses otia ; à limiter ses ambitions à ce qui peut être réalisable par rapport à ses possibilités intellectuelles et surtout à savoir tirer du contact avec les sites choisis et avec la population locale le maximum de profit pour sa propre formation et pour son amélioration. A partir de cette libre acceptation de paramètres jaillit en réalité la découverte de soi-même et par conséquent la joie d'une conquête qui donne une vraie saveur à la vie, tandis que l'individu trouve l'équilibre dont il a besoin.

C'est à la lumière de ces idées que l'on peut parvenir à la jouissance aussi du territoire en même temps qu'à une utilisation rationnelle des moyens de transport. La vraie liberté n'est autre chose que la coexistence harmonieuse de notre liberté avec celle des autres, d'où la nécessité de revoir les données sur lesquelles on doit baser la mise en valeur d'un bien naturel ou culturel, la construction d'une nouvelle ville, le tracé de nouvelles routes, en ne perdant jamais de vue que le résultat ne devra pas être seulement celui du meilleur rendement, de la plus petite distance ou du moindre prix, mais au contraire celui de la mise en valeur des biens qui constituent les prérogatives absolument nécessaires à l'harmonie de notre habitat.

La recherche de cette nouvelle civilisation constitue un engagement que tout homme conscient est tenu de prendre et de respecter d'une manière responsable, afin de donner un aspect acceptable à la réalité et de la transformer dans l'intérêt de l'individu qui veut s'améliorer et avoir une vie plus digne.

Le problème est total : il englobe toutes les activités humaines. Cependant, il est hors de doute que le tourisme, à raison de ses vastes incidences et de ses répercussions multiples, pourra fournir une contribution importante, à condition qu'il reparte de nouvelles bases et que les choix soient guidés par un jugement éthique et esthétique : en un mot, humain.

L'EVOLUTION DU MOUVEMENT INTERNATIONAL
DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE TRADITIONNEL

par Mme MIOTTO Luciana

Il m'a été demandé de contribuer au présent séminaire en apportant quelques informations sur le « Mouvement International de sauvegarde du patrimoine traditionnel ».

Par patrimoine traditionnel on entend habituellement l'ensemble des biens que les hommes, avant nous, ont contribué à élaborer et à modifier.

Plus que retracer dans le détail des opérations de sauvegarde réalisées, il m'a paru intéressant ici de rappeler rapidement l'évolution du concept et d'en souligner les aboutissements actuels.

1. — ORIGINES :

Les préoccupations de sauvegarde sont nées vers la moitié du XIX^{ème} siècle, en liaison avec l'engouement extraordinaire pour le passé ancien (civilisations de l'ancienne Egypte, Grecque, Romaine, du moyen âge...). Cet intérêt poussait à ne retenir comme objet à protéger que le « monument » au sens le plus ponctuel du terme (cathédrale, château, etc...).

C'est vers la fin de ce siècle que le concept s'élargit : le mouvement du « naturalisme » fait découvrir un certain aspect du paysage, celui des beautés artistiques et naturelles. Mais déjà vers 1880 William MORRIS, le grand maître et pionnier du Mouvement Moderne, parlait, dans ses conférences, avec violence, contre la spéculation des constructeurs qui provoquait la dégradation du paysage et du patrimoine artistique. Il disait aussi qu'il était « un devoir évident pour tous et pour chacun de faire de son mieux pour sauvegarder les beautés naturelles de la terre » ; il ajoutait également « nous devons nous convaincre que défigurer la beauté de notre

terre, qui est notre propriété commune, est un crime, une injustice envers notre prochain, due à notre ignorance ; et qu'il est un crime encore pire d'être conscient des problèmes et de ne rien faire pendant que les autres s'emploient à détruire, car nous ne pouvons plus nous justifier par notre ignorance ». MORRIS avait aussi défini un nouveau concept de l'architecture, qui pour lui était : « une conception très ample, parce qu'elle prenait en compte l'environnement de la vie humaine », et il ajoutait « nous ne pouvons nous soustraire à l'architecture parce qu'elle représente l'ensemble des modifications et des transformations opérées sur la superficie terrestre en vue des nécessités humaines ».

J'ai cité aussi longuement MORRIS parce que je crois que l'actuel débat international sur le thème de la sauvegarde se rattache de manière surprenante à ses lointaines intuitions.

Le développement de ce concept de MORRIS ne trouva pas d'applications immédiates, ce qui amena un ensablement de ses idées dans le déclin du mouvement anglais de la première décennie du début de notre siècle ; c'est ce qui explique que le thème de la sauvegarde resta lié, encore pour plusieurs années, à la mise en valeur des monuments « particuliers », ce qui portait aux événements les plus dramatiques du patrimoine historique dans tous les pays d'Europe. En 1933 les C.I.M. au congrès d'Athènes (dont les travaux furent publiés seulement en 1943 par LE CORBUSIER dans la fameuse « Charte d'Athènes ») avaient mis en lumière que la protection du patrimoine architectural devait être liée à celui des zones environnantes. Mais pour trouver réellement appliqué un tel concept il fallut encore attendre la deuxième après-guerre, après que les plus urgents problèmes de la reconstructions furent éliminés.

2. — EVOLUTION DES IDEES :

La première vraie prise de conscience du problème commença autour des années 1955, quand la plupart des centres historiques, des côtes et des paysages européens furent envahis par le béton armé de la reconstruction d'abord et par les résultats de la spéculation immobilière ensuite. C'est alors que des cris d'alarmes s'élevèrent dans de multiples pays et que le problème fut porté d'une manière neuve et beaucoup plus consciente sur le devant de la scène internationale.

Le pays le plus touché par les destructions de son patrimoine fut sans aucun doute l'Italie. Ses 100 cités antiques, ses milliers de kilo-

mètres de côtes, tout comme ses beautés archéologiques et naturelles, avaient été d'abord l'objet de la néfaste politique de sauvegarde fasciste, qui pendant 20 années avait opéré des événements et des destructions pour mettre en évidence les monuments de l'empire romain et ceux du nouveau pouvoir.

Oubliés ultérieurement dans la période de désorientation culturelle qui suivit la chute du fascisme, l'ensemble du patrimoine Italien devint le théâtre d'un vaste sacage spéculatif au cours de la période de la reprise économique de ce pays. Cette situation particulière explique que les premiers cris d'alarmes partirent de cette nation. Le premier événement marquant fut une grande exposition, accusatrice intitulée « Italia da salvare », (Italie à sauvegarder) qui avait été organisée par « Italia Nostra », en 1956, l'année de fondation de cette association, qui s'était donnée pour objectif la protection du patrimoine historique, artistique et naturel du pays. L'action de cette association fut double : premièrement elle informait et stimulait l'intérêt et la conscience pour la conservation du patrimoine traditionnel, témoignage historique d'un processus continu de civilisation. La seconde action, qui faisait suite à la première et qui en constituait un approfondissement, visait à étendre les problèmes de sauvegarde aux dimensions du changement qui opérait sur l'ensemble du territoire (développement urbain, problème des espaces verts, aménagement du paysage, des côtes, etc...). Ce travail conduisait les responsables à passer du concept de protection des valeurs culturelles liées à la sauvegarde de l'environnement à l'idée de « valeurs sociales » de l'environnement, de l'espace à protéger et à mettre en valeur.

L'association « Italia Nostra » organisait ainsi une série de congrès et intervenait pour en préparer d'autres sur des thèmes spécifiques à l'échelon national, mais également international.

Les étapes principales de ce grand débat qui commence en 1956 sont marquées par les dates de certains congrès, ce qui nous permet en les énumérant de rappeler les événements essentiels. Le thème de la restauration des monuments et de l'insertion urbanistique du monument en milieu antique fut analysé au Congrès International de la Triennale de Milan en Septembre 1957. La défense des éléments d'ambiance préexistants et la création de nouveaux espaces et de nouvelles infrastructures furent débattues au Congrès de Lucca (Luques), en Novembre 1957, qui traita de « la valorisation du paysage urbain et rural » ; et ensuite au congrès de Lecce, en 1959, qui

porta sur le thème du changement de la ville. En 1960, le congrès de Cubbio sur la « sauvegarde et la restructuration des centres historiques artistiques fut le plus important de cette première période de renouvellement du mouvement de sauvegarde. Les points principaux de ce débat Italien furent repris au colloque international de la Fédération International pour l'Habitat, l'Urbanisme et l'Aménagement des Territoires (F.I.H.U.A.T.) qui se tint à Saint-Jacques de Compostelle, en Septembre 1961. A ce colloque furent redéfinis les concepts de sauvegarde de tout l'environnement antique, ce qui allait bien au delà de la conservation des monuments. C'est ainsi que les événements de la fin du XIXème siècle et du début du XXème furent condamnés comme constituant une dégradation d'un milieu historique et donc, d'une certaine façon, une atteinte à un patrimoine. C'était donc reconnaître à un paysage, pris dans son ensemble, une valeur supérieure, à la valeur artistique des édifices particuliers le composant. Fut ainsi défini une nouvelle interprétation du « paysage », en opposition avec le sens donné par le mouvement du « naturalisme », dérivant des suggestions littéraires, philologiques ou archéologiques, amenant à considérer l'environnement comme un milieu dans lequel l'homme vit et agit. Les instruments de la défense « passive » du patrimoine, liés à la conservation au « cas par cas », furent jugés inefficaces; il fallait donc passer aux problèmes de la sauvegarde comme partie intégrante des processus de l'aménagement du territoire. En 1963 naquit « Europa Nostra », association internationale, issue d'une initiative d'Italia Nostra appuyée par le Conseil de l'Europe. Cette association visait à favoriser, au travers d'une connaissance réciproque des diverses expériences faites dans toutes les Nations intéressées et au travers de l'étude des problèmes techniques, juridiques et économiques, une plus concrète sauvegarde du patrimoine commun d'histoire, d'art et de nature des pays participants.

3. — EXPERIENCES :

Depuis ce lancement international du mouvement de sauvegarde jusqu'à nos jours on peut dire que de nombreuses expériences ont été réalisées. Les résultats concrets de ces dernières d'une part et le développement de certaines disciplines, allant du structuralisme à la critique du système, de l'écologie à l'anthropologie, d'autre part, ont beaucoup influencés et contribués à amplifier ultérieurement le concept de « milieu » : on a découvert notamment que tout

est toujours en rapport avec tout, et qu'un milieu fait toujours partie d'un contexte spécifique lié à l'ensemble.

Avant de faire le point actuel du mouvement de sauvegarde du patrimoine traditionnel il est nécessaire de rappeler au moins deux autres rencontres internationales : celle de 1972, la « conférence mondiale de l'environnement » de Stockholm, et celle de 1974, à Bologne, sur le thème des Centres Historiques.

Pour donner un cadre plus précis des orientations actuelles de notre thème, il est peut-être plus simple de se référer à un des cas le plus traité et probablement le mieux illustré récemment qui est celui des Centres Historiques. Il est évident que les enseignements qui en découlent ont une valeur exemplaire pour bien d'autres éléments du patrimoine à sauvegarder.

Les dernières tendances pour résoudre les problèmes ainsi posés ont été de deux types : le premier proposait de prendre en compte les Centres Historiques dans le cadre général de l'environnement, le second se contentait d'isoler les problèmes du centre historique du reste de l'aménagement urbain pour justifier d'interventions particulières. Il faut dire que cette seconde tendance a prédominé dans les expériences concrètes faites récemment en Europe.

Cette dernière position correspond par exemple, à la ligne adoptée par la France, à la suite en 1962, du vote de la loi MALRAUX sur les « secteurs sauvegardés ». On retrouve la même tendance en Italie, dans le cas du vote de la loi spéciale sur Venise.

Les Centres Historiques sont donc ainsi devenus des « aires privilégiées », dont la sauvegarde est liée à une modification de l'utilisation du patrimoine. Souvent, les destinations finales de ces quartiers rénovés sont liées à des activités touristiques, tertiaires avec l'adjonction de quelques résidences pour des catégories fortunées. Avec de telles opérations il était effectivement possible de sauver un ensemble de milieux antiques, mais ceci en les vidant totalement de leur ancien contenu. On a donc rompu un équilibre social préexistant. Il est inutile d'ajouter que les mêmes tendances se rencontrent aussi dans les zones de sauvegarde non urbaines, comme les côtes, les zones de collines, les montagnes etc... Pour celles-ci l'utilisation massive des réalisations à finalité touristique dénature l'équilibre social préexistant et par là même les équilibres écologiques au sens le plus large du terme.

La sauvegarde de ces patrimoines est intimement liée à des critères d'utilisation commerciale, privilégiant certaines catégories d'utilisateurs, et par là même contribuant à accroître les ségrégations sociales.

4. — NOUVELLES ORIENTATION :

En face de l'échec de ces expériences, les responsables tentent de découvrir de nouvelles orientations. Des tendances récentes visent, par exemple, dans les centres historiques à proposer des mesures pour le maintien des activités préexistantes et des habitants qui y étaient liés, et à développer dans les programmes de réhabilitation des résidences à bon marché, accompagnées des services sociaux indispensables. Cette politique met en question les tendances « naturelles » et la marginalisation systématique des populations les plus pauvres des centres villes. Il est particulièrement clair que l'appauvrissement d'une certaine diversité sociale aboutit à une certaine « dénaturation » des centres, ce qui est, à n'en pas douter, une forme de dégradation. En réalité la sauvegarde des centres historiques a été jusqu'à présent comparable à la protection d'une « partie » d'un milieu à l'exemple des procédures de sauvegarde intervenues en matière de « parcs nationaux ». Il ne s'agit en l'occurrence de rien de plus que d'une sauvegarde statique, passive et ségrégative. Même dans le cas où les centres ont été transformés en centres d'activités (commerciales, directionnels ou touristiques), ces espaces ont été pour ainsi dire instrumentalisés statiquement parce que non insérés dans un contexte urbain normal.

Des ces considérations à celles qui relèvent directement de l'écologie il n'y a qu'un pas. La notion de « système » équilibré, que l'écologie recouvre, fait comprendre quel que soit le milieu (et donc pour nous n'importe quel « patrimoine ») il ne doit pas être isolé en tant que « zone sauvegardée », mais doit faire partie intégrante d'un ensemble territorial.

Pour être en équilibre avec lui il doit donc se modifier dans le temps, évoluer continuellement. A la limite le concept de « sauvegarde » n'a plus aucun sens, parce que le milieu ambiant ou l'environnement a un contenu « global » et qu'il ne peut être en aucun cas pris en compte en morceaux. Tant que ce concept n'aura pas été développé à des fins opérationnelles il est possible de dire qu'on matière de patrimoines à sauvegarder le discours de MORRIS présenté au début de cette réflexion, est encore d'une extrême actualité.

POUR UN DEVELOPPEMENT DE DJERBA QUI TIENNE COMPTE
DE SON EQUILIBRE ECOLOGIQUE

par Dott. Arch. GUSTAVO Calpini

SOMMAIRE.

Nous voudrions que cette intervention, loin d'être un exposé spécialisé de plus représente une invitation à considérer l'ensemble des rapports du Congrès dans une perspective unitaire.

Cette optique unitaire peut suivre le schéma indiqué (chapitre 1) ou un autre, peu importe : l'essentiel consiste à prendre l'habitude de considérer Djerba comme un problème unitaire et non pas comme l'addition de points de vue de spécialistes.

Dans la deuxième partie (chapitre 2) nous allons exposer certaines conséquences macroscopique de cette tendance à noyer la réalité et la complexité d'une île comme Djerba dans l'abstraction et la pauvreté des plans et des programmes, des lignes et des zones. Nous pensons par l'analyse plus poussée d'un des aspects évoqués apporter un exemple de vision unitaire appliquée.

1. — INTEGRATION DES ETUDES SECTORIELLES DANS UNE
PERSPECTIVE GLOBALE :

1. 1. - Inventorier le capital
 - 1.1.1. - Social
 - 1.1.2. - Culturel
 - 1.1.3. - Ecologique et en particulier :
 - 1.1.3.1. - Climat
 - 1.1.3.2. - Couvert végétal
 - 1.1.3.3. - Faune
 - 1.1.3.4. - Utilisation de l'espace en :
 - sites et monuments
 - habitat et activités
 - loisirs.

L'ordre d'étude de ces phénomènes n'est pas gratuit : si l'on admet la causalité écologique, la compréhension de chaque phénomène sera facilitée par l'intelligence de ceux qui le précèdent.

Nous pouvons citer un exemple propre à Djerba :

Il existe sur la bordure Nord de l'île une zone d'eau douce favorable à l'agriculture mais les vents constants érodant le sable des plages et suscitant leur mouvance provoque la stérilisation agricole d'une bande de un à deux kilomètres de large, circonstance qui coïncidait jadis avec le désir de s'éloigner des rivages, tant pour atténuer l'effet par trop maritime du climat hivernal mais surtout pour être moins à la portée des incursions armées venant de la mer.

Il est évident qu'aujourd'hui l'action de tous ces facteurs est totalement différente et aboutira à une évolution très différente puisqu'il s'agit précisément de la zone touristique préférentielle.

1. 2. - L'interprétation des données regroupées par zones homogènes comporte deux phases :

- 1.2.1. - L'interprétation proprement dite
- 1.2.2. - Les cartes d'aptitude

Ces cartes font ressortir l'usage actuel ou spontané de chaque zone élémentaire, faisant apparaître, dans certains cas, une juxtaposition des utilisations prospectives des sols. Chaque zone élémentaire peut en effet servir à plusieurs utilisations, sous réserve d'incomptabilité.

1. 3. - Définition des cartes de valeurs avec la participation la plus ample possible de la base de la population et des forces économiques.

1. 4. - Superposition des cartes de synthèse, avec notation des compatibilités et des incompatibilités.

1. 5. - La technique jusqu'à présent exposée demande dès lors une détermination très précise des buts auxquels on veut parvenir.

En d'autres termes, il faudra opérer un choix des critères de paysage (développement horizontal ou vertical, par points ou linéaire). La nécessité de cette détermination apparaît évidente quand on réfléchit à l'importance que peut prendre un élément dans certaines conditions. Prenons un exemple : la notion de hauteur dans le paysage djerbien ; il suffit de rappeler le cas de l'Hôtel Ulysse qui, avec ses deux étages d'une forme de rectangle brut peut être vu à partir de Houmt-Souk, soit à 10 Km. de distance.

1. 6. - Parallèlement à l'établissement de cet inventaire, les économistes étudient un *modèle de croissance* en tenant compte des évolutions prévisibles et des orientations générales de la politique nationale.

1. 7. - Ce n'est qu'arrivé à ce point que l'on pourra parvenir à l'établissement des *critères de formes de l'aménagement* dont les choix et les limitations seront pleinement justifiés et devront absolument être acceptés.

Sur ces bases, le travail des urbanistes ne donnera plus l'impression d'être parachuté sur le territoire (et sur les gens) ni ne sera périmé dans un court délai (voir la succession des plans pour Djerba : S.C.E.T. en 1963, Travaux Publics en 1966, Ital-Consult en 1970).

2. — APPLICATION DYNAMIQUE DES CRITERES D'AMENAGEMENT :

« On sait depuis longtemps que le milieu de vie terrestre n'est pas inorganique ni statique, au point qu'on puisse le modeler par la juxtaposition d'éléments indépendants les uns des autres : il est le fait de relations complexes mettant, en jeu une grande diversité de facteurs qui agissent directement ou indirectement les uns sur les autres. On sait également que ce milieu est évolutif, chaque combinaison présente étant le résultat d'évènements passés et le prélude de stades futures ».

in : Recherche Méthodologique pour l'Analyse globale des Ecosystèmes, Informatique et Biosphère, document ronéotypé, Paris 1974.

2. 1. - Vision dynamique des Programmes :

Il est impossible d'envisager la réalisation selon un plan figé sur le papier dès lors que les phases de réalisation du projet globale sont tributaires de la vision spécifique des Promoteurs soumis à des impératifs propres techniques ou économiques les quels infléchiront fatalement les données du plan initial. Il est dès lors évident qu'une équipe interdisciplinaire locale forte d'une vision globale et des impératifs absolus à respecter, saura refaire les synthèses ou les adaptations nécessaires.

2. 2. - Option Originelles et Evolution générale des impacts immobilier du Tourisme :

Pour revenir à des exemples concrets, il est toujours question

de Tourisme à Djerba, mais en réalité il y a plusieurs types d'hébergement (hôtels, campings, multi-jouissance, résidence secondaires) et différentes phases de développement. Nous pouvons citer ici les résultats d'une enquête sur les changements supportés par des stations balnéaires au cours de leur développement. (20 stations en Espagne, France, Italie, Yougoslavie).

Dans les premières années de l'évolution d'un centre balnéaire le noyau de base de l'hébergement hôtelier est constitué par un fort pourcentage (50 - 60%) de 2ème catégorie et quelque fois de 1ère catégorie.

Pour ce qui est de la première catégorie l'explication est à rechercher dans la possibilité qu'ont les hôtels de ce standing d'offrir un service complet et une vie autonome même dans des localités isolées (500 - 600 lits).

Dans les années qui suivent il est observé une prépondérance toujours majeure de la 2ème catégorie.

Dans la période de régime de croisière (après 8 - 10 ans) nous avons les pourcentages moyens pour des centres de 20 à 25.000 lits :

18 % de 2ème catégorie

39 % de 3ème catégorie

43 % de 4ème catégorie

Pour ce qui est des villages de toile ils sont souvent absents dans les nouvelles stations, ou alors ils sont utilisée comme éléments de lancement publicitaire et supprimés par la suite.

Les maisons à louer ou les résidences secondaires sont absentes dans les petites stations, et elles représentent un bon pourcentage dans les centres a proximité d'une ville importante.

Nombre de lits	% d'hôtels	% de villages de vacances	% de bungalows
2.000	0 - 100	0 - 60	0 - 10
4.000	40 - 65	20 - 40	10 - 20
8.000	35 - 58	17 - 27	30 - 42
15.000	30 - 50	15 - 22	45 - 55
25.000	25 - 35	15	55
40.000	27 - 28	10	65

Les données sont établies pour les stations balnéaires avec un certain pourcentage de clientèle nationale. Cette prévision ne correspond pas à la situation tunisienne actuelle, mais à une situation future qui ne manquera pas de se réaliser.

En tout cas compte tenu du grand nombre de stations balnéaires qui ont été soumises à l'enquête, les valeurs ci-dessus constituent une référence plausible laquelle avec des correctifs appropriés peut indiquer l'indice auto-réglant vers lequel tendent les stations par elle-même.

En effet il pourrait sembler qu'une planification opportune soit suffisante pour réaliser toutes les combinaisons possibles mais nous voyons qu'en réalité les clients eux-mêmes ou les agences touristiques en leur lieux et place imposent un modèle de développement qui ne varie pas dans une forte mesure d'un pays à un autre.

La raison de cette homogénéité profonde, malgré l'apparente diversité des situations locales, doit être recherchée simplement dans le seul facteur qui ne change jamais dans toutes les stations balnéaires aussi bien en Tunisie qu'en Espagne : c'est à dire le facteur « CLIENT ».

Nous rentrons ici dans un domaine très intéressant pour notre propos, l'importance des facteurs psychologiques et émotionnels dans le tourisme. Ces facteurs sont primordiaux dans une activité comme le tourisme et personne ne s'étonnera que le sujet (le client) ne changeant pas, la réponse demeure dès lors la même. On remarque en effet une tendance universelle vers un niveau d'hôtellerie touristique courant et ce n'est qu'au prix d'une rentabilité à très long terme qu'on pourrait envisager des programmes hôteliers axés seulement sur le haut standing.

On remarque encore une certaine courbe de saturation de la clientèle étrangère surtout à partir de la dimension de 8.000 lits. A ce niveau le développement spontané amène le pourcentage des hôtels à une valeur de moins de 50 %. La raison en est simple : le dépaysement, raison première du tourisme, n'est plus possible quand le rapport habitants étrangers dépasse une certaine valeur la dimension même d'une station (au delà d'une dizaine de km de front, on considère en général l'ensemble comme un suite de stations, sauf des cas particuliers comme Djerba par exemple) représente déjà une limite, au delà de laquelle les étrangers risquent de ne plus rencontrer que

d'autres étrangers en sorte que l'impression de la découverte d'un nouveau monde est perdue.

Les facteurs émotionnels mériteraient un développement beaucoup plus approfondi, mais nous les avons évoqués ici seulement pour faire remarquer une fondamentale unité des évolutions touristiques dont nous avons tout intérêt à connaître les modèles de développement observés dans les stations balnéaires étrangères.

Il est possible de déterminer un point théorique de convergence pour tous les types des stations, dès qu'il s'agit des dimensions plus élevées. Ce point est l'union des trois courbes établies et il fournit les pourcentages suivants :

— Hôtels	28 à 30 %
— Villages	8 à 10 %
Bungalows (privés ou à louer)	60 à 65 %

Il y a lieu de remarquer les pourcentages très bas d'hôtels, facteur apparemment anormal. En réalité, on ne veut pas dire que ce point de convergence représente la station idéale, mais plutôt que c'est la confirmation d'une évolution et développement des petites stations vers des grandes dimensions détermine automatiquement en pourcentage une valeur moindre de celle des hôtels.

En définitive, la période d'arrêt à Djerba dans les nouvelles initiatives hôtelières était prévue et prévisible. L'effort des prochaines années devra être concentré sur les équipements complémentaires de l'île de Djerba qui en est plutôt dépourvue surtout au niveau des loisirs.

Ce manque représente l'handicap le plus grave pour l'agrément des clients, qui arrivent à préférer Sousse malgré une saison plus courte.

En effet, aucun équipement de loisir n'existe pour les clients en dehors de l'Hôtel même et du commerce de l'artisanat dans les souks des deux villages.

La situation est identique pour les équipements sportifs, il n'existe ni port de plaisance ni golf, mais seulement les promenades à cheval ou en chameau.

De même, l'île est dépourvue de cinéma et casino (les deux sont prévus dans l'hôtel Dar Jerba). Par contre, l'île présente un

bon réseau routier un aéro-drome moderne et une série importante d'infrastructures, programmées ou réalisées tels que nouvelles routes, réseau d'égouts, aqueduc, station d'épuration d'eau. Le manque d'équipements complémentaires (loisirs, sports, culture) est d'autant plus grave que selon une enquête, le 89 % des touristes aimeraient revenir, mais un quart pendant le printemps et le 42 % pendant l'automne (seulement le 21 % pendant l'été). Les saisons indiquées étant les plus propices aux promenades et aux sports, nous constatons ici une confirmation de la gravité de cet handicap pour Djerba, surtout au cours des périodes en question où l'on se fatigue vite de plage et de soleil.

2. 3. - Il est urgent qu'à l'avenir il soit recherché un changement de la politique touristique car dans la mesure où l'option resterait purement hôtelière et tendrait au gigantisme par conséquent à l'autarcie elle se trouverait isolée du contexte économique local.

Sûrement que nous verrons au cours des prochaines années une réorientation du développement du fait de l'importance croissante des équipements de loisir, des résidences secondaires et des formules alternatives comme la multijouissance.

3. — SUGGESTIONS POUR CONCLURE :

L'image de Djerba devrait être lancée comme une entité autonome et non pas comme un simple reflet de la publicité hôtelière. L'île devrait miser davantage sur le charme de son intérieur, les menzels, l'habitat dispersé, le refus conscient de la tendance à l'agglomération et jouer le rôle d'un carrefour des courants vers le Sud-Tunisien et l'Afrique.

UTILISATION DE L'ESPACE A DJERBA

par Messaoud YAMOUN

Structure et utilisation de l'espace jerbien :

Occupation ancienne du sol :

L'on sait que l'espace jerbien a une longue histoire; des récits anciens nous parlent d'activités remontant au 3ème millénaire av.J.C. date des migrations entre la mer Egée et le golfe des Syrtes.

Des ruines comme ceux de Meninx ou de Henchir Bourgou (quoique mal fouillés et par suite mal conservée) sont les témoins d'une longue utilisation de l'espace jerbien. Des oliviers anarchiques encore nombreux dans l'île témoignent de l'époque carthaginoise et de l'époque romaine.

L'aspect interne de l'île demeure toutefois un aspect médiéval. La structure foncière en place est visible ; la propriété est très divisée.

Le type d'habitat :

L'urbanisation n'a pas connu une grande expansion. Le développement de Houmt-Souk en tant que centre urbain ne va pas sans entraîner des effets négatifs sur la « campagne ».

La particularité de l'utilisation de l'espace à Jerba pour l'habitat réside dans sa répartition à priori au hasard, et dans l'organisation de la vie autour de cet habitat.

Les menzels espaces résidentiels pour une famille, se développent bien souvent ; mais après disparition il leur arrive de renaître sur d'autres espaces. Même inaperçue cette mobilité est un fait quand il s'agit d'étudier l'évolution de l'habitat.

Dans bon nombre de cas les haouchs se dédoublent, deviennent triple ou quadruple; les menzels s'élargissent alors ou éclatent.

Evolution de l'habitat :

En 1961 il a été recensé 7084 menzels. Ce chiffre ne fait pas ressortir les menzels occupés et ceux non occupés. Il est cependant significatif si l'on lui oppose la superficie exploitable estimée à 39.352 Ha.

La superficie utile étant limitée il ne peut y avoir une croissance illimitée des menzels. Ceux qui existent sont ceux là qui continuent à se développer. On ne pourrait donc déboucher que sur une densification des haouchs sans entraîner la multiplication des menzels.

La description de Jerba donnée par Léon l'Africain n'est pas différente de celle que l'on peut faire aujourd'hui de l'île. Hors mis le développement touristique sur une partie de la côte, l'intérieur garde tout son aspect ancien.

Son espace fait d'une merveilleuse synthèse de menzels, de maisons simples, d'échoppes antiques, de jardins avec norrias et d'ouas d'une multitude de mosquées et de vieilles maasseras souteraines.

Le tout inspire un rythme de vie particulier et nous situe en dehors du monde actuel et hors du temps.

Le pittoresque de l'espace jerbien, ses valeurs spirituelles et culturelles font réfléchir face aux transformations et aux réformes que suggèrent les techniques d'intégration du monde actuel.

Des questions se posent quant au devenir de l'île. Doit-on faire de son espace une réserve naturelle ? Doit-on aménager dans le sens du progrès technique ? Doit-on y maintenir comme par le passé un même style de vie, le même régime foncier, le même mode d'exploitation ?

La création de nouveaux menzels est non seulement rendue impossible faute d'espace utile, mais nous assistons de nos jours à un changement psycho-sociologique en vue d'une tendance moderne optant l'habitat type urbain : villa ou appartement.

Il ne faut pas prendre pour modèle les villas nouvellement construites en bordure des plages en zone touristique : le type de villas résidentielles sont plutôt celles que nous rencontrons à Houmt-Souk ou dans ses environs immédiats. A cet effet beaucoup de familles ont dû quitter leur menzel pour venir habiter des villas alors équipées en électricité et en eau.

Les progrès techniques, l'adduction de l'eau et de l'électricité va encourager le développement de centres urbains et la construction de villas.

Ceci signifie la rupture de l'équilibre atteint par l'espace jerbien au profit d'un certain modernisme.

Mutation de l'espace à jerba :

La mutation subie par l'espace jerbien et induite par le tourisme pose des problèmes graves à savoir l'abandon des menzels, le dépeuplement de la campagne et le changement du type d'habitat.

Que sera Jerba dans 20 ans si non qu'une île sans attrait parce que tout aura été transformé en modernisme, en naissance. Ses menzels, ses mosquées et son style de vie riche de traditions s'achèvent vers l'oubli et vers la ruine.

Structure et espace à sauvegarder :

L'espace à Jerba est un espace ouvert et fermé à la fois : Ouvert parce que sa conception a été prévue dans un but défensif qui tient compte de deux impératifs : la distance à garder de l'adversaire et le temps qui doit l'en séparer et permettre de se préparer à l'attaque ; fermé parce que la vie à l'intérieur de cet espace désire garder sa totale intimité et sa propre autonomie.

Ainsi un menzel est l'espace unique du jerbien à l'intérieur duquel il place tout ce dont il a besoin pour vivre en sécurité : sa maison, le grenier, l'étable, l'atelier, les impluviums et les jardins. Cet ensemble si original est barricadé de tabias que surmontent des cactus ou des aloes.

Les mosquées : Il y en a au moins une par menzel ou par famille. Ecole, fortin et lieu de prière les mosquées de Jerba sont tout à la fois conçues pour y loger, se défendre et s'instruire. Leur site est très étudié et leur architecture dénote d'une recherche ingénieuse pour la rationalisation de l'espace. Il est à noter qu'aucune mosquée n'est la copie de l'autre.

Menzels et mosquées baignent dans un espace couvert de palmiers et d'oliviers millénaires.

Sens de l'espace jerbien :

Comme l'avait écrit un architecte tunisien parlant de l'espace

en général : dans l'espace jerbien se coincident vie et culture, intérêts spirituels et responsabilités sociales ; il est vivant dans tous les sens du terme.

Le sens de l'espace jerbien est celui de l'histoire dont il est l'artisan.

L'équilibre que les jerbiens ont atteints dans l'organisation de leur espace est tel qu'il ne permet plus des réformes de fond.

Sauvergarde ou changement :

Vouloir réorganiser jerba est sans doute une tâche difficile. Mécaniser, restructurer, urbaniser c'est peut-être mettre en péril tout un système préétabli, et qui a fait ses preuves.

Il faut surtout épargner « un rêve créé par la nature pour enchanter les humains ». Et comme disait S.E. Tlatli : « L'effort doit porter avant tout à préserver ces sources « de culture », ce passé vivant, ce baume de l'oubli, sans pour cela condamner le pays à une sclérose et à une momification qui lui seraient fatales. Il s'agit d'améliorer sans toucher aux bases fondamentales de la personnalité. »

LES PROBLEMES DE LA SAUVEGARDE DE L'ARCHITECTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

par Mr. LOTFI Abderrazak

INTRODUCTION

Si l'on parle de sauvegarde, c'est qu'il y a un danger ; mais d'où provient-il ?

Est-ce de la dégradation du patrimoine architectural ?

Est-ce de la dégradation des monuments de l'île ?

Où le danger provient des nouvelles constructions et nouveaux aménagements construits depuis une décennie ou à cause de la transformation des lois foncières qui ont déséquilibré l'organisation économique et sociale d'où un déséquilibre de la propriété foncière. Il est clair que ce lieu (l'île de Djerba) doit attirer l'attention de tout le monde et surtout des habitants et des responsables. Tout futur aménagement dans l'île ne doit pas se réaliser d'une façon inaperçue et sans discussions et observations concrètes de ces propositions d'aménagements à toutes les échelles étatiques et communales. L'espace est comme le corps humain, toute greffe se ressent sur le corps comme elle peut être réussie elle peut amputer le corps. Ainsi que tout nouvel aménagement se ressent et transforme l'espace vécu par l'homme, ainsi que son cadre de vie naturel - je veux dire son environnement.

L'ORGANISATION SPATIALE :

N'oublions pas que toute sauvegarde implique une organisation spatiale nouvelle qui détermine des espaces nouveaux qui vivaient normalement auparavant.

De toutes façons, on n'a pas le droit de figer et d'immatriculer des centaines de monuments sous prétexte de les garder pour en faire des objets morts en croyant les sauver.

LA PRODUCTION SPATIALE :

Tout en réalisant à côté une architecture ne tenant pas compte de ce patrimoine, il s'agit d'observer réellement le problème en profondeur. Le monde excolonisé est en train de passer à une phase assez grave : les architectes produisent une architecture qui n'est pas la leur ; une architecture parvenue d'ailleurs, d'un monde occidental avec une conception de vie différente de la nôtre, une production de cadre bâti typiquement européen s'est instaurée à partir de la colonisation. Sur ce système de production spatiale, l'architecture et l'urbanisme ne sont pas des copies de l'Europe et de l'Amérique.

1. — APPRECIATION CRITIQUE :

En transformant les façades des bâtiments européens avec quelques variété d'arcades par-ci, par-là, une coupole de l'autre côté et on obtient une façade traditionnelle, on fait tout pour que ça rappelle l'esprit d'architecture arabe traditionnelle.

Tout en voulant donner le cachet du pays ou en voulant moderniser on n'a fait que *européaniser* c'est la crise de l'architecture actuelle, et le sort de l'île dépend de ces futurs aménagements et de ces nouvelles constructions qu'on doit réaliser.

Tout dépendra de la qualité architecturale et urbanistique des nouveaux projets qui pourront participer à la sauvegarde de l'île. Je pense qu'on est arrivé à la phase d'exiger et d'élaborer des centres de recherches urbanistiques et architecturaux afin de produire une nouvelle architecture qui ne sera pas la copie de l'Europe ni du folklore architectural, mais qui tienne compte de tout un contexte socio-économique culturel et psychologique de l'homme.

- Djerba représente un exemple particulièrement complet d'où se dégage le caractère propre de son architecture fonctionnelle produite par les civilisations et qui tient compte de tout un environnement naturel.
Rien qu'à ce titre elle mérite d'être conservée, étudiée, observée, comprise.

Cette architecture doit être un exemple pour nous techniciens, un exemple plein de qualités, un exemple pour les générations futures parce qu'elle est porteuse d'un intérêt important pour l'architecture moderne.

Comment peut-on sauvegarder un patrimoine ?

Beaucoup de cas de sauvegarde de patrimoines ont échoué, ils n'ont fait que réaliser des villes « Zoo-humains ».

D'autres, ont sauvé quelques monuments en les enveloppant de matière plastique parce que ce sont des exemples architecturaux uniques, rares. La structure spatiale de l'île est l'image de la structure socio-économique de l'île.

- Tout l'ordre humain est exprimé par l'urbanisation de l'île. Le menzel, les rapports entre les menzels, la place publique, le marché, les ports, les rapports entre groupements de menzels, et l'île avec le territoire.

Tout un environnement conçu par l'homme et pour l'homme, ce monde naturel humain, équilibré exprimé la synthèse du rapport de l'homme avec son cadre naturel, c'est à partir de là que se trouve la beauté de l'île.

Toute l'île donne l'image de logements éclatés dans des propriétés (jardins) mais réellement c'est une organisation homogène de l'espace, il y a là toute une foule d'auteurs qui ont conçu l'habitat.

Ici, le territoire de l'homme est basé sur une conception autre qu'une médina, mais, par contre c'est l'exemple même des cités, jardins, dont les murailles sont la mer et le cœur : les placettes publiques, les marchés où se pratique l'échange.

La propriété foncière a organisé l'urbanisme de l'île, elle possède un caractère propre de l'image du clan familial arabe, qui vit et se développe autour de son noyau : la cour, mais il vit aussi par rapport à d'autres clans le tout s'organise ainsi :

- L'homme s'identifie par rapport à son menzel, par rapport à son architecture et vit constamment en repère avec l'organisation de l'île.
- L'architecture et l'urbanisme de l'île sont une œuvre de citoyens bâtisseurs qui étaient leurs propres architectes.
- Une œuvre dynamique commencée par un chef de clan et ter-

miné par d'autres générations ; cette œuvre est porteuse d'une pensée voulue, d'un message.

Si je prends l'exemple de la répartition des eaux, de l'irrigation des propriétés, tout un réseau d'organisation des régimes des eaux dans l'île est basé sur l'unité, unité des clans, des citoyens.

L'organisation des métiers, l'organisation sociale, l'organisation des échanges économiques, le tout a donné au territoire sa qualité esthétique, sa beauté et son équilibre.

— Si on observe l'implantation des menzels dans un lot de terrain, on remarque qu'il est de forme carrée, les chambres de service se trouvent autour d'une cour centrale.

— Le mode de vie est semblable à la maison urbaine des médinas, fermée à l'extérieur et compartimentée à l'intérieur, donnant sur la cour intérieure isole l'espace de la vie intime des agressions extérieures.

C'est cette qualité de l'architecture qui a produit des espaces tels que les passages (impasses, porches, rues, entrée au menzel, etc...)

Ces espaces organisent le passage du public au semi-public, au privé et à l'espace mère.

Espace intérieur de la Mère Privatif

Espace privé

Espace extérieur privé

Espace extérieur semi public

Espace extérieur public Commun

— Les facteurs socio culturels ont façonné l'espace, exemple : l'Allemand ne mange pas comme le Tunisien, le Japonnais ne dort pas comme le Français, le Djerbien ne vit pas comme le Tunois ou le citadin de Sousse.

Il y a toute une dimension cachée qui valorise l'espace ; cette dimension donne un caractère typique à l'habitat, c'est un immense domaine, le comportement humain qu'on ne doit pas oublier.

L'architecture à Djerba a acqui sa dimension véritable à partir de la relation fondamentale :

Le corps / l'espace

Islam / espace

Pour ce qui est des constructions actuelles, celles-ci ne possèdent qu'une échelle fonctionnaliste de l'espace avec calcul de la rentabilité économique maximum.

2. — LE TOURISME :

« Offrir de l'exotique et du pittoresque » à l'étranger tout en considérant que c'est une source de revenus qui pourra par la suite mettre en valeur les cités historiques, les risques sont très grands, parce que les constructions et les aménagements des édifices touristiques à proximité ou dans les vieilles villes transforment le caractère des vieux centres.

Il y a actuellement une autre tendance : concevoir « le tourisme culturel » mais il se trouve que c'est rare que des visiteurs soient en mesure de comprendre la valeur d'une civilisation ; entre temps, on aimerait inviter ces gens qui viennent se reposer de l'enfer des grandes agglomérations à retrouver le calme nécessaire et à comprendre ce patrimoine, ce qui est incompatible.

C'est cet espace (l'île) qui devient esclave du tourisme et entre temps ne pourra s'épanouir sans le facteur touristique, et tout dépendra de ces zones... enfin toute une législation de sauvegarde de quelques monuments en découlera.

Mais n'oublions pas que souvent le tourisme a permis de prendre des mesures, a permis de prendre conscience de l'espace vécu, qui était en voie de démolition. Pour que le tourisme ou l'évolution accélérée de l'urbanisme ne soient pas un frein ou une menace de destruction du paysage, il ne s'agit pas là d'élaborer des dossiers d'aménagement ou des plans de détails d'urbanisme mais de doter de moyens d'action financiers les responsables de l'île, afin d'élaborer sur une base scientifique et technique la sauvegarde de l'île. Ce sont ces concertations entre techniciens responsables et population qui sauveront cette île ; c'est la participation et la volonté de tout qui pourra redonner à l'île sa vraie image.

Certes, la participation qui existait avant et qui n'existe plus est nécessaire afin de sauvegarder l'urbanisme, c'est-à-dire l'équilibre qui tend vers l'idéal informe la population et essaie de la convaincre afin de s'assurer de son concours et d'obtenir son agrément parce que l'urbaniste ou l'architecte doit être l'interprète de la société, de ses volontés ; ainsi, il est souhaitable avant d'opérer sur le territoire

de comprendre cette logique urbaine ou morale traditionnelle et d'en déduire une structure nouvelle, qui ne met pas en cause les structures anciennes, et cela ne pourra se résoudre qu'en évitant l'importation des règlements d'urbanisme international qui ont favorisé l'organisation d'espaces internationaux qu'on peut retrouver en Amérique en Italie, en France, en Espagne, des espaces typologiquement les mêmes. Souvent des espaces conçus avec des matériaux importés, sans tenir compte des matériaux locaux.

Sans cela, on retombe sur une architecture importée, ou conçue folkloriquement. Tel est le cas des aménagements actuels parce que la sauvegarde passiviste délaisse l'innovation collective.

Ainsi on constate avec regret que tout programme touristique réalisé sans tenir compte de la dynamique urbaine ou rurale déséquilibre le cadre humain naturel, ou c'est l'échec de cette zone touristique même si on réalise des ghettos touristiques loin des sites anciens, on ne pourra pas empêcher des milliers d'étrangers de profiter des sites anciens qui sont générateur du dépaysement.

Le fait de les isoler de tout contact avec l'espace environnant serait anéantir l'intérêt touristique.

Mais sacrifier des sites les plus éminents pour les vouer au tourisme sans études approfondies de ces zones jusqu'au stade de la réalisation architecturale, c'est la mort du paysage et c'est un acte de pollution de l'environnement humain.

Il faudrait surveiller l'application des aménagements jusqu'au plus petit détail architectural afin de réaliser des complexes touristiques homogènes bien étudiés, sans dégradation du patrimoine naturel. Il faudrait engager des recherches approfondies pour analyser et définir la dynamique urbaine traditionnelle.

Engager des recherches sur :

- l'habitat
- les équipements
- le paysage
- l'environnement etc...

Les recherches permettront l'élaboration des plans d'aménagement, des plans de schéma directeur, jusqu'à l'élaboration des plans de détail d'urbanisme. Avec la mise en valeur de l'ensemble du site avec ses plans d'aménagement basés sur des études approfondies,

on pourra sauvegarder l'île, on pourra restaurer les monuments, étudier le rapport des zones touristiques avec l'ensemble de l'île et quels seront les impacts de ces zones. Il faudrait engager parallèlement des études de recherche d'une typologie de l'habitat ainsi que la morphologie urbaine ou rurale parce qu'un malaise règne dans la construction actuelle qui n'est ni traditionnelle, ni européenne.

Il faut que le nouveau représente un caractère innovant évident dans la qualité, tout en restant raisonnable dans les financements, n'oublions pas que nous sommes un pays en voie de développement, ces recherches pourront être un des facteurs de développement.

Je pense qu'il faudrait remettre en cause la pensée urbanistique des vingt dernières années qui ont été formulées par la charte d'Atènes. Cette révision des choses doit se réaliser en engageant rapidement des recherches citées précédemment en premier lieu, favoriser et encadrer le développement de recherches dans l'enseignement architectural et urbanistique et la qualité dans la pratique urbanistique et architecturale. Quand on remet en cause les lois urbanistiques, il faut se mettre à l'œuvre et chercher une nouvelle voie qui sera la base nécessaire pour notre entité architecturale et urbanistique, afin de sauvegarder l'île et aussi l'architecture du tiers monde.

Parce que à l'état actuel, l'implantation d'un urbanisme de type européen rivalisant les structures urbanistiques anciennes contribue à la décadence de l'espace, il est donc question de mise en valeur du patrimoine d'amélioration des structures d'accueil, la restructuration des espaces économiques la restauration et la sauvegarde des monuments historiques. Malgré la création d'équipes pluridisciplinaires qui servent maintenant l'architecture, la situation n'a pas évolué ; les uns accusent la formation, d'autres l'appétit d'argent, d'autres encore la société, qui a raison ? je ne sais pas.

L'architecte est comme le commun des mortels, il accuse, il dénonce mais, il construit, il fait n'importe quoi, n'importe où et ses projets peuvent porter préjudices par conséquence au plan d'urbanisme, les plus beaux plans d'urbanisme ont été détériorés ainsi. Walter GROPIUS disait : « L'architecte égocentrique et cabotin qui simpose au client intimidé crée des monuments isolés de portée individuelle » Quant à l'urbaniste même le plus utopiste doit comme disait BACHELARD coller à la réalité et non essayer de recréer une réalité pour justifier ses principes.

LES PLANS D'AMENAGEMENT TOURISTIQUES

PRINCIPES DIRECTEURS

par Mr BARBOUCH Abdelatif

Les plans d'Aménagement représentent une organisation du Territoire telle qu'elle peut résulter d'une série d'interventions échelonnées dans le temps et visant à l'adéquation de l'offre touristique à des niveaux de demande prévisible. Les interventions s'inspirent de critères de mise en valeur et de conservation de l'environnement naturel et humain ainsi que d'une organisation des activités touristiques selon des standards d'utilisation de l'espace. Ils doivent en outre satisfaire les exigences de la technologie des infrastructures et sont conditionnés par la vérification économique de leur rentabilité.

C'est ainsi que le développement touristique prévu, devrait se conformer à un modèle de développement global projeté sur les six zones prioritaires reconnues. D'où la nécessité de poursuivre une politique de mise en valeur touristique cohérente avec le choix territorial défini par le plan prioritaire d'investissement en infrastructures.

L'aménagement touristique des zones prioritaires s'est inspiré des objectifs généraux suivants :

- Adoption d'un critère de distribution de lits qui tienne compte de la nécessité de ne pas surdensifier, ni de dilapider l'espace par les densités trop faibles.
- Souci de ne pas occuper toutes la bande côtière, par un développement linéaire excessif.
- Eviter un encombrement massif des zones qui amènerait inévitablement une dégradation du milieu touristique et compromettrait un éventuel développement à long terme.

D'où la recherche d'un modèle de développement intégral, fondé sur des critères et des principes d'aménagement fondamentaux.

1. — MODELE D'AMENAGEMENT INTEGRAL :

Il est fondé non seulement sur la localisation, la qualification et le dimensionnement des installations d'hébergement, mais s'étend aussi à la définition de tout le système des installations complémentaires et des infrastructures par rapport aux exigences de types divers de demandes (tourisme étranger ou local, tourisme d'hiver ou d'été, etc...). Cela comporte :

1. 1. - Un effort de qualification du « produit » à vendre, avec altération éventuelle de ses caractéristiques actuelles, par rapport aux exigences de la demande. On estime donc important de viser à une caractérisation des installations de nos zones par rapport au milieu touristique méditerranéen et à une spéciale accentuation des aspects de l'offre qui sont typiques de la Tunisie.

1. 2. - Un programme de « mise en valeur » directement intégré avec le processus général de développement des zones touristiques. Il importe donc de souligner le fait qu'une politique de protection et de mise en valeur du patrimoine naturel est justifiée non seulement par des raisons d'ordre culturel mais aussi par des critères de rentabilité économique.

2. — PRINCIPES DE BASE :

2. 1. - Développement en profondeur :

Les plans tendront à l'utilisation de toute la profondeur de la bande côtière destinée au développement touristique, réalisant ainsi une rupture ou une réduction du modèle linéaire de développement actuel qui n'engage que la bande côtière la plus proche de la plage.

2. 2. - Développement par concentration :

Comme alternative au développement linéaire existant ou en cours de réalisation, les plans tacheront d'achever une certaine concentration des hébergements en noyaux, c'est-à-dire, en stations touristiques.

2. 3. - Centre d'animation :

Par la réalisation des pôles d'animation vivants qui nécessitent un « seuil critique » tant du point de vue du nombre de lits que de la diversification des hébergements (Hôtels-résidences secondaires, habitat permanent) et qui exige une grande diversité pour répondre aux différents besoins touristiques :

— Lieux de contact et de rencontre.

— Lieux de loisirs sportifs (création de Golf - Port de Plaisance).

L'implantation des structures d'accueil à ces Centres d'Activités pourront être créées en utilisant les zones de résidence, ou bien des structures existantes (villages possédant des caractéristiques régionales particulières).

2. 4. - *L'Intégration d'un Tourisme National :*

L'analyse des vocations a souligné l'importance du phénomène du Tourisme National. Ces besoins sont de deux sortes :

— Les besoins de loisirs de la population résidente en centres d'animation et en plages.

— Les besoins d'hébergement des classes moyennes des villes, qui s'expriment essentiellement par des besoins en terrains - d'où la nécessité d'assurer :

2. 5. - *La Protection de l'accès public à la mer :*

Cette protection en évitant la privation de la bande côtière (conséquence inévitable de la soudure progressive des différents tronçons de développement linéaire).

2. 6. - *L'intégration d'un programme de résidences secondaires :*

L'intégration des besoins jouera en niveau de la capacité des zones et des sous-zones et de leur aptitude à atteindre leurs objectifs en lits touristiques.

2. 7. - *Traduction spatiale :*

La traduction spatiale de ces besoins doit se faire essentiellement à travers la mise en place de routes littérales qui en longeant les plages à vocation publique, permettront d'écarter tous risques d'appropriation. Elles seront doublées par « de larges fenêtres » aménagées en espace public, permettant l'aménagement en profondeur, en donnant une vocation de tourisme international et surtout de tourisme national à des terrains qui ne pourraient avoir ce caractère s'ils n'avaient d'accès vers le littoral.

— Lieux de loisirs sportifs (création de Golf - Port de Plaisance).

Le plan d'aménagement (ITALCONSULT 1971) prévoyait pour la zone touristique de Djerba un potentiel d'hébergement total de l'ordre de 30.000 lits, réduit à 27.650 par décision de l'O.N.T.T. (1972).

Les principales options d'aménagement : sont les suivantes.

Caractérisation de l'offre touristique :

Les installations réceptives suivront la tendance actuelle qui est de diversifier de plus en plus les niveaux d'offre. On aura par conséquent un mélange d'installations extrêmement variées : 20 % du total entre luxe et 1er catégorie ; 45 % catégorie tourisme ; 30 % villages de vacances, villas et résidences ; 5 % tourisme jeune et camping.

La répartition des installations d'accueil selon les trois densités-standards données comme hypothèse dans le projet, suit un critère bien défini. La forte prédominance de l'hébergement de moyenne et de faible densité (celui-ci représente en effet un total de 86,6 % des lits prévus) reflète les différentes options prises pour la valorisation du patrimoine naturel de l'île et, tout d'abord, la nécessité d'avoir des volumes bas et articulés sur le terrain. A cela s'ajoute la préférence montrée dans le passé par la clientèle et dont on peut prévoir, pour le futur, la tendance à la hausse.

Structure générale :

La zone a été répartie en quatre tranches qui s'étendent du littoral jusqu'à la limite interne de la zone, définie par la route Houmt-Souk-Midoun-Aghir.

Le développement touristique est concentré dans trois unités principales, situées dans les tranches 2, 3, 4, alors que dans la tranche 1, les établissements hôteliers sont limités à des initiatives ponctuelles concentrées à Houmt-Souk.

Les caractéristiques territoriales et d'aménagement touristique de chaque tranche sont les suivantes :

Tranche 1 :

La tranche 1 commence à la limite Ouest de la zone et s'étend au-delà de la péninsule de Ras Remoil. Elle comprend les centres de Houmt-Souk et de Hara-Kébira.

On prévoit une accentuation de la fonction actuelle de Houmt-Souk comme centre de services et de loisirs, rayonnant sur toute l'île et plus particulièrement sur la côte Nord.

On ne révoit aucune installation hôtelière importante, mais seulement une adaptation des bâtiments déjà existants (exemple Hôtel Touring Club) et des initiatives de constructions de centres d'hébergement de faible importance ce qui permettra d'atteindre un total de 1.000 lits.

Les projets d'adaptation du port aux exigences du tourisme nautique renforcent encore la fonction de centre de loisirs.

Aucun hébergement n'est envisagé de Houmt-Souk à l'Hôtel Ulysse : seules des installations complémentaires sont prévues le long du côté intérieur de la route.

Une réserve intégrale sera aménagée dans la péninsule de Ras Remoil pour la valorisation du milieu naturel et de son écologie.

Dans cette zone on a localisé l'emplacement d'un centre secondaire d'activités touristiques au service de la bande hôtelière et directement relié à la plage libre qui se trouve devant la péninsule.

Tranche 2 :

La tranche 2 comprend l'étendue de terrain qui commence après la péninsule de Ras Remoil et se termine à l'Hôtel Méninx.

Sur la bande côtière de cette tranche on prévoit une unité touristique de 10.000 lits. Cette unité, dans laquelle s'incèrément les hôtels actuellement en service, selon un schéma plus général et arti-

culé, prévoit un centre de loisirs secondaire et une zone verte située dans sa partie centrale.

Tranche 3 :

La tranche 3 s'étend de l'Hôtel Meninx jusqu'au bord de la sebkha de l'Hôtel Tanit. Elle comprend le centre de Midoun.

De l'hôtel Meninx jusqu'à la sebkha qui borde le village de Tourgueness, on prévoit une réserve naturelle qui s'étend à l'intérieur jusqu'à la route côtière, et une zone de protection, qui s'étend depuis cette route côtière jusqu'à Midoun.

Dans la pointe de Tourgueness et dans la région située derrière la sebkha du Tanit, on prévoit une station touristique d'un total de 13.000 lits, articulée en deux ou trois centres. Le développement prévoit aussi la valorisation d'une zone interne avec terrain de golf, gîte de camping et installations diverses, tandis qu'un centre de loisirs secondaire sera créé à l'extrémité de l'axe de la tranche (Midoun-Tourgueness), à côté de l'Hôtel Sidi Yati.

Il est prévu une zone de servitude autour de la sebkha du Tanit Hôtel et la conservation de la zone libre autour de l'hôtel. Des équipements nautiques secondaires seront aménagés dans le bassin naturel qui termine la sebkha.

Enfin Midoun sera mise en valeur comme centre de loisirs, avec éventuellement l'adaptation de certaines structures existantes pour l'hébergement touristique.

Tranche 4 :

La tranche 4 s'étend du Club Méditerranée jusqu'à la route qui relie Midoun à Aghir, limite Sud de la zone.

Une zone de réserve côtière sépare les deux noyaux principaux d'une unité touristique d'un total de 6.000 lits. Le premier, près de la sebkha du Tanit Hôtel, à la pointe de Sidi Garous prévoit la restructuration de séquipements existants qui seront complétés. Le second est situé à la limite Sud de la zone, à proximité de l'embarcadère d'Aghir.

Un centre de loisirs secondaire est prévu en relation avec l'axe Midoun-Aghir.

Le réseau routier :

Le schéma du réseau routier pour cette zone peut-être défini de type radial avec deux centres principaux d'irradiation : Houmt-Souk, à l'extrémité Ouest de la zone, et Midoun, au centre de la région d'intérêt touristique. Ces deux centres sont reliés directement par le réseau routier principal existant (d'El Kantara et d'Adjim). A Houmt-Souk commence la route côtière qui relie tous les centres d'hébergement situés sur la bande du littoral avec l'aéroport de Méliha d'un côté et avec la chaussée romaine d'El Kantara de l'autre. Un réseau serré d'irradiation de l'intérieur vers la côte complète le schéma de cette zone.

Les travaux prévus dans le programme concernant :

— Les routes principales qui relient Houmt-Souk à l'aéroport (M.C. 166 E), à Adjim (M.C. 116) et à El May et El Kantara (M.C. 117) : aucun travail, routes en bon état. Route El May-Midoun-Tourgueness, axe du développement zonal : aucun travail le long du tracé ; route d'évitement à Midoun, (phase 1), nécessaire pour ne pas congestionner le petit village, qui a un rôle fondamental comme centre d'animation.

On prévoit également la route d'évitement autour de Houmt-Souk. Etant donné les différences de caractéristiques de ce centre par rapport à celui de Midoun ces travaux peuvent être réalisés dans la phase la plus avancée de l'aménagement (phase II).

— Transversales de liaison arrière-pays littoral :

Le schéma prévoit 5 routes axées sur Midoun qui se dirigent, en éventail, sur la côte de Houmt-Souk à Aghir. Les plus importantes sont : Midoun-Houmt-Souk, route à réaliser sur le tracé de la piste existante (phase II) et Midoun-Aghir, route existante qui relie la tranche 4 (aucun travail). On a en outre Midoun-Ras Remoïl, liaison avec la réserve de la zone et la station touristique de la tranche 1 ; Midoun-Hôtel Meninx, liaison avec le complexe d'hébergement, le centre d'animation et la réserve de la tranche 2 et enfin Midoun-Hôtel Sidi Slim, liaison avec la réserve de la tranche 4. Ces routes seront réalisées suivant des pistes existantes par des tracés très faciles et avec des caractéristiques techniques limitées : Elle assurent la pénétration en direction des régions intérieures de l'île et la valorisation des nombreuses sources

d'intérêt touristique qui y sont localisées. Au total 21, 1 km de routes (phase II).

La liaison avec la côte est assurée par la route actuelle. Des travaux, similaires à ceux déjà réalisés sur le tronçon de l'hôtel Ulysse-Hôtel. Les Sirènes, sont jugés nécessaires en correspondance des trois plus grandes concentrations d'hébergement prévues dans les tranches 2,3 et 4, (phase I).

— Routes de desserte des stations touristiques :

complète le cadre des travaux proposés un tronçon de route qui donne accès à la réserve naturelle de Ras Remoïl et à la zone du terrain de golf dans la tranche 3, en plus des divers tronçons d'accès aux plages et des déviations de Houmt-Souk et de Midoun. Au total 22,9 km de travaux (phase III).

Parmi toutes les routes déjà prévues par les Travaux Publics la plus importante est la M.C. 117, liaison avec Midoun, qui rendra plus facile l'accès à la zone en arrivant du Sud.

L'EVOLUTION DE LA SITUATION :

La comparaison entre le nombre actuel des lits touristiques 9800 lits et celui de 70, porté dans l'étude cadre, fait ressortir la relative immobilité de la situation à Djerba dans les 4 dernières années : immobilité qui contraste singulièrement avec l'évolution, parfois excessivement rapide, que nous avons pu constater dans les autres zones d'étude.

La différence par rapport à 1970 est, à ce jour, de quelques 500 lits en plus, tous dérivant de modestes extensions d'hôtels existants.

Des programmes qui étaient en cours en 1970 s'achèvent aujourd'hui à leur conclusion (Dar Djerba) ou restent toujours en suspens (projet Carthage, 3ème tranche : villas Méninx ; projets Sahara-Confort, Gardien-Sarti etc...).

Peu de nouveaux programmes, du moins assez faibles pour être considérés comme des options.

DJERBA ; STRUCTURATION URBAINE

par DJELASSI Fethi

I. INTRODUCTION :

Jerba est souvent perçue comme un lieu d'exotisme, Jerba est à la mode. Et lorsqu'on s'intéresse à son environnement, on photographie des éléments architecturaux pour faire l'éloge de leur beauté et de leur façonnage artisanal.

Jerba est perçue comme un coin où la nature n'a pas encore été saccagée au profit d'un environnement, d'un milieu de vie et d'un rythme qui caractérisent ce qui est souvent appelé « la vie moderne ».

Or nous savons très bien qu'il n'existe pas de « nature » en soi et que la Nature n'est autre qu'un phénomène culturel.

Pour ce qui est de l'île de JERBA, cadre naturel pour des Occidentaux autant que pour des Maghrébins, elle n'est pas plus naturelle qu'une autre région urbanisée : elle n'est pas autre chose qu'un espace aménagé par une société humaine.

C'est pour cela qu'il nous semble, pour une question de méthode, plus important d'introduire à l'analyse du phénomène d'urbanisation dans l'île afin de situer et de trouver une logique à une série d'éléments architecturaux qui sont loin d'être des faits du hasard.

II. MODE D'OCCUPATION DE L'ESPACE :

La première constatation qui peut être faite, particulièrement à la lecture des photographies aériennes, concerne la présence quasi-générale sur l'île d'un bâti isolé, clairsemé.

LES CAS PARTICULIÈRES :

En effet, seules trois exceptions correspondant à trois groupements viennent infirmer cette règle. Trois groupements qui présentent une morphologie urbaine assez semblable à celle des agglomérations Maghrébines, à savoir :

- un bâti dense et groupé mais sans élévation en hauteur ;
- un système de circulation hiérarchisé depuis les lieux publics jusqu'aux espaces privés, à savoir depuis les grandes rues et places soukrières jusqu'aux patios intérieurs des habitations en passant par le système désormais connu des rues secondaires et des impasses.
- des éléments urbains faisant beaucoup plus appel au « bâti » qu'au « planté ».

Ces trois agglomérations Jerbiennes sont :

— HOUMT-ESSOUQ qui se développa, comme son nom l'indique grâce à son caractère soukier. Cette fonction lui est revenue vu son site défensif, portuaire et nœud de circulation.

L'architecture à Houmt-Essouq diffère quelque peu de celle du reste de l'île ne serait-ce que sous l'influence des contacts avec le continent et particulièrement sous certaines influences Andalouses. Seulement, et malgré son caractère urbain l'agglomération possède des bâtiments isolés semblables à ceux de l'intérieur de l'île.

— LES HARAS KEBIRA ET SGUIRA qui sont occupées par la minorité ethinco-religieuse de l'île : la minorité juive. Le caractère dense de ces deux cités revient très probablement au fait que professionnellement cette minorité est exclusivement urbaine : elle ne s'adonne jamais à l'agriculture mais seulement au commerce et à l'artisanat, métiers urbains par excellence. Il se peut aussi que le caractère minoritaire de cette communauté ait été un facteur important dans son mode d'implantation.

L'ENVIRONNEMENT JERBIEN :

Comme nous l'avons dit, l'habitat sur l'île est en règle générale peu dense, clairsemé. Par exemple, la partie la plus peuplée de GHIZEN à l'Est de Houmt-Essouk contient d'après nos comptages 50 unités d'habitation au kilomètre carré soit la moyenne d'une unité d'habitation (Haouch) sur deux hectares.

L'administration locale de son côté, voulant réglementer la construction, constate que le plus petit « Menzel » contenant un seul Haouch est de l'ordre d'un quart d'hectare.

● LE MENZEL qui veut dire la maison désigne à Jerba l'aire de vie d'une famille. Il est formé d'un ou de plusieurs « haouch » ainsi que des vergers et champs qui les entourent.

Cela veut dire que dans les zones habitées de l'île, nous sommes en présence d'une densité de l'ordre d'une habitation à l'hectare. Nous sommes loin de la moyenne de 50 habitations à l'hectare que connaissent d'autres zones rurales par exemple dans le Sahel où il y a une séparation très nette entre le domaine bâti et le domaine agricole.

Comparons par ailleurs cette forme d'occupation de l'espace avec celle MZAB en Algérie. La comparaison se justifie à plus d'un titre. D'abord les Mzabi et les Jeébiens appartiennent à la même communauté Religieuse (secte ibadhite) ; ensuite l'architecture des deux pays est semblable c'est si l'on peut dire le même « style ». Pourtant, à l'inverse de Jerba, la région de Gardaïa présente un caractère urbain très affirmé avec une forte densité de bâti sur un site défensif.

Et c'est là que nous pouvons avancer un des critères qui ont sûrement permis cette originalité de l'environnement Jerbien.

Il s'agit justement du caractère défensif qui a dû s'imposer autant à Jerba qu'au M'Zab. Seulement, l'avantage insulaire du premier Site doublé d'une structure à la fois militaire et religieuse installée tout au long de la côte a permis cette occupation plus régulière du territoire de l'île.

III. TOPONYMIE :

Cet éparpillement du construit a un impact sur les notions d'espace, de distance et de dimension chez le Jerbien :

Le voisin le plus proche est à cent mètres, pour l'appeler il faut produire des sons aigus qui portent loin ; le quartier « HOUMA » n'est plus de l'ordre de l'hectare mais cent fois plus...

La Toponymie à ce propos est enrichissante dans sa confusion.

Prenons l'exemple d'EL MAY :

JAMAA EL MAY est une mosquée située à un carrefour routier. C'est une unité Architecturale facile à délimiter géométriquement. Mais EL MAY désigne aussi une série de constructions situées à ce même carrefour routier ; l'appellation dans ce cas concerne un « lieu-dit ».

HOUMET EL MAY désigne dans une troisième étape un espace géographique nettement plus vaste de l'ordre de quelques kilomètres carrés.

Le même nom EL MAY désigne enfin toute la partie Centrale de l'île.

Cette appellation couvre alors plusieurs dizaines de km².

Ainsi la Toponymie vient confirmer cette notion de distance et d'étendue propre à cette forme d'Urbanisation.

IV. HIERARCHIE SPATIALE :

La forme d'occupation humaine de l'île mentionnée ci-dessus possède sa propre logique. Cet éparpillement de l'habitat est donc structuré.

Les cheminements sont hiérarchisés :

- pistes principales servant aux grandes distances.
- pistes locales desservant des « houmas » et reliant certaines « Houm-s » entre-elles.
- passages publics en forme d'impasses desservant un groupement de menzels.
- passages desservant exclusivement un menzel.

D'autre part la « Houma », groupement de Menzels forme une unité sociologique. Le Menzel est alors la projection spatiale de la famille élargie, c'est à dire la famille Patriarcale.

Ce Menzel comme nous l'avons dit groupe plusieurs unités d'habitation « Haouch » ; le menzel est entouré de Tabia : talus en terre surmonté de Cactus. La Tabia forme parfois à l'entrée du menzel chicane.

Bien qu'isolé dans son verger, le « haouch » répond au principe de l'habitation musulmane : pièces disposées autour d'un patio, ouvertures quasi exclusives sur l'intérieur.

Il y a donc des degrés de privatisation et d'intimité croissantes depuis le chemin menant au menzel jusqu'au « Haouch » (entendez par ce mot le « patio ») en passant par la chicane d'entrée au Menzel, par le Menzel lui même et par la chicane d'entrée au Haouch.

Les tabias, ces talus plantés, délimitent ainsi les menzels et les pistes c'est à dire le privé et le public. Ils jouent le même rôle dans l'environnement Jerbien que les murs aveugles dans la médina. Mais leur rôle ne se réduit pas à cette fonction séparative à caractère éminemment social, elles jouent aussi un rôle écologique de pré-

mier ordre : c'est le meilleur protecteur contre l'érosion éolienne et pluviale.

V. SYNTHÈSE :

La structure urbaine maintenant connue de la médina a été scrupuleusement respectée dans l'environnement Jerbien. La hiérarchie des voies d'accès est celle connue dans l'Urbanisme musulman ; le passage des lieux publics vers les lieux privés en passant par le système des chicanes reste vrai. A cette différence près que la notion de dimension spatiale et temporelle a changé. Ainsi que l'introduction de *l'élément planté et architecturé* dans la composition Jerbienne. En effet, si la Médina Musulmane se définit par opposition à la zone rurale qui constitue son arrière-pays (la notion d'espace vert dans la ville étant purement occidentale) l'espace habité Jerbien, intègre les plantations, leur donne le rôle des éléments construits, et ils sont d'ailleurs construits, façonnés par l'homme qu'il s'agisse des Tabia-s ou de l'agencement des plantations. On peut les considérer comme des éléments naturels, mais c'est une nature structurée par l'homme, chargée de significations sociales et faisant partie intégrante de la composition architecturale.

On comprend ainsi combien la réduction de l'architecture Jerbienne à ses éléments bâtis est une erreur qui peut s'avérer grave pour l'aménagement actuel et futur de l'île. Il ne s'agit pas de résumer l'environnement Jerbien dans la plasticité (admirable par ailleurs) de ses monuments. Cette réduction a jusqu'à présent mené dans le meilleur des cas les bâtisseurs actuels à faire de pâles imitations formelles des œuvres du passé. Dans des cas moins heureux il s'agit de véritables blessures au paysage de l'île.

Ces choses imperceptibles qui font la qualité de l'environnement Jerbien peuvent pour conclure se résumer ainsi :

Une société s'implantant sur l'île a décidé non pas de saccager l'environnement naturel, mais d'y vivre en l'intégrant. Elle a donné à la nature une place de choix tout en imposant sa structure communautaire. Elle a pratiqué ce qui s'appelle la « Socialisation de la Nature ».

CONTRIBUTION AUX ETUDES D'AMENAGEMENT DE MIDOUN, HOUMT SOUK ET DE LEUR REGION

A — MIDOUN

B — H. SOUK

par la Direction de l'Aménagement du Territoire
Bureau Régionale de Gabès
G.E. BONACORSI - ARCH. URB.

A. — PROPOSITION D'AMENAGEMENT DE LA VILLE DE MIDOUN ET DE SA REGION

1. — LE SCHEMA DIRECTEUR DE MIDOUN ET DE SA REGION

1. 1. - Les nouveaux noyaux urbains. (voir carte n° 16)

1.1.1. - La plus grande partie des lits prévus dans le projet de l'ON.T.T. intéresse la partie Est de l'île qui jusqu'à présent, était restée à l'écart de tout développement. La ville de Houmt Souk est trop éloignée de la côte pour continuer à jouer le rôle de pôle d'attraction pour toutes les activités liées au tourisme, aux services et au commerce.

Nous pensons que Midoun, grâce à sa position centrale par rapport aux zones touristiques de Taguerness et de Aghir, doit s'équiper et se développer davantage. Cette localité sera appelée à jouer un rôle important sur le plan des échanges entre la population locale et les touristes, elle devra donc fournir des services, des équipements tertiaires et des loisirs.

Il faut toutefois que l'environnement de cette région soit sauvegardé autant que possible, que les terrains,

qui sont bons pour le développement de l'agriculture restent à l'écart de toute forme d'urbanisation.

Pour cela, nous avons proposé la création de trois noyaux urbains dont la taille justifie le niveau d'équipement primaire et qui graviteront autour de Midoun.

1.1.2. - Les trois nouveaux noyaux urbains sont indiqués sur la carte n° 16 ce sont respectivement : Arkoub, Méziane et Ouled Amor. La SNIT, en accord avec les autorités locales, a programmé l'acquisition des terrains pour la construction de plusieurs milliers de logements dans ces localités.

Il est évident que la taille de ces noyaux, de même que les étapes de réalisation, sont liés à la réalisation du programme touristique car ces logements seront occupés pour la plupart par les nouveaux employés des hôtels.

Nous pensons que 1000 logements environ constitueront l'essentiel des besoins dans le village de Arkoub en correspondance avec les 4.000 nouveaux lits prévus dans la zone de Aghir.

Le village de Meziane est prévu pour 1.500 logements et sa construction est liée à la réalisation du programme hôtelier de la région de Ras Tourgueness. Le nouveau village de Ouled Amor devrait recevoir environ 1.000 logements à la suite du programme de saturation de la zone touristique de Sidi Bakkour.

1. 2. - SCHEMA DIRECTEUR DE MIDOUN. (voir carte n° 33)

Cette localité est destinée à être le support, en ce qui concerne les activités commerciales et administratives, des trois noyaux urbains prévus, ainsi que de la zone touristique proche.

Il faut donc que Midoun tire le plus grand profit de cette situation mais qu'en même temps, elle sauvegarde autant que possible son caractère actuel.

Pour obtenir les deux résultats à la fois, nous proposons le développement d'une zone commerciale entre le noyau

actuel et la route de Houmt-Souk, à proximité du nouveau carrefour entre les deux axes de développement.

Pour permettre l'extension harmonieuse et sans problèmes de la zone urbaine, nous avons proposé son développement au Nord et à l'Est sur une nouvelle route urbaine.

Une zone de réserve est prévue au Sud de Midoun pour sauvegarde dans les limites du possible, son caractère actuel.

1.2.1. - DESCRIPTION DU ZONING :

Zone commerciale : Dix Ha. de terrain sont prévus pour cette zone, nous avons délimité une première tranche de 3 Ha. qui peut être réalisée facilement dès maintenant, car elle ne demande aucun travail d'infrastructures.

Zone d'habitation ; la zone d'habitation et des équipements couvre une superficie de 35 Ha. on a utilisé deux critères différents en ce qui concerne l'occupation du sol, afin que la partie Sud de la ville soit la zone dite « intensive » qui couvre environ 30 Ha. de terrain si on prévoit une moyenne de 25 logements par Ha. on pourra construire 750 nouveaux logements, avec les services nécessaires.

Dans la zone dite « cité jardin » qui intéresse une superficie d'environ 5 Ha. on pourra bâtir au moins 30 nouveaux logements.

Dans cette optique, il sera possible de réaliser une croissance de plus de 4.000 personnes tout en installant les infrastructures et les services nécessaires à cette population.

Nous conseillons de réaliser cette urbanisation par étapes, selon les options qui seront prises au niveau du Plan d'Occupation du Sol, pour éviter d'entamer des zones trop grandes.

Les coûts d'urbanisation sont plutôt élevés et cela doit nous contraindre à procéder par étapes et à terminer d'abord les zones déjà entamées.

B. — PROPOSITION D'AMENAGEMENT DE LA
VILLE DE HOUMT-SOUK

1. — L'EVOLUTION DE LA VILLE DE HOUMT-SOUK :

1. 1. - La fonction de l'agglomération :

1.1.1. - La zone urbaine que nous analysons ici est constituée par les anciens noyaux de Houmt-Souk et de Hara Kébira et par le territoire compris dans le périmètre communal arrêté en 1965.

Jusqu'à une époque récente les deux noyaux étaient séparés et Houmt-Souk était moins importante que Hara-Kébira (en 1956 elle comptait 1288 habitants contre 1.867 à Hara Kébira) la croissance de la ville est récente et date d'après l'indépendance. A l'intérieur du périmètre urbain actuel, il y avait 6.458 personnes en 1956 et 9.666 en 1966. Le taux de croissance entre 1956 et 1966 est un des plus forts du pays 49,6 % et il correspond à un taux de croissance annuel de 4 %.

A la fin de l'année 73, on a évalué à environ 15.000 personnes la population urbaine de Houmt-Souk : pendant la période 1966 - 1973 le taux de croissance a été encore plus fort (55,1 %).

1.1.2. - La première phase d'expansion est le résultat d'une situation originale car en 1956 dans l'île, qui comptait 62.445 habitants, il n'y avait aucune agglomération de taille importante.

La création de l'infrastructure administrative, commerciale et des services nécessaires à cette population ont déterminé la première phase de croissance de la ville. Houmt-Souk est le lieu privilégié des échanges, son rôle commercial ne fait qu'augmenter. La structure administrative se développe, tous les services à l'échelle de la délégation y sont représentés, de même que les bureaux locaux des administrations. Son rôle de carrefour a facilité le développement du

commerce, : la plus grande partie de la production artisanale de l'île est commercialisée dans la ville.

1.1.3. - La phase récente d'expansion :

Elle est surtout liée au développement du tourisme et aux effets induits que cette activité exerce dans différents secteurs économiques de la ville : les services, le secteur commercial, et toutes les activités paratouristiques. L'achèvement de certains équipements publics d'importance régionale, en particulier le grand Lycée, ont augmenté l'effet polarisant de la ville sur tout le territoire de l'île. Quatre banques ont leurs guichets à Houmt-Souk, de même que trois bureaux d'assurance et une mutuelle de crédit.

Les représentants des principales professions libérales exercent dans la ville : les quatre médecins de l'île, le vétérinaire, le dentiste et les pharmaciens résident à Houmt-Souk.

1. 2. - Les infrastructures urbaines :

(voir carte n° 34, notre étude Jerba-Zarzis).

1.2.1. - L'eau :

Le réseau d'eau potable dessert l'agglomération de façon assez homogène. Avec la mise en service du nouveau réservoir prévu à côté du Lycée, la capacité de desserte sera augmentée et pourra couvrir les besoins d'une population plus importante, compte tenu du fait que le nombre des branchements augmente sensiblement avec l'évolution du niveau de vie.

1.2.2. - L'Assainissement :

Les services compétents ont déjà élaboré un projet en vue de compléter le réseau d'égoûts de la ville : ce projet couvre tout le périmètre urbain actuel de Houmt-Souk et de Hara Kébira, et prévoit des stations de refoulement dont une a déjà été réalisée.

Le réseau actuel se limite à un tronçon de canalisation principale qui, partant du Lycée, rejoint la mer à l'ouest du port.

1.2.3. - *Les routes :*

Le réseau routier principal (voir carte n° 35 de l'étude Jerba-Zarzis) est constitué par des routes goudronnées, en bon état, qui en provenance des quatre coins de l'île, convergent vers le centre de la ville.

Les routes du centre ville sont toutes goudronnées ; par contre, les voies qui relient les quartiers périphériques, surtout dans la zone de Taourit, sont souvent à l'état de pistes consolidées.

Ce réseau secondaire n'est pas bien structuré, il faut d'abord réaliser la viabilité principale de liaison entre les différents quartiers nouveaux de la ville.

1.2.4. - *Les équipements de loisirs de la ville :*

Les hôtels de Houmt-Souk sont de qualité médiocre, exception faite pour le Marhala du Touring Club, qui est installé dans un ancien foundouk bien restauré : solution intéressante de préservation et de réutilisation du patrimoine architectural local.

Les neuf petits restaurants concentrés dans la zone urbaine offrent un élément de diversification important pour les touristes qui passent une journée dans la ville car ils servent essentiellement la cuisine locale. Nous pensons qu'il serait intéressant d'ouvrir quelques restaurants de catégorie supérieure puisqu'il existe une demande importante en ce qui concerne la cuisine locale.

De nombreux cafés servent des boissons locales, de même que les pâtisseries et les glaciers sont fréquentés indifféremment par la population locale et par les touristes de passage.

Le port de pêche de Houmt-Souk est utilisé essentiellement par les pêcheurs locaux, et pour le petit fret, malgré la bonne profondeur du bassin et du canal d'accès ; il reçoit rarement des bateaux de plaisance. Cela est dû principalement au manque de jetées, au manque d'espaces pour le mouillage et d'installations complémentaires indispensables, telles l'eau et l'électricité.

Il est souhaitable que dans le cadre du projet d'agrandissement de ce port, il soit tenu compte des avantages que représente un port pour le tourisme, un port équipé pour la navigation de plaisance. Les activités socio-culturelles sont représentées par une salle de cinéma, la bibliothèque municipale, la maison du peuple et le musée qui rassemble d'importants vestiges.

1. 3. - *Urbanisation récente et zoning actuel :*

(carte n° 35, étude citée).

1.3.1. - L'urbanisation récente de caractère résidentiel s'est développée, surtout dans la zone du port où deux lotissements importants sont en cours d'achèvement, et dans le quartier de Taourit, mais ici, les interventions sont moins importantes. C'est surtout le long des axes principaux que se sont développés des noyaux d'habitations assez denses : le long des routes pour Mellita, Adjim et Guellala. A part ces interventions d'une certaine importance, le reste des nouvelles constructions a poussé un peu partout.

1.3.2. - Actuellement l'agglomération de Houmt-Souk présente un caractère urbain le long des axes principaux, et dans toute la partie limitrophe de l'ancien centre-ville, car c'est surtout ici qu'on a réalisé les nouveaux équipements publics, et que se concentrent les activités commerciales et les services.

Le noyau constitué par les souks garde sa fonction commerciale, il a même fait tâche d'huile, car de nouvelles boutiques s'ouvrent dans les zones limitrophes. Directement accrochés à cette zone commerciale, on trouve une série de petits hôtels, une bonne partie de l'infrastructure administrative et des services tertiaires, de même que les nouvelles activités liées au secteur touristique.

Par contre, dans les quartiers périphériques, et même pour ceux de construction récente, on ne trouve aucune infrastructure à l'échelle du quartier.

Des superficies importantes peuvent être facilement urbanisées, surtout dans la partie Ouest de la ville, entre les routes de Bordj Djellidj et de Adjim et dans la zone comprise entre le quartier de Taourit et de Hara-Kébira.

2. — LE SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE HOUMT SOUK :

2. 1. - Zoning et équipements :

2.1.1. - Le plan d'Aménagement :

Il suit les grandes lignes du plan élaboré par la S.C.E.T. en 1963 et qui a été le fil conducteur des principales opérations d'urbanisation de la ville. Plusieurs parties de ce plan ont été modifiées par les responsables locaux. De plus les options générales de développement régional ont pris actuellement une dimension plus globale. C'est donc à la lumière de ces faits que nous avons effectué la révision et l'actualisation de ce plan, afin qu'il puisse permettre le développement équilibré et programmé de la ville au cours des quinze prochaines années.

2.1.2. - Le centre-ville :

Il confirme sa vocation commerciale et administrative : quelques opérations ponctuelles peuvent y être réalisées dans les terrains encore libres et réservés aux équipements urbains.

Le complexe équipé pour les loisirs à l'échelle régionale fait la jonction entre le centre administratif et la mer et permet l'achèvement de cette partie de la ville.

La zone à « statut spécial » correspond à peu près à la partie ancienne de l'agglomération : elle confirme sa fonction de centre commercial, artisanal et touristique, un plan détaillé à l'échelle 1/1.000 indique les constructions et les façades à conserver, ainsi que les coefficients d'occupation du sol en cas de démolition.

La circulation motorisée y est interdite, une série de parkings est prévue tout autour. Il reste à rénover la partie Nord de ce centre et en particulier l'ancien fondouk des Maltais.

Autour de ce noyau central se développent quatre quartiers (Bou-Mellal, Taourit, Port et Hara Kébira) qui constituent les zones résidentielles. Pour chaque quartier, on a prévu un centre d'équipements secondaires, mosquées, petits commerces etc...) pour les besoins de sa population.

Ces équipements sont facilement desservis par la petite ceinture, qui facilitera les échanges entre les différentes parties de la ville et avec l'arrière-pays, car elle assure la liaison avec les principales routes qui viennent de l'arrière-pays.

Dans la partie Sud de la ville, entre la route de Guelala et le quartier de Hara-Kébira, à côté du nouveau lycée est prévu le grand complexe sportif qui devrait grouper tous les équipements sportifs nécessaires à la population de l'agglomération.

2.1.3. - Services :

Au Sud de la route d'évitement sont prévus une zone pour la petite industrie, l'artisanat et les dépôts, le nouvel hôpital, le marché de gros, le marché des animaux et l'abattoir; l'accès à cette zone sera facilité par la grande route d'évitement et le trafic lourd ne gênera pas la circulation urbaine, ces équipements à l'échelle de l'île de Djerba sont bien placés par rapport aux différents axes routiers. Des bandes « non aedificandi » d'une largeur de 10 et 15 mètres sont prévues le long des axes principaux et des deux ceintures.

2. 2. - Les étapes de réalisation (carte n° 37, étude citée)

3.2.1. - Mode de croissance :

Le plan d'aménagement est conçu dans l'optique d'une croissance par étapes : ceci permet de renta-

biliser les équipements et les infrastructures déjà réalisés et de programmer dans le temps et dans l'espace les nécessités futures en réalisant l'infrastructure nécessaire par tranches.

— Le Centre Ville couvre une superficie de 39 Ha, nous n'avons prévu aucune croissance de la population résidentielle car les terrains disponibles sont limités et leur vocation est d'une autre nature.

— La zone « à urbanisation prioritaire » couvre une superficie d'environ 200 Ha, elle se situe autour du Centre-Ville et au Sud jusqu'au quartier de Hara-Kébira. Il est souhaitable que cette partie soit urbanisée en priorité car actuellement on y trouve plusieurs noyaux d'habitations d'une certaine importance et une partie de l'infrastructure urbaine (V.R.D.) déjà réalisée.

La réalisation, de la petite ceinture facilitera l'achèvement de cette phase d'urbanisation de même que les échanges à l'intérieur de la ville.

— La première phase d'extension intéresse une superficie d'environ 200 Ha, située dans les parties Ouest et Est de la ville.

Dans cette zone, on trouve la plus grande partie des équipements urbains prévu à l'échelle régionale : ils seront donc rapidement intégrés au tissu urbain de Houmt-Souk, surtout après la réalisation de la grande ceinture.

— La deuxième phase d'expansion œuvre une superficie de 120 Ha, elle prévoit l'extension de la ville principalement dans le quartier de Taourit, entre la mer et le Lycée et dans une moindre mesure dans le quartier du port.

2.1.2. - Densités d'occupation :

Compte tenu des densités actuelles, qui sont dans l'ensemble plutôt faibles, dans le cadre d'une ville qui

aura d'importants espaces verts dans les zones résidentielles et des densités du type « cité jardine », il est possible d'ajouter une moyenne de 10 nouveaux logements à l'Ha, dans les zones à urbanisation prioritaire et dans celles retenues pour la première extension. Dans les zones réservés à la deuxième phase d'extension, compte tenu que la densité urbaine actuelle y est plus faible, il est possible d'ajouter 15 nouveaux logements à l'Ha.

SUPERFICIES DES ZONES RESIDENTIELLES

	Superficie totale Résidentielle	Nouveaux logements	Populations Nouvelles
Zone à urbanisation prioritaire	136 Ha.	1360	6.800
Première phase	131 Ha.	1310	6.550
Deuxième phase	118 Ha.	1770	8.850
Total	385 Ha.	4440	22.200

On peut donc bâtir encore 2670 nouveaux logements et presque doubler la population actuelle de la ville avant d'entamer la dernière phase d'extension.

Tout en gardant de faibles densités urbaines, le Plan d'Aménagement peut permettre à la ville d'augmenter le plus de 22.000 personnes sa population actuelle. Il va de soi que si dans certains quartiers nouveaux, en adopte des typologies d'habitation plus denses, il sera possible d'augmenter davantage cette valeur.

SUPERFICIES EN HA DES ZONES ET ETAPES REALISATION

Affectation de la zone	Urbanisation prioritaire	Première extension	Deuxième extension
Résidentielle	136	131	118
Equipements publics urbain urbains et espaces verts	55	26	8
Loisirs urbains et paratouristiques	—	15	—
Artisanat, dépôt, petite industrie	9	10	—
Zone portuaire	—	18	—
Total Ha.	200	200	120

4ème PARTIE

LE SEMINAIRE ET SES RECOMMANDATIONS

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS
DE LA COMMISSION SUR :

« LES EDIFICES »

1ère Commission

« LES EDIFICES »

NOMS DES PARTICIPANTS

Etaient Présents :

Mlle AKKARI

Mlle BEN TANFOUS

Mrs BESBES

DJABIRI

EL BAHY

EL JOMNI

HANTOUS

JOMNI

GHRIB

HEYDER

KOUNIALI

KOUNIALI

LAFER

MILLETI

MIMITA

de WILLENCOURT

YOUNSI

FENDRI

Rapporteur

Président

« LES EDIFICES »

1. — SENSIBILISATION :

— Sensibiliser plus particulièrement les jeunes et surtout vulgariser certaines connaissances historiques par :

- l'intermédiaire des lieux d'enseignements,
- des conférences audiovisuelles,
- des visites de monuments,
- l'organisation de concours,
- la mise en place de chantiers de jeunes (inventaire, prospection, restauration, etc...)

2. — MESURES D'ORDRE PRATIQUE ET TECHNIQUE :

— Attirer l'attention de toute personne intervenant dans l'acte de bâtir sur la nécessité de tenir compte des éléments spécifiques à DJERBA en leur demandant, au préalable, de procéder aux analyses :

- de l'architecture traditionnelle (matériaux, fonctions, formes, volumes),
- de l'organisation sociale,
- de l'environnement,

et de faire participer ces points aux différents éléments du programme envisagé pour en dégager une synthèse s'intégrant dans l'architecture générale de DJERBA.

— Création d'un groupe pluridisciplinaire pour l'élaboration d'une étude :

- historique,
- sociologique,
- architecturale,
- urbanistique, etc...

— Procéder à un inventaire systématique de tous les éléments d'architecture et en évaluer l'intérêt.

— Dans le cadre de l'association de sauvegarde de DJERBA demander l'assistance de l'UNESCO et de certains Organismes :

- I.N.A.A.,
- A.S.M.
- TOURISME.

Pour élaborer des études avec, en priorité, l'inventaire du patrimoine architectural.

— Développer à DJERBA toutes les activités professionnelles du bâtiment :

- En encourageant la création de mains d'œuvre locales spécialisées.
- En demandant à l'I.N.A.A. de fournir l'encadrement des apprentis maçons, tailleurs de pierre, céramistes, feronniers, etc...
- En intégrant dans l'enseignement professionnel la connaissance des techniques traditionnelles.

— Recenser les sources de production des matériaux traditionnels (carrières, fours à chaux, poterie, etc...) et en estimer les possibilités d'exploitation éventuelle.

— Assistance pour la constitution de dossiers F.N.A.H. et généralisation de cette mesure à toute l'île.

3. — MESURES JURIDIQUES :

— Elaboration d'une réglementation particulière pour DJERBA, certaines règles touchant entre autre :

- à la hauteur maximale du bâtiment,
- à la délimitation de zones non aedificandi,
- à la protection de la végétation existante, etc...

— Aménagement et protection d'espaces publics dans les quartiers résidentiels (TAOURIT, BOUMMELLAL, etc...).

— Promulgation d'une loi exigeant que toute nouvelle construction publique ou privée, ou toute modification de construction, soit soumise à permis de construire.

— Encouragement de la restauration de bâtiments vétustes ou menaçant ruine par l'exonération des taxes municipales.

— Recommandation aux différents Organismes Techniques, STEG - PTT - Municipalité, d'éviter l'implantation des éléments (poteaux, panneaux d'affichage, transformateurs, châteaux d'eau, etc...) à proximité des monuments ou des sites remarquables.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS
DE LA COMMISSION SUR LES
« STRUCTURES URBAINES »

EN ANNEXE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES DEBATS

2ème Commission :

« LES STRUCTURES URBAINES »

NOMS DES PARTICIPANTS

Etaient Présents :

Mme BONACORSI	
Mrs BARBOUCHE	
BEN ABDERRAZAK	
BEN BAAZIZ	
BEN GHANEM	
BERGEROT	
CALPINI	
CHERIF	
DAADOUCHE	
GADDOUR	
GAZZOLA	
KOLSI	
DJELASSI	2ème Rapporteur
BIOJOUT	1er Rapporteur
Mrs BOUABID	Président

Se sont joints à la Commission Monsieur Abdelmajid EL KADHI
Vice-Président de la Municipalité de DJERBA et Monsieur Sadok
BEL HADJ Secrétaire Général de la Mairie.

2ème Commission :

« STRUCTURES URBAINES »

Compte-rendu des Scéances

Les six heures de discussion de la Commission ont été rarement
polémiques, souvent passionnantes, en tout cas passionnées.

Monsieur BERGEROT a commencé par les mises au point sui-
vantes :

1. - Il n'est pas question d'intégrer le Tourisme dans DJERBA,
il s'agit par contre d'une intégration économique possible du Tourisme.
2. - On parle de l'homme, l'Homme Universel n'existe pas. Il y a
une culture djerbienne.

La commission s'est proposée ensuite de discuter d'abord de la
structure urbaine djerbienne, ensuite du tourisme et cela en com-
mençant par donner la parole à Monsieur CALPINI afin de répondre
aux questions posées en séance plénière concernant le projet des
2.000 logements autour de MIDOUN.

Monsieur CALPINI :

A moins de 4,5 Km de MIDOUN il y a actuellement six mille
lits. La réalité des hôtels est la suivante :

Des milliers d'employés qui doivent être au travail à 8 heures et non
à 8 heures 10, donc des problèmes de transport interdisant l'éparpil-
lement.

Alors, vu la spéculation foncière, nous avons constitué tout sim-
plement une réserve foncière pour la SNIT.

En 1985, autour de MIDOUN, seront réalisés 19.000 lits soit 9.000
employés dont 3.000 sont déjà logés, sur les 6.000 restants nous
avons pensé que le tiers sera logé hors du périmètre de MIDOUN, un

second tiers sera logé dans un habitat dispersé dans la zone considérée. Nous n'avons fait nos calculs que sur le dernier tiers soit 2.000 logements.

Parlons de la SNIT, elle devait faire une moyenne de 80 à 100 logements-hectare, avec 1.500 à 2.000 Dinars par logement et un coût des V.R.D. de 300 à 400 Dinars par logement. Nous avons réussi à amener la densité à 18 logements/hectare soit 110 hectares pour la zone programmée.

Nous avons respecté plusieurs principes d'implantation. Nous avons adopté plusieurs éléments de composition architecturale locaux qui nous permettent 350 logements différents.

A la suite de cet exposé s'est engagée une discussion animée par Madame BONACORSI, Messieurs CALPINI, BOUABID, BEN ABDERRAZAK et surtout Monsieur BAAZIZ.

Monsieur GAZZOLA estime que l'idée des réserves foncières est excellente. Pour ce qui est des Menzels Monsieur GAZZOLA pense que le problème n'est pas celui du sauvetage des monuments mais un problème social. Il faut accepter le sacrifice de quelque chose mais que ce sacrifice serve à quelque chose.

Au début de la séance de l'après midi, Monsieur Mokhtar GADDOUR, chargé des travaux de l'Ile, demande au Séminaire de venir en aide à la Commission des Autorisations de bâtir.

Un débat a alors suivi sur les possibilités d'assouplissement de la procédure du permis de bâtir dans le sens d'une plus grande liberté donnée aux constructeurs, tout en mettant une série de plans à la disposition du citoyen.

Le problème des matériaux traditionnels et de leur mise en œuvre a été longuement discuté et a fait l'objet de recommandations. Une autre série de recommandations a alors été formulée, particulièrement autour du thème d'un plan d'aménagement intégré pour toute l'Ile et d'un Cahier des Charges local.

Monsieur EL KADHI, Vice-Président de la Municipalité de DJERBA demande à la Commission s'il est possible de monter en hauteur à HOUMT-SOUK qui subit des contraintes foncières particulières.

Il a été répondu, d'une part, qu'en aucun cas il ne faut dépasser

les cimes des végétations et, d'autre part, qu'il est possible de construire 45 logements à l'hectare en horizontal et en individuel vu que le collectif ne correspond à aucun mode de vie tunisien.

Monsieur BEN BAAZIZ propose une recommandation particulière contre le projet de MIDOUN ce qui provoque une polémique sur le sérieux du projet.

Monsieur le Vice-Président prend alors la parole, un plan d'aménagement ne peut être efficace que s'il y a des plans d'urbanisme de détail. C'est au Bureau local dont vous recommandez la création de concevoir ces plans.

Monsieur Sadok BEN HADJ, Secrétaire Général de la Mairie, intervient alors en tant que sociologue. Il ne faut pas ignorer un facteur important, une situation nouvelle : le djerbien évolue, la famille élargie laisse la place à la famille nucléaire, le Djerbien veut le chauffage chez lui. Selon Monsieur le Secrétaire Général pour sauver le Menzel il faut opter pour les regroupements d'habitats.

Les diverses recommandations ont alors été classées autour de quatre grands thèmes :

- La création d'un Bureau d'Etudes local.
- La rédaction d'un Cahier des Charges.
- Le Plan d'Aménagement.
- L'aide à la construction.

Monsieur BARBOUCHE prend alors la parole pour exposer franchement, crûment les étapes de conception du Plan d'Aménagement Touristique.

1. - Une étude du marché touristique a été faite, la TUNISIE pourrait compter sur 2 % du marché mondial, elle a tablé sur 1 % seulement.

2. - Un choix des Zones touristiques prioritaires a été fait au niveau de tout le Pays au vu de leur potentialité. DJERBA vient en premier dans ce classement. En d'autres termes, compte tenu de son potentiel, il a été décidé de vendre DJERBA aux touristes.

3. - A l'intérieur de l'Ile un choix s'est fait pour localiser la Sous-Zone touristique, c'est la côte nord qui a été choisie.

Par ailleurs, il y a des normes par baigneur. Par rapport aux réalités françaises et italiennes il a été fixé des densités dix fois

plus faibles, soit 30 à 60 m² par baigneur. De ces nombres on a extrait le tiers ou le cinquième pour fixer le nombre de lits, d'où 20.000 à 50.000 lits.

Enfin, le choix d'un taux de rentabilité des investissements, 16%, a fixé le nombre définitif des lits : 27.000.

Monsieur GAZZOLA propose alors, puisque la réalité humaine djerbienne a été ignorée tout au long de ces calculs, une vérification de l'impact du tourisme du point de vue humain et social.

Pour Monsieur BEN BAAZIZ l'achèvement des 27.000 lits constituera la ruine du Pays et de l'île.

Monsieur BERGEROT enchaîne alors en disant qu'une seule donnée a été oubliée : le coût social.

Monsieur BARBOUCHE répond que pour le tourisme le coût social se résume dans la création de 15.000 emplois.

Il reste alors un problème, celui de la ségrégation, Monsieur BERGEROT est maintenant convaincu; il faut garder la ségrégation parce que le touriste est barbare, une ségrégation spatiale s'entend et non policière.

Vous êtes diamétralement opposé, répond Monsieur BARBOUCHE, aux points de vues des aménageurs de la Zone, puisqu'il s'agit d'un tourisme balnéaire nous avons seulement opté pour une ségrégation fonctionnelle.

2ème Commission

« STRUCTURES URBAINES »

PROPOSITION N° 1 : RELATIVE AU PLAN D'URBANISME.

1. — La Commission insiste, à son niveau, sur l'importance d'un « PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL DE L'ILE » dans lequel pourraient être intégrés, après évaluation, les plans de détail.

En effet, il s'agit ici d'un problème global. Par exemple, les incidences du programme prévisionnel de 27.000 lits touristiques pourraient perturber profondément la vie communautaire djerbienne.

Ainsi, la Commission demande que l'étude des « zones touristiques » soit complétée par une évaluation des « coûts sociaux » résultants.

2. — Le plan d'Urbanisme d'ensemble devrait être complété par des « PLANS D'URBANISME DE DETAIL » par priorité dans les zones en expansion.

3. — La Municipalité, représentant la population, doit exercer son rôle de promoteur et de contrôle effectif de tout projet publique et privé.

4. — La Commission demande qu'un complément d'étude et d'information soit mené par qui de droit après que l'option sur le type de développement à choisir sur DJERBA, à savoir : développement en « Nébuleuse », en « Concentration » ou encore en plusieurs « Entités Homogènes », soit faite en pleine connaissance de cause.

La Commission n'ayant pu se prononcer par manque d'éléments d'information précis, propose qu'aucun choix ne soit fait avant une étude approfondie des données économiques et sociologiques.

La Commission estime qu'elle n'a pas à se prononcer sur ce sujet mais attire l'attention sur l'importance du problème.

5. — La Commission propose que les habitants soient mieux informés des études en cours pour la zone touristique.

Elle demande de n'appliquer le plan que par étape en laissant ouverte la possibilité de rectifier les options de départ en fonction des possibilités d'intégration dans les structures sociales de DJERBA.

PROPOSITION N° 2 : CREATION D'UN BUREAU TECHNIQUE D'ETUDE, CONSEIL ET REALISATION.

La Commission a constaté qu'aucune protection des sites, aucun respect des Plans d'Urbanisme ni aucune réglementation ne pouvaient exister sans un bureau, mis en place pour un temps indéterminé, au service de la population. Aussi la Commission propose la création, de toute urgence, de ce bureau principalement pour venir en aide aux Autorités locales.

1. — Sa composition :

Elle comprendrait une équipe sur place fixée dans des locaux mis à sa disposition :

- un architecte,
- un urbaniste,
- un surveillant de chantier,
- des dessinateurs.

Ce bureau serait assisté par des personnes agissant par des missions bien particulières et pourrait comprendre :

- un économiste,
- un ethnologue,
- un sociologue,
- un archéologue,
- un agronome,
- un documentaliste.

Ces personnes n'interviendraient que par des études et ne résideraient pas en permanence au bureau.

2. — Ses fonctions :

Elles seraient diverses et pourraient comprendre :

2. 1. - Technique :

- Conception de plans d'architecture,
- Assistance aux constructeurs,
- Surveillance de chantier et contrôle de la conformité aux plans.

2. 2. - Etude :

- Collecte de toutes les études concernant l'Ile de DJERBA et dont l'importance est considérable,
- Création d'un Centre d'Information et de Documentation,
- Information des constructeurs depuis les matériaux jusqu'aux aides de l'Etat,
- Assistance pour la lecture des Plans d'Urbanisme.

2. 3. - Réalisation :

- Etude de plans particuliers,
- Construction de bâtiments avec maîtrise complète.

3. — Ses interventions :

Elles se feraient :

- au niveau de la formation professionnelle de l'équipe d'artisans,
- au niveau de l'information du public,
- au niveau du permis de construire en assistant les collectivités locales,
- au niveau du contrôle de la conformité aux plans.

4. — Son statut :

Le bureau resterait « bureau conseil » et comme tel devrait dépendre d'une autorité à définir.

5. — Son financement :

Il pourrait être trouvé de plusieurs façons :

- soit par aide de l'Etat,
- soit en se rattachant à un Ministère,
- soit en dépendant des ressources locales,
- soit par prélèvement sur les ressources touristiques,
- soit par prestation de service en agissant comme Bureau d'Etude.

6. — *Sa localisation :*

Peuvent être proposés :

- la ZAOUIA,
- le BORDJ,
- un autre bâtiment,

**PROPOSITION N° 3 : MISE AU POINT D'UN CAHIER DES CHARGES
REGLEMENTANT LA CONSTRUCTION.**

Un Cahier des Charges devrait compléter tout Plan d'Urbanisme d'ensemble et de détail.

Son expression pourrait, dans une certaine mesure, se référer aux travaux déjà exécutés à LA MARSJA, KAIROUAN ou CARTHAGE.

La Commission insiste sur les points suivants :

1. - Généralisation à toute l'Ile d'une réglementation.
2. - Son expression serait modulée selon les Zônes :
 - A. - Zone de construction relativement concentrée.
 - B. - Zone de construction diffuse.
 - C. - Zone agricole.
 - D. - Zone touristique,
et ainsi de suite.
3. - Interdiction de l'emploi de certains éléments et matériaux, par exemple : tôle ondulée, colonnes en fibrociment, etc...
4. - Réglementation des espaces verts, choix des essences, entretien, etc...
5. - La réglementation ne ferait pas seulement état du passé pour ne pas confiner l'Ile dans un état purement conservatoire archéologique par référence au Menzel ou à la Mosquée qui sont inapplicables aux bâtiments à caractère nouveau et aux techniques de construction contemporaines.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

DE LA COMMISSION III SUR

« GEOGRAPHIE-ECOLOGIE-ECONOMIE »

3ème Commission

« GEOGRAPHIE - ECOLOGIE - ECONOMIE »

NOMS DES PARTICIPANTS

Etaient Présent :

Mme MIOTTO

Mrs ANANE

BEN AYED

EL CADI

TLATLI

VAGO

YAMOUN

Mrs MZABI

Rapporteur

BUGHMANN

Président

Se sont joints à la Commission Monsieur Abdelmajid EL CADI Vice-Président de la Municipalité de DJERBA et Monsieur Abbès BEN HAMIDANE, Directeur Général Adjoint de la SO.N.MI.V.A.S.

3ème Commission :

« GEOGRAPHIE - ECOLOGIE - ECONOMIE »

Djerba a présenté ou elle présente encore un équilibre entre son milieu naturel et son milieu social. C'est donc une sauvegarde globale qu'il faudrait considérer. Sa spécificité est représentée par cet équilibre qui existe entre son milieu naturel et ses activités complémentaires.

Cette structure, qui a fait ses preuves durant des siècles, devrait pouvoir s'adapter à des situations nouvelles.

Nous posons le problème dans une perspective dynamique, donc quand nous parlons de sauvegarde c'est bien dans une vue prospective que nous devons le faire.

1. — ENVIRONNEMENT :

L'analyse de la situation actuelle montre que DJERBA est soumise à un certain nombre d'agressions qui ont affecté son équilibre. On est frappé par le nombre de parcelles en friches, de bâtiments en ruine et de Menzels abandonnés d'une part et d'autre part par l'intrusion d'éléments nouveaux comme les équipements touristiques, routes et lignes électriques.

On constate une dégradation du paysage. Pour la sauvegarde de l'environnement naturel il ne faut plus agresser davantage ses éléments les plus fragiles. Par exemple prendre des mesures de protection du bord de mer, les dunes de sable, des Sebkhass et de la végétation spontanée qui ne pourra guère se reconstituer facilement.

L'équilibre écologique de l'île peut être rompu par une action non mesurée d'extensions goudronnées et d'espaces bâtis. On constate également une agression du paysage nocturne.

On doit également considérer qu'une motorisation à outrance posera des problèmes de pollution. Il serait plutôt souhaitable de développer les transports en commun.

2. — ECONOMIE :

Pour nous une action de sauvegarde de l'île serait vide de sens si elle ne tenait pas compte des problèmes d'emploi et de structures d'accueil en général et aussi du droit à la mobilité sociale.

Aujourd'hui on constate le déclin rapide de l'agriculture djerbienne, des parcelles sont abandonnées suite à l'effritement du système patriarcal des familles. Le secteur se caractérise par une grande insuffisance de sa production.

Toujours dans le but de la sauvegarde de l'île nous pensons que la relance de l'agriculture est indispensable. Cet essor sera possible en partie avec une agriculture de pointe et par la rénovation des techniques traditionnelles, bien entendu il exigera la mise en place d'équipes compétentes sans pour autant nécessiter de gros moyens matériels.

Le problème de l'eau, base de toute rénovation possible, devra trouver, prioritairement, des solutions qu'il s'agisse de rationaliser les exploitations en sauvegardant les nappes existantes ou de faire appel aux autres ressources potentielles : eaux disponibles non utilisées par le tourisme d'hiver, eaux usées perdues actuellement et mise à contribution, sur le pourtour de l'île, des ressources importantes des eaux artésiennes du miocène.

L'ACTIVITE ARTISANALE :

Intéresse de moins en moins de gens. Rappelons, par exemple, que l'activité textile intéressait près du quart de la population il y a une quinzaine d'années, représentant un revenu supérieur à celui de la pêche et de l'agriculture et qu'aucune justification absolue ne saurait condamner un secteur aussi important. Il y aurait lieu d'y apporter, avec énergie, les remèdes potentiellement existant.

La qualité des produits a tendance à se dégrader, tendant vers une pacotille touristique. Dans une action de sauvegarde globale on devrait remédier à l'appauvrissement de cet artisanat en le développant et en essayant de lui faire retrouver sa valeur artistique. La poterie, par exemple, pourrait répondre à des exigences nouvelles.

On pourra également envisager le développement de l'artisanat utilitaire, menuiserie, confection... les ateliers abandonnés pourraient ainsi être utilisés.

LES SERVICES :

Le secteur des services est de loin dominé par l'activité touristique. Les équipements réalisés pour cette activité n'ont pas profité suffisamment aux autres secteurs de l'économie locale.

Aujourd'hui avec 8.000 lits on constate un certain essoufflement de ce secteur que limite l'acheminement de l'eau douce.

Que cette occasion soit saisie pour repenser cette situation et faire en sorte que cette activité n'accroisse guère les déséquilibres déjà existants mais plutôt s'intègre harmonieusement dans l'économie de l'île.

Pour conclure il faut remarquer qu'il est évident que rien ne peut être valablement entrepris en faveur de la sauvegarde et que rien ne peut efficacement aboutir s'il n'y a pas, à la base une volonté politique et une conscience de plus en plus grande de la population vis-à-vis de l'ensemble de ces problèmes.

Il y a donc lieu d'informer, avec toute la détermination possible, les Pouvoirs responsables de nos conclusions et de préconiser toutes les initiatives permettant d'associer la population à l'effort de sauvegarde dans une optique essentiellement dynamique.

DOCUMENT DE SYNTHESE DU SEMINAIRE APPROUVE PAR L'ASSEMBLEE PLENIERE

Le Séminaire sur la Sauvegarde de l'Architecture et de l'Environnement de Djerba a siégé à Djerba du Jeudi 23 Janvier au Dimanche 26 Janvier en séances plénières et en commissions.

Les membres du Séminaire dont les noms figurent en annexe ont abouti à l'issue de débats approfondis aux constatations ou confirmations qui suivent qui ont motivé les recommandations qui les accompagnent :

1. — LE MILIEU DJERBIEN :

Djerba reste une île avec des caractères spécifiques et originaux. Son paysage très typique est la résultante d'une organisation lente et méthodique de l'espace par l'homme, se traduisant par un mode de vie et des relations sociales tout à fait particulières.

L'île doit toujours de ce fait être considérée comme un ensemble ou une unité et sa spécificité a surtout résulté d'un équilibre harmonieux entre son milieu naturel et les activités humaines. L'effort lent et persévérant de l'homme et le milieu naturel ont abouti à une synthèse architecturale et paysagère considérée comme une richesse esthétique et culturelle exceptionnelle.

2. — EVOLUTION ET RUPTURE D'EQUILIBRE :

Dès l'époque coloniale s'est amorcé un lent processus de déclin qui a pris au cours des décennies écoulées des proportions alarmantes.

Les causes pour certaines peu perceptibles, induisent des effets ou interractions en chaîne dont nous n'apercevons que les aspects les plus évidents :

— L'Agriculture base et support de l'ancienne société djerbienne est en pleine décadence et dépérit, entraînant une dégradation du paysage rapide et irréversible demain, faute d'interventions.

— La pêche autrefois intégrée aux activités agricoles suit le même sort.

— L'Artisanat jadis source de revenu majeur de l'ensemble de la population a connu une regression spectaculaire qui, faute d'être freinée aboutira à sa disparition pure et simple.

— L'émigration, jadis phénomène saisonnier et à ce titre autre forme de la richesse de l'île, s'est transformée en phénomène permanent privant l'île de ses éléments sûrement les plus dynamiques.

Le déclin de toute cette activité dispersée dans l'île entraîne l'abandon et la ruine des bâtiments supports de la vie sociale, culturelle et culturelle : Mosquées, Ateliers, Habitations, Huileries et les Equipements collectifs des centres d'échange.

Le Tourisme de masse apparu dans la décennie a pris le caractère d'une irruption d'un secteur de pointe atteignant rapidement un niveau dominant qui de bénéfique risque de devenir destructeur d'équilibre sur tous les plans.

3. — VERS LA RECHERCHE ET L'ETABLISSEMENT D'UN NOUVEL EQUILIBRE :

La prise de conscience de tous ces faits nous conduit à établir un ensemble de recommandations concrétisant la volonté d'insérer toute initiative future dans une vision globale, chaque action isolée affectant l'ensemble.

Le cadre écologique naturel particulièrement fragile doit être l'objet d'une attention constante.

L'île doit préserver notamment ses sites naturels, bord de mer, dune, Sebka, végétation spontanée.

L'agriculture doit prioritairement être l'objet d'une action de rénovation ou de restructuration qui suppose obligatoirement la mise en place d'une équipe compétente et dynamique.

Le problème de l'eau, base de toute rénovation possible, implique la mobilisation de toutes les ressources et le respect de leur pérennité.

La pêche doit connaître un développement avec la création de nouvelles installations, celles-ci devraient être étudiées conjointement avec l'infrastructure des installations portuaires d'accueil, de réparation, de maintenance et éventuellement de construction. Les nouveaux équipements devraient permettre la navigation de plaisance, les animations touristiques sportives et nautiques.

3. 1. - L'ACTIVITE ARTISANALE :

La réussite spectaculaire d'initiatives dans ce secteur ail-

leurs qu'à Djerba, le marché existant et potentiel du Tourisme doivent convaincre de la possibilité de réanimer ce secteur vital pour l'équilibre sociologique dans l'île.

Afin d'éviter le glissement vers la production de poutrelles il est impérieux que des idées nouvelles soient concrétisées par la présence de techniciens du niveau voulu, et que certaines reconversions soient envisagées, permettant notamment l'utilisation de matériaux locaux dans les nouvelles constructions.

3. 2. - LE TOURISME :

Tous les points de vue convergent à recommander que le Tourisme soit repensé dans une optique nouvelle c.a.d. d'intégration aussi harmonieuse que possible à tous les niveaux :

- de son infrastructure dans le paysage.
- de son poids sur l'économie.
- de son impact sur la Société.

Toutes ces actions pour une rénovation de la vie sociale et économique devront rechercher les formes optimales d'insertion, et de consolidation de ce qui peut l'être dans le respect de l'environnement Djerbien.

4. — LES MOYENS :

4. 1. - L'établissement urgent du plan général d'aménagement de Djerba considérée comme unité, avec réévaluation des plans d'urbanisme existants et mise à l'étude des autres plans de détail dont la nécessité est chaque jour plus évidente.

4. 2. - Parallèlement une réflexion d'ensemble basée sur des enquêtes sérieuses devrait permettre les options optimales de types de développement du domaine bâti. Il est primordial que la population de l'île soit informée et puisse participer à cette réflexion.

4. 3. - Des directives et des orientations destinés à tous ceux qui ont l'intention de construire, les architectes, les techniciens, ainsi que ceux chargés du contrôle devraient être établies avec un souci de haute qualité.

La notion de proportion, d'échelle et d'insertion dans l'environnement étant plus importante que certains détails.

4. 4. - La nécessité d'un inventaire cadastral et de sa tenue à jour a été soulignée avec force.

4. 5. - Pour les édifices de grande valeur menaçant ruine, il s'agit d'abord d'en dresser l'inventaire, de les évaluer, de les rendre aptes à des fonctions contemporaines.

La population devrait être amenée à participer activement à cette action.

4. 6. - Les moyens juridiques appropriés doivent être élaborés et mis en application afin de permettre la réalisation des objectifs spécifiques énumérés.

4. 7. - Etant donné la valeur de Djerba sur le plan culturel universel en dehors des organes d'application permanents locaux, il apparaît que la consultation (dans les cas délicats et aux conséquences déterminantes) d'experts indépendants et de très haut niveau est souhaitable.

4. 3. - L'ampleur, l'interdépendance et la diversité des problèmes semblent impliquer la création urgente d'un organe interdisciplinaire mis à la disposition de la municipalité avec un rôle de :

- recherche,
- proposition,
- stimulation.

5. — CONCLUSION :

Pour conclure, il faut remarquer qu'il est évident que rien ne peut être valablement entrepris en faveur de la sauvegarde, et que rien ne peut efficacement aboutir s'il n'y a pas à la base une volonté politique et une conscience de plus en plus grande de la population vis à vis de ces problèmes, à la solution desquels elle doit être intimement associée.

Discours de clôture

Monsieur SADOK MOKADDEM

Président de l'Assemblée Nationale

Président de la municipalité de Djerba

Mesdames et Messieurs,

J'ai écouté avec beaucoup d'attention la lecture du rapport de synthèse qui résume les réflexions et les échanges de vue auxquels vous vous êtes livrés durant ce Séminaire.

J'ai pris bonne note également des deux observations qui ont été formulées en guise de discussion de ce rapport général et il n'est pas dans mon propos, ici, de reprendre l'ensemble des problèmes qui ont été évoqués mais j'aimerais vous faire part de quelques réflexions et de quelques observations en tant que responsable directement concerné des problèmes que vous avez eu à discuter ici.

En ce qui concerne DJERBA d'abord, on dit dans le rapport que c'est une île. Bien sûr DJERBA à travers les Siècles, nous en parlions tout à l'heure avec Monsieur VAGO, a su préserver son identité malgré toute une série d'agression et de conquêtes, et les historiens qui sont présents ne me démentiront pas. Elle a su résister en conservant ses caractéristiques propres et forger sa personnalité, son identité.

Malheureusement, dans cette dernière partie du vingtième siècle, DJERBA se trouve en butte à une agression d'une autre forme, une agression beaucoup plus insidieuse et beaucoup plus sournoise et qui risque fort de créer ici une aliénation très grave de la personnalité de DJERBA. Je crois que c'est un des points qui a retenu votre attention et j'aimerais vous dire que c'est un point qui est au centre des préoccupations des Responsables aussi bien à l'échelon national, qu'à l'échelon régional et local.

C'est un petit peu guidés et animés par cette préoccupation que les Responsables essayent de modifier, d'arranger les décisions qu'ils

sont amenés à prendre en vue de promouvoir aussi bien le tourisme que les autres activités humaines qui par leur nature propre sont appelées à apporter des éléments d'aliénation ou de pollution d'ailleurs.

Ceci, je crois, est un premier point important et j'aimerais souligner que les soucis dont vous avez fait part sont partagés également par les Responsables.

Le deuxième point sur lequel je voudrais insister, c'est à côté de la sauvegarde du patrimoine qui constitue l'essentiel de la personnalité de DJERBA, il y a également la grande agression de la pollution moderne.

Malgré notre situation insulaire qui aurait dû constituer une espèce de protection nous n'échappons pas, malheureusement, à cette agression de la pollution et malgré tout les efforts que nous faisons pour limiter l'arrivée des machines et de toutes sortes de choses qui sont à l'origine de cette pollution, nous sentons que nous sommes débordés par ce problème de pollution et une grande action, sur le plan national et peut-être même international, est à entreprendre pour que les sites comme ceux de DJERBA puissent rester à l'abri de cette pollution et de façon à arriver à prévoir pour notre humanité des conditions de vie convenables, confortables ou tout au moins débarrassée de toutes ces pollutions.

Sur ce plan là, les Pouvoirs Publics, d'une façon générale en TUNISIE ou même ici à DJERBA, en tant qu'Administration Communale, sommes très attachés à cet aspect et nous faisons les efforts les plus vigoureux pour essayer d'obtenir de tous les promoteurs qui entreprennent une action quelconque et qui est de nature à créer une nouvelle source de pollution de façon à réduire celà, mais bien souvent nous sommes écrasés, parfois par la puissance de ces promoteurs ou la puissance de ces agents là, et je n'ai pas besoin de vous citer des exemples, nous les vivons, nous vivons en plein dans ce cadre là et nous souffrons les uns et les autres de ces nouvelles sources de pollution qui s'installent ici.

En tout état de cause, je crois que vos débats et l'échange de vues auquel vous vous êtes livrés, constituent une riche matière à réflexions pour les Responsables Publics et nous permettent à nous qui sommes confrontés aux problèmes quotidiens de l'action quotidienne, action qui ne nous laisse ni le recul ni la sérénité d'esprit

pour appréhender le problème dans son ensemble, nous permettent de notre côté d'éclairer certains aspects du problème qui se posent et qui restent dans l'ombre pour le moment. A cet égard nous apprécions beaucoup l'effort qui a été fait ici et je puis vous assurer que vos débats, les conclusions auxquelles vous êtes parvenus feront l'objet d'une étude attentive de la part des Pouvoirs Publics et des Responsables Locaux.

Je ne vous promets pas, bien sûr, que toutes vos recommandations seront appliquées et suivies à la lettre car il y en a certaines qui, sur le plan administratif, demandent toute une série d'aménagements qu'il n'est pas facile de réaliser immédiatement mais ce que je puis vous dire, et ce dont je puis vous assurer c'est que toutes ces recommandations seront examinées avec un esprit constructif, dans un esprit de communion dans le souci qui nous est commun de sauvegarder ce patrimoine qui reste à DJERBA et de maintenir l'environnement qui le supporte et qui l'entoure de façon à en faire encore un coin du monde où il serait encore agréable de vivre.

Pour toutes ces raisons les Pouvoirs Publics et l'Administration Communale vous sont reconnaissants d'avoir bien voulu participer à ce Séminaire, d'avoir consigné vos réflexions et vos observations dans ce document et dans les autres documents annexes et d'avoir contribué ainsi, en partie à mettre entre nos mains un dossier auquel nous pourrions nous référer dans la poursuite de notre action quotidienne.

Donc en leurs noms je vous remercie et j'espère que, à côté des travaux que vous avez effectués vous avez pu faire, pour ceux qui viennent pour la première fois à DJERBA, un séjour agréable dans cette Ile des Lotophages.

Je vous remercie.

DEPUIS LE SEMINAIRE...

Nous pensons qu'il n'eut pas été logique de faire paraître aujourd'hui les actes du séminaire organisé en janvier 1975, donc plus de trois ans après l'organisation de celui-ci, sans les accompagner d'une brève synthèse informant le lecteur de ce qui a été réalisé depuis.

Il eut même été injuste tant à l'égard de nos adhérents, de ne pas faire suivre les actes par un bref aperçu, relatant les principales étapes franchies de la longue marche entreprise sur le chemin de la Sauvegarde de l'Environnement Djerbien.

Cet aperçu aura pour objet de montrer aux participants du Séminaire qu'ils n'ont pas fait œuvre inutile et que leurs efforts n'ont pas été vains puisqu'ils ont eu un prolongement dans le temps, d'exprimer à nos adhérents toute notre gratitude pour la confiance qu'ils nous ont témoignée en nous assurant de leur soutien constant sans lequel nous n'aurions rien pu entreprendre. Il montrera surtout à nos lecteurs que la tâche n'est encore qu'à ses débuts.

Pour l'entreprendre, le groupe réduit que nous formions au départ a pu, grâce aux multiples encouragements reçus, y parvenir mais pour la faire aboutir, et surtout pour la réussir la contribution de toutes les forces vives nous est nécessaire qu'il s'agisse de citoyens originaires de l'Île ou d'Amis de Djerba (1).

Le rapport de synthèse adopté à l'issue des travaux du Séminaire avait mis en évidence le fait que l'action de Sauvegarde consistait en un effort toujours renouvelé pour le développement harmonieux de l'Île. Un cadre juridique avait été suggéré pour la réalisation de cet effort. Il s'agissait de la création d'une Association qui grouperait toutes les personnes désireuses de prendre part à cette œuvre exaltante.

(1) Ont pris l'initiative d'organiser le Séminaire de Janvier 1975
Messieurs : F. GARAS - P. VAGO - E. BUCHMANN - H. ANANE - H. BEN MIMOUN - M. BOUABID - G. CALPINI - F. EL CADI.

Un Comité de mise en application des résolutions du Séminaire a été mis à pied d'œuvre dès la clôture des travaux du Séminaire (2).

A son crédit nous inscrivons, la rédaction des projets de statuts de l'Association, la transcription des débats qui ont eu lieu au cours du Séminaire, l'élaboration et la diffusion d'une « Note de Sensibilisation » présentant nos objectifs de Sauvegarde, et l'organisation de l'Assemblée Constitutive de notre Association tenue le 25 Janvier 1976.

Le bureau provisoire, reconduit à l'issue de cette Assemblée était composé des personnes suivantes : Dr. S. MOKADAM (Président) - S. ANANE (Vice Président) - F. EL CADI (Secrétaire Général) - E. BUCHMANN (Secrétaire Général Adjoint) - F. ANANE (Trésorie) - K. OUESLATI (Trésorier Adjoint) - S. TLATLI, S. BEN DJEMAA, M. BOUABID, M. GOUCHA, S. HAYOUMI, S. EL BESSI (Membres). Le visa fut délivré par le Ministère de l'Intérieur sous le N° 4340 en date du 25 mai 1976.

Le Bureau, élu à l'issue de notre première Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30 janvier 1977 au siège de notre Association (Borj Ghazi Mustapha) est formé de : F. EL CADI (Président) S. TLATLI (Vice Président) - R. BEN GUIRAT (Secrétaire Général) - E. BUCHMANN (Secrétaire Général Adjoint) - H. ANANE (Trésorier) - R. KHENISSI (Trésorier Adjoint) - S. BEN DJEMAA, M. BOUABID, S. BEN ROAZIZ, N. EL KATEB, S. EL KAR, F. ELLEMSI (Membres).

Deux années nous séparent de l'obtention du visa du Ministère de l'Intérieur. Elles ont été consacrées à renforcer les assises de notre Association, et à définir une ligne de conduite pour nos initiatives. Ceci ne nous a pas empêché d'entreprendre quelques actions ponctuelles ayant principalement pour objet de signaler notre présence et surtout de mettre à l'épreuve l'opportunité de nos options et la rigueur des moyens d'actions retenus.

Nous ne pouvons cependant nous empêcher de reconnaître que les résultats auxquels nous sommes parvenus sont nettement en deça de nos ambitions initiales. Nous avons, il est vrai dû faire face à de nombreuses difficultés auxquelles nous nous attendions le plus sou-

(2) Le Comité regroupait Messieurs : S. TLATLI - E. BUCHMANN - H. ANANE - R. BEN MIMOUN - H. BEN MIMOUN - M. BOUABID - F. EL CADI - S. HAYOUMI - K. OUESLATI.

vent, mais qui n'étaient pas pour autant résolues par seul fait d'en avoir été averti.

Pour surmonter ces obstacles, nous avons recouru à tous les moyens qui étaient en notre pouvoir et lorsque ceux-ci étaient insuffisants nous avons usé de patience en espérant qu'une fois encore l'adage populaire se révélerait exact et qu'en définitive le temps demeurerait le meilleur artisan.

Dans le but de renforcer nos assises, nous avons cherché d'abord à accroître le nombre de nos adhérents, et de faire participer à notre action le plus grand nombre possible de personnes acquises à nos objectifs. C'est ainsi que nous pouvons aujourd'hui compter parmi nous 119 membres actifs qui viennent s'ajouter au 79 membres fondateurs présent ou représentés lors de la tenue de notre Assemblée Constitutive.

Pour élaborer notre ligne de conduite nous avons tenu compte des recommandations du Séminaire organisé en Janvier 1975 (point de départ de notre action pour la Sauvegarde de l'île) et de celles du colloque organisé en Janvier 1976, la veille de notre Assemblée Constitutive. Nous nous sommes inspiré aussi de l'esprit et des préoccupations qui animaient ceux qui ont pris l'initiative d'organiser le Séminaire de Janvier 1975 et qui ont formé à sa clôture le Comité de mise en application des résolutions du Séminaire. Nous pourrions définir ainsi cette ligne de conduite : « dans un premier stade notre Association doit tendre à réduire l'insuffisance de documentation constatée lors du Séminaire organisé en Janvier 1975. Ce dernier a permis de mettre en évidence, la qualité originale qualifiée par certains d'universelle de l'environnement djerbien, mais aussi sa fragilité d'une part car il est la résultante d'un équilibre harmonieux mais vulnérable et la dégradation ressentie pour ne pas dire évidente de plusieurs de ses éléments constitutifs de base.

Toute opération de redressement et de sauvegarde nécessite en général l'élaboration préalable d'une étude approfondie permettant de mieux comprendre les éléments de cet équilibre, de mieux situer ses données de base, et donc de mieux cerner la situation qui prévaut dans ses différents éléments. C'est en priorité, à cette tâche que devrait s'atteler notre Association.

Cette première phase qui s'étalerait sur quelques années d'existence devrait nous permettre aussi de solliciter le Statut d'Associa-

tion reconnue d'utilité publique. Dès lors notre Association serait appelée à jouer un rôle de catalyseur auprès des différents intervenants dans l'île, et de par sa qualité de creuset dans lequel viendraient s'amalgamer les différentes tendances, elle favoriserait la conception et la réalisation d'une politique globale de développement intégré, qui pourrait seule permettre la sauvegarde de cet équilibre harmonieux qui fait l'originalité et la qualité de l'Environnement Djerbien.

Notre Association ne peut prétendre remplir seule cette tâche immense. Loin de vouloir remplacer tous les autres Organismes en place ou à créer, elle propose de suppléer à leur insuffisance, de les sensibiliser aux priorités, aux méthodes appropriées, et surtout à l'action globale et concertée qui tienne compte de la complexité des phénomènes sociaux et de l'interaction qui existe dans les différents domaines de la vie économique et sociale de toute collectivité.

Notre Association, entend donc être à la fois un outil entre les mains des intervenants majeurs, administrations responsables de la prise des décisions, et organismes divers appelés à intervenir d'une manière ponctuelle, mais également un facteur agissant chaque fois qu'une défaillance se ferait sentir.

Conscient que les vœux seuls n'ont jamais solutionné les problèmes, notre groupement entend dépasser le cadre des études, des recommandations ou simplement des constatations, pour celui de la réalisation dans le cadre de la légalité, et dans le respect des prérogatives concédées à chaque instance publique ou privée.

Cet effort de longue haleine étant encore à ses débuts, notre Association ne peut se priver du concours aussi modeste soit-il de toute bonne volonté disponible.

Pour le Bureau Directeur de l'Association
Le Président
Férid BEN ABDELHAMID EL CADI

LISTE ALPHABETIQUE DES PARTICIPANTS

AU SEMINAIRE DU 25 AU 26 JANVIER 1975

- Mlle. **AKKARI Jenâina**
Inspecteur à l'I.N.A.A.
4, Place du Château
TUNIS
Tél. : 261.622 Poste 27
- Mlle. **BEN TANFOUS Aziza**
Conservateur au Centre des
Arts et Traditions Populai-
res
Rue Ben Abdellah
Tél. : 240.746 TUNIS
- Mr. **ANANE Habib**
Secrétaire Général du Co-
mité Culturel Régional
MEDENINE
Tél. : Bureau 40021
Domicile 40340
- Mr. **BEN TANFOUS Tahar**
Directeur d'Hôtel
Midoun Jerba
Tél. : YATI-HOTEL 57016
- Mr. **BERGEROT Jean**
84, Rue de Lille
PARIS VII Tél. 555.92.13
- Mr. **BARBOUCHE Abdellatif**
O.N.T.T.
28, Rue de l'Inde
Tél. : 284.927 TUNIS
- Mr. **BESBES Taoufik**
5, Rue giscou
CARTHAGE - TUNISIE
- Mr. **ABDERRAZAK Lotfi**
Architecte-Urbaniste ensei-
gnant à l'I.T.A.A.U.T.
Cité El Moëzz Immeuble
ATLAS - EL MENZEH
Tél. : 289.605 TUNIS
287.940
- Mr. **BIOJOUT, Philippe**
Architecte
49, Rue Paul Abadie
Angoulême 16.000
Tél. : 45.95.81.44 FRANCE
- Mr. **BEN AYED M'Hamed**
4, Rue de la Félicité
75.017 PARIS
- Mme. **BONACORSI Joëlle**
Bureau Régional de l'Amé-
nagement du Territoire
GABES TUNISIE
Tél. : 20.777
- Mr. **BEN BAAZIZ Sadok**
Attaché de recherche à
à l'I.N.A.A.
4, Place du Chateau
Tél. : 261.622 TUNIS
- Mr. **BOUABID Moncef**
Proviseur du Lycée
d'Houmt-Souk
DJERBA Tél. : 05.50.222

- Mr. **BUCHMANN Ernst**
Ingénieur Agricole
MAHBOUBINE
DJERBA - TUNISIE
Tél. : 50.445 Bureau
Tél. : 9 Domicile
- Mr. **DRAGANOV**
Directeur de Bulgar-Projet
3, Rue Campenon TUNIS
Tél. : 284.389 (La Presse)
- Mme. **E. BADRI Maryam**
29, Rue du 18 Janvier
TUNIS
Tél. : 245.767 - Domicile
- Mr. **CALPINI Gustavo**
Architecte
15, VIA MANCINELLI
00199 ROME
Tél. : 839.4511 - 8395051
- Mr. **EL BAHY Mohamed**
Directeur A.S.M.
24, Rue du Tribunal
Tél. : 260.896 TUNIS
- Mr. **CHRETIEN Claude**
Journaliste
Nord éclair Centre Génér-
al de Gaulle
59200 TOURCOING
FRANCE
- Mr. **EL CADI Férid**
Commissaire Régional du
Tourisme
DJERBA - TUNISIE
Tél. : 05.50.125 - Domicile
Tél. : 05.50.016 - Bureau
- Mr. **DAHMANI Abdelaziz**
Journaliste Jeune-Afrique
17, Av. Habib Thameur
TUNIS
Tél. : 259.055 - 254.467
(Domicile)
- Mr. **EL JEMNI Noureddine**
4, Rue Bou-Kornine
HAMMAM-LIF - TUNISIE
- Mr. **DAADOUCH Mustapha**
Direction Générale
O.N.T.T.
1, Av. Mohamed V
Tél. : 243.192 TUNIS
- Mr. **FENDRI Mohamed**
O.N.T.T.
4, Av. Ahmed Thili
EL MENZAH 5 TUNIS
Tél. : 288.872
- Mr. **DJAABIRI Farhat**
Professeur d'Arabe
Lycée Ez-Zahra TUNIS
- Mr. **GABOUS Abdelkarim**
13, Rue de Tozeur
Tél. : 249.819 TUNIS
- Mr. **DJELASSI Fathi**
Architecte
T.E.A.M.
97, Av. Habib Bourguiba
Nelle ARIANA - TUNISIE
- Mr. **GADDOUR Mokhtar**
Municipalité de Jerba
DJERBA - TUNISIE
Tél. : 50.020

- Mr. *GAUTIER - DELAYE P.*
36, Rue du Faubourg
Saint-Honoré
PARIS 8e.
Tél. : ANJ - 32 - 68
- Mr. *GAZZOLA Piero*
Président du Conseil Inter-
national des Monuments
et des Sites.
75, Paris 3ème - ou 75, Rue
du Temple
Tél. : 27.73.576 FRANCE
- Mr. *GHRIB Rachid*
Attaché de recherche à
l'I.N.A.A.
4, Place du château
Tél. : 255.372 TUNIS
- Mr. *HANTOUS Tahar*
Architecte
1, Rue Jamâa Zitouna
TUNIS Tél. : 244.639
- Mr. *HEYDER Wolf*
Architecte de l'I.N.A.A.
4, Place du Château
Tél. : 261.519 TUNIS
- Mr. *JOMNI Mohamed El Hédi*
Professeur au Lycée du
Bardo
LE BARDO - TUNISIE
- Mr. *KOLSI Mohamed*
Architecte - Direction Ré-
gionale de l'Aménagement
du Territoire
SFAX - TUNISIE
Tél. : 22.119
- Mr. *KOUNIALI Brahim*
Société Immobilière et
Touristique de Médenine
HOUMT-SOUK - JERBA
TUNISIE
Tél. : 50.180 - Bureau
Tél. : 50.118 - Domicile
- Mr. *KOUNIALI Béchir*
Lycée de Jerba
JERBA - TUNISIE
Tél. : 50.222
- Mr. *KOUNIALI Moncef*
Décorateur
DJERBA - TUNISIE
Tél. : 50.118
- Mr. *LAFER Ali*
ALGER - EL ACHOUR
Architecte
- Mr. *MILETTI Giancarlo*
17 - 19, Rue des Grandes
Terres
RUEIL-MALMAISON
92500 FRANCE
Tél. : 9770.990
- Mr. *MIMITA Mohamed Ajmi*
Architecte
4, Av. de la Liberté
TUNIS
Tél. : 240.581 - 256.675
- Mme. *MOKADDEM Afifa*
Office du Tourisme
1, Av. Mohamed V
DJERBA - TUNISIE
Tél. : 242.749
- Mme. *MIOTTO-MURET Luciana*
11, Rue Fleury Pankouke
92190 MEUDON - FRANCE
Tél. : 626.39.21

- | | |
|---|---|
| Mr. <i>MZABI Hassouna</i>
Faculté des Lettres et
des Sciences Humaines
Bd. du 9 Avril 1938
TUNIS | Mr. <i>TLATLI Salah-Eddine</i>
CARTHAGE - TUNISIE
Tél. : 275.923 |
| Mr. <i>SELLAM Chérif</i>
41, Rue Boizzy d'Anglas
PARIS 75008
Tél. : ELY. 01.59 | Mr. <i>TOUNEKTI Béchir</i>
Directeur de l'Aménage-
ment du Territoire
10, Rue Mahrajane
TUNIS
Tél. : 286.763 |
| Mr. <i>SMAOUI Ahmed</i>
Office National
du Tourisme et du Ther-
malisme
1, Av. Mohamed V
TUNIS | Mr. <i>VAGO Pierre</i>
17, Quai Voltaire Paris VII
FRANCE
Tél. : 548.75.90.91 |
| Mr. <i>SRAIEB Ridha</i>
Repoter Cameraman
63 Av. Taieb M'Hiri
289.362
B. 10, Rue Ibn Khaldoun
TUNIS
SATPEC - 259.766)
259.769) | Mr. <i>de WILLIENCOURT P.</i>
Architecte et Urbaniste
3, Rue d'Allemagne
TUNIS
Tél. : 255.041 |
| | Mr. <i>YAMOUN Messaoud</i>
Rue Tahar El Haddad
Montfleury
TUNIS
Tél. : 255.401 |